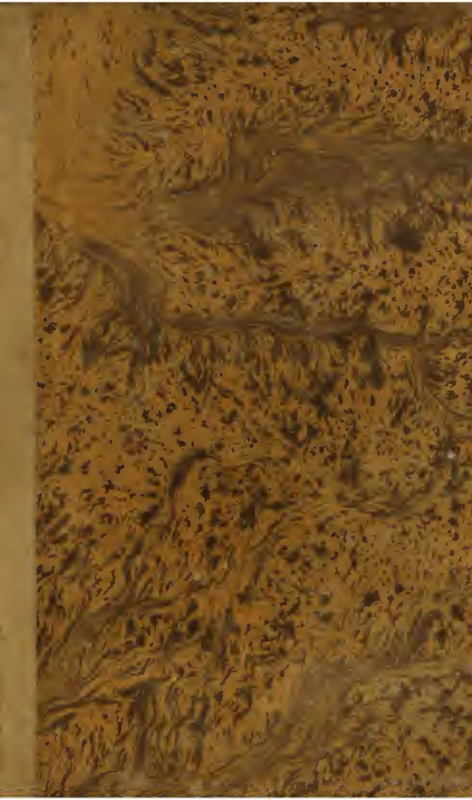


COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

TOME SECOND.

COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

OU

EXPOSITION DES PRINCIPES

QUI DÉTERMINENT LA PROSPÉRITÉ DES NATIONS.

Ouvrage qui a servi à l'instruction de Leurs Altesses Impériales, les Grands-Ducs NICOLAS et MICHEL.

PAR HENRI STORCH,

Conseiller d'Etat et Chevalier de l'Ordre de Ste. Anne, Instituteur de LL. AA. II. Membre des Académies de St. Pétersbourg, de Munich, et de plusieurs autres Sociétés savantes.

Tome Second

ST.-PÉTERSBOURG,

IMPRIMÉ CHEZ A. PLUCHART ET COMP.

1815.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE SECOND VOLUME.

SUITE DU LIVRE TROISIÈME.

Des Revenus.

LIVRE QUATRIÈME.

De la distribution secondaire du produit annuel, ou de la circulation.

Fin de la table des chapitres.

SUITE DU LIVRE TROISIÈME.

DES REVENUS.

CHAPITRE VI.

Du salaire courant de l'industrie.

Examinons maintenant les circonstances qui déterminent le taux du *salaire courant.* Dans cette recherche, nous n'aurons en vue que le salaire de l'ouvrier; car celui de l'entrepreneur n'est jamais payé séparément; il se confond toujours avec le profit que fait l'entrepreneur sur la vente de ses produits: et lorsqu'il s'agit de le séparer de ce profit, on ne peut l'évaluer que d'après le salaire que l'entrepreneur auroit dû payer à un ouvrier, s'il en avoit loué pour faire sa besogne (1).

Le prix courant d'une marchandise, vous le savez, se détermine par la proportion entre l'offre et la demande de cette marchandise. Comme il en est de même du travail, il s'ensuit que le salaire courant

(1) Voyez T. I. p. 345.

sans cela. Plus il y a dans un pays de capitaux, plus les entrepreneurs élèvent les salaires des ouvriers, en luttant les uns contre les autres pour les attirer à eux, et en se contentant d'un moindre profit, plutôt que de laisser leurs capitaux sans emploi.

Remarquez, je vous prie, que ce n'est pas *l'étendue actuelle* des capitaux, mais leur *accroissement non-interrompu*, qui donne lieu à une hausse des salaires. L'offre du travail, comme celle de toute autre marchandise, tâche toujours de se proportionner à la demande; ainsi quand cette dernière reste pendant longtems la même, quelque grande qu'elle soit, l'offre du travail se met en équilibre avec sa demande. Mais quand la demande devance l'offre; quand les capitaux s'accroissent plus vite que la population industrieuse ne peut s'accroître, c'est alors que le salaire courant de l'industrie hausse. En conséquence, ce n'est pas dans les pays les plus riches que les salaires de l'industrie sont le plus haut, mais c'est *dans les pays qui marchent le plus vîte vers l'opulence*. Certainement l'Angleterre est pour le moment un pays beaucoup plus riche que ne l'est la Russie ou les États-Unis d'Amérique;

cependant les salaires de l'industrie sont plus hauts dans ces deux pays que dans aucun endroit de l'Angleterre (1). Mais quoique la Russie et l'Amérique septentrionale ne soient pas encore si riches que l'Angleterre, elles marchent avec une plus grande rapidité vers l'acquisition de nouvelles richesses.

---

(1) Suivant M. de *Humboldt* (*Essai polit. sur la Nouv. Esp. T. II. p.* 410.) le salaire d'un simple journalier aux États-Unis d'Amérique est de $87\frac{1}{2}$ cop. à un rouble. M. *Colquhoun*, dans son *Traité sur l'indigence*, qui a paru en 1806, estime à 55 liv. st. (330 roub.) par tête le salaire annuel des individus de tout âge et de tout sexe employés aux manufactures britanniques, et à 31 liv. st. (186 roub.) le salaire de ceux employés à la culture de la terre; ce qui fait par jour, pour les premiers $90\frac{2}{7}$ cop., et pour les seconds 51 cop. En 1797, Sir *Morton Eden* évalua le prix moyen de la journée en Angleterre à 45 cop. dans les tems ordinaires, et à 85 cop. et nourri dans le tems de la moisson.

A St. Pétersbourg, le travail le plus commun se paye actuellement (1814) la journée 140 à 200 cop. en cuivre, ce qui fait 35 à 50 cop. en argent. Au premier abord ce salaire ne paroît pas être supérieur à celui d'Angleterre; mais le salaire nécessaire de l'ouvrier russe ne va pas au-delà du tiers de son salaire courant, tandis qu'en Angleterre ces deux salaires sont bien plus près de leur niveau.

Suivant la relation de *Kilburger*, qui a voyagé en Russie sous le Tsar Alexis, la journée du simple ouvrier se payoit en 1674 à Moscou 3 cop. d'alors, ce qui fait $8\frac{1}{10}$ cop. en monnaie actuelle d'argent. Aujourd'hui ce même salaire y est

Ainsi la marque la plus décisive de ce que la richesse d'une nation est dans un état progressif, c'est quand sa population augmente; car cet effet ne peut avoir lieu que par la hausse des salaires de l'ouvrier, laquelle, à son tour, prouve que le capital national s'est accru. Dans la plupart des pays de l'Europe cette augmentation est fort lente. En France, par exemple, la population doubleroit dans l'espace de 214 ans, si aucune guerre, aucune maladie contagieuse ne diminuoit l'excédent annuel des naissances sur les décès. En Russie, elle doubleroit dans les différentes provinces, suivant leur marche plus ou moins rapide vers l'opulence, en 40, en 50, en 60 ans, et tout au plus tard en 70. D'après les calculs de M. de Humboldt, la population de la Nouvelle-Espagne doit doubler tous les 19 ans (1). Aux Etats-Unis, on a vu doubler la population depuis l'année 1784 tous les 20

---

quatre fois plus fort; et comme le prix des denrées les plus indispensables n'est guère monté dans la même proportion, il résulte de cette comparaison que le simple ouvrier jouit aujourd'hui d'une plus grande aisance, à moins que la hausse de son salaire ne soit compensée par celle des impôts et des redevances auxquels il est assujetti.

(1) *Essai polit. sur la Nouv. Esp. T. I. p.* 64.

à 25 ans. Les tableaux curieux que M. Blodget a publiés indiquent même que, pour quelques États de la fédération, ce cycle heureux n'est que de 13 à 14 ans; et maintenant cet accroissement de population est bien moins dû à une importation continuelle de nouveaux habitans, qu'à une grande multiplication intérieure (1). Le travail y est si bien récompensé, qu'une nombreuse famille, au lieu d'être une charge, est une source d'opulence et de bien-être pour les parens. On compte que le travail de chaque enfant, avant qu'il puisse quitter la maison paternelle, rapporte aux parens 100 livres de bénéfice net par an. Une jeune veuve ayant quatre ou cinq enfans, qui auroit tant de peine à trouver un second mari dans les classes inférieures du peuple en Europe, est là le plus souvent un parti recherché comme une espèce de fortune (2). La valeur des enfans est le plus grand de tous les encouragemens au mariage. Il ne faut donc pas s'é-

(1) En 1784 et 1792, où les États-Unis ont reçu le plus de colons, leur nombre n'excéda pas 5000. Voyez *Samuel Blodget's Statistical Manuel for the United States of America*, 1806.

(2) *Smith, Vol. I, p.* 106.

tonner de ce qu'on se marie en général fort jeune dans ce pays. Malgré le grand accroissement de population, on s'y plaint néanmoins toujours d'une disette de bras. Il paroît que dans ce pays la demande de travailleurs et les fonds destinés à les entretenir croissent encore trop vîte pour qu'on trouve autant de monde qu'on voudroit en employer. — Tout ceci est encore applicable à la Russie, du moins à cette partie de sa population qui gagne sa subsistance par un travail libre. Les causes qui y ont retardé l'accroissement de la population, au point de rendre cet ancien Empire semblable sous ce rapport aux colonies de l'Amérique, sont un objet tout différent de celui qui nous occupe ici; elles seront développées dans le Livre VIII[e].

Ainsi c'est dans les pays qui *avancent* en richesse que le salaire courant de l'industrie est plus haut que le salaire nécessaire. Cet excédent s'appelle le *salaire superflu* (1); c'est le revenu net de l'ouvrier ou son gain, qu'il peut ou économiser ou consacrer à ses jouissances.

Dans un pays où l'accroissement des ca-

---

(1) Terme de la création de M. Simonde.

pitaux devance de beaucoup celui de la population, le salaire superflu peut être très-considérable; cependant il a certaines bornes qu'il ne sauroit jamais dépasser. Nous avons vu que les trois classes propriétaires des sources de production se partagent le produit annuel; ainsi, ce que l'une d'elles reçoit de plus dans ce partage, l'autre le reçoit de moins. Si les travailleurs sont mieux payés, ou en d'autres termes, si le salaire de l'industrie monte, ce ne peut être qu'aux dépens de la rente foncière et de celle du capital. Or quelque forte que soit la demande de travail, elle pourra bien élever le salaire courant au point d'absorber toute la rente foncière, mais jamais toute la rente du capital. En voici les raisons.

Quand un fonds de terre ne donne plus de rente, le propriétaire, au lieu de l'affermer, en entreprend lui-même la culture. De cette manière, il gagne du moins le profit de l'entrepreneur, et s'il est en même tems capitaliste, il gagne encore la rente de son capital. Il pourroit sans doute employer son capital d'une autre manière; mais s'il lui donne la même rente, soit qu'il le destine à la culture de sa terre, soit qu'il l'emploie d'une autre manière, il préférera toujours le pre-

mier emploi, par des motifs dont l'influence est très-puissante. Une personne qui fait valoir son capital sur une terre, l'a bien plus sous les yeux et à sa disposition, et sa fortune est bien moins exposée aux accidens que celle du manufacturier et du commerçant. D'ailleurs la vie champêtre a des attraits que les autres professions n'offrent pas.

Voilà la situation dans laquelle se trouve le propriétaire foncier; celle du capitaliste est bien différente. Les capitaux, pour la plupart, sont des richesses mobiles ou transportables. Si le salaire du travail venoit d'emporter toute la rente du capital, les capitalistes s'empresseroient de placer leurs capitaux dans l'étranger, et par cette exportation d'une partie des richesses de la nation, ils rétabliroient l'équilibre intérieur entre les différentes espèces du revenu primitif. Si l'on pouvoit supposer que la terre entière ne présentât plus de placement profitable, ou si le gouvernement trouvoit moyen de mettre obstacle au commerce extérieur et à l'emploi des capitaux hors des limites du pays, les propriétaires des fonds préféreroient alors de les dépenser en objets de luxe, de les consommer sans produire, plutôt que de les employer ou de les prêter sans en

retirer une rente. Une masse considérable de capitaux dès-lors seroit consommée sans remplacement, et sa dissipation rétabliroit l'équilibre.

Il n'y a cependant pas à craindre que le salaire des simples ouvriers monte jamais assez haut pour déranger cet équilibre, grâce au désavantage de leur position. Les salaires de l'ouvrier, comme je l'ai déjà dit, se règlent contradictoirement entre l'ouvrier et le chef d'industrie. Le premier cherche à recevoir le plus, le second à donner le moins qu'il est possible; mais dans cette espèce de débat il y a du côté de l'entrepreneur un avantage considérable. L'entrepreneur et l'ouvrier ont bien également besoin l'un de l'autre, mais le besoin de l'entrepreneur est moins immédiat, moins pressant. Il en est peu qui ne pussent vivre plusieurs mois, plusieurs années même, sans faire travailler un seul ouvrier; tandis qu'il est peu d'ouvriers qui pussent, à moins d'être réduits aux dernières extrémités, passer plusieurs semaines sans ouvrage. Il est bien difficile que cette différence de position n'influe sur le règlement des salaires.

Ajoutez qu'il est bien plus facile aux en-

trepreneurs de s'entendre pour tenir les salaires bas, qu'aux ouvriers pour les faire augmenter. Les premiers sont moins nombreux et leurs communications plus faciles. Les ouvriers, au contraire, ne peuvent guère s'entendre sans que leurs ligues aient l'air d'une révolte, que l'autorité publique s'empresse toujours d'étouffer.

2°. Quand la demande d'ouvriers se trouve être au niveau de l'offre, le salaire courant est aussi *de niveau avec le salaire nécessaire*. C'est le cas des nations dont la richesse est *stationnaire*, c'est-à-dire de celles qui ne s'enrichissent ni ne s'appauvrissent pendant un certain espace de tems. Lors même que la richesse d'un pays seroit très-grande, cependant s'il a été long-tems dans un état stationnaire, il ne faut pas s'attendre à y trouver les salaires bien hauts. Les capitaux de ses habitans, qui sont les fonds destinés au payement des salaires de l'industrie, peuvent bien être d'une très-grande étendue; mais s'ils ont continué long-tems à être de la même étendue ou approchant la même, alors le nombre des ouvriers pourra aisément répondre, ou même plus que répondre, au nombre qu'on en demandera. On y éprouvera rarement une disette de bras, et les entrepreneurs

ne seront pas obligés de mettre à l'enchère les uns sur les autres pour en avoir. Si dans un tel pays le salaire courant venoit jamais à monter au-delà du salaire nécessaire, la concurrence des ouvriers et l'intérêt des entrepreneurs l'y réduiroient bientôt.

La Chine paroît être dans une pareille situation. Quoique ce soit un des plus riches pays du monde, c'est-à-dire un des plus fertiles, des mieux cultivés, des plus industrieux et des plus peuplés, il paroît cependant être depuis très-longtems dans un état stationnaire. Marc-Paul, qui l'observoit il y a plus de 500 ans, nous décrit l'état de sa culture, de son industrie et de sa population presque dans les mêmes termes que les voyageurs qui l'observent aujourd'hui. Aussi les rapports de tous les voyageurs, qui varient sur beaucoup de points, s'accordent-ils sur le bas prix des salaires de l'industrie, et sur la difficulté qu'a un ouvrier dans la Chine d'élever une famille. Si, en remuant la terre toute une journée, il peut gagner de quoi acheter le soir une petite portion de riz, il est fort content. La condition des artisans y est encore pire, s'il est possible. Au lieu d'attendre dans leurs ateliers que leurs pratiques les fassent appeler, comme en Eu-

rope, ils sont continuellement à courir par les rues avec les outils de leur métier, offrant leurs services et mendiant pour ainsi dire de l'ouvrage. Dans le voisinage de Canton, un grand nombre de familles n'ont point d'habitations sur la terre, mais vivent habituellement dans de petits bateaux sur les canaux et les rivières. La subsistance qu'ils peuvent s'y procurer, y est tellement rare, qu'on les voit repêcher avec avidité les restes les plus dégoûtans jetés à la mer par quelque vaisseau d'Europe. Le mariage n'est pas encouragé à la Chine par le profit qu'on retire des enfans, mais par la permission de les détruire. Cependant la Chine, quoique demeurant toujours peut-être au même état, ne paroît pas rétrograder. Nulle-part ses villes ne sont abandonnées par leurs habitans: nulle-part les terres une fois cultivées n'y sont négligées. Ainsi malgré toutes les peines qu'ont les ouvriers à subsister, il faut bien qu'ils trouvent à se tirer d'affaire de manière ou d'autres, assez du moins pour se maintenir dans leur nombre ordinaire.

3°. Enfin quand l'offre du travail industriel en excède la demande, le salaire courant des ouvriers tombe *au-dessous du salaire nécessaire.* C'est le cas des nations qui *ré-*

trogradent, c'est-à-dire chez lesquelles les fonds destinés à faire subsister le travail industriel, viennent à décroître sensiblement. Dans un tel pays, chaque année la demande d'ouvriers sera moindre qu'elle n'aura été l'année précédente ; les talens éminens ne donneront plus de rente ; les salaires des métiers relevés ne suffiront plus pour compenser les dépenses de l'instruction et pour couvrir les risques : ainsi un grand nombre de ceux qui autrement auroient embrassé ces métiers, seront bien-aises de trouver de l'emploi dans les classes inférieures. Les métiers les plus communs se trouvant surchargés, non-seulement de leurs propres ouvriers, mais encore de ce qui y reflue du superflu de tous les autres métiers, il s'y établira une si grande concurrence pour l'ouvrage, que les salaires tomberont au-dessous de ce qui sera nécessaire pour maintenir la classe de ces ouvriers. La misère sera bientôt suivie de la mortalité, et l'équilibre entre les capitaux et l'offre du travail se rétablira par ce contre-poids aussi redoutable qu'efficace.

Smith pensoit que c'étoit, à peu de chose près, l'état du Bengale et de quelques autres établissemens anglais dans les Indes orien-

tales, à l'époque où il écrivoit (1). Dans un pays fertile, dit-il, qui a déjà été extrêmement dépeuplé, où par conséquent la subsistance ne devroit pas être difficile, et où, malgré tout cela, il meurt de faim dans le cours d'une année 3 à 400,000 personnes, il n'y a nul doute que les fonds destinés à faire subsister l'ouvrier, ne décroissent avec une grande rapidité.

Ainsi, le *salaire superflu*, celui qui donne au travail industriel une récompense libérale, est à-la-fois l'effet et le symptôme de l'accroissement de la richesse nationale. Le *salaire nécessaire*, celui qui fournit à l'ouvrier sa subsistance, mais rien au-delà, est l'indication d'un état stationnaire. Enfin celui qui ne lui donne pas même de quoi subsister et le réduit à mourir de faim, est un signe certain que les richesses décroissent avec rapidité.

Il s'ensuit que c'est dans l'état progressif de la société, lorsqu'elle est en train d'acquérir successivement plus d'opulence, que véritablement la condition de l'ouvrier, celle de la grande masse du peuple, est plus douce; qu'elle est dure dans l'état stationnaire; et

(1) *Wealth of nations, Vol. I, p.* 110.

qu'elle est cruelle dans l'état de déclin. L'état progressif est pour tous les différens ordres de la société l'état de la vigueur et de la santé parfaite; le stationnaire est celui de la pesanteur et de l'inertie; le décroissant est celui de la langueur et de la maladie.

Quelle que soit dans un canton la proportion du salaire courant de l'industrie au salaire nécessaire, elle tend toujours à être la même dans tous les métiers. Dans l'état progressif de la société, le salaire courant est au-dessus du salaire nécessaire: ainsi il garde cette proportion dans tous les métiers; dans l'état décroissant il est au-dessous de ce taux, et c'est également dans tous les métiers. Si dans un même canton il y avoit quelque métier qui fût évidemment ou plus ou moins profitable que tous les autres, tant de gens viendroient à s'y jeter dans un cas, ou à l'abandonner dans l'autre, que ses avantages se remettroient bien vîte au niveau avec ceux des autres métiers. Au moins en seroit-il ainsi dans une société où les choses suivroient leurs cours naturel, où chaque individu seroit entièrement le maître de choisir l'occupation qui lui convient le mieux, et d'en changer aussi souvent qu'il le jugeroit à propos.

Mais pour que la proportion du salaire courant au salaire nécessaire puisse être la même dans tous les divers métiers, deux choses sont indispensables, en supposant même la plus entière liberté: la première, que le métier soit bien connu, et établi depuis long-tems dans le canton; et la seconde, qu'il soit dans son état ordinaire ou naturel.

1°. Toutes choses égales d'ailleurs, *une entreprise nouvelle donne de plus hauts salaires que les anciennes.* Quand un entrepreneur forme le plan d'établir une manufacture nouvelle, il faut qu'il attire les ouvriers et les détourne de leurs anciens métiers par l'attrait de salaires plus forts que ceux qu'ils gagnoient jusque-là; et il se passera un tems considérable avant qu'il puisse risquer de les remettre au niveau commun.

2°. *Dans presque chaque métier, la demande d'ouvriers est tantôt plus grande, tantôt moindre que de coutume.* Dans le premier cas, les salaires d'un métier montent au-dessus du niveau commun; dans l'autre, ils descendent au-dessous de ce niveau. La demande de travail champêtre est plus forte dans le tems des foins et de la moisson, que pendant le reste de l'année, et les salaires haussent avec le surcroît de de-

mande. Au contraire, dans une manufacture qui décline, beaucoup d'ouvriers, plutôt que de quitter leur ancien métier, se contentent de salaires plus foibles.

La demande d'ouvriers varie bien plus dans les manufactures que dans tout autre genre d'industrie. Parmi les manufactures, celles dont le débit est principalement fondé sur la mode, changent plus souvent que celles dont le débit tient principalement à la nécessité. D'ailleurs, les nations qui s'enrichissent et chez lesquelles le salaire de l'industrie monte, se voient obligées de renoncer à ces manufactures dont le prix consiste principalement en salaires: ainsi, non obstant l'avancement continuel de la société, certaines branches de manufactures peuvent décheoir et la demande d'ouvriers dans ces manufactures peut diminuer. Chez les nations dont les manufactures travaillent pour la consommation étrangère, la guerre, les principes d'administration des gouvernemens étrangers, le développement de l'industrie chez les autres nations, et mille circonstances semblables, produisent un changement continuel dans le débit de ces manufactures, et par conséquent dans la demande d'ouvriers qu'elles font.

Cet ordre des choses ne laisse pas que d'avoir des inconvéniens pour les travailleurs. L'ouvrier manufacturier est un être dépendant. S'il est devenu plus habile à exercer un métier particulier, il a aussi perdu en grande partie l'aptitude de se vouer à un autre genre de travail. Cependant, si l'industrie étoit parfaitement libre, ces inconvéniens seroient bien moindres qu'ils le sont actuellement. Dans l'état progressif de la société, contre une manufacture qui décline, il y en a plusieurs qui s'établissent ou qui vont en augmentant. Et comme il y a peu de métiers entièrement isolés; comme la plupart tiennent les uns aux autres, l'ouvrier dont l'industrie n'est plus en demande, trouveroit aisément à se placer dans un métier analogue. Mais dans la plupart des pays d'Europe, la libre circulation du travail est gênée par la police des métiers, et cette circonstance aggrave infiniment la situation précaire du manufacturier.

Par exemple, l'art de tisser la toile unie et celui de tisser les étoffes de soie unies, sont presqu'entièrement les mêmes métiers. Celui de tisser la laine en uni, est un peu différent; mais la différence est si peu de chose, qu'un tisserand, soit en toile, soit

en soie, deviendroit en quelques jours un ouvrier passable. Ainsi, si une de ces trois manufactures capitales venoit à décheoir, les ouvriers pourroient trouver une ressource dans une des deux autres qui seroit dans un état florissant, et leurs salaires ne seroient pas dans le cas de trop s'élever dans la manufacture qui avanceroit, ni de trop baisser dans celle qui déclineroit. Mais dans les pays où il y a des statuts d'apprentissage et des corporations privilégiées d'artisans, un tisserand en soie ou en laine n'a pas la liberté de se faire tisserand en toile ; le nombre des maîtres dans chaque métier est fixé légalement pour chaque ville ; la loi prescrit de même le nombre d'apprentis que chaque maître est en droit de tenir. Dans ces pays, quand une de ces manufactures vient à décliner, les ouvriers n'ont pas d'autre parti à prendre que de travailler comme simples manoeuvres, et comme ils sont peu propres, par leurs habitudes, à faire ce travail, ils y trouvent rarement une ressource, et la plupart d'entr'eux sont forcés de se mettre à la charge du public en mendiant leur pain.

CHAPITRE VII.

Des effets du salaire superflu relativement à la richesse nationale.

Après tout ce qui a été dit au chapitre précédent, il paroît presqu'inutile d'examiner si le salaire superflu, lorsqu'il est le taux usuel des salaires de l'ouvrier, doit être regardé comme un avantage ou comme un inconvénient pour la société. Cependant la question ne seroit pas tout-à-fait éclaircie, si nous passions sous silence les objections qu'on peut élever contre ce taux, comme signe de l'opulence nationale.

L'augmentation, dit-on, qui survient dans les salaires de l'ouvrier, augmente nécessairement le prix de beaucoup de marchandises, et elle tend d'autant à diminuer la consommation tant intérieure qu'extérieure de ces marchandises. Cette conséquence paroît nécessaire, mais elle ne l'est nullement. Nous verrons dans le Livre suivant (chap. IV.) que la hausse des salaires n'élève que foiblement le prix nécessaire des marchandises, et que ce désavantage est presque toujours plus que compensé, soit par la baisse

des rentes du capital et du profit de l'entrepreneur, soit par le perfectionnement de l'industrie, et souvent par ces deux causes ensemble. Comme je ne puis pas encore vous exposer la liaison de ces causes avec leurs effets, qu'il vous suffise, en attendant, d'un exemple. L'Angleterre, la Hollande et la Suisse sont les pays de l'Europe où les salaires sont les plus hauts; cependant la consommation intérieure y est comparativement plus grande qu'ailleurs, et leurs marchandises sont préférées dans tous les pays étrangers, à cause du bon marché qui accompagne leur perfection.

On a fait une autre objection contre le salaire superflu. On a prétendu avoir observé que dans les années d'abondance les ouvriers étoient en général plus paresseux, et que, dans les années de cherté, ils étoient plus laborieux que dans les tems ordinaires; et on en a conclu qu'une subsistance chétive les animoit au travail. Cet argument n'est pas plus solide que le premier. Qu'un peu plus d'aisance qu'à l'ordinaire puisse rendre plus paresseux quelques individus parmi les ouvriers, c'est ce qu'on ne sauroit nier; mais que cette aisance produise le même effet sur la plupart d'entr'eux, ou bien que les hommes

en général soient mieux disposés à travailler quand ils sont mal nourris que quand ils sont bien nourris, quand ils ont le cœur abattu que quand ils sont contens, quand ils sont souvent malades que quand ils jouissent d'une bonne santé, c'est ce qui ne paroît pas fort probable. Voici ce qui a donné lieu à une opinion si peu conforme à la nature humaine. Dans les années d'abondance, les ouvriers quittent souvent leurs maîtres, et se fient à leur industrie pour gagner leur subsistance; en un mot, ils s'établissent comme entrepreneurs. Mais le bas prix des vivres, dans ces années, encourage les anciens entrepreneurs, et principalement les fermiers, à employer un plus grand nombre d'ouvriers (1). Ainsi la demande d'ouvriers augmente, tandis que le nombre de ceux qui s'offrent, diminue; et il s'ensuit que le prix du travail doit souvent hausser dans les années de bon marché.

Dans les années de cherté, au contraire, de pauvres ouvriers-entrepreneurs mangent souvent le petit capital qui leur servoit à se

(1) Dans les années de bon marché, les fermiers trouvent que leur blé leur rapporte davantage en l'employant à entretenir quelques ouvriers de plus, que s'ils le vendoient au bas prix du marché.

fournir d'outils et de matériaux, et ils sont obligés de se remettre de nouveau à la journée pour gagner leur subsistance. Mais le haut prix des vivres dispose les entrepreneurs à réduire plutôt qu'à augmenter le nombre de leurs ouvriers. Ainsi la demande d'ouvriers diminue, tandis que le nombre de ceux qui s'offrent, augmente, et conséquemment le prix du travail doit souvent baisser dans les années de cherté.

Voilà ce qui fait aimer aux entrepreneurs les années chères. Dans ces années ils font des marchés plus avantageux avec leurs ouvriers, ils les trouvent plus soumis et plus dociles que dans les années d'abondance. Ils doivent donc vanter les premières comme plus favorables à l'industrie. D'ailleurs les propriétaires et les fermiers, deux des classes d'entrepreneurs les plus étendues, ont une autre raison pour préférer les années de cherté: les rentes des uns et les profits des autres montent le plus souvent avec le prix des denrées. Cependant il seroit absurde de croire que ces ouvriers qui dans les années de bon marché travaillent pour leur propre compte, travailleront moins qu'ils ne font lorsqu'ils travaillent dans les années de cherté pour le compte de leurs maîtres. Un

pauvre ouvrier-entrepreneur sera généralement plus laborieux que ne le sera un simple journalier, même lorsqu'il travaille à la pièce. L'un jouit de tout le produit de son industrie, l'autre le partage avec un maître. La supériorité de l'ouvrier-entrepreneur doit être encore bien plus grande sur ces journaliers qui sont loués au mois ou à l'année, et qui ont toujours le même salaire, soit qu'ils fassent beaucoup ou peu d'ouvrage. Or les années d'abondance tendent à augmenter la proportion des ouvriers-entrepreneurs sur les simples journaliers, et les années de cherté tendent à la diminuer.

Vous vous êtes convaincus, Messeigneurs, que le salaire superflu des ouvriers n'a point les suites fâcheuses pour la société qu'on s'est plu en mainte occasion de lui attribuer; il me reste de vous faire voir qu'il lui procure de véritables avantages.

Si la récompense libérale du travail est l'effet de l'accroissement de la richesse nationale, elle devient aussi la cause de l'accroissement de la population. Se plaindre de la libéralité de cette récompense, c'est se plaindre de ce qui est à la fois l'effet et la cause du bien-être de la société.

Toutes les espèces animales multiplient à

proportion de leurs moyens de subsistance, et aucune espèce ne peut jamais multiplier au-delà. Dans les sociétés prospérantes, ce n'est que parmi les classes inférieures du peuple que la disette de subsistances peut mettre des bornes à la propagation de l'espèce humaine; et cela ne peut arriver que d'une seule manière, c'est quand cette disette opère la destruction d'une grande partie des enfans que produisent les mariages féconds de ces classes du peuple. Dans toutes les classes, la mortalité est bien plus grande parmi les enfans que parmi les hommes faits; dans quelques endroits, une moitié des enfans qui naissent, meurt avant 4 ans; dans beaucoup d'autres avant 7, et dans presque tous avant 9 ou 10 ans. Toutefois cette grande mortalité se trouve partout principalement parmi les enfans du commun, leurs parens ne pouvant suffire à les soigner comme le sont ceux d'une condition plus élevée. Quoique les mariages des gens du bas peuple soient en général plus féconds que ceux des gens comme il faut, cependant la proportion d'enfans qui arrivent jusqu'à l'âge fait, y est beaucoup moindre.

Une récompense plus libérale du travail met les parens des dernières classes du peuple

à portée de mieux soigner leurs enfans, et par conséquent d'en élever un plus grand nombre. Il est bon d'observer encore que le salaire superflu opère nécessairement cet effet, aussi approchant que possible, dans la proportion qu'exige la demande de travail. Cette demande, qui est celle d'hommes, règle nécessairement la production des hommes, comme fait la demande à l'égard de toute autre marchandise : elle hâte la production quand celle-ci marche trop lentement ; elle l'arrête quand elle va trop vite. C'est cette demande qui détermine l'état de la population dans tous les différens pays du monde, dans l'Amérique-Septentrionale, à la Chine, au Bengale ; c'est elle qui la fait marcher d'un pas si rapide dans la première de ces contrées, qui la rend stationnaire dans la seconde, et qui dans la troisième la fait reculer.

De même que la récompense libérale du travail encourage la population, de même aussi elle augmente l'industrie du commun du peuple, c'est-à-dire sa capacité et son zèle pour le travail. Une subsistance abondante augmente les forces physiques de l'ouvrier ; et la douce espérance d'améliorer sa condition et de finir peut-être ses jours dans

le repos et dans l'aisance, l'excite à tirer tout le parti possible de ses facultés. Aussi verrons-nous toujours les ouvriers plus actifs, plus intelligens, plus expéditifs là où les salaires sont hauts, que là où ils sont bas; dans le voisinage des grandes villes, par exemple, plus que dans les campagnes reculées.

Il y a bien quelques ouvriers qui, lorsqu'ils peuvent gagner en quatre jours de quoi subsister toute la semaine, passeront les trois autres jours dans la fainéantise. Mais à coup sûr, ce n'est pas le fait du plus grand nombre. Au contraire même, les ouvriers qui sont largement payés à la pièce, sont très-sujets à se forcer d'ouvrage, et à ruiner leur santé en peu d'années. Il n'y a presqu'aucune classe d'artisans qui ne soit sujette à quelqu'infirmité particulière, occasionnée par une application excessive à l'espèce de travail qui la concerne (1). Cette fainéantise même de trois jours de la semaine n'a souvent pour véritable cause qu'une application forcée pendant les quatre autres. Un grand travail

(1) Deux médecins célèbres, les Docteurs *Rammazini* et *Ackermann*, ont écrit des traités particuliers sur ce genre de maladies.

de corps ou d'esprit, continué pendant plusieurs jours de suite, est naturellement suivi par un extrême besoin de relâche. C'est le cri de la nature, qui veut impérieusement être soulagée, quelquefois seulement par du repos, quelquefois aussi par de la distraction et de l'amusement. Si on lui désobéit, il en résulte souvent des conséquences dangereuses, qui presque toujours amènent, un peu plus tôt un peu plus tard, le genre d'infirmité qui est particulière au métier.

En terminant ici la théorie du salaire, je dois vous observer, Messeigneurs, qu'elle n'est applicable, quant à la Russie, qu'à nos ouvriers libres, ainsi qu'à ceux de nos esclaves qui se louent eux-mêmes comme ouvriers à des entrepreneurs. Quand l'esclave travaille pour son maître ou pour un autre entrepreneur auquel le maître le loue, son entretien n'est point un salaire, parce qu'il n'est point déterminé par un contrat libre: l'analyse de cet entretien nous occupera dans le Livre VIIIe.

CHAPITRE VIII.

Idée générale de la rente du capital.

La *rente du capital* n'est autre chose que le prix qu'on paye pour l'usage d'un capital (1). Vous savez, Messeigneurs, que les capitaux se distinguent en *fixes* et *circulans*: chacun de ces genres de capitaux donne lieu à un genre particulier de rente. Comme la proportion entre le capital fixe et le capital circulant varie suivant les différens métiers (2), et qu'il ne s'agit ici que de capitaux destinés à être prêtés, il importe avant tout de connoître le rapport dans lequel ces deux genres de capitaux se trouvent chez le prêteur.

Le capital *fixe* du prêteur se compose de toutes les richesses qu'il prête sous la condition qu'on les lui rende identiquement; son capital *circulant* consiste dans les richesses dont il cède la propriété identique, se ré-

(1) Ce mot est pris ici dans le sens étendu où il comprend tous les capitaux individuels, même ceux qui sont employés improductivement; comparez T. I, p. 263.

(2) Voyez T. I. p. 296.

servant seulement la restitution de leur valeur. Les maisons, les meubles, les chevaux qu'un capitaliste loue, constituent son capital fixe, puisqu'il ne se dessaisit pas de ces choses et que le locataire les lui rend identiquement; au contraire, les marchandises qu'il vend à crédit, l'argent qu'il prête, forment son capital circulant, parce qu'il se dessaisit de ces choses et qu'il n'en recouvre que la valeur.

Le capital du prêteur diffère encore de celui du producteur sous un autre point de vue. Les capitaux de ce dernier donnent toujours un revenu primitif; ceux du prêteur n'en donnent que lorsqu'ils sont employés par des travailleurs industriels. Les chevaux de labour et de charroi d'un cultivateur, qui sont une partie de son capital fixe, donnent toujours un revenu primitif, étant toujours employés à la production; mais quant aux chevaux de voiture ou de selle d'un loueur de chevaux, c'est l'usage qu'en font ceux qui les louent, qui détermine s'ils donneront un revenu primitif ou un revenu secondaire.

Les richesses qui composent le capital *circulant* du prêteur peuvent se ranger sous deux classes, les *marchandises* et le *numé-*

raire. Un grand nombre de prêts se font en marchandises. Le marchand, par exemple, aime souvent mieux s'adresser au manufacturier, qui peut lui prêter la marchandise sur laquelle il commerce, que de s'adresser au propriétaire de numéraire, qui ne peut lui prêter que l'argent avec lequel il pourra acheter la marchandise. Toutes les ventes qui se font à crédit, sont des prêts faits en marchandises, sous la condition que l'emprunteur en restituera la valeur en numéraire; et ce n'est que cette condition qui fait regarder ces emprunts comme des achats.

Quand le capital est prêté sous forme de numéraire, la rente qu'il porte s'appelle un *intérêt.* Comme la plupart des capitaux circulans se prêtent sous cette forme, ou que du moins leur restitution se fait sous cette forme, le mot d'*intérêt* est presque toujours pris pour celui de rente, lorsqu'il s'agit de ce genre de capitaux. Ainsi la rente d'une quantité de marchandises prêtées ou vendues à crédit s'appelle un intérêt, tout comme la rente d'une somme d'argent prêtée.

Les richesses qui composent le capital *fixe* du prêteur peuvent également se ranger sous deux classes, celle des *immeubles* et celle des *fonds mobiliers.* La première

comprend deux sortes de richesses, très-distinctes par leur nature et leurs effets, savoir: 1°. les *constructions*, telles que les maisons d'habitation, ateliers, boutiques, magasins, usines, etc.; et 2°. les *améliorations du sol*, telles que les défrichemens, les saignées de dessèchement, les canaux d'arrosement, les clôtures, les plantations, les ouvertures des mines et arrangemens préparatoires qui en facilitent l'exploitation, etc. Pour pouvoir prêter un pareil capital fixe, il faut être à-la-fois propriétaire foncier et capitaliste; mais les constructions ne supposent pas nécessairement la propriété du sol; le capitaliste peut les élever sur un terrain loué.

Les *fonds mobiliers* des prêteurs varient à l'infini; cependant, lorsqu'on les considère en masse, on voit qu'ils se réduisent principalement à deux articles: 1°. les *moyens de transport*, tels que les vaisseaux, barques et autres bâtimens de navigation, les voitures de toute espèce, les bêtes de somme et de trait, leur attirail, etc. et 2°. les *meubles meublans* et tout ce qui tient à l'*habillement* et à la parure. Dans les grandes villes, les faiseurs de meubles et d'instrumens de musique, ainsi que les

marchands qui en font le commerce, louent souvent leurs marchandises au jour et au mois; les aubergistes qui tiennent des chambres garnies, en font de même. Les entrepreneurs des convois louent l'attirail qui sert aux funérailles; enfin, dans bien des endroits, c'est un métier que de louer des habits de masque.

Quand les capitaux fixes sont prêtés dans la vue d'en retirer une rente, on ne dit pas qu'ils se prêtent, mais qu'ils se *louent;* ainsi la rente qu'ils portent se nomme *loyer.* Une maison, une voiture, des meubles, des chevaux, ou des habits qu'on loue, produisent un *loyer* (1). Le loyer est souvent compris dans la rente foncière, savoir lorsque le capital qui le produit se trouve fixé dans les améliorations et les constructions d'un fonds de terre. Comme, dans ce cas, la *terre* est le principal objet qu'on loue, le loyer est regardé comme faisant partie de la rente foncière. Au contraire, quand le *capital fixe* est l'objet principal, la rente foncière est comprise dans les loyers On ne parle pas de la rente

(1) Le loyer d'un navire ou bâtiment de transport s'appelle *frêt.*

foncière que rapporte une maison d'habitation, mais du loyer qu'elle donne, parce que c'est la maison qu'on loue, et non pas le terrain sur lequel elle est bâtie.

Il existe une différence remarquable entre les capitaux circulans et les capitaux fixes des prêteurs. Les premiers sont indestructibles, n'étant que des *valeurs* prêtées; les autres périssent tôt ou tard, et il est rare qu'ils retournent au prêteur sans être plus ou moins dégradés. Un capital prêté en numéraire, ou en marchandises évaluées en numéraire, se conserve toujours et donne toujours une rente, à moins que le numéraire lui-même ne change de valeur. Au contraire, une maison, quoique peut-être le plus durable des objets qui composent le capital fixe, n'a qu'une durée limitée; le tems et l'usage, en la dégradant, diminuent sa rente; enfin tôt ou tard elle cesse tout-à-fait d'en rapporter, lorsqu'elle cesse de pouvoir être louée. Cette différence dans la nature des capitaux prêtables en entraîne une autre dans leurs rentes, comme vous allez le voir dans les chapitres suivans.

CHAPITRE IX.

De l'intérêt, ou de la rente du capital circulant des prêteurs.

Après avoir considéré la rente des capitaux en général, il conviendroit de nous occuper de l'*intérêt* en particulier; mais ce revenu étant fondé principalement sur la confiance, il me seroit impossible de vous en donner une idée exacte et détaillée sans vous expliquer en même tems la nature et les effets du crédit. Or une pareille digression nous conduiroit loin de notre sujet, et nous le feroit perdre entièrement de vue. Je réserve donc pour le sixième Livre, qui traitera uniquement du crédit, tout ce que j'ai à vous dire sur l'intérêt, et je me borne pour le moment à vous en donner une idée générale.

A la vérité, les salaires de l'ouvrier, les loyers et la rente foncière sont aussi les résultats de prêts; mais lorsque, sous ce rapport, ils supposent également de la confiance, c'est à un degré infiniment moindre. L'ouvrier qui prête son industrie, le propriétaire qui loue son immeuble ou son fonds de

terre, ne risquent de perdre que l'un son salaire et l'autre sa rente: l'ouvrier ne transmet rien de matériel, et le fonds de terre ou l'immeuble que le propriétaire confie au fermier ou au locataire, ne peut guère être, ni emporté, ni détruit. Ainsi les contrats entre ouvriers et maîtres, comme ceux entre propriétaires et fermiers ou locataires, exigent peu de confiance, et le crédit y joue un rôle subordonné. Il en est autrement des capitaux circulans qu'on prête. Ces capitaux par leur nature, sont sujets à être détruits ou dissipés; ainsi celui qui les prête s'expose à perdre, non-seulement la rente, mais encore le capital. Cette circonstance fait que le crédit est d'une bien plus haute importance dans les prêts de ce genre; c'est lui principalement qui détermine l'intérêt.

L'intérêt étant le prix qu'on paye pour l'usage d'un capital, il s'ensuit qu'il se proportionne sur la grandeur ou la valeur du capital. On est généralement convenu de l'évaluer par année et à tant pour cent. Ainsi quand on dit que le taux de l'intérêt est à 5 pour cent, cela veut dire qu'un capital de la valeur de 100 roubles donne 5 roubles d'intérêt annuel, un capital de 1000 roubles 50, et ainsi de suite.

L'intérêt est ou *simple* ou *composé*. L'intérêt *simple* se paye seulement du fonds originairement prêté; l'intérêt *composé* se payé encore pour les intérêts ajoutés à ce fonds. Ainsi un capital de 1000 roubles, par exemple, placé à 10 pour cent d'intérêt simple, fait au bout d'un an 1100 roubles; au bout de deux, 1200; au bout de trois, 1300, et ainsi de suite; tandis qu'un pareil capital prêté à 10 pour cent d'intérêt composé, donne à la fin de la première année 1100 roubles; à la fin de la seconde, 1210; à la fin de la troisième 1331, etc. C'est ainsi qu'un capital prêté à 5 pour cent d'intérêt composé double dans l'espace de 14 ans et 2 mois, tandis que, placé au même taux d'intérêt simple, il ne double que dans 20 ans (1).

Le remboursement du fonds ou du *principal* peut être stipulé de différentes ma-

---

(1) Dans ce calcul je pose pour principe que l'intérêt du fonds originaire ne devient capital et ne porte d'intérêt qu'après l'année révolue. Des lois positives peuvent en ordonner autrement. Un financier français définit l'intérêt composé: „ l'intérêt d'un capital auquel on ajoute, *tous les six mois*, l'intérêt qu'il a rapporté le semestre précédent." C'est qu'apparemment les lois françaises statuent que l'intérêt doit être acquitté tous les six mois. (*Costaz, Rapport sur la dette publique, du* 16 *floréal an X.*)

nières. Entre particuliers, la plupart des capitaux sont prêtés *à terme*, c'est-à-dire pour un tems convenu; mais les *banques*, ou les caisses publiques qui recueillent les capitaux des particuliers et qui les font valoir, leur laissent ordinairement la faculté de les retirer à volonté (1).

Les emprunts publics se font pour la plupart d'une autre manière. Un gouvernement qui emprunte s'engage rarement à rembourser le capital, soit à une époque déterminée, soit successivement à des termes convenus; le plus souvent il se réserve le droit de garder le capital à volonté. Dans ce cas il garantit aux créanciers une rente qu'on nomme *perpétuelle*, et que le propriétaire peut négocier, c'est-à-dire vendre, s'il veut toucher

(1) C'est ce que fait aussi la banque d'emprunt de St.-Pétersbourg, avec cette réserve cependant qu'elle ne paye l'intérêt (de 5 pour cent) que pour les fonds qui sont restés quatre mois et au-delà dans ses caisses. On peut les y laisser aussi long-tems qu'on veut; lorsqu'on les réclame, la banque les paye accrus de l'intérêt composé. Au contraire, les capitaux qu'elle prête ne sont payables que dans l'espace de 20 ou de 22 ans; et pour faciliter le remboursement, les emprunteurs restituent annuellement une partie du principal avec les intérêts. En payant 7 pour cent par an, l'emprunteur se voit libéré de sa dette en 22 ans; s'il paye 8 pour cent, il s'en acquitte en 20 ans.

son capital. Parmi les emprunts remboursables des gouvernemens, les plus usités sont ceux qu'on appelle *à fonds perdu.* Les prêteurs abandonnent leurs fonds au gouvernement contre une *rente viagère*, qui est assez forte pour leur laisser l'espérance de voir remboursé pendant leur vie le principal avec l'intérêt. Ainsi la rente viagère se compose d'abord d'un intérêt simple, et puis d'une portion du capital, déterminée sur la durée probable de la vie du prêteur. Par exemple, en supposant que dans un pays l'intérêt usité soit de 5 pour cent, et que le prêteur puisse espérer de vivre encore vingt ans, l'intérêt viager sera de 10 pour cent. Si le prêteur atteint ce terme, il a reçu la valeur entière de son capital avec l'intérêt usité; et contre la chance de mourir avant ce terme et de perdre une partie de son capital, il a celle de vivre au-delà et de recevoir plus que son capital.

Vous voyez, Messeigneurs, que l'intérêt simple fait la base de toutes les autres espèces d'intérêt; ainsi pour se faire une idée nette de ces dernières, il suffit de connoître les lois qui déterminent l'intérêt simple. Or celui-ci peut être considéré, de même que le salaire, comme prix nécessaire et

comme prix courant. Les personnes qui sont en état d'accumuler des capitaux, doivent avoir la perspective d'en retirer un *profit* qui vaille la peine de les amasser et de les prêter, sans quoi ils préféreront de les consommer improductivement. D'ailleurs, celui qui prête un capital circulant, court, comme je l'ai déjà dit, le risque de le perdre en totalité ou en partie. Pour couvrir ce risque, le prêteur est obligé d'ajouter au profit dont nous venons de parler, ce qu'on appelle une *prime d'assurance* (1).

(1) Voici quelle est l'origine et la nature des primes de ce genre. Ce sont les entreprises hasardeuses qui ont donné lieu aux assurances. Dans une pareille entreprise, il ne faut souvent qu'un seul accident pour ruiner l'entrepreneur; mais la perte étant répartie sur un grand nombre d'entrepreneurs, elle ne composera pour chacun qu'un article de dépense peu considérable. En conséquence, des capitalistes qu'on nomme *assureurs*, consentent à se charger de tous les risques qu'on peut courir dans une entreprise, moyennant une *prime* qui leur est payée par les entrepreneurs; et cette prime étant évaluée un peu plus haut que la chance des pertes, que l'on connoît par une longue expérience, il en résulte au total un profit suffisant pour les assureurs. Dans les pays commerçans il y a des compagnies d'assurance de tout genre; on peut y assurer tout ce qui est exposé à quelque risque: les maisons contre les incendies; les marchandises sur mer contre les naufrages; enfin toute propriété, même la vie humaine, contre tous les accidens. —

Ces deux élémens, savoir le profit et la prime, évalués au taux le plus bas qu'on puisse admettre pour un tems et pour un lieu donnés, constituent l'*intérêt nécessaire*, ou cet intérêt qui est indispensable pour faire produire des capitaux prêtables, c'est-à-dire pour engager les personnes qui sont à même de faire des épargnes, à amasser des capitaux et à prêter ceux qu'ils ont amassés. *L'intérêt courant*, au contraire, dépend de la proportion entre l'offre et la demande des capitaux à prêter. Il est d'autant plus bas que la première de ces quantités est plus considérable relativement à l'autre; et d'autant plus élevé qu'elle est plus petite.

Telles sont les circonstances générales qui règlent le taux de l'intérêt: elles le font varier de 2 et demi pour cent qu'il étoit autrefois en Hollande, jusqu'à 60 pour cent qu'il est encore actuellement au Bengale.

La prime d'assurance dont il s'agit ici, n'est appelée ainsi que par analogie: c'est la compensation des chances que court le prêteur d'un capital; compensation également évaluée sur l'expérience, mais qui ne comprend point de profit. Chaque prêteur devient en quelque sorte son propre assureur. Plus le risque est grand, plus il élève la prime d'assurance, et par conséquent l'intérêt nécessaire.

Le développement de ces circonstances étant réservé pour le Livre VIe. j'ajouterai seulement quelques observations sur la pro portion qui subsiste entre l'intérêt et le salaire de l'industrie: elles serviront à éclaircir ces deux objets l'un par l'autre.

La hausse et la baisse de l'intérêt courant dépend des mêmes causes qui déterminent la hausse et la baisse du salaire courant, c'est-à-dire de l'état croissant ou décroissant de la richesse nationale. Cependant ces causes opèrent d'une manière tout-à-fait opposée sur l'un et sur l'autre. L'accroissement des capitaux, qui fait hausser les salaires, tend à abaisser l'intérêt. Quand il y a une abondance de capitaux, la concurrence des prêteurs réduit le taux de l'intérêt; mais en même tems cette abondance de capitaux fait naître une foule de nouvelles entreprises et produit la concurrence parmi les entrepreneurs qui cherchent des ouvriers, ce qui fait monter le salaire de ceux-ci. Ainsi dans un pays où les salaires sont forts, l'intérêt sera communément foible.

Cette observation se confirme partout, quand on compare la ville à la campagne. Dans les grandes villes, la quantité de capi-

taux prêtables et le grand nombre de prêteurs réduisent généralement le taux de l'intérêt au-dessous de ce qu'il est dans les petites villes. Mais les salaires de l'industrie sont en général plus hauts dans une grande ville que dans une petite. Dans la première, les entrepreneurs ne peuvent souvent trouver autant d'ouvriers qu'ils voudroient; pour s'en procurer, ils enchérissent les uns sur les autres, ce qui fait hausser les salaires. Dans les petites villes, ordinairement il n'y a pas assez de capitaux pour occuper tout le monde, ensorte que les ouvriers s'offrent au rabais pour se procurer de l'emploi; ce qui fait baisser les salaires.

De forts salaires et de gros intérêts sont des choses qui vont rarement ensemble, si ce n'est dans le cas particulier d'une colonie nouvelle ou d'un pays vierge où l'industrie commence à prendre son essor. Dans les États-Unis de l'Amérique et en Russie, l'intérêt courant est plus fort que dans les autres pays anciennement civilisés de l'Europe; et les salaires y sont aussi très-élevés. Des colonies nouvelles (et la Russie leur ressemble sous tant de rapports) doivent avoir pendant quelque tems la masse de leurs capitaux au dessous-de la proportion que peut com-

porter l'étendue de leur territoire, et avoir leur population au-dessous de la proportion que peut comporter l'étendue de leurs capitaux.

Dans un pays qui auroit atteint le dernier degré de richesse auquel la nature de son sol, son climat et sa situation peuvent lui permettre d'atteindre, qui par conséquent ne pourroit parvenir au-delà, et qui n'iroit pas en retrogradant, dans un tel pays, dis-je, les salaires de l'industrie et l'intérêt seroient probablement très-bas tous les deux. Dans un pays aussi pleinement peuplé que le comporte la proportion d'habitans que peut nourrir son territoire ou que peut employer son capital, la concurrence parmi les travailleurs seroit telle que la récompense du travail y seroit réduite au simple salaire nécessaire. De même, dans un pays aussi pleinement pourvu de capitaux que le comporte la proportion d'entreprises industrielles qu'il peut offrir en tout genre, il y auroit dans chaque branche particulière d'entreprises une aussi grande quantité de capital employé que la nature et l'étendue de ces entreprises pourroient le permettre: la concurrence parmi les capitalistes y seroit donc partout aussi grande que possible, et conséquemment l'in-

térêt aussi bas que possible. Mais peut-être aucun pays n'est encore parvenu à ce degré d'opulence. La Chine et la Hollande, les deux pays les plus riches que nous connoissions, ne peuvent point être cités en cette occasion comme exemples: en Chine, l'intérêt est très-élevé; en Hollande, les salaires sont très-considérables. La première peut encore accroître ses capitaux; la seconde est encore susceptible d'augmenter sa population.

CHAPITRE X.

Du loyer, ou de la rente du capital fixe des prêteurs.

Tout capital fixe, comme vous le savez, Messeigneurs, provient originairement d'un capital circulant, et a besoin d'être continuellement entretenu par lui (1) : or comme le capital circulant porte un intérêt, il s'ensuit que le capital fixe qu'il a servi à créer, en doit porter aussi. Lorsqu'un capitaliste sacrifie une somme d'argent pour construire une maison d'habitation ou pour acheter des chevaux, dans la vue d'en former son capital fixe et de les louer, il s'attend que ce capital lui rapportera le même intérêt qu'il auroit tiré de la somme d'argent s'il l'avoit prêtée. Ainsi le *loyer du capital fixe* est réglé dans tout pays par *l'intérêt courant ;* là où cet intérêt est élevé, comparativement à d'autres pays, le loyer des maisons, des chevaux, des meubles, en un mot de toute espèce de capital fixe, sera comparativement plus cher.

Les *fraix d'entretien* sont un autre capi-

(1) Voyez T. I, p. 300.

tal circulant dont la dépense se renouvelle chaque année. Une maison exige des services et des réparations pour la tenir constamment propre et en bon état; des chevaux veulent être abrités, nourris, soignés, ferrés, etc. Les frais d'entretien ne portent point d'intérêts, mais ils sont remplacés en entier par le loyer. Ils varient, pour chaque espèce de capital fixe, suivant l'emploi que le locataire en fait: plus cet emploi use le capital, plus les frais d'entretien augmentent. Les auberges et les ateliers sont exposés à un déchet plus considérable que les maisons d'habitation: aussi les aubergistes et les ouvriers mécaniques payent-ils plus cher leur loyer que d'autres locataires. Les médecins dans les grandes villes usent leurs chevaux beaucoup plus que d'autres personnes qui ont moins de courses à faire dans la journée; leurs chevaux doivent être mieux nourris, et ce surcroît de dépenses élève le loyer de ceux qu'ils louent. Par la même raison les frais du transport par terre, ou, ce qui revient au même, le loyer des voitures et des attelages du roulier, sont plus forts dans la mauvaise saison ou par un mauvais chemin, que dans la bonne saison et sur de bonnes routes.

Mais ce n'est pas tout. Les capitaux fixes des prêteurs se composent d'objets périssables, c'est-à-dire d'objets qui ont une durée limitée ; ainsi quelque soin qu'on donne à leur entretien et quelques dépenses qu'on fasse pour cela, il arrive tôt ou tard le moment où ils sont entièrement détruits, ou du moins hors d'état de pouvoir être loués. Il s'ensuit qu'ils doivent rapporter au prêteur, outre l'intérêt et les frais d'entretien, une portion de la valeur du capital, calculée sur leur durée probable. Ainsi, en supposant qu'une maison ne pût être logeable que pendant cent ans, et qu'un cheval ne pût servir au-delà de six, leur loyer devroit rapporter chaque année $\frac{1}{100}$ de la valeur de la maison, et $\frac{1}{6}$ de la valeur du cheval. Vous voyez que le *remboursement successif du capital* augmente le loyer dans la même proportion que les fraix d'entretien ; qu'il est plus fort pour les locataires à mesure qu'ils usent plus promptement le capital.

Le même calcul sert de base pour le loyer de tous les capitaux fixes des prêteurs, soit mobiliers, soit immeubles : comme ces objets sont tous périssables, leur loyer doit toujours rembourser une partie du capital, de manière qu'ils se trouvent entièrement

remboursés à l'époque où ils cessent de pouvoir être employés ou loués. Quant aux capitaux fixes qui se trouvent sous la forme d'améliorations faites sur un bien-fonds, s'ils ne sont nullement susceptibles de s'user, comme des défrichemens, leur loyer, qui est compris dans la rente foncière, n'en paye que l'intérêt et ne rétablit point le capital, dont le remboursement ne s'effectue qu'à la vente du bien-fonds.

Le capital fixe, périssable par sa nature, est encore exposé à des accidens. Une maison peut être consumée par le feu, un vaisseau peut faire naufrage, un cheval peut mourir ou devenir inutile avant le tems. Cette circonstance oblige le capitaliste à compter dans le loyer une *prime d'assurance*, évaluée sur le risque que court son capital par les accidens. S'il y a des compagnies d'assurance dans le pays où il vit, cette prime est réduite, par la concurrence des assureurs, au taux le plus bas; quand ces institutions manquent, le prêteur devient son propre assureur, mais la prime en est d'autant plus forte (1).

---

(1) En Russie, le comptoir d'assurance réuni à la banque d'emprunt, est le seul établissement de ce genre. Il n'assure

Enfin la *régie* du capital fixe, quand il est loué, cause des peines et des inquiétudes; elle suppose des connoissances; en un mot, c'est un travail. Si le capitaliste veut rester rentier, il est obligé de louer un régisseur et de lui payer un *salaire*; s'il a le tems, les facultés et la volonté de se charger lui-même de la direction de son capital, alors il se fait entrepreneur, et il gagne lui-même le salaire du régisseur. Comme dans ce cas son revenu cesse d'être une rente, nous devons considérer ici le salaire du régisseur comme étant payé à un commis.

Les cinq élémens dont nous venons de faire l'analyse, savoir l'intérêt, les fraix d'entretien, le remboursement successif du capital circulant, la prime d'assurance et les fraix de régie, constituent le *loyer nécessaire*.

---

que des constructions en pierres ou en briques, et il ne les assure que pour les trois quarts de leur valeur, suivant l'estimation des experts ou des taxateurs publics. La prime est d'un pour cent et demi de cette valeur; elle est payée d'avance au commencement de chaque année. Les maisons qu'on veut engager à la banque, doivent être assurées chez elle.

— En Prusse, on évalue communément à $\frac{1}{3}$ pour cent le risque des incendies pour les bâtimens, et à $1\frac{2}{3}$ pour cent les fraix de leur entretien. (*Krug, Betrachtungen über den Nationalreichthum des preussischen Staats, T. I, p.* 304.)

Ce taux est la base de tous les loyers; mais la proportion entre les différens élémens qui le composent, varie beaucoup suivant la nature des capitaux. Par exemple, dans le loyer des maisons l'entretien est peu de chose en comparaison de l'intérêt, parce qu'une maison bien bâtie s'use fort peu, tandis qu'elle est d'une valeur considérable. Au contraire, dans le loyer des bêtes de somme et de trait, l'entretien fait la principale partie, et l'intérêt n'y est presque pour rien, à cause de la modicité du capital que leur achat suppose. Dans le loyer des maisons, le remboursement du capital fait comparativement une petite partie, à cause de la longue durée de cette espèce d'immeubles; dans celui des bêtes c'est une portion considérable, à cause du peu de tems qu'ils peuvent servir. Le loyer des améliorations de la terre se réduit presqu'à l'intérêt; les défrichemens subsistent tant que la culture du fonds de terre se continue, et comme ils ne sont non plus exposés à aucun accident qui pourroit les détruire, et que les fraix de régie retombent sur le fermier, ils ne donnent lieu à aucun des autres élémens du loyer nécessaire. Ce n'est que dans le loyer des clôtures, des canaux et des améliorations des mines

que ces élémens se retrouvent, mais toujours dans une proportion très-foible avec l'intérêt. Un bâtiment marchand n'exige presque point de fraix d'entretien; ceux de régie n'y sont pour rien; presque tout son loyer se compose d'intérêts, de remboursement et surtout de prime d'assurance; car il n'y a pas de capital fixe qui soit exposé à plus d'accidens.

Le *loyer courant* dépend, pour chaque espèce de capital fixe, de la proportion entre l'offre et la demande de ce capital. Quand la demande d'une espèce de capital en surpasse l'offre, le loyer est au-dessus du taux nécessaire, c'est-à-dire il donne un revenu superflu ou un gain. Alors, les capitalistes s'empressent de créer de pareils capitaux; en d'autres termes, ils s'empressent de convertir leurs capitaux circulans en de pareils capitaux fixes; car pourvu que le capital circulant ne manque pas, il est aisé de multiplier les capitaux fixes; et l'offre en étant augmentée, le loyer se réduit bientôt au taux nécessaire. Mais quand l'offre des capitaux fixes surpasse la demande qui en est faite, les capitalistes n'ont pas la même facilité de convertir leurs capitaux fixes en capitaux circulans. Leurs fonds mobiliers, à

la vérité, cherchent alors un marché plus avantageux, soit dans d'autres endroits, soit dans le même endroit dans d'autres emplois; mais les immeubles, ne pouvant pas se détacher du sol et n'étant pas toujours susceptibles d'un autre emploi, si leur demande tombe au-dessous de l'offre, le loyer reste souvent au-dessous du taux nécessaire sans jamais se relever. Quand le loyer des navires, des chevaux et des meubles baisse au-dessous de ce taux, il est facile de les transporter ailleurs ou de les employer à quelqu'autre usage; mais quand le loyer des maisons d'habitation tombe à ce point, il est impossible de leur trouver un autre marché, et souvent très-difficile de leur donner une autre destination. Dans les villes anciennement riches et populeuses de la Belgique et de l'Italie, qui sont déchues de leur prospérité, le loyer des maisons paye souvent à peine les frais d'entretien, et quand elles portent encore des charges, le propriétaire est quelquefois bien-aise de les voir tomber en ruines, pour en être délivré.

De toutes les espèces de capitaux fixes qui se louent dans un pays, les plus importantes, sans contredit, sont les améliorations de la terre et les constructions. J'ai déjà observé

que les premières ne peuvent avoir d'autre maître que le propriétaire foncier ; ainsi leur loyer se confond toujours dans la rente foncière (1). Les constructions, au contraire, peuvent être fixées sur un sol étranger; le capitaliste peut louer le terrain sur lequel il bâtit une maison, et dans plusieurs pays d'Europe ces baux sont très-communs. Ainsi, quoiqu'à l'égard des bâtimens la rente foncière soit comprise dans le loyer, cependant, comme très-souvent le propriétaire de la maison et le propriétaire du sol sont deux personnes différentes, et que dans ce cas leurs intérêts sont opposés, il convient de séparer ces deux revenus, et d'examiner suivant quelles proportions le loyer courant des maisons se partage entre ces deux propriétaires. Cette tâche nous occupera dans la suite, lorsqu'il sera question de la rente du sol; pour le moment, nous nous bornons à considérer le loyer des maisons d'habitations sans égard à ce partage.

Les constructions pouvant être multipliées en proportion de la demande, il semble-

(1) Voyez p. 33 et 34.

roit que leur loyer courant ne devroit jamais surpasser le loyer nécessaire, du moins pas pour longtems. Cependant il y a des exceptions fréquentes à cette règle. Par exemple, dans une ville entourée de fortifications, un accroissement de richesse et de population peut augmenter la demande de maisons, sans qu'il soit possible de la satisfaire par de nouvelles bâtisses, ce qui peut élever quelquefois le loyer à un taux exorbitant. C'est le cas de la cité de Vienne où les loyers sont excessivement chers, tandis qu'ils sont à un taux modique dans les fauxbourgs de cette ville; le même effet a lieu à Riga. Dans les villes dont l'étendue n'est pas bornée de cette manière, les avantages d'une situation particulière produisent souvent un effet pareil à celui d'un manque de terrain. A St. Pétersbourg, quoique cette ville renferme encore tant d'espace pour bâtir, le loyer est beaucoup au-dessus du taux nécessaire pour les maisons situées le long des quais de la Néva, à cause de la salubrité de l'air et de la belle vue dont elles jouissent; il en est de même des quartiers qui avoisinent le palais d'hiver, la poste, les grandes boutiques: leur situation offre des avantages plus solides aux gens

d'affaires et aux commerçans. Comme dans ces quartiers la demande de logemens et de boutiques surpasse la quantité qui en existe, on y voit continuellement bâtir; à mesure que le terrain y devient plus rare, les anciennes maisons basses s'élèvent en hauteur, et les propriétaires profitent du moindre espace inutile pour les agrandir.

Il n'y a pas de ville en Europe où le loyer des maisons soit plus cher qu'à Londres; et cependant il n'y a pas de capitale où l'on puisse trouver des logemens à si bon marché. Cette contradiction apparente provient de la coutume du pays qui oblige tout chef de famille à prendre à loyer une maison entière, de la cave au grenier. Quand c'est un artisan, un détailleur, un homme de fortune bornée, il ne sait que faire de tout le logement qu'il a: il tient sa boutique ou son atelier au rez-de-chaussée, et il couche, ainsi que sa famille, dans le grenier; ensuite il tâche de regagner une partie de son loyer en prenant des locataires dans les deux étages du milieu. Dans les autres grandes villes de l'Europe, c'est bien aussi quelquefois une espèce d'entreprises que de sous-louer une partie des maisons qu'on a pris en bail; mais

les gens qui font ces entreprises, n'ont ordinairement pas d'autre moyen de subsistance; et il faut que le prix du logement paye, non-seulement le loyer de la maison, mais encore toute la dépense de la famille. A Londres, au contraire, c'est sur son métier et non sur ses locataires que le sous-loueur compte pour entretenir sa famille; et voilà ce qui fait qu'on y trouve des logemens à si bon marché.

Il me reste encore une observation à faire au sujet de la rente du capital. Vous vous rappelez sans doute, Messeigneurs, qu'un moyen de production, quand il est employé par son propriétaire, lui donne le même revenu que s'il étoit loué ou prêté (1). Ainsi, quand un entrepreneur possède lui-même le capital fixe et circulant qu'exige son entreprise, il en retire le même loyer et le même intérêt qu'il en auroit tirés s'il les avoit prêtés ou loués. Supposons un tisserand qui fait aller sa manufacture au moyen de ses propres capitaux. Le prix de sa marchandise comprendra, non-seulement le ca-

(1) Voyez T. I, p. 260 et 345.

pital circulant employé en matières premières et en salaires, ainsi que le profit d'entrepreneur; il faudra encore y ajouter l'intérêt de ce capital et le loyer du capital fixe, c'est-à-dire celui de l'atelier, des magasins, des métiers et outils.

CHAPITRE XI.

Des élémens qui constituent la rente foncière.

La *rente foncière* est, comme vous le savez, Messeigneurs, le prix qu'on paye pour l'usage d'un fonds de terre. Or il faut distinguer la terre inculte de celle qui est améliorée par le travail de l'homme. La rente d'une terre inculte est un profit net, fondé uniquement sur le droit de propriété; celle d'une terre améliorée se compose, outre ce profit net, du loyer d'un capital fixe. Considérons d'abord la première.

Nous avons vu que la terre concourt à la production d'une manière extrêmement utile: une infinité de richesses, et nommément toutes les matières brutes ne sauroient être produites sans sa coopération. Il s'ensuit qu'aucun propriétaire de terre ne cédera le droit d'appeler à l'ouvrage une ouvrière si utile, sans exiger une rétribution proportionnée aux services productifs qu'elle peut fournir. Cette rétribution peut être appelée la *rente primitive:* elle n'est fondée que sur le droit exclusif qu'a le propriétaire sur sa terre.

Telle est la rente que donne une prairie naturelle, un bois sauvage, une carrière de pierres, une rivière poissonneuse, un terrain pour bâtir, et en général tout fonds de terre qui n'a reçu aucune amélioration.

La terre, ainsi que nous l'avons vu, n'est pas le seul agent de la nature qui ait un pouvoir productif; mais c'est le seul, ou à peu près, que l'homme ait pu s'approprier, et dont, par suite, il ait pu s'approprier le bénéfice. L'eau de la mer, par la faculté qu'elle a de nourrir des poissons ou de produire du sel, a bien aussi un pouvoir productif; le vent qui fait aller nos vaisseaux, et jusqu'à la chaleur du soleil, travaillent pour nous; mais heureusement personne n'a pu dire: »la mer, le vent, le soleil m'appartiennent, et le service qu'ils rendent doit m'être payé.»

Je ne prétends pas insinuer par là que la terre ne dût pas avoir de propriétaire, plus que la mer, le soleil et le vent. Il y a entre ces choses une différence essentielle: l'action des dernières est inépuisable; le service qu'en tire une personne n'empêche pas qu'une autre personne n'en tire un service égal. Il n'en est pas de même de la terre: elle est bornée, et chaque es-

pace de terrain ne peut donner qu'un profit borné; il ne le donne même qu'à certaines époques et au moyen de certaines préparations: il ne donneroit rien ou presque rien, si ses produits n'étoient excités, protégés, recueillis par un propriétaire. Comme la société ne retire pas les mêmes avantages de l'appropriation des rivières et des lacs, ces eaux intérieures devroient être regardées comme la propriété commune de tous les habitans du pays. Cependant, dans les pays où le régime féodal a été en vigueur, la pêche est souvent inféodée: dans ce cas, la rente que les pêcheurs payent au propriétaire, est une perte pour le consommateur, puisqu'elle ne contribue aucunement à augmenter le produit. La pêche n'est pas plus abondante dans une rivière inféodée que dans une rivière publique; mais la récolte est bien plus riche dans le champ d'un propriétaire que dans une commune.

Avant d'aller plus loin, il importe de prévenir une erreur dans laquelle vous pourriez facilement tomber: celle de prendre la rente primitive pour l'intérêt du capital employé à l'achat de la terre. A la vérité, dans un pays où toutes les terres se trouvent appropriées, on ne peut plus s'en procurer à moins d'en

acheter; mais le prix auquel on achète un fonds de terre, paye la rente et ne la crée point; il en est l'effet, non la cause. Si l'acheteur donne ce prix, c'est parce que la terre rapporte déjà une rente; ainsi elle est antérieure à tous les achats. La rente règle le prix d'achat, mais elle n'en est point réglée; elle peut augmenter et diminuer, la terre étant prossédée par le même propriétaire, c'est-à-dire au même prix. La découverte d'une veine métallique, d'une source minérale; l'ouverture d'une route, d'un canal; l'établissement d'une colonie ou d'une manufacture voisine, et mille autres circonstances pareilles peuvent élever la rente beaucoup au-delà de l'intérêt du capital avec lequel on a payé la terre; d'autres circonstances peuvent la faire descendre au-dessous de cet intérêt.

La rente primitive n'a point, comme la rente du capital, un taux nécessaire. Les capitaux sont le produit du travail et de l'économie des hommes; en conséquence, s'ils ne donnoient point de rente, ou s'ils en donnoient une qui ne seroit pas en proportion avec les peines et les privations qu'il en coûte pour les amasser, ainsi qu'avec les risques qu'on court en les prêtant, personne

ne produiroit des capitaux prêtables. Les terres, au contraire, sont le produit de la nature ; elles n'en existeroient pas moins quand même leurs propriétaires n'en tireroient point de rentes ; et en les louant, ces propriétaires ne courent point le risque de les perdre, parce qu'elles ne sont pas sujettes, comme les capitaux, à être emportées ou détruites. Vous voyez que la rente primitive, n'étant nécessaire, ni pour faire exister les terres, ni pour couvrir les risques du louage, est un revenu uniquement fondé sur le droit de propriété : cependant, comme sans ce droit il n'y auroit jamais eu de capitaux fixés dans les terres pour leur culture, la rente, toute arbitraire qu'elle est, se trouve liée au meilleur ordre de choses possible, à un ordre qui facilite bien plus la production qu'elle ne renchérit le produit.

La rente primitive n'a donc qu'un *taux courant ;* mais avant d'examiner ce taux, qui suit les mêmes règles pour les terres incultes et pour celles qui sont améliorées, voyons ce qui constitue la rente de ces dernières.

Lorsqu'un propriétaire fixe un capital en améliorations dans sa terre, en faisant par exemple des saignées de dessèchement, des

canaux d'arrosement, des plantations, des clôtures, des constructions, la rente d'une pareille terre améliorée se compose d'une *rente primitive* et d'un *loyer* (1).

Les améliorations d'un fonds de terre ne sont pas toujours faites aux frais du propriétaire; quelquefois c'est le fermier qui les fait à ses dépens. Dans ce cas, c'est un capital dont il ne tire le loyer que pendant la durée de son bail, et qui, à l'expiration, ne pouvant être emporté, demeure au propriétaire; dès ce moment celui-ci en retire le loyer sans en avoir fait les avances, car la rente s'élève en proportion.

Il ne convient donc au fermier de faire que les améliorations dont l'effet ne doit durer qu'autant que son bail, à moins que la longueur du bail ne soit telle que les profits résultant de l'amélioration aient le tems de rembourser les avances qu'elle a occasionnées avec l'intérêt de ces avances.

De là l'avantage des longs baux pour l'amélioration des terres. Leur solidité, c'est-à-

(1) Lorsque le capital fixé sur la terre est d'une valeur plus grande que le fonds de terre lui-même, comme c'est le cas des maisons d'habitation, la rente foncière est comprise dans le loyer. Voyez p. 34.

dire la certitude que le fermier a de jouir jusqu'à la fin de son bail, n'est pas moins utile. Les lois et les coutumes qui admettent la résiliation des baux dans certains cas, comme dans celui de la vente, sont au contraire préjudiciables à l'agriculture; le fermier n'ose tenter aucune amélioration importante lorsqu'il risque perpétuellement de voir un successeur profiter de son imagination, de ses travaux et de ses fraix; ses améliorations même augmentent ce risque, car une terre bien améliorée se vend toujours plus facilement qu'une autre.

Comme, dans tous les pays riches et industrieux, il est rare de trouver des terres qui n'aient reçu aucune amélioration, la rente foncière se compose pour la plupart d'une rente primitive et d'un loyer. Dans ce cas la rente foncière a un *taux nécessaire*; mais ce taux n'étant autre chose que le loyer des améliorations au taux courant, nous l'écarterons de l'examen suivant, dans lequel nous n'envisagerons que la *rente primitive*.

Cette rente étant un revenu fondé uniquement sur le droit de propriété, et ne faisant point partie des fraix indispensables de culture, comme les salaires, les rentes des capitaux et le profit de l'entrepreneur, il

s'ensuit que ces revenus sont payés de préférence à la rente foncière; de façon que quand le produit d'une terre reste au-dessous de la valeur présumée, c'est le propriétaire foncier, et non l'ouvrier, le capitaliste ou le fermier, qui perd le déficit (1). La raison en est simple. Les salaires et les rentes de capital ont un taux nécessaire; leurs sources, le travail et les capitaux, se retirent de la production quand elles n'y trouvent plus ce revenu. Il en est de même du profit de l'entrepreneur: comme il tient du salaire et de la rente du capital, il a également un taux nécessaire; l'entrepreneur refuseroit de concourir à la production des produits agricoles, s'il n'y trouvoit plus son revenu. Au contraire, la rente foncière n'a qu'un *taux courant;* et lors même que ce taux se réduit à rien, les terres restent toujours et sont tou-

(1) Ai-je besoin de vous faire remarquer que ceci ne doit s'entendre que de la totalité des rentes foncières qui se perçoivent dans un pays, et qu'il ne s'agit point ici de violations de contrats passés entre les fermiers et les propriétaires? Quand le prix courant du produit d'une terre ne suffit plus pour payer la rente foncière, cette terre ne trouve plus de fermier; mais tant qu'elle est affermée, le fermier est obligé de payer la rente stipulée, dût-il en souffrir une perte évidente.

jours cultivées, tant qu'elles produisent de quoi payer des salaires, des rentes de capital et des profits d'entrepreneur.

Ainsi le taux élevé ou bas des salaires, du profit et de la rente du capital est la *cause* du haut ou du bas prix des marchandises, tandis que le taux élevé ou bas de la rente foncière est l'*effet* du prix des marchandises. Le prix d'une marchandise est haut ou bas parce qu'il faut payer des salaires, des profits et de rentes de capital hauts ou bas; mais c'est parce que son prix est haut ou bas qu'elle fournit de quoi payer une forte ou foible rente foncière, ou ne fournit pas de quoi en payer une. Ainsi, quoique cette rente dérive d'un monopole, sa baisse n'a point de bornes; elle peut s'anéantir, sans que pour cela la terre cesse d'être cultivée. Quand les salaires ne sont plus payés ou que les entreprises ne donnent plus de profit, l'industrie s'arrête; quand les capitaux ne donnent plus de rente, ils se transportent ailleurs ou se consomment improductivement: mais quand une terre ne donne plus de rente foncière, il ne s'ensuit pas que la culture en soit abandonnée; dans ce cas, à la vérité, elle ne peut plus être exploitée par un fermier,

mais le propriétaire peut encore trouver son compte à la faire cultiver à ses fraix, s'il est sûr d'en retirer un profit d'entrepreneur (1).

Vous voyez qu'il convient de distinguer dans le prix nécessaire des produits agricoles deux parties: 1°. celle qui y entre toujours: elle se compose de salaires, de rentes de capitaux et de profits d'entrepreneur; et 2°. celle qui n'y entre pas toujours: c'est la rente foncière. Nous appellerons la première le *prix intrinsèque* des produits agricoles (2). Ces produits ont toujours un prix nécessaire; mais ce prix peut n'être qu'un prix intrinsèque, et dans ce cas ils ne fournissent point de rente.

Quand la rente foncière existe, son taux est déterminé par la proportion entre l'offre et la demande des fonds de terre à louer.

---

(1) Comparez p. 8.

(2) Ce terme est de la création de M. Simonde, qui l'emploie à désigner le prix nécessaire des produits agricoles lorsqu'il est accru par la rente foncière. Ce n'est qu'après une longue réflexion que je me suis déterminé à le prendre dans un sens tout-à-fait opposé: l'importance qu'il y a à conserver le même mot (de *prix necessaire*) pour les fraix de production de tout genre, me paroît justifier cette innovation.

Considérons les circonstances qui influent sur cette offre et sur cette demande.

L'industrie agricole exige communément de moins grands capitaux que les entreprises manufacturières et commerciales : il doit donc y avoir plus de personnes en état, par leurs facultés pécuniaires, de s'appliquer à cette industrie qu'à toute autre; de là plus de concurrence parmi les fermiers. D'un autre côté, la quantité des terres cultivables, en tout pays, a des bornes, tandis que la masse des capitaux n'en a point qu'on puisse assigner. Ainsi la demande de terres à louer peut s'étendre sans cesse, tandis que l'offre de ces terres ne s'étend que jusqu'à un certain point. Encore cette offre ne comprend-elle pas toutes les terres cultivables d'un pays, mais seulement cette partie des terres que les propriétaires ne se soucient pas d'employer eux-mêmes à la culture. Or de toutes les entreprises industrielles, celles de culture sont dans tout pays les plus honorables et les plus compatibles avec d'autres occupations. Il y a bien des pays où un grand seigneur se dégraderoit dans l'opinion populaire s'il vouloit se faire entrepreneur de manufacture ou chef d'une maison de commerce; mais nulle-part il ne rougira de diriger lui-

même la culture de sa terre. Enfin les agrémens attachés à la vie champêtre suffisent seuls pour déterminer un grand nombre de propriétaires à se charger de la direction de leurs terres. Ces circonstances contribuent encore à diminuer la quantité des terres à louer, ou à en réduire l'offre.

La conséquence de tout cela, c'est que les propriétaires fonciers, du moins dans les pays où toutes les terres sont appropriées, exercent une espèce de monopole envers les fermiers. Le marché qui se conclut entre le propriétaire et le fermier, est toujours aussi avantageux qu'il peut l'être pour le premier; et s'il y avoit un terrain dont le fermier tirât plus que le prix intrinsèque de ses produits, ce terrain trouveroit un enchérisseur. Si la libéralité de certains propriétaires, ou leur éloignement, ou leur ignorance, fixent quelquefois autrement les conditions d'un bail, vous sentez bien que l'effet de ces circonstances accidentelles n'existe que pendant qu'elles durent, et qu'il n'empêche point que la nature des choses n'agisse d'une manière permanente, et ne tende sans cesse à reprendre son empire.

Ainsi la rente foncière annuelle est en général au taux le plus haut possible; elle se

compose toujours de tout ce qui reste du prix courant des produits annuels de la terre, déduction faite de leur prix intrinsèque. Supposons une prairie dans les environs de St. Pétersbourg, dont la culture exige, soit en salaires d'ouvriers, soit en rentes de capitaux et en profits d'entrepreneur, les avances d'une somme de mille roubles. Si le propriétaire de cette prairie se décide à la donner en bail, sur quelle base le fermage se réglera-t-il? Sans doute sur le prix courant du foin dans la capitale. Si la quantité de foin qu'on récolte année moyenne sur cette prairie, ne peut se vendre qu'au prix de mille roubles, la prairie ne trouvera point de bailleur, ou en d'autres termes, elle ne donnera point de rente; mais si le produit peut se vendre au-delà de cette somme, par exemple pour 1200 roubles, la prairie trouvera un fermier, et le fermage ne sera pas au-dessous de deux-cents roubles.

Vous voyez que la rente d'une terre se règle sur le prix courant de son produit; qu'elle est forte ou foible suivant que ce prix rend plus ou moins au-delà du prix intrinsèque; enfin qu'elle se réduit à rien, quand le prix courant tombe au niveau du prix intrinsèque.

CHAPITRE XII.

Ce qui détermine le taux de la rente foncière.

Examinons maintenant les circonstances qui élèvent le prix courant des produits de la terre au point de laisser une rente au propriétaire foncier.

De tous ces produits, ceux qui fournissent à l'homme sa nourriture, sont les premiers à recevoir une valeur constante et régulière, par la raison qu'ils satisfont au besoin le plus constant, le plus impérieux et le plus difficile à satisfaire. Viennent ensuite les produits qui servent à vêtir l'homme, à le loger, à chauffer, éclairer et meubler sa demeure. A mesure que la société s'enrichit, les besoins naturels sont augmentés par une foule de besoins factices, et chaque nouveau besoin donne une valeur plus ou moins régulière à quelque nouveau produit de la terre qui sert à le satisfaire. Ceux de ces produits dont la demande surpasse l'offre, auront une valeur plus que suffisante pour compenser les fraix indispensables de leur production, ou leur prix intrinsèque.

Or, à mesure que les produits de la terre reçoivent une valeur qui surpasse leur prix intrinsèque, le fonds de terre qui concourt à les produire fournit une rente à son propriétaire. Ainsi la rente foncière naît et s'étend successivement dans l'ordre suivant:

Les fonds de terre qui produisent des denrées nourrissantes, sont les premiers à donner une rente: ils en donnent du moment que toutes les terres sont appropriées et qu'il devient impossible à la population du pays de se nourrir des produits spontanés de la terre.

Les fonds de terre qui produisent les denrées vêtissantes, logeantes et meublantes de première nécessité, fournissent plus tard une rente; savoir aussitôt que leurs produits ne peuvent plus s'obtenir gratuitement.

Enfin les fonds de terre qui produisent des matières propres à servir aux besoins factices, sont les derniers à donner une rente: ils n'en fournissent que lorsque le revenu national s'est accru au-delà de ce qu'il faut pour acheter les objets de première nécessité.

Dans chacune de ces classes, la rente que peuvent fournir les fonds de terre, est déterminée par deux circonstances: 1° par la

position du terrain et la richesse du pays où il se trouve placé, et 2°. par sa *fécondité*.

1°. La rente est d'autant plus élevée que le terrain qui la donne se trouve plus près du marché de son produit, et *vice versa*. L'éloignement du marché augmente les fraix de transport, et par conséquent le prix intrinsèque du produit; ainsi il laisse une moindre portion du prix courant du produit, pour former ce surplus qui constitue la rente foncière. Une terre située dans le voisinage d'une ville, donne une plus forte rente qu'une terre également fertile, située dans un endroit reculé de la campagne. Quoiqu'il se puisse que l'une et l'autre ne coûtent pas plus de fraix pour leur culture, il en coûte toujours nécessairement davantage pour amener au marché le produit de la terre éloignée.

Une terre fort éloignée du marché de son produit, non-seulement ne rapporte point de rente; il se peut même qu'elle ne paye pas les fraix de sa culture. C'est pour cette raison que d'excellentes terres dans les quatre parties du monde, des terres capables de produire le meilleur froment et même des vins délicieux, restent sans culture. La situa-

tion d'un terrain, sous ce rapport, est même plus décisive que sa fertilité; car le terrain le plus stérile bien situé, rapporte toujours quelque chose, tandis qu'un terrain mal situé ne rapporte absolument rien.

Ces considérations vous feront aisément sentir, Messeigneurs, combien la richesse d'un pays doit influer sur ses rentes foncières. Les terres d'un pays riche et populeux sont toujours bien situées, parce que leur produit trouve un marché partout. Avant le tems de Pierre-le-Grand, il n'y avoit peut-être pas pour dix-mille roubles de rentes payées pour le sol du gouvernement de St.-Pétersbourg, qui rapporte à présent pour plusieurs millions de cette sorte de revenus.

Quand les produits sont d'une très-haute valeur, ils peuvent trouver un marché dans les pays les plus éloignés, et donner une rente à plusieurs milliers de lieues de l'endroit où on les récolte, et où se paye cette rente. Tels sont les métaux précieux, les épiceries et même le sucre. Pour les produits d'une moindre valeur, les grandes routes bien tenues, les canaux et les rivières navigables, en diminuant les fraix de transport, rapprochent, pour ainsi dire, les terres du marché de ces produits. Ce sont aussi, par cette

raison, les plus importantes des améliorations; elles encouragent la culture des terres les plus distantes des villes, qui forment nécessairement dans tout pays la portion la plus étendue de sa surface.

A la vérité, la concurrence des terres dans l'offre d'un produit, diminue la rente de la terre qui fournit ce produit; ainsi, quand par l'ouverture d'un canal, ou par la construction d'une bonne route, les terres éloignées de la ville sont admises à la concurrence, la rente des terres voisines de la ville en est diminuée. Mais cet inconvénient n'est que temporaire, et les suites d'une libre concurrence ne tardent pas à devenir avantageuses, même à cette dernière partie des terres. Si la facilité des communications nuit au monopole qu'elles avoient dans l'ancien marché, elle ouvre aussi à leurs produits plusieurs marchés nouveaux. Le monopole d'ailleurs est un des grands ennemis d'une bonne administration des terres, laquelle ne s'établit jamais universellement dans un pays qu'autant que chaque propriétaire se voit forcé, par une concurrence libre et générale d'y avoir recours pour la défense de ses propres intérêts. Lorsque le parlement d'Angleterre forma le projet d'étendre l'amélio-

ration des routes aux comtés éloignés de la capitale, les comtés voisins de Londres présentèrent une pétition contre l'exécution de ce projet. « Ces provinces éloignées, disoient-ils, en conséquence du bas prix de la main-d'œuvre, pourroient vendre leurs grains et fourrages à meilleur compte que nous au marché de Londres, et par ce moyen réduiroient nos rentes et ruineroient notre culture. » Cependant, d'après le témoignage de Smith, depuis ce tems ces réclamans ont vu leurs rentes s'augmenter et leur culture s'améliorer.

2°. L'influence de la *fertilité* se conçoit sans peine. Toutefois il importe de remarquer que nous ne considérons ici que la *fertilité naturelle* du sol, celle qui existe indépendamment des améliorations; et que nous ne comparons que les *terrains fournissant le même produit*. Dans ce sens, les terres les plus fertiles donnent la rente la plus élevée.

La rente des terres les plus fertiles détermine le taux de la rente de toutes les autres terres qui se trouvent en concurrence avec elles. Ainsi, tant que le produit des terres les plus fertiles suffit pour la demande, les terres moins fertiles qui sont dans la con-

currence, ne peuvent point être exploitées, ou du moins ne donnent point de rente. Mais aussitôt que la demande surpasse la quantité de produit que les terres fertiles peuvent fournir, le prix (1) du produit hausse, et il devient possible de cultiver les terres moins fertiles et d'en tirer une rente.

En conséquence, de même que les terres fertiles empêchent celles qui le sont moins, de fournir une rente, ces dernières empêchent à leur tour que la rente des terres fertiles ne puisse monter au-delà d'un certain terme. Quand le prix d'un produit est monté au point qu'il est possible de gagner par sa culture une rente, même dans les terres moins fertiles, ces terres sont exploitées, ce qui augmente la quantité offerte du produit, et réduit son prix ainsi que la rente. Les seules terres qui font exception à cette règle, ce sont celles qui fournissent des produits d'un genre unique, parce qu'elles ne sont point exposées à la concurrence d'autres terres. Tels sont les bons crûs pour les vins. Il n'y a pour les rentes de ces fonds de terre, de bornes que dans les facultés et les caprices des consommateurs.

(1) Quand je parle du prix en général, j'entends toujours le prix courant ou le prix de marché.

Plus la concurrence des terres est grande, plus leurs rentes en sont diminuées. C'est par cette raison qu'une terre qui fournit des produits d'une haute valeur, donne communément moins de rente qu'une terre qui fournit des produits de peu de valeur. Le produit de la première, étant plus transportable, se trouve en concurrence avec celui des contrées les plus éloignées; le produit de la seconde, par la difficulté que présente son transport, n'est en concurrence qu'avec le produit des terres voisines.

Telles sont les lois générales qui déterminent le taux de la rente foncière: en les appliquant aux différens produits de la terre, nous verrons comment la rente se modifie pour chacun d'eux en particulier. Or comme la rente foncière se constitue du surplus que le prix courant des produits agricoles laisse au-delà de leur prix intrinsèque, nous devons différer cette application jusqu'au tems où vous aurez une idée complète du prix de ces produits.

Je termine cette matière par quelques observations générales, concernant l'influence des différentes situations de la société sur le taux de la rente foncière.

Vous avez vu, Messeigneurs, qu'à me-

sure que la société s'enrichit, les salaires de l'industrie augmentent, tandis que l'intérêt des fonds baisse: la rente foncière suit la même marche que les salaires. Toute amélioration qui se fait dans l'état de la société, tend d'une manière directe ou indirecte à faire monter la rente du propriétaire.

L'amélioration des terres et le perfectionnement de la culture y tendent d'une manière directe. La part qu'obtient le propriétaire du produit total, augmente nécessairement à mesure que le produit augmente; et cette part peut augmenter même quand sa proportion au produit total diminue. Supposons qu'au moyen des améliorations et d'une culture plus perfectionnée, une terre qui jadis ne rapportoit que 1500 tchetverts de blé, en rapporte actuellement 2400. Si, à la première époque, la rente de cette terre avoit fait la moitié du produit total, et que depuis elle fût tombée au tiers, loin d'avoir diminué, elle se seroit encore accrue; car le tiers de 2400 fait plus que la moitié de 1500, ou 800 font plus que 750.

La rente, comme le salaire, doit être estimée, non pas en argent, mais en marchandises: elle ne se constitue pas de la quantité de pièces de monnaie qu'elle rapporte au

propriétaire, mais de la quantité de marchandises qu'elle suffit à acheter. Or les progrès de la population et de la culture ont l'effet d'élever le prix de la plupart des produits de la terre, c'est-à-dire d'augmenter le pouvoir qu'ils ont d'acheter d'autres marchandises: ainsi, à mesure que la société s'enrichit et que le prix de ces produits hausse, le propriétaire se trouve plus riche qu'auparavant.

Voilà les améliorations qui tendent directement à augmenter la rente; celles qui se font dans l'industrie manufacturière et commerçante contribuent d'une manière indirecte à l'élever. Plus ces industries se perfectionnent, plus le prix de leurs produits baisse. Le propriétaire, en échangeant le produit de sa terre, ou le prix de ce produit, contre des ouvrages manufacturés et des marchandises amenées de loin, en obtient une quantité d'autant plus grande que leur prix est moindre. Ainsi le perfectionnement de l'industrie, qui réduit le prix du produit manufacturé et les profits du commerce, élève le prix du produit brut. Une même quantité de ce produit brut répond dès-lors à une plus grande quantité de produit manufacturé ou amené de loin, et le

propriétaire se trouve à portée d'acheter une plus grande quantité de choses de commodité et de luxe.

Les circonstances opposées à celles que je viens d'indiquer, c'est-à-dire le défaut d'améliorations et la culture négligée ; la dépopulation et la stagnation du commerce, qui font baisser le prix des produits de la terre ; le déclin de l'industrie manufacturière et commerçante, qui fait hausser le prix de leurs produits ; en un mot, le décroissement de la richesse nationale, tendent d'un autre côté à faire baisser la rente foncière, ou à diminuer la richesse du propriétaire, c'est-à-dire à lui retrancher de son pouvoir d'acheter.

Quoique le prix d'achat des terres s'établisse en général de manière que leurs rentes se rapprochent de celles du capital, ces dernières leur restent presque toujours supérieures ; c'est-à-dire qu'un capital employé à l'achat d'une terre, rapporte rarement ce qu'il rapporteroit s'il étoit placé à intérêt, ou employé de manière à donner un loyer. La raison en est dans la plus grande solidité du placement. Un capital placé à intérêt ou produisant un loyer, court plus ou moins de risques dont le fonds de terre est exempt.

D'ailleurs ce dernier donne à son propriétaire plus de considération, d'aplomb et de crédit; et même dans plusieurs pays, il lui apporte des titres et des privilèges.

Il est vrai que, par la raison même qu'il ne peut ni se déguiser, ni se transporter, il est plus exposé à porter le faix des charges publiques et à devenir l'objet des vexations d'un gouvernement tyrannique ou rapace. Un capital se met sous toutes les formes et s'emporte où l'on veut; mieux encore que les hommes, il fuit la tyrannie et les guerres civiles. Néanmoins il faut que le risque des placemens surpasse ce grand avantage, puisque les terres sont plus chères en proportion de ce qu'elles rapportent.

Dans tout ce chapitre, nous n'avons considéré que les terres employées à la culture; les *terrains destinés aux constructions* ne nous offrent que peu d'observations à faire, eu égard à la rente qu'ils rapportent. Tout ce qui excède dans le loyer total d'une construction ce qui est suffisant pour rapporter le loyer nécessaire, va naturellement à la rente du sol; chaque propriétaire de terrain agissant en monopoleur, et exigeant très-souvent pour un seul arpent de mauvaise terre à bâtisse une plus forte rente que ne

pourroient lui produire cent arpens des meilleures terres labourables. On voit quelquefois à St. Pétersbourg l'emplacement d'une seule maison se vendre 10,000 roubles et au-delà; en ne comptant que l'intérêt légal de cette somme, ou 6 pour cent, la maison qu'on élève sur une place achetée à ce prix, doit rapporter une rente de 600 roubles au moins.

Mais quelqu'excessif que soit souvent le taux de la rente du sol, elle peut aussi tomber à rien : c'est la demande de logemens ou de constructions qui détermine ce qu'il doit être. Dans les maisons des champs, situées à une certaine distance des grandes villes, et où il y a abondance de terrain à choix pour construire, le loyer est rarement au-dessus du taux nécessaire, et la rente du sol n'est presque rien, ou n'est pas plus que ce que rendroit le fonds s'il étoit mis en culture. Dans les maisons des campagnes voisines de quelque grande ville, le loyer total est quelquefois beaucoup plus haut, et l'on paye souvent plus cher la beauté ou la commodité particulière de la situation, ce qui donne lieu à une rente plus considérable. Mais c'est dans les capitales que cette rente est en général le plus haut possible, et surtout dans

ces quartiers recherchés où il y a la plus grande demande de maisons.

Quand le capitaliste bâtit sur un terrain loué, il est dans le cas d'un fermier qui fait des améliorations sur le fonds de sa ferme: il faut donc que le bail soit assez long pour que le loyer total puisse rembourser pendant sa durée le capital avec le loyer nécessaire et la rente. Quelquefois, au lieu d'exiger une rente, le propriétaire foncier convient avec le capitaliste, que la construction lui appartiendra à l'expiration du bail. Dans ce cas le capitaliste retire non-seulement le loyer nécessaire, mais encore la rente du sol, ce qui fait que son capital est plutôt remboursé. Ces espèces de baux sont assez communs à St. Pétersbourg, et je sais plusieurs exemples où ils ont été conclus pour six ans seulement; preuve que le loyer total étoit assez haut pour effectuer pendant ce court espace de tems le remboursement du capital et pour payer en outre le loyer nécessaire. Des baux aussi favorables pour le propriétaire foncier ne peuvent se faire que dans une capitale dont la population et la richesse vont toujours en croissant.

CHAPITRE XIII.

Du profit de l'entrepreneur.

L'industrie de l'entrepreneur consiste à diriger l'emploi d'un capital; ainsi son *profit* tient à-la-fois du salaire et de l'intérêt: il est le prix de son travail, et il se proportionne sur la grandeur du capital. Malgré cette ressemblance qu'il a avec l'intérêt, le profit est loin d'être de la nature de cette rente. L'intérêt peut être gagné sans travail, et il faut l'industrie de l'entrepreneur pour gagner son profit; l'un tient à la possession du capital, et, par conséquent, est aliénable à volonté; l'autre a sa source dans les connoissances, les talens, l'expérience et le travail de l'homme, et, par conséquent, ne peut être cédé qu'à ceux qui ont les mêmes facultés et le même désir de les appliquer.

Comme le profit de l'entrepreneur provient de l'emploi d'une industrie et d'un capital, il s'ensuit que son *taux nécessaire* doit se composer de deux élémens: d'un salaire d'industrie, et d'une prime d'assurance pour les risques que court le capital.

Le *salaire* de l'entrepreneur n'étant jamais

payé séparément et se trouvant toujours confondu dans la totalité du profit, il n'y a d'autre échelle pour l'évaluer que le salaire courant qu'on paye dans le même lieu et à la même époque pour un travail pareil à celui d'entrepreneur. Quelquefois un chef d'entreprise, ne voulant ou ne pouvant point se charger du travail d'inspection et de direction, le confie à un principal commis : dans ce cas, les salaires de ce commis expriment exactement la valeur du travail d'entrepreneur ; l'entrepreneur cède alors au commis son salaire, et ne se réserve que la prime d'assurance et le profit net qu'il peut faire sur son entreprise. Les principes qui déterminent le salaire étant déjà développés dans les chapitres précédens, je n'ai plus rien à observer sur cet article.

La *prime d'assurance* est destinée à couvrir les pertes qui peuvent arriver dans le genre d'entreprises auquel le capital est employé. Elle se proportionne sur la valeur du capital, et elle est d'autant plus élevée qu'il y a plus de risques dans l'emploi.

Elle se proportionne sur la valeur du capital : cette circonstance explique en partie pourquoi le profit de l'entrepreneur augmente avec le capital qu'il emploie, et

pourquoi il diminue avec lui: plus le capital est grand, plus la prime est multipliée.

Elle est d'autant plus élevée qu'il y a plus de risques dans une entreprise: cette circonstance explique pourquoi le profit est plus considérable dans les entreprises lointaines: la prime d'assurance y est plus forte, parce que les retours sont plus incertains; — pourquoi il est également plus considérable dans les emplois où le capital est longtems engagé: plus l'opération est longue, plus les risques sont multipliés, et plus ils élèvent la prime d'assurance; — pourquoi le profit est médiocre dans une entreprise commune, courante, où la production ainsi que la consommation sont connues depuis longtems; et pourquoi il est souvent le contraire dans une entreprise neuve, où l'on marche encore à l'aventure: dans le premier cas, le retour des avances est assuré; il ne l'est pas dans le second.

Lorsque les emplois sont parfaitement connus, la prime d'assurance est toujours au taux nécessaire, c'est-à-dire elle ne va guère au-delà de ce qui est strictement nécessaire pour couvrir les pertes régulières. L'expérience fait connoître la proportion moyenne de ces pertes, et c'est sur cette base

que chaque entrepreneur est obligé d'évaluer le taux de la prime d'assurance dans le genre d'industrie qu'il entreprend. S'il lui arrivoit de l'estimer trop haut, d'autres entrepreneurs ne manqueroient pas de la faire baisser par leur concurrence. Ainsi, dans les emplois connus, cette prime est ordinairement réduite au niveau de la perte régulière essuyée dans chaque emploi.

Dans les entreprises nouvelles et hasardeuses, les pertes ne peuvent être appréciées au juste : on devroit donc supposer que l'entrepreneur seroit porté à évaluer la prime d'assurance aussi haut que possible ; mais l'expérience prouve le contraire. Cette confiance présomptueuse que les hommes ont généralement dans leur bonne étoile, paroît agir ici comme partout ailleurs. La plupart de ces entrepreneurs, loin d'évaluer trop haut la prime d'assurance, ne l'estiment pas même ce qu'elle devroit être, de sorte que la totalité du profit ne suffit pas toujours pour couvrir entièrement ces pertes. La preuve en est que dans les entreprises les plus hasardeuses, les banqueroutes sont les plus fréquentes. Si la prime d'assurance suffisoit pour compenser toutes les pertes régulières, les

banqueroutes ne seroient pas plus fréquentes dans ces entreprises que dans les autres.

Le salaire et la prime d'assurance forment le profit nécessaire de l'entrepreneur; son *profit courant* se règle sur le prix courant de ses produits. Ainsi ce profit peut être au-dessus ou au-dessous, ou précisément au niveau du profit nécessaire.

Il est *au-dessus du profit nécessaire*, quand le prix courant des produits de l'entreprise excède les avances que l'entrepreneur a été obligé de faire pour les produire et pour les amener au marché. Ces avances, comme vous le savez, comprennent les articles suivans:

1°. le *capital circulant* employé en matériaux, en salaires d'ouvrier, et (si l'entreprise est du genre agricole) en rente foncière (1);

---

(1) Dans le onzième chapitre (p. 68.) je vous ai dit que la rente foncière se constitue de l'excédent que le prix courant des produits agricoles laisse au-delà des avances de l'entrepreneur, en y comprenant même son profit courant: ici, je range la rente parmi ces avances. Ceci n'est point une contradiction. Dans le chapitre indiqué il s'agissoit de l'origine de la rente foncière; ici nous la considérons comme établie. La rente foncière ne peut naître que lorsque le prix courant des produits de la terre est assez haut pour couvrir les avances indispensables du fermier et pour laisser encore quelque-chose au-delà: mais du moment qu'elle est établie,

2°. les *rentes de capital*, savoir l'intérêt du capital circulant, et le loyer du capital fixe;

3°. le *profit nécessaire* de l'entrepreneur.

Tout ce que le prix courant des produits rapporte au-delà de ces avances indispensables, est un revenu superflu, et constitue le *profit net* de l'entrepreneur.

Vous voyez, Messeigneurs, que ce que l'entrepreneur gagne en sus du capital, est loin de former tout entier un gain ou *profit;* cependant l'usage veut qu'on appelle ainsi, non-seulement le revenu total de l'entrepreneur (lequel souvent ne contient aucun profit), mais encore ce revenu plus la rente du capital (1). Cette dernière, ainsi que la rente foncière, ne peuvent jamais faire partie du profit de l'entrepreneur; car, ou il ne possède pas lui-même le capital et le fonds de

---

le fermier ayant dû la payer, il doit aussi la ranger parmi ses avances. — Vous vous rappelez sans doute qu'il en est de même de la rente des talens. Cette rente aussi ne peut naître que lorsque le salaire courant est assez haut pour laisser quelque-chose au delà du salaire nécessaire: mais du moment qu'elle est établie, chaque entrepreneur devant la payer, il doit aussi la ranger parmi le salaire nécessaire dont il a fait les avances. Voyez T. I. p. 372.

(1) Comparez T. I. p. 334, la note.

terre qu'il emploie dans son entreprise, et alors ces rentes ne lui appartiennent pas; ou bien il est lui-même capitaliste et propriétaire foncier, et dans ce cas il ne peut pas ranger parmi le revenu de son industrie, des rentes qu'il auroit gagnées de même s'il n'avoit pas travaillé. S'il possède des capitaux et des terres, c'est comme capitaliste et comme propriétaire, mais ce n'est pas comme entrepreneur.

Il est difficile d'imaginer que dans les entreprises communes et courantes, le profit net des entrepreneurs puisse être considérable, quand le commerce est entièrement libre. Tant de gens sont bien-aises de gagner simplement un salaire d'entrepreneur, que leur concurrence doit réduire le prix courant des marchandises à-peu-près au niveau du profit nécessaire. Ce n'est que dans les entreprises nouvelles et hasardeuses que se font les gros profits; mais aussi la chance des pertes y est plus grande. Les entreprises les plus hasardeuses sont à la vérité les plus lucratives quand elles réussissent; mais elles réussissent rarement. Le commerce de contrebande, le plus hasardeux de tous, donne bien quelquefois des profits immenses, mais il conduit peut-être vingt personnes à la ban-

queroute contre une qu'il enrichit. Dans ce cas, c'est un individu que la fortune favorise; mais le même profit n'a pas lieu régulièrement dans le même genre d'entreprises.

Le gros profit qui semble *régulièrement* accompagner certains genres d'entreprises bien connus, est en général une illusion, qui provient de ce qu'on appelle *profit* ce qui n'est que le revenu total de l'entrepreneur. Les profits des apothicaires passent, par une sorte de dicton, pour quelque chose de singulièrement exorbitant; cependant la plus grande partie de ces profits apparens ne sont que de véritables salaires. Le métier d'apothicaire exige plusieurs connoissances scientifiques, qui rendent les études préparatoires et l'apprentissage de ce métier très-coûteux; d'ailleurs, celui qui l'exerce doit être investi d'une grande confiance. Il faut donc que ses salaires suffisent pour fournir l'intérêt viager de la dépense de son instruction, et la rente que doivent lui rapporter les qualités morales et intellectuelles qui lui méritent la confiance du public. Il ne peut trouver ces salaires que dans le prix auquel il vend ses drogues; mais la totalité des drogues que l'apothicaire le plus achalandé pourra vendre, dans le cours d'une année, dans

la ville qui fournit le marché le plus étendu, ne lui coûteront peut-être pas plus de 1000 à 1500 roubles: ainsi quand il les vendroit à 2 ou 3000 roubles, ou à 100 pour cent de profit, comme on dit; en déduisant le capital circulant et les rentes, souvent on trouveroit qu'il en retire à peine son profit nécessaire.

Souvent une entreprise ne donne qu'un mince profit net, ou n'en donne point du tout, quand le capital est modique, tandis quelle donne un gros profit net lorsque le capital est considérable. La raison en est que la même entreprise exige toujours le même salaire d'entrepreneur, tandis que le profit courant se proportionne sur la valeur du capital et qu'il augmente suivant que ce capital grossit. Deux entrepreneurs dans le même genre, et qui font exactement le même travail, doivent gagner le même salaire: mais si leurs capitaux ne sont pas de la même grandeur, le profit net de l'un sera plus considérable que celui de l'autre. L'exemple suivant vous en fournira une preuve évidente.

Supposons qu'en un lieu le profit courant d'une entreprise de manufacture soit communément de 10 pour cent, et qu'il s'y trouve deux manufactures, entre les-

quelles il n'y ait d'autre différence que celle des matières premières qu'elles travaillent. Chacune d'elles, à ce que je suppose, emploie 20 ouvriers à raison de 250 roubles par an chacun, ce qui fait une dépense de 5,000 roubles par an pour chaque atelier; mais les matières grossières qu'on travaille dans l'une, ne coûteront annuellement que 5,000 roubles, tandis que dans l'autre on travaille des matières plus précieuses qui coûtent 15,000 roubles. Ainsi le travail des entrepreneurs et par conséquent leur salaire, sera tout-à-fait le même ou très-approchant; mais le capital de l'un sera de 10,000 roubles; celui de l'autre de 20,000. Au taux de 10 pour cent, les entrepreneurs auront un profit courant, l'un de 1,000 roubles, et l'autre de 2,000.

La prime d'assurance se proportionne sur le capital; ainsi elle formera des sommes différentes pour les deux entreprises. En admettant qu'elle fût de 2 pour cent, il resteroit à l'un des entrepreneurs 800 roubles, et à l'autre 1,600. Le salaire d'entrepreneur, au contraire, se proportionne sur la nature et la quantité du travail; or comme sous ces deux rapports le travail des deux entrepreneurs est le même, leurs salaires seront aussi

les mêmes, ou formeront la même somme; en les évaluant à 700 roubles, le salaire du premier entrepreneur fera 7 pour cent de son capital; celui du second ne fera que $3\frac{1}{2}$ pour cent du sien. Reste comme profit net à l'un 100 roubles, et à l'autre 900 roubles, ce qui fait, en proportion du capital, pour le premier 1 pour cent seulement, et pour le second $4\frac{1}{2}$ pour cent (1). Vous voyez qu'au même taux du profit courant, le profit net diffère, non-seulement à raison de la valeur du capital, mais dans une proportion bien plus forte. Si le profit net suivoit la même proportion que le capital, celui de ces deux entrepreneurs seroit comme de 1 à 2; mais il est comme de 1 à 9.

Cette comparaison peut servir à vous prouver, Messeigneurs, qu'un gros capital, quoi-

(1) Pour rendre cet exemple plus clair, il suffit de l'arranger en forme de compte:

	1e. *Manuf.*		2de. *Manuf.*	
	Roubl.	Pr. ct.	Roubl.	Pr. ct.
Capital employé dans les deux fabriques . . .	10,000	—	20,000	—
Profit courant à 10 p. cent	1,000	10	2,000	10
Prime d'assurance à 2 p. cent	200	2	400	2
Salaire d'entrepreneur . .	700	7	700	$3\frac{1}{2}$
Profit net	100	1	900	$4\frac{1}{2}$
TOTAL	1,000	[illegible]	2,000	10

que produisant un petit profit, augmente en général plus promptement qu'un petit capital qui donne de gros profits. C'est ce qui a fait dire à un grand écrivain qu'il est plus facile de gagner le second million que le premier écu. Si chacun des deux entrepreneurs que j'ai supposés, étoit assez économe pour ajouter tout son profit net au capital employé dans son entreprise, le premier ne pourroit y ajouter cette fois-ci que 100 roubl.; l'autre, au contraire, l'augmenteroit de 900 roubles; et chaque année la proportion changeroit de plus en plus en faveur du dernier. Mais dans un cas pareil, l'entrepreneur pauvre réduit communément sa subsistance au simple nécessaire, et tâche d'épargner son revenu superflu, tandis que l'entrepreneur riche mange ordinairement tout son salaire, et souvent même une grande partie de son profit net.

Une conséquence de ces observations sur le profit de l'entrepreneur, c'est qu'il paroît plus avantageux pour une nation d'avoir un petit nombre d'entrepreneurs riches, plutôt qu'un grand nombre d'entrepreneurs pauvres. A la vérité, le même capital national, s'il est employé par 10,000 entrepreneurs, donnera un plus grand profit net à la nation que s'il

étoit employé par 100,000; mais il ne s'ensuit pas nécessairement que le capital national augmente dans la même proportion. Il est plus que probable, que la sévère économie des entrepreneurs pauvres suffiroit pour contrebalancer cet avantage apparent. Au reste, j'écarte ici les considérations morales qui rendent une grande inégalité de fortunes si préjudiciable au bonheur des nations. Sous tous les autres points de vue, hors celui de la richesse nationale, il importe infiniment plus à l'Etat de voir dans l'aisance le plus grand nombre possible de ses citoyens, que de compter quelques Crésus parmi une foule innombrable de mendians.

Revenons à notre sujet. Le salaire de l'entrepreneur étant toujours le même dans les entreprises du même genre et de la même étendue, il s'ensuit que ce salaire forme une portion d'autant plus considérable du profit courant que le capital est plus petit. Dans l'exemple que nous avions choisi, le salaire de l'entrepreneur pauvre comprend les 7 dixièmes de son profit courant, tandis que celui de l'entrepreneur riche ne fait que 3 dixièmes $\frac{1}{2}$ du sien. Cette circonstance nous fournit une autre observation intéressante:

c'est que la grandeur du capital qu'on peut employer dans une entreprise, dépend de l'étendue du marché qu'ont les produits de cette entreprise. Plus le marché est resserré, moins l'entrepreneur peut vendre de marchandises; et moins il en vend, moins il peut employer de capital pour les produire. Or comme il faut absolument que le capital, quelque petit qu'il soit, rapporte le salaire de l'entrepreneur, il se peut que, dans le même genre d'entreprises, le profit courant soit beaucoup plus grand dans un endroit qui présente un marché très-limité, que dans un lieu qui offre un marché vaste. En voici un exemple.

Dans une petite ville, un épicier ne pourra guère employer plus de 1000 roubles dans son commerce. Ce commerce y est nécessaire à la consommation des habitans; mais un marché aussi resserré ne peut pas comporter l'emploi d'un plus gros capital dans ce négoce. Cependant il faut bien que ce négoce rapporte le salaire de l'entrepreneur, lequel, dans ce cas, sera assez élevé. Outre la condition de posséder un capital ou le crédit nécessaire pour en emprunter, il faut encore celle de savoir lire, écrire et compter; il faut celle de pouvoir juger passablement de peut-être 50 ou 60 espèces de mar-

chandises différentes, de leurs prix, de leurs qualités et des marchés où l'on peut se les procurer au meilleur compte; il faut, en un mot, toutes les connoissances nécessaires à un gros marchand, et rien n'empêche l'épicier de le devenir que le manque d'un capital suffisant. On ne peut pas dire que 500 roubles par an soient un salaire plus que nécessaire pour un homme qui réunit tant de connoissances. Ainsi, sans compter la prime d'assurance, sans lui accorder le moindre profit net, son commerce devra lui rapporter un profit courant de 50 pour cent. Dans une grande ville, ce même commerce ne rapportera peut-être que 5 pour cent; mais aussi dans une grande ville il est possible d'employer 10,000 roubles au commerce d'épicerie. Les salaires des deux entrepreneurs seront les mêmes; mais ce salaire n'est qu'une bagatelle à décompter du profit courant d'un capital de 10,000 roubles, tandis qu'au même taux, le profit d'un capital de 1000 roubles ne suffiroit pas pour payer ce salaire.

Ces observations expliquent pourquoi la différence entre le profit courant d'un détailleur et celui d'un marchand en gros est bien moindre dans une grande ville que

dans une petite: dans une grande ville, le détailleur peut employer un plus grand capital; ainsi son salaire fait une moindre partie de son profit, et ce profit peut être moindre. C'est pour cette raison que les marchandises qui se vendent en détail, sont à beaucoup meilleur marché, toutes les autres circonstances étant égales, dans les grandes villes que dans les petites. Il n'y a d'exception à cette règle que par rapport aux marchandises que les petites villes tirent de leurs environs, tandis qu'on les amène de loin aux grandes villes: dans ce cas, les fraix de transport ajoutent au prix des denrées qui se vendent dans les grandes villes, autant et plus qu'il ne faut pour compenser le bon marché produit par la diminution proportionelle du profit des détailleurs. Les épiceries, par exemple, sont en général à beaucoup meilleur marché dans les grandes villes; il n'en coûte pas plus pour les y apporter que pour les transporter dans les villages. Au contraire, le pain et la viande de boucherie n'y sont pas à meilleur marché, puisqu'il en coûte bien davantage pour y transporter du blé et du bétail, qu'il n'en coûte pour en amener aux petites villes, qui tirent ces articles de la campagne qui les environne.

Quoique le profit courant de l'entrepreneur, tant pour la vente en détail que pour la vente en gros, soit en général plus foible dans les grandes villes que dans les petites, cependant on voit fort souvent dans les premières de grandes fortunes faites avec de petits commencemens, et on n'en voit presque jamais dans les autres. Les observations que je viens de vous présenter, expliquent suffisamment ce phénomène. Dans de petites villes, à cause du peu d'étendue du marché, les entreprises ne peuvent pas s'agrandir à mesure que grossit le capital: ainsi, dans ces endroits-là, quoique le taux du profit de l'entrepreneur puisse être très-haut, cependant la portion de ce profit qui forme le profit net, ne peut jamais être très-forte, ni par conséquent le montant de son accumulation annuelle. Au contraire, dans de grandes villes, on peut étendre ses entreprises à mesure que le capital augmente, et il augmente d'autant plus vîte qu'il est plus grand. D'ailleurs le crédit d'un homme qui est économe et qui fait bien ses affaires, augmente encore bien plus vîte que son capital. A proportion de l'accroissement de l'un et l'autre, il agrandit la sphère de ses opérations; et comme le montant de son profit net s'accroît dans une proportion bien plus

forte que son profit courant, plus il étend son entreprise, plus il lui est facile d'accumuler.

Toutefois, en admettant une progression si rapide de profits, on suppose que la dépense personnelle de l'entrepreneur ne s'étende jamais au-delà de son salaire: or cette supposition ne se confirme que très-rarement. La plupart des entrepreneurs augmentent leur dépense en proportion de leurs profits; ainsi il n'arrive pas souvent qu'ils fassent rapidement des fortunes considérables dans un genre quelconque d'entreprises courantes et bien connues. Le seul genre d'entreprises dans lequel il se fait quelquefois des fortunes subites, c'est celui qu'on appelle le *commerce de spéculation.* Le négociant qui s'adonne à ce genre d'affaires, n'exerce pas de commerce fixe, régulier et bien connu. Il est cette année marchand de blé, il sera marchand de vin l'année prochaine, et marchand de sucre, de tabac ou de thé l'année suivante. Il se livre à toute espèce de commerce qu'il présume pouvoir donner quelque profit extraordinaire, et il le laisse là quand il prévoit que les profits en pourront retomber au niveau de ceux des autres affaires: ainsi ses gains et ses pertes ne peuvent garder aucune proportion régu-

lière avec ceux de toute autre branche de commerce fixe et bien connue. Un homme qui ne craint pas de s'aventurer, peut quelquefois faire une fortune considérable en deux ou trois spéculations heureuses; mais il est tout aussi probable qu'il en perdra autant par deux ou trois spéculations malheureuses. Un tel commerce ne peut s'entreprendre que dans de grandes villes. Ce n'est que dans des endroits où les affaires et les correspondances sont extrêmement étendues, qu'on peut se procurer toutes les connoissances qu'il exige.

Nous avons examiné les circonstances qui élèvent le profit courant de l'entrepreneur au-dessus de son profit nécessaire: il y en a d'autres qui le réduisent *au niveau* de ce dernier, et même *au-dessous.* C'est le cas chaque fois que le prix courant des produits de l'entreprise ne suffit que tout juste, ou ne suffit pas entièrement à remplacer le capital employé à la production, plus les rentes et le profit nécessaire de l'entrepreneur. Dans ce cas, ce que le prix courant rapporte de moins que ces avances indispensables, est une *perte* effective pour l'entrepreneur.

Dans les entreprises communes, courantes

et bien connues, en supposant l'entrepreneur un homme prudent et instruit dans le genre d'affaires qu'il entreprend, on ne peut assigner qu'une seule cause à ces pertes, savoir les variations subites et inattendues dans les prix de ses produits. Toutes les marchandises sont plus ou moins sujettes à des variations dans leurs prix, mais certaines marchandises beaucoup plus que d'autres, comme nous le verrons dans le Livre suivant. Ceux qui font le commerce de spéculation, font leurs principales opérations sur ces sortes de marchandises. Quand ils prévoient que le prix en pourra monter, ils en enlèvent autant qu'ils peuvent, et ils cherchent à vendre quand il y a apparence que ce prix baissera. S'ils ont l'espérance de faire quelquefois un profit énorme, ils sont aussi exposés à des pertes pareilles.

Dans toutes les autres entreprises, les pertes régulières sont compensées par la prime d'assurance, laquelle, dans les genres d'entreprises bien connus, peut être appréciée avec assez d'exactitude pour mettre l'entrepreneur à couvert. Quand la demande, et par conséquent le prix, d'une espèce de marchandise diminue, les entrepreneurs occupés à la production de cette marchan-

dise retirent insensiblement leur industrie et leurs capitaux d'un emploi qui ne leur fournit plus de profit net, et qui les menace de pertes prochaines, jusqu'à ce que le besoin des produits résultant de cet emploi, se fasse de nouveau sentir et en élève le prix. Quand cette hausse fait monter le profit de l'entrepreneur au point de devenir plus considérable que dans les autres emplois, alors d'autres entrepreneurs dirigent leur industrie et leurs capitaux vers cette branche d'entreprises, jusqu'à ce que leur concurrence y ait fait baisser le profit jusqu'au niveau de celui qui se fait dans la plupart des entreprises.

Vous voyez, Messeigneurs, qu'en, général le profit courant doit être à-peu-près le même dans tous les emplois des capitaux, quoique la proportion du profit net au profit nécessaire puisse varier prodigieusement, d'après la nature de l'emploi. Le profit de l'entrepreneur tend à s'égaliser dans tous les emplois, par l'effet de la concurrence des entrepreneurs, et il y parvient d'autant plus aisément que la circulation du travail et des capitaux est moins entravée. Ainsi, dans les pays où les institutions sociales ne gênent

point cette circulation, ou ne la gênent que fort peu, le profit des entrepreneurs, quelle que soit la diversité de leurs entreprises, se réduit à un *taux moyen*, qui reste le même, tant que la nation conserve le même état d'opulence (1).

S'il est difficile de déterminer quel est le taux moyen du salaire dans un tems et dans un lieu particulier, il est bien plus difficile encore de connoître avec quelque précision quel est le taux moyen du profit des entrepreneurs. Cependant on peut s'en faire quelqu'idée d'après l'intérêt de l'argent. On peut établir comme maxime, que partout où l'on pourra beaucoup gagner par le moyen des capitaux, on donnera communément beaucoup pour avoir la faculté de s'en servir, et qu'on donnera en général moins, quand il n'y aura que peu à gagner par leur usage. Ainsi, suivant que le taux de l'intérêt varie, ou dans le même pays à différentes époques, ou à la même

(1) Comme le profit se proportionne sur la grandeur du capital, vous sentez bien que cette égalité n'est qu'apparente, et qu'il existe toujours, dans tout pays, une très-grande différence dans le profit net des entrepreneurs, suivant la différente grandeur des capitaux qu'ils emploient. Voyez plus haut p. 97.

époque dans différens pays, nous pouvons compter que le profit de l'entrepreneur varie de même (1).

En Angleterre, le taux de l'intérêt, dans les placemens les plus sûrs, a successivement baissé, depuis le règne de Henri VIII, de 10 pour cent qu'il étoit alors, à 8, à 6, à 5, et même à 4 pour cent. Nous en pouvons conclure, avec beaucoup de vraisemblance, que le taux moyen du profit a également baissé en Angleterre depuis cette époque.

En Russie, le taux courant de l'intérêt, même quand le prêteur a de bonnes sûretés, est de 8 et même de 10 pour cent; en Hollande, avant la révolution, les particuliers qui avoient bon crédit, empruntoient à 3 pour cent: aussi est-ce un fait généralement connu, que le profit est très-considérable en Russie, et que, de tous les peuples de l'Europe, les Hollandais se contentoient des moindres bénéfices dans leurs entreprises.

(1) Je dois observer qu'il s'agit ici de l'*intérêt courant*, et non pas de l'*intérêt légal*, qui peut être très-différent du premier; encore ne faut-il comparer que l'intérêt des prêts faits à égal degré de sûreté, puisqu'un capital prêté avec moins de sûreté, porte un intérêt plus fort.

CHAPITRE XIV.

Du revenu national.

Après avoir considéré les différentes espèces de revenu individuel, il nous sera facile de déterminer ce que c'est que le *revenu national.* Vous avez dû vous apercevoir depuis longtems, Messeigneurs, qu'il n'est autre chose que la totalité des revenus primitifs qui se perçoivent dans une nation (1). En conséquence il se compose de tous les salaires gagnés par les ouvriers industriels, de toutes les rentes perçues de capitaux et de terrains productifs, et de tous les profits gagnés par les entrepreneurs d'industries. En un mot, le revenu annuel d'une nation est égal à sa production annuelle. Il s'ensuit qu'il faut exclure du revenu d'une nation tous les produits dont l'existence est antérieure à l'année dont il s'agit, ainsi que tous les revenus

(1) On a quelquefois appelé *revenu d'une nation*, le montant de ses contributions. Cette expression n'est point exacte. Les contributions se payent avec les revenus de la nation, mais ne sont point le revenu national : elles forment le revenu de l'État ou du gouvernement, qui est un revenu secondaire.

secondaires, sans quoi il y auroit double emploi, c'est-à-dire qu'on mettroit en ligne de compte plusieurs fois le même revenu.

Le revenu national dont je vous parle ici, s'appelle le revenu *total;* il importe de distinguer dans ce revenu deux parties, le revenu *nécessaire* et le revenu *net.*

Le premier se constitue de cette partie du revenu total que la nation ne peut guère consommer ou retirer de la production sans décheoir de sa richesse actuelle : il comprend 1°. le salaire nécessaire des ouvriers, 2°. les rentes nécessaires des capitaux tant fixes que circulans, et 3°. le profit nécessaire des entrepreneurs. Quand les ouvriers ne reçoivent plus leur salaire nécessaire, le travail, et par conséquent la production, diminuent. Quand les capitaux ne donnent plus la rente nécessaire, non-seulement on cesse d'en accumuler, mais ceux même qu'on possède déjà, sont, ou envoyés dans l'étranger, ou consommés d'une manière infructueuse, ce qui, dans l'un et l'autre cas, retire aux travailleurs leurs subsistances, leurs matières et leurs outils, et fait également cesser le travail et la production. Quant aux immeubles qu'on ne peut ni transporter ni consommer sur-le-champ, on leur retire le capital

circulant qui les entretient, et ils se dégradent et périssent. Enfin quand l'entrepreneur ne gagne plus son profit nécessaire, il cesse de faire des entreprises industrielles, et toute production s'arrête également. Ainsi aucun de ces revenus ne peut être diminué sans causer sur-le-champ une diminution proportionnelle dans la production, et conséquemment dans le revenu de la société. Mais quand la rente foncière n'est plus payée, les terres ne pouvant être transportées ailleurs, et leur culture produisant toujours tant une rente pour le capitaliste qu'un profit pour l'entrepreneur, les uns et les autres, et, à leur défaut, les propriétaires eux-mêmes, auront toujours des motifs suffisans pour en continuer la culture et l'exploitation. Ainsi la diminution de la rente foncière n'arrête en aucune manière la production; cette partie même de la rente qui consiste en loyers, et que j'ai désignée comme la rente nécessaire de la terre améliorée, peut tomber au point de devenir nulle sans condamner les terres à l'inactivité. Les améliorations les plus importantes des terres consistent en défrichemens, canaux, plantations etc. qui s'entretiennent d'elles-mêmes par la culture; et quant aux constructions, si on les considère

comme le logement et les outils nécessaires aux ouvriers, leur emploi productif ne peut manquer de payer ce que coûtent les réparations et l'entretien.

Tout ce qui reste du produit annuel ou du revenu total, après en avoir retranché le revenu nécessaire auquel il est dû, forme le *revenu net* ou le gain annuel de la société. Il se compose en conséquence des revenus suivans: 1°. du salaire superflu des ouvriers; 2°. de la rente superflue des capitaux, tant fixes que circulans; 3°. du profit net de l'entrepreneur; et 4°. de la rente foncière. C'est cette portion du revenu total que la nation peut consommer, c'est-à-dire retirer de la production, sans arrêter cette production, et conséquemment sans décheoir de sa richesse actuelle.

Le calcul du revenu net de la société suppose la plus entière liberté dans la circulation des sources de revenus; car du moment que la circulation de quelqu'une de ces sources seroit gênée, le prix de son usage seroit un prix de monopole et présenteroit une donnée absolument fausse.

Ainsi, quand le travail, par exemple, rapporte un salaire superflu, il est nécessaire d'examiner si le taux élevé du salaire sub-

siste malgré la concurrence la plus libre des travailleurs, ou s'il est l'effet de quelqu'institution vicieuse qui réduit la concurrence et force les entrepreneurs à payer un salaire plus fort que l'état de la société ne l'exige. S'il subsiste malgré la concurrence la plus illimitée, c'est une preuve que le salaire est à son taux naturel, ou que le travail ne peut pas être produit à moins de fraix, vu l'état actuel de la société; et dans ce cas, le salaire superflu appartient en entier au revenu nét de la société. Au contraire, si le taux élevé du salaire est l'effet d'un monopole, le revenu net de la société n'en est point augmenté, le salaire superflu que le travailleur y ajoute étant compensé par la perte qu'en soustrait l'entrepreneur.

Il en est de même des autres sources de revenus. Par exemple, lorsque les entreprises rapportent un profit net aux entrepreneurs, il faut distinguer si ce taux élevé des profits provient d'un monopole dont jouissent les produits de ces entreprises, ou s'il subsiste malgré la concurrence la plus libre. S'il est l'effet d'un monopole, le revenu net de la société n'en est point augmenté, le profit net que l'entrepreneur y ajoute étant compensé par la perte qu'en soustrait le consomma-

teur. Au contraire, s'il subsiste malgré la concurrence la plus libre, c'est une preuve que le profit est à son taux naturel et que la marchandise ne peut pas être produite à moins de fraix.

La concurrence ne s'entend pas seulement de celle que se font les sources de revenu qui se trouvent dans le sein de la société: elle comprend encore les sources appartenant à d'autres nations, en tant qu'elles peuvent entrer en concurrence avec celles du pays. En conséquence, le salaire superflu d'un travail quelconque pourroit toujours être un prix de monopole, si la concurrence étoit restreinte aux seuls habitans du pays, quand même elle seroit entièrement libre pour ceux-ci. Tel travail suppose des connoissances et une routine qui sont rares dans le pays; ainsi en admettant même tous les travailleurs du pays à la concurrence, leur salaire peut encore être très-haut, si l'on en exclut les travailleurs étrangers qui possèdent ces connoissances et cette routine, et qui voudroient venir s'établir dans le pays. De même le profit net d'un certain genre d'entreprises pourroit toujours être un prix de monopole, quand même la concurrence seroit entièrement libre pour tous les entre-

preneurs du pays, si elle ne l'étoit pas également pour tous les étrangers. Telle marchandise ne donne un profit net que parce que les marchandises étrangères de la même espèce sont prohibées dans le pays, ou qu'elles y payent des droits qui les y rendent aussi chères que celles du pays. Dans ces cas, comme dans tous les pareils, le revenu net de la société n'est nullement augmenté par le revenu superflu que gagnent les habitans du pays; au contraire, il en est indirectement diminué, comme nous le verrons dans le Livre VIII.

LIVRE QUATRIÈME.

DE LA DISTRIBUTION SECONDAIRE DU PRODUIT ANNUEL, OU DE LA CIRCULATION.

CHAPITRE PREMIER.

Idée de la circulation.

Dans le Livre précédent, Messeigneurs, vous avez vu comment la *distribution primitive* du produit annuel s'opère au moyen des marchés conclus entre les entrepreneurs et les propriétaires des sources de production ; dans celui-ci nous examinerons les lois qui déterminent la *distribution secondaire*, ou celle qui se fait au moyen des marchés conclus entre les entrepreneurs et les consommateurs.

Chaque entrepreneur, après avoir convenablement employé les sources de production dont le concours est nécessaire à son entreprise, se trouve en possession d'un produit matériel ou d'une richesse. Ce produit constitue son capital circulant, celui dont il doit se défaire par l'échange pour recouvrer

ses avances avec le profit auquel il s'attend comme à la récompense de son travail et de ses risques. Ainsi, dans chaque espèce d'industrie, les entrepreneurs deviennent vendeurs d'une espèce de produits, tandis que tout le reste de la nation, et souvent même des nations étrangères, sont acheteurs de ces produits. A mesure que les marchés se font, les produits passent des mains des entrepreneurs dans ceux des acheteurs, tandis que leur valeur, représentée par le numéraire, est transmise par les acheteurs aux entrepreneurs, et met ces derniers en état de former un nouveau capital circulant ou de créer de nouveaux produits. Ce mouvement continuel et sans cesse répété que fait le capital circulant pour partir de l'entrepreneur et pour revenir à lui sous la première forme, est comparable à un cercle qu'il décrit: de là le nom de *circulant* que porte le capital, et celui de *circulation* qu'on applique à son mouvement. Dans un sens plus étendu, le mot de circulation comprend, non-seulement le mouvement du capital circulant, mais en général celui de toute marchandise, c'est-à-dire de toute chose qui s'échange (1). Ainsi

(1) Cette définition exclut de la circulation tout mouvement de richesses qui n'est pas un échange ou une vente.

quand on parle de terres, de maisons, de rentes qui sont en circulation, cette expression n'a rien qui doive vous surprendre. Le travail même peut être dans la circulation quand il cherche un emploi.

La circulation se faisant par les échanges, vous voyez bien que le mouvement de chaque marchandise suppose celui de quelqu'autre marchandise en sens contraire. Du moment que l'usage du numéraire est introduit, les marchandises ne circulent plus en sens contraire des marchandises, mais en sens contraire du numéraire ; en d'autres termes, elles ne s'échangent plus, elles se vendent.

Il est important d'observer que la circulation n'est point achevée lorsque l'entrepreneur a vendu son produit ou qu'il a changé son capital contre du numéraire : la circulation alors est bien complète pour l'entrepreneur, mais elle ne l'est pas pour la nation dans le sein de laquelle elle s'opère. Un marché, nous l'avons déjà observé, n'est que la moitié d'un troc (1) : or la circulation

---

Les richesses dont on fait cadeau ou qu'on donne comme aumônes, celles qu'on perd au jeu ou dont on est dupé, ne circulent point; elles ne font que changer de possesseur.

(1) Voyez T. I, p. 106.

n'est réellement accomplie que quand le troc est achevé, ou que le consommateur s'est procuré la marchandise en échange d'une autre qu'il a produite lui-même ou qu'il a fait produire. Tant qu'une marchandise n'est pas parvenue au consommateur, le capital qui a servi à la produire existe toujours en elle; ce n'est donc pas le même capital, mais un nouveau qui retourne entre les mains de l'entrepreneur, et donne de l'activité à son travail. L'existence de ce nouveau capital est due à la division des capitaux nationaux, dont une partie qui demeure entre les mains des *marchands*, est destinée à remplacer alternativement tous les capitaux des producteurs (1).

Le terme de circulation ne désigne pas toujours un mouvement matériel. Sans doute la plupart des richesses ne peuvent changer de possesseur sans changer aussi de place; mais le sens du mot circulation ne se borne, ni à ce déplacement, ni à l'acte de l'échange: il comprend encore l'*offre* des richesses qu'on veut échanger. Pour qu'une marchandise se trouve dans la circulation, il suffit que son possesseur soit disposé à l'échanger, et qu'il ait manifesté cette disposition.

(1) Voyez T. I, p. 245.

Ainsi une richesse entre dans la circulation du moment qu'elle cherche un acheteur. Souvent une richesse en cherche, et même avec beaucoup d'activité, sans changer de place: elle n'en est pas moins dans la circulation. Tous les produits de l'industrie qui garnissent les magasins et les boutiques, tous les immeubles qu'on expose à la vente, le travail même qui cherche un emploi, sont dans la circulation.

Une richesse qui est dans la circulation, s'appelle, comme je l'ai déjà dit, une *marchandise.*

Les marchandises restent dans la circulation tant qu'elles sont exposées en vente: elles en sortent du moment qu'elles arrivent à leurs acheteurs. Ces acheteurs peuvent être des consommateurs, ou bien de nouveaux producteurs ou d'autres entrepreneurs. Quand une marchandise passe dans les mains de son consommateur, elle sort pour toujours de la circulation et se nomme alors une *denrée;* quand elle est vendue à un nouveau producteur, elle n'est retirée de la circulation que pour y rentrer tôt ou tard, soit sous la même forme, soit sous une autre, si elle n'a pas encore subi toutes ses façons. Le cuir, par exemple, sort de la circulation aussi-tôt qu'il

quitte la fabrique du tanneur, mais c'est pour y reparoître sous la même forme dans le magasin du marchand de cuirs. Il sort une seconde fois de la circulation lorsqu'il se vend aux cordonniers et aux selliers; et il y rentre une seconde fois sous forme de chaussures, de selles, de voitures, etc. Les consommateurs qui achètent ces marchandises, les retirent pour toujours de la circulation.

Une marchandise sort encore de la circulation, lorsqu'elle est emportée autre part, ou détruite par accident. Elle cesse même de circuler quand son possesseur change de résolution et la retire de la vente, ou lorsqu'il la tient à un prix qui équivaut à un refus de vendre.

Les mots de *commerce* et de *circulation* ne sont point synonymes. Le commerce ne comprend que les achats et les ventes des marchands; la circulation, au contraire, embrasse les achats et les ventes de tous les entrepreneurs, et, dans un sens plus étendu, ceux même de tous les habitans. Vous voyez que le commerce ne fait qu'une partie de la circulation.

La circulation est ou *intérieure* ou *extérieure*. Cette distinction nous oblige à con-

sidérer l'industrie sous un point de vue nouveau. L'industrie agricole et manufacturière ne peut être envisagée que comme s'exerçant dans le sein de la nation; l'industrie commerçante, au contraire, lorsqu'elle s'occupe de la circulation extérieure, s'étend sur le monde entier, et sous ce point de vue toutes les nations doivent être considérées comme une seule nation commerçante. Tout ce que j'ai à vous dire dans la suite de ce Livre sur l'étendue du marché, sur l'intérêt des vendeurs et des acheteurs, s'applique aussi bien au marché extérieur qu'au marché intérieur.

CHAPITRE II.

Des fraix de la circulation.

Les entrepreneurs qui font circuler les marchandises, donnent à cette occupation leurs peines; ils emploient des ouvriers, ils ont besoin de toutes sortes de moyens de transport: en un mot, ils y placent leur travail et leurs capitaux; ainsi la circulation ne peut s'opérer sans causer des fraix qui élèvent le prix des marchandises. Tant que ces fraix sont indispensables pour faire parvenir les marchandises aux consommateurs, la circulation est réelle et sa valeur augmente le produit annuel; mais du moment qu'ils excèdent cette mesure, la circulation devient postiche et ne contribue plus en rien à l'enrichissement de la nation.

Par exemple, si dans une même ville on achetoit et vendoit continuellement, une année durant, la même marchandise, cette circulation procureroit peut-être des profits considérables aux marchands qui feroient le trafic de cette marchandise, mais elle n'augmenteroit en rien la richesse nationale; au contraire, elle tiendroit engagés des capi-

taux qui pourroient être employés productivement. Nous avons vu ces dernières années à St. Pétersbourg des exemples fréquens d'une pareille circulation postiche. La situation languissante du commerce étranger avoit engagé les négocians à faire valoir d'une autre manière leurs capitaux chômans; ne pouvant les employer à faire venir des marchandises étrangères et à exporter celles du pays, ils s'avisèrent d'en tirer profit en achetant et revendant les marchandises qui se trouvoient sur la place. Des quantités immenses de sucre, de café, de chanvre, de fer, etc. passoient rapidement d'une main à l'autre; et souvent une marchandise changeoit vingt fois de propriétaire sans sortir du magasin qui la receloit. Une pareille circulation offre aux négocians toutes les chances d'un jeu de hasard; mais en enrichissant les uns, elle ruine les autres, et la richesse nationale n'y gagne rien. Il en est de même de la circulation du numéraire, dans les pays ou dans les villes où plusieurs espèces de numéraire ont cours: dans ce cas, l'échange qui se fait d'une espèce contre l'autre, est absolument inutile; car une seule espèce de numéraire, lorsqu'elle est bonne, suffit parfaitement pour faciliter la circulation, au-

tant que le numéraire peut le faire, tandis que plusieurs espèces l'embarrassent. On appelle *agiotage* une pareille circulation postiche qui n'est fondée que sur une simple variation dans les prix.

Vous voyez que, semblable en cela au capital, la circulation n'est productive que lorsqu'elle donne un profit à la société ; elle peut en donner aux particuliers, et cependant être stérile, tout comme les capitaux (1). Or la circulation ne rend de profit à la société qu'autant qu'elle est indispensable pour faire parvenir la marchandise au consommateur. Tout détour, tout retard, tout échange intermédiaire qui n'est pas absolument nécessaire à cet effet, ou qui ne contribue pas à diminuer les frais de la circulation, devient nuisible à la richesse nationale, en élevant inutilement le prix des marchandises.

La circulation est d'autant plus productive qu'elle est plus rapide, c'est-à-dire qu'elle demande moins de tems pour délivrer l'entrepreneur de l'ouvrage fait qu'il expose en vente, et pour ramener vers lui le capital sous sa première forme. L'entrepreneur ne

(1) Voyez T. I, pag. 263.

peut recommencer la production qu'après avoir vendu le produit qu'il vient d'achever, et après en avoir employé le prix à l'achat de nouvelles matières et de nouveaux salaires : ainsi plus la circulation est prompte à opérer ces deux effets, plutôt il est en état de recommencer sa production, et plus son capital fournira de produits dans un espace de tems donné. Supposons un manufacturier qui dispose d'un capital suffisant pour entretenir et employer 3000 ouvriers pendant un jour: si son produit est de nature qu'il puisse être accompli, et si la circulation est assez rapide qu'il puisse être échangé contre un nouveau capital dans l'espace d'un mois, il est clair que cet entrepreneur pourra tenir habituellement à ses gages 100 ouvriers, et ces ouvriers feront pour lui dans une année 36,500 journées de travail. Que la circulation soit lente au point qu'il faille au même entrepreneur trois mois pour achever et échanger son produit, il ne pourra payer en tout que 9125 journées d'ouvriers pendant le cours de l'année, ou l'un portant l'autre, il n'aura à son service que 25 ouvriers chaque jour (1). Il est donc clair que dans le pre-

(1) Nous négligeons dans ce calcul de tenir compte des jours de repos, qu'il faudroit déduire de part et d'autre.

mier cas, il fera dans un tems donné quatre fois plus d'ouvrage avec le même capital que dans le second.

On peut comparer aux semences du laboureur le capital circulant employé à la production: la nation dont le capital circule avec assez de rapidité pour revenir plusieurs fois dans l'année à celui qui le premier l'a mis en mouvement, est dans la même situation que le laboureur de ces climats heureux, qui peut demander succesivement à la même terre trois ou quatre récoltes dans la même année.

Quant aux effets qu'une circulation lente a pour les consommateurs, ils ne se bornent pas seulement à renchérir les objets de leur consommation d'une manière indirecte, en diminuant la masse des denrées qui pourroient exister; ils augmentent encore directement leur cherté. Tant qu'un produit reste dans la circulation, sa valeur s'accroît progressivement par les rentes du capital employé à sa production: ainsi plus la circulation est lente, plus ces rentes se cumulent, ce qui élève inutilement le prix de la marchandise, et devient une perte pour les consommateurs, sans donner un gain aux producteurs.

Parmi les moyens qui servent à abréger la circulation ou à la rendre plus rapide, nous distinguerons les quatre suivans comme les plus efficaces : 1°. la séparation d'une classe de travailleurs qui s'occupe uniquement du commerce ; 2°. la facilité des transports ; 3°. le numéraire, et 4°. le crédit. Les deux premiers moyens vous étant déjà connus, Messeigneurs, il vous sera facile de juger de leur influence (1) ; quant aux deux autres, je ne puis que vous les indiquer dans ce moment : le développement de leur nature et de leurs effets est une tâche longue et difficile ; elle nous occupera dans les deux Livres suivans.

Dans chaque branche particulière du commerce, la circulation est plus ou moins rapide, suivant que ces quatre moyens sont plus ou moins perfectionnés dans le pays où elle se fait. La circulation est lente dans un pays où il n'y a pas des marchands tout prêts à remplacer sur-le-champ le capital de l'entrepreneur agricole ou manufacturier ; où ce dernier est obligé de garder le produit de son industrie jusqu'à ce que le hasard lui amène un acheteur ; où il est obligé de quit-

(1) Voyez les chap. VI et IX du Liv. I.

ter sa ferme ou son atelier pour aller visiter les foires ; en un mot, où il est forcé de faire lui-même les affaires du commerçant. Elle est lente dans un pays où les routes sont mauvaises, où l'on manque de rivières et de canaux navigables, où des déserts et le défaut d'une bonne police rendent les communications difficiles et dangereuses. Elle est lente dans un pays où le numéraire est mal réglé et où il ne présente pas une valeur fixe et constante ; où le crédit est inconnu ou ébranlé par une administration inexacte et partiale de la justice.

Vous voyez que dans les Etats peu civilisés la circulation doit toujours être lente, et que son mouvement ne peut s'accélérer qu'à mesure que la société se perfectionne. Une circulation très-rapide ne peut avoir lieu que dans les pays prospères. Dans un tel pays, la circulation n'a guère besoin d'encouragement ; car l'intérêt de vendre qu'a tout producteur, le stimule déjà assez pour donner à la circulation toute la vîtesse dont elle est susceptible, vu les localités du pays où elle s'opère. Si non-obstant ces avantages elle se rallentit quelquefois, c'est bien plutôt par les contrariétés qu'elle éprouve que par le défaut d'encouragement qu'elle reçoit.

Ce sont les guerres, les prohibitions, les droits pénibles à acquitter qui l'entravent. Elle se rallentit dans les momens de craintes et d'incertitudes, quand l'ordre public est menacé et que toute espèce d'entreprise est hasardeuse. Elle se rallentit quand on se croit exposé aux contributions arbitraires et que chacun s'efforce de cacher ses facultés. Elle se rallentit dans un tems d'agiotage, où les variations subites occasionnées par le jeu sur les marchandises, fait espérer aux agioteurs un bénéfice fondé sur une simple variation dans les prix. Alors le vendeur attend à l'affût d'une hausse dans le prix; l'acheteur à l'affût d'une baisse: des deux parts, capitaux oisifs, inutiles à la production.

Le tems indispensable que demande la circulation, ne peut pas être le même dans toutes les branches du commerce. Les retours du commerce étranger sont plus lents que ceux du commerce intérieur; la même disparité subsiste entre les différentes espèces particulières que comprennent ces deux genres de commerce. Or comme les profits des entrepreneurs tendent à s'égaliser dans tous les emplois, il se peut fort bien que deux capitaux également grands, employés dans deux commerces dont les retours sont d'inégale

durée, donnent le même profit à leurs propriétaires; mais il est impossible qu'ils donnent le même revenu à la société. Supposons en effet deux fabricans de toiles établis dans la même ville, qui tous les deux possèdent un capital de cent mille roubles, et l'emploient tous les deux en entier à leur entreprise. L'un des deux vend ses toiles en Amérique, avec un bénéfice de 25 pour cent; mais soit à cause de l'éloignement, ou à cause du besoin de capital en Amérique, il ne peut être payé et recommencer l'ouvrage qu'au bout de deux ans. Il sait que c'est une conséquence d'un pareil commerce, et pour n'avoir jamais besoin de fermer son atelier en attendant des remises, il ne consacre que 50,000 roubles chaque année à produire, et son profit annuel est de 12,500 roubles. Son confrère, au contraire, vend à sa porte les toiles qu'il fabrique, et dont la consommation se fait toute dans l'intérieur. Il ne gagne à la vérité que 2½ pour cent dessus, mais il est payé comptant, et avant trois mois la circulation de son capital s'est opérée, ensorte qu'il a pu recommencer l'ouvrage, et que dans l'année il a fabriqué pour 400,000 roubles de toiles, et obtenu un profit de 10,000 roubles. Quoique l'un des deux

prenne sur la même marchandise un bénéfice dix fois plus fort que l'autre, vous voyez que ces deux commerces sont à peu près également avantageux aux entrepreneurs qui s'y livrent, parce que leurs profits annuels ne sont entr'eux que comme 5 est à 4, et que cette différence peut être considérée comme une juste compensation de l'inquiétude que cause toujours l'éloignement du marché. Mais pour la nation il y aura bien une autre différence entre ces deux commerces; car l'intérieur lui procurera pour 400,000 roubles de productions, et l'extérieur seulement pour 50,000.

Dans ce cas-ci cependant, comme dans tous les autres, lorsque le commerce est libre, l'intérêt du particulier est le même que l'intérêt général. Il ne conviendroit pas à la nation, pour avoir un produit beaucoup plus grand, de renoncer à tous les commerces où le capital circule lentement; l'agriculture elle-même se trouveroit comprise dans cette proscription, quelque nécessaire qu'elle soit à l'opulence publique. Les bénéfices que procure chaque branche d'industrie, se proportionnent naturellement au besoin qu'en a le peuple, et pour

que l'entrepreneur reste attaché à celle où la circulation est plus lente, le consommateur consent à lui céder de plus grands profits. Mais il faut seulement en conclure, que c'étoit une politique bien fausse que celle qui altéroit cet équilibre naturel, en accordant au commerce extérieur, dont les retours sont fort lents, des faveurs plus importantes qu'au commerce intérieur, celui de tous qui, avec le même capital, donne à la nation le plus grand revenu.

CHAPITRE III.

Des élémens qui constituent le prix nécessaire des marchandises.

La circulation ne peut s'opérer, c'est-à-dire les marchandises ne peuvent s'acheter et se vendre, à moins que leur prix ne soit fixé. Comment le prix des marchandises se détermine-t-il?

Cette question, Messeigneurs, qui est une des plus compliquées de l'économie politique, ne vous paroîtra plus telle. Vous connoissez la théorie générale des prix; vous venez de faire l'analyse des différentes espèces du revenu primitif: eh bien, ce sont ces revenus qui forment les élémens du prix des marchandises: il ne s'agit donc que d'appliquer les notions que vous avez déjà acquises et de les combiner sous un point de vue général.

Quel doit être le prix de l'entrepreneur lorsqu'il se propose de vendre un produit qui est en demande? Certainement il n'est pas arbitraire et doit dépendre de quelque valeur nécessaire de la marchandise. Nous avons déjà reconnu que cette valeur se

trouve dans les fraix de production, lesquels, lorsqu'une marchandise vient à être échangée, constituent son *prix nécessaire*, ou le prix le plus bas auquel l'entrepreneur puisse la céder sans essuyer une perte, et conséquemment sans être découragé de continuer la production (1). Ainsi notre premier soin sera d'analyser le prix nécessaire des marchandises, ou de rechercher les élémens dont se composent les fraix de production.

1°. Aucune marchandise ne peut être produite sans le secours, soit de *matériaux*, soit de *matières premières*, soit d'*ouvrage fait*. Le chasseur a besoin de poudre-à-fusil et de plomb, le mineur de charbon, de mercure et de poudre, le cultivateur de semences et de nourriture pour son bétail, ce qui sont autant d'espèces de matériaux; l'artisan et le manufacturier emploient non-seulement des matériaux, mais encore des matières premières; le commerçant exerce son industrie sur de l'ouvrage fait (2). Le prix courant auquel chacun d'eux a acheté ces choses, doit se retrouver dans le prix de la

(1) Voyez T. I. p. 89 et T. II, p. 91.

(2) T. I. p. 288 et 290.

marchandise à la production de laquelle elles ont servi.

A l'exception de ces produits spontanés de la nature, qui se vendent sur les lieux mêmes où la nature les a placés, la production de toutes les marchandises suppose le travail de l'homme, et nécessite par conséquent les avances de *salaires d'ouvriers*. Si l'entrepreneur est son propre ouvrier, il doit encore tenir compte du salaire qu'il a gagné comme tel : vous en savez la raison (1).

Lorsque l'entreprise est du genre agricole et que le fonds de terre qui concourt à la production, dépend d'un propriétaire, l'entrepreneur doit encore lui payer une *rente foncière*.

Ces trois articles constituent le premier élément du prix nécessaire des marchandises, savoir le *capital circulant* qui a été employé à la production. Il doit être remplacé en entier par le consommateur qui achète la marchandise, comme il a été sacrifié en entier pour la faire exister dans le lieu où se fait la vente.

2°. La production de la plupart des marchandises demande un temps plus ou moins

(1) T. I, p. 345.

considérable; et pendant tout ce tems, le capital circulant qui y est employé resteroit sans fruit pour l'entrepreneur s'il n'en comptoit pas l'*intérêt*. En conséquence cet intérêt doit être calculé pour chaque portion de capital, depuis le moment où elle est destinée à la production, jusqu'au moment où le produit se vend.

Il n'y a que très-peu de marchandises dont la production n'exige pas un capital fixe, tel que les instrumens de métier, les ateliers, les fours, les usines, les bâtimens de ferme, les moyens de transport, les magasins, les boutiques, etc. Ce capital reste dans la possession de l'entrepreneur, ainsi il n'est pas dans le cas d'être remplacé; mais comme il donne un *loyer*, et qu'il ne peut ni exister ni être entretenu sans en donner, l'entrepreneur est obligé de faire entrer ce loyer dans le calcul du prix nécessaire de la marchandise.

Ces deux articles forment le second élément du prix nécessaire des marchandises, savoir les *rentes du capital*, tant fixe que circulant.

3°. Le troisième élément de ce prix se constitue du *profit de l'entrepreneur*.

Ainsi dans cet état avancé de la société



A N
QUI COMPO .

DEGRÉS DE	NT. ESSOUS

où les capitaux concourent à la production des marchandises et où tous les fonds de terre se trouvent appropriés, le prix nécessaire de la plupart des marchandises se résout dans les trois élémens suivans:

1°. Le *capital circulant* employé à la production; lequel consiste
   a) en matériaux, matières premières et ouvrage fait;
   b) en salaires d'ouvriers;
   c) et, s'il s'agit d'un produit agricole, outre cela en rente foncière.

2°. Les *rentes du capital* employé à la production, savoir:
   a) l'intérêt du capital circulant, et
   b) le loyer du capital fixe.

3°. Le *profit* de l'entrepreneur.

L'analyse ci-jointe des élémens qui composent le prix d'une pièce de toile (1) servira d'exemple et de développement aux notions que je viens de vous exposer. Pour simplifier cet exemple j'ai supposé que la toilerie et la filature se trouvent si près du fermier que le lin et le fil n'ont pas besoin de passer par les mains des marchands pour arriver chez elles. Par la même rai-

(1) Voyez la Table qui est en regard de cette page.

son j'ai omis quelques productions intermédiaires, comme celles qui s'occupent à blanchir ou à teindre le fil ou la toile, opérations que je suppose réunies à celles qui sont indiquées.

La décomposition du prix nécessaire des marchandises que je viens de vous présenter, est celle qui doit servir de base au calcul de chaque entrepreneur; mais l'économie politique peut le réduire à des élémens plus simples, puisqu'elle considère les prix en général et dans la totalité des marchandises produites dans un pays.

Vous observerez d'abord que le capital circulant employé en matériaux, matières premières et ouvrage fait, se compose lui-même de marchandises dont le prix nécessaire est formé des mêmes élémens; de sorte qu'en considérant la totalité des marchandises dans un pays, il y auroit double emploi de ranger cette portion du capital circulant parmi les élémens du prix nécessaire (1). D'un autre côté la rente foncière,

(1) Il est vrai que le salaire de l'ouvrier, de même que cette partie du profit de l'entrepreneur qui consiste en salaires, si on les considère comme une portion de subsistances, se composent également de marchandises achetées au prix courant, et qui comprennent de même salaires, rentes de

qui n'entre point dans le calcul d'un artisan, d'un manufacturier ou d'un commerçant, doit se trouver comprise dans celui que l'économie politique fait du prix de toutes les marchandises en général: car il n'y en a aucune dont la production n'ait exigé l'emploi ou la consommation de produits bruts, soit comme matériaux, soit comme instrumens, soit comme subsistances des travailleurs.

Ainsi, en considérant la totalité des marchandises produites dans un pays, leur prix nécessaire se résout toujours, soit immédiatement, soit en définitif, dans ces quatre élémens :

1°. Les salaires des ouvriers,

2°. Les rentes des capitaux fixes et circulans,

3°. La rente foncière,

4°. Les profits des entrepreneurs.

Néanmoins, dans les pays les plus prospères il y a toujours quelques marchandises, quoiqu'en petit nombre, dont le prix nécessaire se réduit à trois, à deux, ou même à un seul de ces élémens. Quelquefois

capitaux, rentes foncières et profits d'entrepreneurs. Mais comme on ne peut ranger le salaire sous aucun des autres élémens, parce qu'il suit d'autres lois, cette observation ne sert qu'à prouver qu'il est impossible de résoudre le prix nécessaire dans ses élémens les plus simples.

la matière première d'une marchandise se recueille sur un fonds de terre qui n'est la propriété de personne, ou pour l'exploitation duquel on ne paye point de rente: dans ce cas, le prix nécessaire de la marchandise ne se compose que de trois élémens. Les produits de la pêche sur mer, ceux de la chasse dans les pays où elle est libre, ceux même de quelques mines et carrières, s'obtiennent à un pareil prix nécessaire. Dans quelques endroits d'Écosse il y a de pauvres gens qui font métier de chercher le long des bords de la mer ces petites pierres tachetées, connues vulgairement sous le nom de cailloux d'Écosse. Le prix nécessaire que leur paye le lapidaire, est en entier le salaire de leur travail; il n'y entre ni rentes de capital, ni profit d'entrepreneur, ni rente foncière. Il en est de même des petits fruits, des baies et des champignons que les pauvres gens de nos contrées recueillent dans les bois: tout le prix nécessaire de ces produits se réduit aux salaires des ouvriers. Celui de quelques autres marchandises ne se constitue que de la rente foncière: tel est le prix des produits spontanés de la nature qui viennent dans un sol approprié, et qui se vendent sur les lieux mêmes où la nature les a placés.

Le bois sauvage que le propriétaire d'une terre vend sur pied, ne lui coûte absolument rien: le prix qu'on le paye est donc entièrement une rente.

A ces exceptions près, les quatre élémens que je viens d'indiquer entrent tous ensemble plus ou moins dans le prix nécessaire des marchandises, comme constituans de ce prix. La rente foncière, à la vérité, n'entre directement que dans le prix des produits bruts de la terre; cependant comme ce prix fait partie du prix de tous les produits manufacturés auquel le produit brut a servi de matière première, vous sentez bien que la rente foncière est encore comprise dans le prix du produit le plus perfectionné, quoiqu'elle n'en fasse qu'une partie comparativement très-petite. A mesure qu'une matière première vient à être plus manufacturée, ou qu'elle passe par les mains de plus de commerçans, cette partie de son prix nécessaire qui se compose de salaires, de rentes de capital et de profits, augmente successivement, tandis que cette autre partie qui se constitue de la rente foncière, reste toujours la même. D'ailleurs il ne faut pas oublier que la matière première n'est pas le seul produit de la terre qui sert à la production manufac-

turière et commerçante. L'une et l'autre emploient des matériaux, des instrumens et des subsistances dans le prix desquels la rente foncière entre comme élément.

Avant d'aller plus loin, il importe d'écarter un doute qui pourroit vous empêcher de bien saisir la nature du prix nécessaire. Tous les entrepreneurs produisant la même marchandise ne mettent pas la même intelligence et la même économie dans leurs affaires ; tel entrepreneur payera un salaire plus fort à ses ouvriers que les autres ; tel autre aura emprunté son capital à des intérêts plus hauts; un troisième payera une rente foncière plus élevée qu'à l'ordinaire. S'il en est ainsi, pourriez-vous m'objecter, le prix nécessaire des marchandises n'a donc point de base fixe, et il doit varier dans le même tems et dans le même lieu, suivant les dispositions des entrepreneurs et les circonstances particulières qui favorisent les uns et qui sont contraires aux autres.

Pour prévenir cette objection il suffit de vous faire remarquer, Messeigneurs, qu'en économie politique, le prix nécessaire des marchandises ne se calcule pas sur les avances actuelles que fait tel entrepreneur en particulier pour sa production, mais sur le

taux moyen de ces avances, c'est-à-dire *sur le taux moyen des salaires, des rentes et du profit*. Ce taux, à la vérité, varie, comme vous l'avez vu dans le Livre précédent, suivant les tems et les lieux, puisqu'il se règle sur les circonstances générales dans lesquelles se trouve la société, savoir sur son état progressif vers l'opulence, ou stationnaire ou décroissant: mais pour le même tems et le même lieu il est uniforme dans tous les emplois de la même espèce. Lorsque, dans une entreprise industrielle, les matériaux, les matières premières et les subsistances sont achetés au prix courant, que les salaires payés par l'entrepreneur sont réglés au taux moyen de ceux que l'on paye dans le même tems et dans le même lieu, que les rentes et le profit sont évalués de même; lorsqu'enfin le travail ainsi que le capital ont été employés d'une manière aussi avantageuse qu'on le pratique communément dans un tems et un lieu donnés: alors les fraix de production sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être pour ce tems et pour ce lieu. Voilà la base de l'évaluation du prix nécessaire de la marchandise: c'est le prix qui n'excède pas cette proportion. Il est le plus bas possible, parce

qu'il ne peut être porté plus bas sans perte pour les entrepreneurs, et par conséquent sans que ceux-ci se dégoûtent et abandonnent l'entreprise.

Il est nécessaire de vous rappeler que le taux moyen des sources de production comprend souvent un revenu superflu. Si cette circonstance vous embarrasse; si vous trouvez quelque difficulté à comprendre comment un prix qui se compose de *revenus superflus*, et par conséquent de *fraix superflus*, est en même tems un prix *nécessaire*; je vous prie de considérer que l'entrepreneur n'est point le maître de changer les circonstances générales qui déterminent le taux courant des sources de production, et que, s'il avoit refusé de les payer à ce taux, elles se seroient également refusées de concourir à la production de sa marchandise. Ainsi, lorsque les consommateurs veulent d'une marchandise, il faut bien qu'ils consentent à la payer de manière que les sources qui ont concouru à la produire soient payées au taux courant. Chaque entrepreneur en particulier est forcé d'acheter ses matériaux au prix courant, d'accorder le salaire courant à ses ouvriers, de payer l'intérêt et le loyer courant au capitaliste dont il emprunte les

capitaux, puisqu'autrement il ne pourroit se procurer ni matériaux, ni ouvriers, ni capitaux; et si le taux courant de ces revenus est au-dessus de leur taux nécessaire, cette circonstance n'empêche pas que les revenus superflus ne fassent partie du prix nécessaire de la marchandise, puisqu'ils font partie des avances indispensables de l'entrepreneur.

Quant au profit de celui-ci, vous sentez bien qu'il doit être évalué d'après le même principe, c'est-à-dire que c'est le profit courant et non le profit nécessaire, qui entre dans le calcul du prix nécessaire de sa marchandise. Il est vrai que l'entrepreneur fait l'avance seulement de son profit nécessaire: cependant, si dans le lieu où il vit, les entreprises du même genre donnent régulièrement un profit net, chaque entrepreneur ne fera la sienne que dans la perspective de le gagner, et il l'abandonnera du moment que cette espérance sera déçue. Ainsi, lorsque son entreprise donne communément un profit net, il est obligé de le ranger parmi ses avances indispensables ou dans le calcul du prix nécessaire de sa marchandise, en conséquence d'une règle générale pour tous les revenus, que j'ai exprimée de la ma-

nière suivante : » Quand le propriétaire d'une source de revenu en est lui-même, le demandeur, le taux du revenu se règle sur le taux de ce même revenu lorsqu'il est reçu et payé par différentes personnes (1). »

Vous voyez qu'il faut distinguer le *profit net* de l'entrepreneur du *gain* qu'il peut faire : le premier se constitue de l'excédent du prix courant de ses produits sur le profit nécessaire ; le second, de l'excédent sur le profit courant. Le prix nécessaire *de toutes les marchandises*, comparé au prix courant de toutes les marchandises, règle le taux moyen du profit net dans un tems et dans un lieu donnés ; le prix nécessaire *de chaque marchandise*, comparé avec son prix courant, constitue le gain ou la perte de chaque espèce d'entreprises en particulier. Dans un pays où toutes les entreprises donnent en général un profit net, l'entrepreneur qui ne retire point ce profit de la vente de sa marchandise, fait une perte, quoiqu'il soit pleinement dédommagé de toutes

(1) Voyez T. I, p. 347.

ses avances. Dans un pays où les entreprises en général ne donnent point de profit net, l'entrepreneur en retire un de la vente de sa marchandise, quand son prix courant est au-dessus du prix nécessaire, et dans ce cas, le profit net se confond dans le gain (1).

Jusqu'ici nous n'avons considéré que les élémens naturels du prix nécessaire; mais souvent il y entre encore un élément factice, savoir l'*impôt* que le gouvernement prélève sur les marchandises. Dans ce cas-là, leur prix nécessaire est augmenté, non-seulement par l'*impôt*, mais encore par l'*intérêt* et le *profit* que l'entrepreneur auroit pu faire sur le capital circulant avec lequel il a avancé cet impôt au gouvernement; et si la marchandise passe par plusieurs mains après que l'impôt a été payé, chaque entrepreneur subséquent y ajoutera également l'intérêt et le profit des avances faites par son prédécesseur et qu'il a dû lui rembourser, comme tout cela se voit clairement dans le tableau ci-dessus. L'analyse des effets

(1) Comparez p. 92.

de l'impôt sur le prix des marchandises, et conséquemment sur leur production et leur consommation, n'est pas du ressort de l'économie politique; elle appartient à la législation financière, dont elle fait un des objets les plus importans.

CHAPITRE IV.

De la proportion dans laquelle les différens élémens déterminent le prix nécessaire des marchandises.

Nous venons de voir que le prix nécessaire des marchandises varie suivant le taux courant des élémens qui le composent; qu'il est haut ou bas suivant que le taux des salaires, des rentes et des profits est haut ou bas. Lorsque le prix nécessaire d'une marchandise ne comprend qu'un seul élément, sa hausse ou sa baisse ne dépend que de la hausse ou de la baisse de cet élément; lorsqu'il est composé de plusieurs élémens, la hausse de l'un peut être compensée par la baisse de l'autre, et le prix nécessaire peut rester le même. Ces vérités sont triviales, mais elles nous mènent à des conséquences importantes; c'est pourquoi je m'y arrête encore un moment.

Le prix nécessaire des petits fruits et des champignons amenés au marché de St. Pétersbourg, ne se compose que des salaires du travail qui les recueille et qui les porte au marché. Le bois de construction et de

chauffage que les propriétaires de nos grandes forêts vendent sur pied, se réduit à la rente foncière que paye le sol. Ainsi le prix nécessaire de ces produits ne peut monter ou baisser, que lorsque le taux des salaires et de la rente foncière monte ou baisse.

Cependant les marchandises de cette espèce sont si rares qu'il est difficile d'en trouver des exemples. La plupart des marchandises supposant de l'industrie, des capitaux et des fonds de terre pour être produites, il s'ensuit que le prix nécessaire de la plupart des marchandises se compose de tous les quatre élémens. Dans ce cas, leur prix est déterminé par le taux de chacun de ces élémens, mais particulièrement par le taux de celui qui y entre dans une proportion plus forte que les autres. Lorsque le prix nécessaire d'une marchandise est composé de tous les quatre élémens, mais principalement de salaires, il sera plus affecté d'une variation dans le taux des salaires, que d'un changement dans le taux des rentes et du profit.

Quelle que soit la proportion dans laquelle les élémens se trouvent combinés dans le prix nécessaire des marchandises,

il est clair que ce prix doit baisser quand le taux courant de ces élémens baisse, et qu'il doit monter quand ce taux monte. Mais il est impossible que le taux de tous les élémens monte ou baisse à la fois. Vous avez reconnu, Messeigneurs, que dans l'état progressif de la société, l'accroissement des capitaux fait baisser les rentes des capitaux et les profits des entrepreneurs, tandis qu'il fait hausser les salaires et la rente foncière (1). Ainsi la cause qui détermine en dernière analyse le taux courant des élémens du prix, cette cause, dis-je, agit d'une manière tout-à-fait opposée sur les uns et sur les autres.

Cette observation nous fournit une conséquence extrêmement remarquable, c'est que la hausse des *salaires*, lorsqu'elle est la suite naturelle de l'amélioration de la société, ne contribue que foiblement à élever le prix des marchandises, parce que cette hausse est compensée par la baisse des rentes du capital et du profit de l'entrepreneur. D'ailleurs, quand la société s'enrichit, la même cause qui fait hausser les salaires, savoir l'accroissement des capitaux, tend

(1) Voyez les pages 3, 43, 47, 80 et 81.

aussi à augmenter les facultés productives du travail, c'est-à-dire elle tend à mettre une plus petite quantité de travail en état de produire une plus grande quantité d'ouvrage. Avec l'accroissement des capitaux, la division du travail est poussée plus loin, l'entrepreneur acquiert plus d'intelligence, l'ouvrier plus de dextérité, et ils sont assistés de meilleurs outils. Il y a donc une infinité de marchandises qui, en conséquence de ce perfectionnement de l'industrie, viennent à être produites avec un travail tellement inférieur à celui qu'elles coûtoient auparavant, que la hausse des salaires se trouve déjà plus que compensée par la diminution dans la quantité de travail, sans évaluer même la compensation qui résulte de la baisse des rentes du capital et des profits.

Ainsi, quoique les salaires soient plus élevés dans les pays qui vont en s'enrichissant, les circonstances que nous venons de considérer, mettent cependant ces pays à portée de vendre à aussi bon marché, et même à meilleur marché, que leurs voisins pauvres, chez lesquels les salaires sont plus bas. La seule espèce de marchandises dont le prix nécessaire augmente réellement par la hausse naturelle des salaires, ce sont celles dans le

prix desquelles le salaire entre pour une plus grande part que les autres élémens; c'est-à-dire celles qui sont composées de matières premières de peu de valeur, et qui en obtiennent une très-considérable par la main-d'œuvre. Telles sont les points de France et d'Alençon, la dentelle de Flandre, les ouvrages d'acier poli, etc. Il y a des garnitures de dentelles qui se vendent 7000 roubles, et dont la matière première ou le lin employé à leur fabrication n'a pas coûté au-delà d'un rouble; une livre de fer brut de la valeur de dix copeks, convertie en acier et puis en ressorts spiraux pour les montres, peut être portée à la valeur de 120,000 roubles. Si dans une de ces manufactures le salaire des ouvriers venoit à doubler, elle ne pourroit probablement plus se soutenir, la diminution des rentes de capital et du profit d'un seul entrepreneur ne pouvant suffire pour couvrir la hausse du salaire, qui constitue peut-être les neuf dixièmes du prix nécessaire des produits.

Le bas prix de la main-d'œuvre permet donc toujours aux pays pauvres de vendre certains produits manufacturés à meilleur marché que les pays riches qui vont encore en s'enrichissant. Aussi l'Angleterre, toute

florissante qu'elle est, a-t-elle toujours besoin des pays qui ont moins de capitaux qu'elle, non-seulement pour les productions qui ne sont pas propres à son climat, mais encore pour celles dont le prix nécessaire est surtout composé de main-d'œuvre; tandis qu'elle peut vendre meilleur marché que toute autre nation les marchandises dont le prix est surtout composé de rentes de capitaux et de profits d'entrepreneur.

Vous voyez qu'il n'y a qu'un très-petit nombre de marchandises, comparativement à la production totale, dont le prix nécessaire est élevé par la hausse naturelle du salaire, et dont une nation qui s'enrichit est forcée d'abandonner la production aux nations pauvres ou stationnaires. Cependant les sectateurs du système mercantile n'ont pas manqué d'accuser cette hausse d'être funeste à la richesse de l'État, en ce qu'elle entraînoit une hausse dans le prix de toutes les marchandises d'exportation, laquelle nuit à la préférence qu'on veut obtenir dans les marchés de l'étranger. Mais en supposant même que la hausse naturelle du salaire put produire cet effet, quelle richesse que celle qui consiste à tenir misérable la classe la plus nombreuse dans l'État, afin d'approvisionner

à meilleur marché des étrangers qui profitent des privations que nous nous sommes imposées! Les ouvriers qui vivent du salaire de leur industrie, composent la très-majeure partie de toute société politique. Or peut-on jamais regarder comme un désavantage pour le tout, ce qui améliore le sort de la plus grande partie? Une société ne peut sûrement être réputée dans la prospérité quand la très-majeure partie de ses membres sont pauvres et misérables. La seule équité d'ailleurs exige que ceux qui nourrissent, habillent et logent toute la nation, aient dans le produit de leur travail une part suffisante pour être eux-mêmes passablement nourris, vêtus et logés.

Nous venons de voir que la hausse naturelle des salaires ne tend que foiblement à élever le prix nécessaire des marchandises; il en est tout autrement des *rentes du capital* et du *profit de l'entrepreneur:* leur hausse élève le prix dans une proportion géométrique, tandis qu'une hausse dans les salaires ne le fait monter que dans une proportion arithmétique. L'exemple suivant suffira pour vous en convaincre. Je suppose une filature de lin et une petite manufacture de toiles, dont l'une occupe cinq fileuses et l'autre autant de tisserands, à raison de 200

roubles par an pour chaque ouvrier, dans un pays où l'intérêt est à 5 pour cent. Le calcul suivant montre dans la colonne A, quel est, à ce taux du salaire et de l'intérêt, le prix de la toile; dans la colonne B, de combien ce prix s'élève quand le salaire des ouvriers monte de deux pour cent; et dans la colonne C, de combien il est augmenté quand l'intérêt monte dans la même proportion.

	A.	B.	C.
Prix auquel l'entrepreneur de la filature achète le lin	*Rbls.* 1000	*Rbls.* 1000	*Rbls.* 1000
Salaires des fileuses . .	1000	1020	1000
TOTAL	2000	2020	2000
Intérêt de ce capital . .	100	101	140
Prix du fil de lin acheté par le tisserand	2100	2121	2140
Salaire de ses ouvriers . .	1000	1020	1000
TOTAL	3100	3141	3140
Intérêt de ce capital . .	155	15[illegible] $\frac{1}{20}$	219$\frac{4}{5}$
Prix de la toile	3255	3298$\frac{1}{20}$	3359$\frac{4}{5}$

Vous voyez qu'une hausse de 2 pour cent dans les salaires augmente le prix de la toile seulement de 44 roubles 5 copeks, tandis qu'une pareille hausse dans le taux de l'inté-

rêt l'augmente de 104 roubles 80 copeks. Or comme le loyer des capitaux fixes et le profit de l'entrepreneur se règlent dans tout pays sur l'intérêt(1), et qu'ils se proportionnent comme lui sur la grandeur du capital, il s'ensuit que leur hausse a les mêmes effets sur le prix nécessaire des marchandises, c'est-à-dire qu'elle élève ce prix dans une proportion géométrique, tandis que la hausse des salaires ne l'augmente que dans une proportion arithmétique.

La *rente foncière*, comme je l'ai déjà remarqué, suit la marche du salaire: elle augmente avec l'accroissement de la richesse nationale, et elle diminue quand celle-ci s'arrête ou rétrograde (2). Il y a bien cette différence entre ces deux revenus, que le salaire est un élément indispensable du prix nécessaire, puisque la plupart des marchandises ne sauroient être produites sans travail, et conséquemment sans qu'on fasse subsister les travailleurs; tandis que les produits de la terre peuvent très-bien exister sans qu'on paye une rente au propriétaire. Cependant lorsqu'une fois les terres payent cette rente et

(1) Voyez p. 47.

(2) Voyez p. 81.

que les fermiers en ont fait l'avance, il faut bien qu'ils la fassent entrer dans le calcul du prix nécessaire de leurs produits. En général, la rente foncière ne forme que l'élément le moins considérable du prix de la plupart des marchandises, et cela pour deux raisons: d'abord parce que sa valeur diminue, en proportion des autres élémens, à mesure que le produit brut vient à être manufacturé de plus en plus, ou qu'il devient plus souvent l'objet d'un commerce; et ensuite, parce que cet élément est le premier dont le taux diminue, aussitôt que le prix courant des produits bruts ne suffit plus pour remplacer en entier leur prix nécessaire (1).

(1) Voyez p. 67 et suiv.

CHAPITRE V.

Que l'étendue du marché est bornée par le prix nécessaire des marchandises.

Jusqu'ici nous avons considéré le prix de l'entrepreneur ou du vendeur; passons à celui du consommateur ou de l'acheteur. Et comme dans l'analyse du premier nous avons commencé par nous faire une idée précise de l'*offre* des marchandises (1), tâchons de même, dans l'examen du second, d'éclaircir préalablement l'idée de leur *demande.*

C'est sur le *prix nécessaire*, comme nous avons vu, que le *vendeur* calcule le prix pour lequel il est disposé à céder sa marchandise: l'*acheteur*, au contraire, n'évalue le sacrifice qu'il est disposé à faire, que sur le *besoin* qu'il en a, comparé à ses *moyens* ou à ses facultés. Je vous prie, Messeigneurs, d'être surtout attentifs à cette dernière circonstance: ce n'est pas le besoin vague qu'on a d'une marchandise qui en constitue la demande, car un pareil besoin n'auroit

(1) Chap I, p. 117.

aucune borne; c'est le besoin accompagné des moyens de le satisfaire par l'achat, c'est-à-dire du pouvoir de payer le prix nécessaire de la marchandise. Des gens pauvres peuvent bien désirer d'avoir chacun un équipage ; mais leur désir n'est pas une demande capable de faire jamais amener des équipages au marché pour le satisfaire. Ainsi l'*étendue de la demande*, c'est la quantité d'une marchandise qu'on est disposé à acheter avec les moyens de le faire, comme l'*étendue de l'offre* est la quantité d'une marchandise qu'on est disposé à vendre, ou qui se trouve effectivement dans la circulation.

Vous voyez que le prix nécessaire de la marchandise, comparé au besoin des consommateurs et à leurs moyens, détermine pour chaque entrepreneur l'*étendue du marché* de son produit. Dans quelqu'endroit qu'un entrepreneur soit placé, son marché s'étend à tout consommateur qui offre un prix égal au prix nécessaire de la marchandise rendue chez lui. Or comme c'est toujours sur le plus bas de tous les prix nécessaires qui se font concurrence, que le consommateur établit sa demande et fixe son prix, il s'ensuit qu'un entrepreneur qui ne peut pas fournir sa marchandise au prix né-

cessaire le plus bas d'un marché quelconque, se trouve par cela même exclu de la concurrence pour ce marché. Le marché de l'horloger génevois, par exemple, s'étend jusqu'au Pérou, jusqu'à l'Indostan, jusqu'à la Chine, parce que le prix nécessaire de ses montres, lors même qu'elles sont parvenues dans ces pays éloignés, est encore le plus bas de tous les prix nécessaires de montres qui peuvent rivaliser avec les siennes. Les montres fabriquées à Paris et à Londres, ayant à égal degré de bonté un prix nécessaire plus élevé, elles se trouvent par-là même exclues du marché de ces pays.

Il s'ensuit de même que, si le prix nécessaire le plus bas d'une marchandise rendue à un marché excède les moyens ou les facultés d'une partie des demandeurs, ces demandeurs sont, pour cela seul, exclus de la concurrence. Supposons que le prix nécessaire le plus bas auquel un endroit puisse être fourni de montres, soit de 50 roubles. Bien que tous les habitans de cet endroit puissent désirer de posséder des montres, tous n'ont pas les moyens de se les procurer ou d'en payer le prix nécessaire. Et remarquez qu'il ne suffit pas, pour être demandeur de cette marchandise, de posséder 50 rou-

bles: il faut avoir 50 roubles au-delà de la somme qu'on juge devoir employer à d'autres besoins plus urgens. Vous sentez qu'il y a pour cette raison une partie des habitans à qui la possibilité d'avoir des montres, est interdite. Cette partie est d'autant plus grande que la société est moins riche. Elle ne se présente pas pour acheter, et l'autre partie de la société forme seule la classe des demandeurs de montres.

Comme la richesse des particuliers monte par degrés insensibles des plus pauvres aux plus riches, si le prix nécessaire des montres baisse, il se trouve à la portée de quelques personnes de plus; et s'il hausse, il se trouve à la portée de quelques personnes de moins. Qu'une circonstance heureuse, un mécanisme ingénieux dans leur fabrication, ou une plus grande facilité du transport, réduise leur prix nécessaire à 40 roubles, la classe des demandeurs augmentera de tous ceux qui pouvoient y mettre de 40 à 50 roubles, sans pouvoir atteindre à cette dernière somme. Qu'une circonstance contraire, une hausse dans le taux des salaires, par exemple, élève le prix nécessaire des montres à 60 roubles, la classe des demandeurs diminuera

de tous ceux qui pouvoient y mettre de 50 à 60 roubles et non davantage.

Or ce qui se passe à l'égard des montres, a lieu dans tous les cas où il y a vente et achat : c'est toujours le même effet, plus ou moins modifié par des circonstances accessoires. Par exemple, la denrée peut ne pas former un tout indivisible. Si c'est du café, le consommateur qui en trouve le prix trop élevé, peut n'être pas forcé à renoncer entièrement aux douceurs de cette boisson; l'augmentation du prix nécessaire sera cause qu'il n'en prendra qu'une partie de sa provision accoutumée; il se privera quelques jours de la semaine du plaisir d'en boire, ou bien il y mêlera quelqu'ingrédient moins cher, comme de la chicorée. Plus une marchandise peut être facilement suppléée par une autre, plus aussi sa demande diminue lorsque son prix nécessaire s'élève ou lorsque l'aisance des demandeurs décline.

Une conséquence de ces axiomes, c'est qu'il est de l'intérêt de tous les entrepreneurs de chercher à diminuer le prix nécessaire de leurs marchandises, afin d'étendre leur marché. Or le prix nécessaire diminue, ou par une plus grande division du travail, ou par un mécanisme plus parfait dans la pro-

duction, ou enfin par une direction mieux entendue de l'ensemble et une économie plus sévère de la part de l'entrepreneur : dans tous ces cas il trouvera, en plus grand nombre et à une plus grande distance de chez lui, des consommateurs pour lesquels son prix nécessaire sera le plus bas de tous, et qui deviendront par conséquent ses acheteurs. Mais l'administration peut aussi contribuer beaucoup à étendre le marché, lorsqu'elle rend les communications faciles, soit en supprimant toutes les entraves qui ne les arrêtent que trop souvent, soit en rendant les routes sûres et commodes, et en ouvrant de nouveaux canaux à la navigation. Car moins le prix nécessaire de la marchandise sera augmenté par des fraix de transport, plus la marchandise pourra convenir à des consommateurs éloignés; et comme l'étendue du marché est une des circonstances qui limitent la division du travail, plus le marché s'étend, plus la marchandise pourra être produite à meilleur marché; de sorte que l'effet devient cause à son tour.

Le marché d'un produit peut encore s'étendre, son prix nécessaire restant le même : c'est le cas toutes les fois que l'opulence des consommateurs augmente. A mesure que

l'aisance se répand parmi les classes inférieures de la société, un plus grand nombre de personnes peuvent se ranger parmi les demandeurs. Or comme chaque pays a pour consommateurs de ses produits, non-seulement ses propres habitans, mais encore ceux des pays étrangers dont le commerce ne lui est pas interdit, il s'ensuit que chaque nation, loin d'envier la richesse des autres, doit au contraire désirer de voir leur opulence augmenter, et y contribuer pour son propre avantage. C'est donc une politique bien fausse et bien funeste aux pays qui la suivent, que celle de chercher l'accroissement de sa richesse dans la ruine des autres: cependant quel est le cabinet de l'Europe qui ne soit pas dominé plus ou moins par une pareille politique?

La consommation de chaque denrée ressemble à une pyramide, dont la largeur représente l'étendue de la demande, et dont la hauteur représente le prix nécessaire de la denrée. Plus ce prix s'élève, et moindre est sa largeur, c'est-à-dire la demande. Il arrive quelquefois que le prix nécessaire de certaines marchandises s'élève au-dessus du sommet de la pyramide, c'est-à-dire à une hauteur où il n'y a plus de demande. Alors ces marchandises ne sont point produites.

Dans un pays pauvre, des choses d'une utilité bien commune ét d'un prix peu élevé, excèdent souvent les facultés d'une grande partie du peuple. Il y a des pays où les souliers, quoique peu chers, sont au-dessus de la portée de la plupart des habitans. Le prix courant de cette denrée ne baisse pas au niveau des facultés du bas-peuple, parce que ce niveau est au-dessous de son prix nécessaire. Mais des souliers n'étant pas à la rigueur indispensables pour vivre, les gens qui sont hors d'état de s'en procurer, portent des sabots, comme dans quelques provinces de la France, ou des chaussures faites d'écorces d'arbres, comme dans quelques provinces de la Russie, ou bien ils vont pieds nuds. Quand malheureusement cela arrive pour une denrée de première nécessité, une partie de la population périt, ou tout au moins cesse de se renouveler.

Quant au besoin d'une marchandise, il est déterminé, non-seulement par la nature de l'homme, mais encore pas le climat, le tempérament, les habitudes d'une nation. Comme ces considérations nous ont déjà occupé dans les Livres précédens, il est inutile de nous y arrêter davantage.

CHAPITRE VI.

Du prix courant des marchandises.

Le prix courant de chaque marchandise se détermine par la proportion actuelle entre l'offre et la demande de la marchandise. Ainsi il peut être au-dessus ou au-dessous, ou précisément au niveau du prix nécessaire (1).

Si ces deux prix sont *les mêmes*, le consommateur acquiert la marchandise au meilleur marché possible, et l'entrepreneur y trouve son profit courant, lequel, faisant partie du prix nécessaire, ne cause de perte à personne.

Si le prix courant est *plus élevé que le prix nécessaire*, l'entrepreneur fait un bénéfice supérieur au profit courant, ou un *gain;* mais le consommateur fait une perte égale à ce surplus, dès qu'il paye la marchandise au-delà de ce qu'elle a coûté à produire. Le revenu de la société n'est point augmenté par un pareil marché: ce que

(1) Comparez pour ce qui suit le Tableau qui se trouve joint à la pag. 139.

l'entrepreneur y ajoute est compensé par ce qu'en soustrait le consommateur. Au reste cette disproportion, si le commerce est libre, ne pourra pas durer longtems: le profit extraordinaire que feront les entrepreneurs, leur excitera des rivaux, qui, en voulant le partager, le diminueront; la production de la marchandise augmentera, le consommateur trouvera plus de facilité à s'en pourvoir, et le prix courant sera bientôt ramené au niveau du prix nécessaire.

Si le prix courant est *au-dessous du prix nécessaire*, rien ne déterminera le consommateur à payer le dernier; l'entrepreneur *perdra* donc, sans que le consommateur y gagne rien; mais ce ne sera pas pour longtems, car le premier diminuera sa production, ou il cessera tout-à-fait de produire, suivant que sa perte provient, ou de ce que la production a été supérieure à la demande, ou de ce que le consommateur peut se procurer d'ailleurs la même marchandise à un prix nécessaire plus bas.

Si la production a été supérieure aux besoins des consommateurs, l'année suivante on verra paroître sur le marché beaucoup moins de la même marchandise, et son prix

courant sera ramené au niveau de son prix nécessaire.

Si les consommateurs peuvent se procurer d'ailleurs la même marchandise à un prix nécessaire plus bas, alors la production cessera tout-à-fait; car à quelque point qu'on la réduise, on ne pourra jamais élever le prix courant de cette marchandise au niveau de son prix nécessaire. Il seroit très-malheureux qu'une telle production ne tombât pas, car elle ne pourroit subsister sans dissiper inutilement les revenus de la nation. Si l'on forçoit l'entrepreneur à continuer sa production et à donner sa marchandise au prix courant, il perdroit la différence entre ce prix et le prix nécessaire, et il faudroit la prélever sur les salaires, les rentes ou le profit qui constituent également, et le prix de sa marchandise, et une portion du revenu de la nation. Si l'on forçoit le consommateur à payer le prix nécessaire de la marchandise, en écartant la concurrence des producteurs qui la fournissoient à un prix nécessaire moindre, le consommateur perdroit la même différence; il perdroit l'économie qu'il pourroit faire en achetant à meilleur marché, et ce surplus de dépense, il devroit le prendre sur ses revenus. Enfin

si la différence entre les deux prix n'est payée ni par l'un ni par l'autre, mais par le gouvernement, celui-ci devra y pourvoir avec ses revenus, qui sont pris sur ceux de la nation, et la perte sera plus grande encore: car le gouvernement fait rarement une dépense de 10,000 roubles, sans qu'il en coûte 12 ou 15,000 aux contribuables. Ainsi de toute manière, le revenu net de la nation sera diminué par le maintien de cette production.

Cependant c'est sur ce revenu que doivent être faites les économies qui seules peuvent augmenter les capitaux. En les diminuant, on rend donc impossibles ces économies ; peut-être même, si on répète sur trop d'objets cette opération, rendra-t-on le revenu net insuffisant pour pourvoir à cette dépense, et forcera-t-on le consommateur à manger son capital. Malgré l'évidence de ces vérités, l'un des moyens que l'on met le plus souvent en œuvre quand on s'avise d'encourager l'industrie et d'enrichir une nation, est de forcer le maintien de productions dont le prix courant n'égale pas le prix nécessaire, ou en d'autres termes, d'augmenter la dépense et de diminuer le revenu national.

Quand le commerce est libre, la lutte des intérêts opposés des producteurs et des consommateurs ramène toujours les prix à cet équilibre qui peut seul donner un profit aux premiers sans perte pour les seconds, c'est-à-dire, qui peut seul créer un revenu net à la nation.

Le prix nécessaire est donc pour ainsi dire le point central vers lequel gravitent continuellement les prix de toutes les marchandises; s'entend quand le commerce est libre. Différentes circonstances accidentelles peuvent quelquefois les tenir un certain tems élevés au-dessus, et quelquefois les forcer à descendre un peu au-dessous de ce prix: mais quels que soient les obstacles qui les empêchent de se fixer dans ce centre de repos, ils n'en tendent pas moins constamment vers lui. L'industrie employée annuellement à faire exister une marchandise et à l'amener au marché, cette industrie, dis-je, se proportionne naturellement à la demande. Elle tend naturellement à porter toujours au marché cette quantité précise qui peut suffire à la demande, et rien de plus. Si cette tendance est quelquefois suspendue; si la quantité de marchandise amenée au marché se trouve être quelquefois au-dessus de la de-

mande ou au-dessous, cet effet provient, soit d'une augmentation ou diminution subite dans la demande, soit de pareilles variations dans l'offre. Quelquefois même une variation dans l'offre se combine avec une variation dans la demande pour faire hausser ou baisser le prix. Une terreur fondée ou non, la folle espérance de tirer un parti avantageux d'une certaine denrée, ou la crainte de n'en rien tirer du tout; une vogue extrême, enfant de la mode, ou un dégoût total provenant du même travers, jettent brusquement en circulation une masse de marchandises disproportionnée aux besoins, ou établissent une demande disproportionnée avec l'offre. Une marchandise baisse encore brusquement, lorsqu'à la suite d'un faux calcul on en a préparé une quantité supérieure à la demande; ou bien lorsque des circonstances fâcheuses forcent des particuliers à revendre une partie de ce qu'ils avoient acheté pour leur usage. Elle hausse brusquement quand l'appât d'un bénéfice extraordinaire offert par un gouvernement obéré ou par des projets gigantesques, engage à retenir les fonds employés à la production. Toutes ces circonstances tendent, comme

vous voyez, à établir une concurrence extraordinaire de vendeurs ou d'acheteurs.

Outre ces variations accidentelles dans la demande et dans l'offre, il y en a d'autres qui sont indépendantes de la volonté des hommes ou de leurs passions. L'industrie humaine n'est pas toujours la maîtresse de régler le rapport entre la quantité offerte et la quantité demandée. Dans certains emplois, la même quantité d'industrie peut toujours produire la même ou presque la même quantité de marchandises; dans d'autres elle ne le peut pas. Par exemple, dans une manufacture de toiles ou de draps, le même nombre d'ouvriers fabriquera chaque année la même quantité, à fort peu de chose près, de toiles ou de draps. Ainsi la production de ce genre de marchandises pouvant se régler sur la demande, le prix courant de ces marchandises ne peut varier qu'en conséquence des variations accidentelles survenues dans la demande, tel par exemple qu'un deuil public qui fera monter le prix du drap noir. Mais comme en général la demande de la plupart des espèces de drap ou de toile est assez uniforme, il en est de même de leur prix.

Au contraire, quand l'industrie n'est pas sûre

de produire avec la même quantité de travail toujours la même quantité de marchandises, le prix de ces marchandises varie, non-seulement en conséquence des variations qui surviennent dans la demande, mais encore en raison de celles qui surviennent dans la production ou dans l'offre. Par exemple, la même quantité d'industrie produira en différentes années des quantités fort différentes de blé, de vin, de sucre, etc. En conséquence, le prix de ces marchandises varie, non-seulement d'après les variations dans la demande, mais encore d'après les variations bien plus fréquentes et plus fortes de la quantité produite, et il est par conséquent extrêmement mobile. Ainsi, même en supposant que la demande de ces denrées continue à rester la même, leur prix courant n'en sera pas moins sujet à de grandes fluctuations: il tombera quelquefois fort au-dessous du prix nécessaire, et quelquefois s'élèvera beaucoup au-dessus.

Nous venons de considérer les causes accidentelles et passagères qui produisent des variations dans le prix courant des marchandises: il y en a d'autres qui agissent d'une manière permanente; on peut les comprendre sous un seul nom, les *monopoles*.

Les monopoles sont de trois espèces: 1°. ceux qui sont l'effet d'un secret qui perfectionne l'industrie; 2°. ceux qui sont la suite des propriétés particulières du sol; et 3°. ceux qui résultent des institutions arbitraires du gouvernement. Comme l'effet de tout monopole est d'élever le prix des marchandises au-dessus du prix nécessaire, ces trois espèces de monopoles produisent également cet effet, mais d'une manière bien différente, soit pour la nature, soit pour la durée de leur influence.

1°. *Les monopoles qui sont l'effet des secrets en industrie* ne haussent point, à proprement parler, le prix courant des marchandises; ils empêchent seulement que les inventions et les découvertes qui perfectionnent l'industrie ne peuvent effectuer sa baisse, comme elles le feroient si l'inventeur étoit hors d'état de s'en réserver le monopole. Un teinturier, par exemple, a trouvé le moyen de colorer les objets avec une matière qui ne coûte que moitié prix de celles qu'on emploie communément. Tant qu'il peut conserver le secret de son procédé, il est à même de vendre sa marchandise beaucoup au-dessus du prix nécessaire qu'elle lui revient; mais ce monopole ne fait pas ren-

chérir la marchandise: il empêche seulement qu'elle ne devienne aussi bon marché qu'elle pourroit l'être si le procédé étoit connu de tout le monde.

Il en est de même des secrets de commerce. Lorsque des négocians ont découvert quelque nouveau débouché pour les marchandises sur lesquelles ils trafiquent, ils ont grand soin de cacher cette découverte; car tant qu'ils fournissent seuls ce nouveau marché, ils le tiennent toujours assez dégarni pour que la demande ne soit jamais pleinement satisfaite. Si ce débouché étoit bien connu, leurs profits extraordinaires leur susciteroient tant de rivaux que le prix courant de leurs marchandises descendroit bientôt au niveau du prix nécessaire, et peut-être même pour quelque tems au-dessous de ce niveau. Quand le marché est à une grande distance de ceux qui le fournissent, ils peuvent quelquefois réussir à garder leur secret plusieurs années de suite; cependant les exemples en sont bien rares.

Les secrets de fabrique sont de nature à être gardés plus longtems que les secrets de commerce. Le teinturier, par exemple, que nous avons supposé, pourroit, avec quelques précautions, jouir du bénéfice de

sa découverte pendant toute sa vie, et le laisser même en héritage à ses enfans. — Dans l'histoire de l'agriculture il est rare de trouver des exemples d'un profit extraordinaire provenant d'un secret longtems gardé (1).

2°. Les *monopoles qui sont la suite des propriétés particulières du sol* agissent positivement sur la hausse du prix courant, en l'élevant au-dessus du prix nécessaire réglé sur le taux moyen de ses élémens. Il y a des productions naturelles qui exigent une qualité de sol et une exposition particulière, de sorte que tout le fonds de terre propre à les produire, ne suffit pas pour répondre à la demande. Tels sont, par exemple, les *bons crûs* pour les vins. Ainsi toute la quantité qui en vient au marché sera débitée à ceux

(1) Garnier en rapporte un qui mérite d'être cité, à cause de sa singularité. Un valet-de-chambre de Henri de Valois, ayant suivi son maître en Pologne, y transporta secrètement des plants d'abricotier qu'il éleva dans un clos avec le même mystère. Il vint à bout d'en recueillir des fruits sans qu'on s'en fût apperçu, et il vendit ces fruits excessivement cher aux personnes de la cour, en leur faisant croire qu'il les avoit tirés de Paris. On assure qu'il fit durer cet artifice très-longtems, et qu'il en retira une fortune considérable dont jouissoient encore à Varsovie, il y a peu d'années, quelques-uns de ses descendans. *Traduct. de Smith par Garnier, T. V. p.* 110.

qui consentent à en donner plus que le prix nécessaire, en évaluant les élémens de ce prix d'après le taux moyen. Des marchandises de ce genre peuvent continuer pendant des siècles entiers, à être vendues à ce haut prix; et dans ce cas, c'est la partie qui se résout en rente foncière qui est en général celle qu'on paye au-dessus du taux moyen. La rente du sol qui fournit ces productions rares et recherchées, comme la rente de quelques vignobles de France, ne garde aucune proportion réglée avec les rentes des autres terres du voisinage, également fertiles et aussi bien cultivées. Au contraire, les salaires, les rentes de capital et les profits employés à amener au marché ces sortes de productions, ne sont guère hors de leur proportion naturelle avec ceux des autres emplois dans le voisinage.

3°. Les *monopoles créés par les institutions arbitraires du gouvernement* ont le même effet que ceux de la seconde espèce. Les monopoleurs, en tenant le marché constamment dégarni, et en ne remplissant jamais la demande, vendent leurs marchandises fort au-dessus du prix nécessaire, et soit que leurs bénéfices consistent en rentes, salaires ou profits, ils les font monter beau-

coup au-delà du taux commun ou moyen. Comme le prix nécessaire est le plus bas que les marchandises puissent avoir, le prix de monopole est toujours le plus haut qu'on puisse en retirer.

Les privilèges exclusifs des corporations, les statuts d'apprentissage et toutes les lois qui dans les emplois du travail et des capitaux restreignent la concurrence à un plus petit nombre de personnes que ce qui y pourroit entrer sans cela, ont la même tendance que les monopoles, quoiqu' à un moindre degré. Ce sont des espèces de monopoles étendus sur plus de monde, et ils peuvent souvent, pendant des siècles et dans des professions entières, tenir le prix courant de quelques marchandises au-dessus du prix nécessaire, et maintenir quelque peu au-dessus du taux moyen, tant les salaires que les rentes et les profits.

Tels sont les effets des monopoles. Nous avons vu que ceux de la première espèce n'élèvent point le prix courant, mais qu'ils empêchent seulement qu'il ne puisse descendre au niveau du prix nécessaire qui est le secret du monopoleur; d'ailleurs ses effets sont rarement de longue durée. Ceux de la seconde et de la troisième espèce

agissent positivement sur la hausse du prix courant, en l'élevant au-dessus du prix nécessaire, et ils peuvent durer, les uns toujours, les autres aussi longtems que les réglemens de police qui y ont donné lieu. Il y a cependant cette différence entre ces deux espèces de monopoles, que les uns sont le résultat de la nature des choses, tandis que les autres ne doivent leur existence qu'à cette manie réglémentaire qui gâte tout en voulant tout améliorer.

Quoique le prix courant d'une marchandise puisse continuer longtems à rester au-dessus du prix nécessaire, il est difficile qu'il puisse continuer longtems à rester *au-dessous*. Quel que soit l'élément de ce prix qui est payé au-dessous du taux moyen, les personnes qui y ont intérêt sentiront bientôt le dommage qu'elles éprouvent, et aussitôt elles retireront, ou tant de fonds de terre, ou tant de travail, ou tant de capitaux de ce genre d'emploi, que la quantité offerte de cette marchandise ne sera bientôt plus que suffisante pour répondre à la demande. Ainsi son prix courant remontera bientôt au prix nécessaire ; au moins sera-ce le cas partout où règne une entière liberté.

A la vérité, les mêmes statuts d'apprentissage et autres lois de corporations, qui, tant qu'un métier particulier prospère, mettent le travailleur à même de hausser ses salaires et ses profits un peu au-dessus de leur taux moyen, l'obligent aussi quelquefois, quand ce métier vient à décheoir, à les laisser aller bien au-dessous de ce taux. Si, dans le premier cas, ces règlemens excluent de sa profession tous les gens qui excèdent le nombre prescrit, dans l'autre, ils l'excluent lui-même de beaucoup de professions (1). Cependant l'effet de ces règlemens n'est pas à beaucoup près aussi durable quand il fait baisser les salaires et les profits au-dessous du taux moyen, que quand il les élève au-dessus. Dans ce dernier cas, cet effet pourroit durer pendant plusieurs siècles; mais, dans l'autre, il ne peut guère s'étendre au-delà de la vie de quelques travailleurs qui ont été élevés à ce métier dans le tems où il prospéroit. Quand ceux-ci ne seront plus, le nombre de ceux qui s'adonneront à cette profession se proportionnera naturellement à la de-

(1) Voyez p. 19.

mande. Pour tenir les salaires et les profits au-dessous de leur taux moyen, dans des métiers particuliers, pendant une suite de générations, il ne faut pas moins qu'une police aussi violente que celle de l'Indostan ou de l'ancienne Égypte, où tout homme étoit tenu de suivre les mêmes occupations que son père, et étoit censé commettre le plus horrible sacrilége s'il venoit à en changer.

CHAPITRE VII.

Du prix comparatif des marchandises, ou de la cherté et du bon marché.

Après avoir examiné les circonstances qui déterminent le prix nécessaire et le prix courant des marchandises, nous sommes en état de *comparer* les prix d'une même marchandise, soit en différens tems, soit en différens lieux, et de nous faire une idée de sa *cherté* ou de son *bon marché* (1). Il n'y a guère en économie politique de matière sur laquelle les opinions des hommes soient en général plus vagues et plus erronées : tâchons de débrouiller ce cahos, et de nous former des notions claires et précises sur un objet d'une si grande importance.

Pour parvenir à cette fin, il suffit de bien distinguer les variations que subit le *prix nécessaire* des marchandises, de celles qu'es-

(1) On ne peut dire d'une marchandise qu'elle est *chère* ou *à bon marché*, que comparativement à d'autres tems ou à d'autres lieux. Quand on dit que le pain est cher à St.-Pétersbourg, cela signifie, ou que son prix est actuellement plus haut qu'il n'étoit autrefois, ou qu'il y est plus haut qu'en d'autres endroits, soit en Russie, soit dans l'étranger.

suie leur *prix courant* indépendamment du prix nécessaire. Lorsque la cherté et le bon marché des marchandises proviennent de variations dans le *prix nécessaire*, ils sont *réels*, et pour la plupart *permanens*, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent cesser que graduellement avec l'état de l'industrie et de la richesse nationale ; s'ils sont l'effet de variations dans le *prix courant*, ils sont *relatifs* et plus ou moins *passagers*. Par exemple, le drap russe est cher, comparativement au drap étranger. Comme cette cherté provient du prix nécessaire de la marchandise, c'est une *cherté réelle*, qui ne peut cesser que fort lentement avec les progrès de l'industrie et de la richesse de ce pays. Mais si, vers la fin de l'hiver, le sucre renchérit à St. Pétersbourg, sans que son prix nécessaire se soit élevé dans le pays d'où il nous vient, cette cherté provenant du prix courant de la marchandise, est purement *relative*, et peut cesser dès l'instant où la navigation sera ouverte, et même avant cette époque, si les marchands de sucre appréhendent qu'il en arrive une quantité considérable avec les premiers vaisseaux.

Les circonstances qui produisent la cherté ou le bon marché réels vous étant déjà con-

nues, Messeigneurs, je ne ferai que les indiquer rapidement sans m'y arrêter.

Une marchandise devient *réellement meilleur marché* quand son prix nécessaire baisse; or ce prix baisse quand on peut la produire à moins de fraix. Ceci est possible de deux manières:

1°. Quand le taux des rentes du capital et du profit de l'entrepreneur baisse dans une proportion plus forte que le taux des salaires et de la rente foncière ne monte; car vous savez que la baisse des premiers est presque toujours accompagnée de la hausse des autres. Comme la hausse des rentes du capital et du profit augmente le prix nécessaire dans une proportion beaucoup plus forte que ne le fait la hausse des salaires et de la rente foncière, il s'ensuit qu'une légère baisse dans le taux des premiers suffit pour contrebalancer une hausse considérable dans le taux des seconds (1).

2°. Quand il y a plus d'économie dans l'emploi des moyens de production, c'est-à-dire quand la marchandise est produite avec une moindre quantité, soit de travail, soit de capitaux, soit de fonds de terre; ou en d'autres termes, quand la même quantité de

(1) Voyez p. 157.

travail, de capitaux et de fonds de terre fournit une plus grande quantité de produits de la même qualité. Ainsi quand on a inventé le métier à tricoter, on est parvenu à faire, avec le même travail, un nombre de paires de bas triple ou quadruple à ce qu'on faisoit auparavant avec l'aiguille. En conséquence, le prix nécessaire d'une paire de bas a diminué de la valeur du travail épargné par cette ingénieuse machine. De même, lorsqu'on a inventé les bâtimens de graduation pour les salines, on est parvenu à extraire des puits salans une beaucoup plus grande quantité de sel, avec la même quantité de combustible. En conséquence, le prix nécessaire du sel a diminué de la valeur du combustible épargné par ces bâtimens. — Dans tous ces perfectionnemens et dans tous ceux que l'avenir suggérera, il est à remarquer que les moyens de production devenant plus puissans, la chose produite augmente toujours en quantité, à mesure qu'elle diminue en valeur. Nous verrons tout à l'heure les conséquences qui dérivent de cette circonstance.

Une marchandise devient *réellement plus chère* quand son prix nécessaire hausse. Ceci arrive :

1°. Quand le taux des rentes du capital et du profit de l'entrepreneur hausse dans une proportion plus forte que le taux de la rente foncière et des salaires ne baisse.

2°. Quand il y a moins d'économie dans l'emploi des moyens de production. Or comme les hommes ne reviennent pas de propos délibéré à une voie plus dispendieuse, lorsqu'une fois ils ont trouvé une voie plus économique de se procurer une chose, cette circonstance ne peut avoir lieu que par des causes étrangères à la volonté des producteurs, telles que les impôts, les prohibitions, les guerres, les invasions de peuples barbares et l'abrutissement qui va à leur suite.

Examinons maintenant les effets des variations réelles de prix sur la richesse générale. Comme ces effets sont précisément le contraire, quand les marchandises renchérissent, de ce qu'ils sont quand elles deviennent meilleur marché, il suffit de considérer leur baisse réelle, pour se faire une idée complète des suites qu'entraîne une hausse pareille.

Supposons que le métier à tricoter ait réduit le prix nécessaire d'une paire de bas à la moitié de ce qu'il étoit avant l'invention de cette machine, et que la concurrence des fabricans de bas ait fait baisser le prix

courant au niveau du prix nécessaire: il est clair que le fabricant n'a rien perdu à cette baisse, car s'il reçoit la moitié du prix, il fournit une quantité double de bas; et que le consommateur y a réellement gagné, car pour le même prix il obtient deux paires de bas au lieu d'une. Ainsi toute la société a gagné à la baisse des bas, hors le producteur seul de cette marchandise, qui cependant n'y a rien perdu.

Supposons maintenant une pareille baisse dans le prix d'une marchandise dont le fabricant de bas est consommateur; admettons que le tisserand découvre un procédé moins dispendieux pour faire sa toile, et que le prix nécessaire de ce produit vienne également à baisser de moitié: les résultats en seront exactement les mêmes que ceux de la baisse du prix des bas. Mais remarquez, je vous prie, que le fabricant de bas, qui n'avoit rien perdu à la baisse de ses bas, gagne à celle de la toile; et que le tisserand, qui ne perd rien à la baisse de sa toile, gagne à celle des bas.

Cet exemple suffit pour expliquer l'effet de la *baisse réelle* des marchandises: *elle est favorable aux consommateurs, sans être défavorable aux producteurs.* Vous

pouvez encore observer que, dans les baisses réelles des prix, la quantité plus grande des choses produites compense la réduction de valeur de chaque chose en particulier, de manière que la somme totale des valeurs produites n'en est pas moindre. Dans le fait elle est plus considérable : car la baisse d'une denrée la mettant à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs, en multiplie la demande, en encourage la production; et c'est un fait singulier mais constant, que les moyens de production se multiplient toutes les fois qu'ils deviennent plus puissans. C'est le phénomène que nous présente, par exemple, l'invention de l'imprimerie. Depuis qu'on a trouvé cette manière expéditive de multiplier les copies d'un même écrit, chaque copie coûte environ vingt fois moins qu'une copie manuscrite ne coûtoit; et néanmoins la valeur totale de tous les livres imprimés est peut-être cinquante fois plus considérable que celle de tous les livres manuscrits qui existoient avant l'invention de l'imprimerie.

Par la raison contraire, une *hausse réelle* de prix, provenant toujours d'une moins grande quantité de choses produites, occasionne en général une diminution dans la

somme totale des valeurs, car le renchérissement de chaque chose ne compense point la réduction survenue dans la quantité de la chose même. Il faudroit pour cela qu'en même tems que le prix de la chose augmente, la demande restât la même; ce qui n'est pas possible.

Ce raisonnement fournit l'explication et la preuve d'une vérité qu'on ne sentoit que bien confusément, et qui même étoit contestée par un grand nombre d'écrivains: c'est qu'*un pays est d'autant plus riche et mieux pourvu que le prix des denrées y baisse davantage.*

Tels sont les effets des *variations réelles* dans le prix des marchandises; passons maintenant aux *variations relatives.*

Les circonstances qui produisent ces dernières, c'est-à-dire qui font hausser ou baisser le *prix courant* des marchandises, indépendamment de leur prix nécessaire, se réduisent toutes à une seule cathégorie, le dérangement de l'équilibre entre l'offre et la demande. Si le commerce étoit parfaitement libre, ce dérangement, et par conséquent ses suites, la cherté et le bon marché relatifs, ne seroient jamais que de fort courte durée, puisque l'offre tend toujours à se pro-

portionner à la demande: mais comme partout la circulation du travail et des marchandises est plus ou moins entravée par des réglemens arbitraires, il n'y a que le bon marché relatif qui soit passager; la cherté relative pèse quelquefois longtems sur les consommateurs, et fait souvent cesser tout à fait la demande des marchandises qui en sont frappées.

La baisse réelle des marchandises est favorable aux acheteurs sans être défavorable aux vendeurs; mais dans les variations relatives, ce que le vendeur gagne est perdu pour l'acheteur, et réciproquement. Un marchand a dans ses magasins mille pouds de chanvre: si, par l'effet d'une demande extraordinaire, le prix courant de ce produit monte au double, cette portion de sa fortune doublera; mais toutes les marchandises appelées à s'échanger contre du chanvre, perdront autant de leur valeur relative que le chanvre en a gagné. En effet, le possesseur de fer qui a besoin de chanvre, et qui en auroit pu obtenir un poud en vendant un poud de fer, sera désormais obligé d'en vendre deux. Il perd juste autant que gagne le possesseur de chanvre.

En considérant les variations relatives seu-

lement sous ce point de vue général, on croiroit qu'elles n'influent ni en bien ni en mal sur la richesse nationale, du moins pas dans le commerce intérieur (1); car ce qu'une partie des citoyens perd par ces variations; l'autre le gagne, et la masse des produits, ainsi que leur valeur totale, restent les mêmes. Cependant cette considération n'épuise pas le sujet, et en envisageant les effets des variations relatives plus en détail, on découvre qu'ils ne sont jamais utiles et bien souvent nuisibles. A chaque variation subite dans les prix, il y a des bénéfices sans production et des pertes sans consommation; les capitaux sont retirés d'un emploi pour être versés dans un autre; l'industrie est tourmentée en mille manières. Dans les travaux qui tombent, les entrepreneurs et les ouvriers se ruinent. Dans les travaux qui pros-

(1) Dans le commerce extérieur, les nations devant être considérées comme des individus, la fortune de chacune d'elles est affectée de ces variations précisément de la même manière que l'est celle des particuliers dans le commerce intérieur. Telle nation exporte du chanvre : si le prix courant de cette marchandise double, elle aura une quantité double de ce qu'elle importe contre du chanvre, et conséquemment sa richesse générale sera augmentée de tout ce surcroît.

pèrent, des profits supérieurs au taux accoutumé, et qui ne sont pas acquis par une plus grande activité de travail ou une supériorité de mérite, invitent les producteurs à donner plus d'instans à l'oisiveté, et leur font contracter des habitudes plus dispendieuses. Les produits auxquels ils concourent, ne peuvent plus revenir à aussi bon marché: il y a plus de gens privés des douceurs de leur consommation; et soutenant moins avantageusement la concurrence de la même denrée dans les marchés éloignés, il s'ensuit le déclin d'une branche de commerce. Les variations de prix qui ne sont pas le résultat de la marche naturelle des choses et d'une extension véritable de production, ne procurent aux uns des bénéfices qu'aux dépens des autres. Elles donnent des profits peu mérités et causent des pertes qui ne le sont pas davantage. Elles plongent les hommes tantôt dans le vice et tantôt dans le dénuement.

Jusqu'ici, en parlant de la hausse ou de la baisse des marchandises, je ne me suis nullement inquiété de la valeur de l'argent (1);

---

(1) Si je me sers ici, pour plus de brièveté, du mot d'*argent*, l'or n'est pas exclu de sa signification. C'est du numéraire que je parle, c'est-à-dire des métaux précieux.

et en effet elle ne joue aucun rôle dans la hausse ou la baisse réelle, ni même dans la hausse ou la baisse relative entr'elles des autres marchandises. On n'achète au fond un produit qu'avec un autre produit, même lorsqu'on le paye en argent. Quand le chanvre double de prix, on le paye avec une quantité double de toute autre marchandise, soit que l'échange se fasse directement, soit qu'on y employe l'argent comme intermédiaire.

Maintenant s'il nous convient de comparer ensemble, non la valeur des denrées entr'elles, mais la valeur des denrées avec celle de l'argent, nous verrons que l'argent, comme toutes les autres marchandises, a pu subir, et a subi en effet des variations réelles par rapport à son prix nécessaire, et des variations relatives par rapport à son prix courant. La découverte des riches mines de l'Amérique, ayant réduit les fraix de production au tiers et au quart de ce qu'ils étoient auparavant, a diminué d'autant le prix nécessaire de l'argent; et les variations continuelles dans l'offre et dans la demande de ce métal, font encore journellement hausser et baisser son prix courant, quoique d'une manière peu sensible.

La comparaison des prix, soit en différens tems, soit en différens lieux, suppose un terme de comparaison qui soit le même pour tous ces tems et pour tous ces lieux. Si la valeur de l'argent étoit invariable, on n'auroit qu'à lui comparer les marchandises, pour décider immédiatement qu'elles seroient bon marché quand on en donneroit beaucoup pour de l'argent, et qu'elles seroient chères quand on en donneroit peu. Mais nous venons de voir que, si la valeur des marchandises varie, celle de l'argent qui les achète peut varier aussi; en sorte qu'on ne peut décider qu'imparfaitement, si c'est la chose achetée ou celle avec laquelle on achète dont le prix s'est altéré.

L'embarras attaché à cette comparaison augmente encore, lorsqu'au lieu de comparer la valeur des marchandises au *poids de l'argent pur*, on la compare aux *espèces monnayées*. Dans presque tous les pays, les monnaies ont perdu successivement une partie plus ou moins grande de leur valeur intrinsèque ou de la quantité d'argent fin qu'elles contenoient originairement; d'ailleurs chaque pays a sa monnaie particulière, qui diffère des autres et de nom et de valeur. Lors donc qu'on veut comparer les prix

d'une chose à deux époques différentes ou dans deux lieux différens, quand ces prix sont exprimés en monnaies, il faut d'abord rectifier l'erreur que cause la confusion des noms, en déterminant la valeur intrinsèque des monnaies; puis rectifier la seconde erreur qu'occasionne le changement dans la valeur de l'argent, en déterminant sa valeur réelle ou la puissance qu'il avoit d'acheter d'autres marchandises.

Si l'on néglige ces deux opérations on ne peut se faire aucune idée du prix des choses dans un tems ou dans un lieu éloigné.

En faisant la première de ces opérations, on peut se former une idée du *prix numérique* des choses. Ce prix désigne le nombre et la valeur intrinsèque des monnaies, c'est-à-dire la quantité d'argent fin, contre laquelle une marchandise s'est échangée ou contre laquelle elle peut s'échanger.

En faisant la seconde opération, on découvre le *prix réel* des marchandises, ou le sacrifice effectif qu'a fait l'acheteur à l'époque ou dans le pays dont il est question.

Faisons l'application de ces principes à quelques prix dont il est fait mention dans les tems anciens ou qui subsistent encore dans des pays fort éloignés.

Nous savons par les capitulaires de Charlemagne, qu'il régla, année commune, le muid de froment au prix de 4 deniers. Comme le muid faisoit un tiers du sétier, qui est actuellement la mesure française la plus usitée pour le blé, il s'ensuit que le sétier de blé se vendoit alors communément 12 deniers ou un sol carlovingien. Or quelle idée vous feriez-vous de ce prix, si 1°. vous ne connoissiez pas la valeur intrinsèque des monnaies de ce tems; et 2°. si vous ignoriez combien cette quantité d'argent pouvoit alors acheter d'autres marchandises? Aucune.

Vous apprenez que le denier de Charlemagne contenoit la même quantité d'argent fin qui est contenue aujourd'hui dans 35 centimes de France ou dans 8 copeks de notre monnaie. Cette donnée vous fait trouver le *prix numérique* du sétier de froment: vous savez qu'il se vendoit 4 francs 20 centimes, ou bien 105 copeks.

Mais au tems de Charlemagne l'Amérique n'étoit pas encore découverte, et l'irruption des richesses métalliques du Nouveau-Monde n'avoit pas encore déprécié la valeur de l'argent. Sa puissance d'acheter étoit environ quatre fois plus grande qu'elle ne l'est au-

jourd'hui (1). Ainsi pour trouver le *prix réel* du blé au tems de Charlemagne, il faut multiplier par quatre le prix numérique. Vous voyez que le sacrifice effectif que faisoit alors l'acheteur d'un sétier de froment étoit égal à celui qu'on feroit aujourd'hui en le payant 16 francs 80 centimes ou bien 4 roubles 20 copeks.

Les voyageurs rapportent qu'au Bengale la journée du travail le plus commun se paye ordinairement avec la huitième partie d'une roupie. Pour trouver le *prix numérique* de ce salaire, il faut savoir qu'une roupie contient autant d'argent fin que renferment 60 copeks de notre monnaie: ainsi ce prix, évalué en monnaie de Russie, sera de 7 copeks et ½. Ce taux paroît excessivement bon marché, quand on le compare au salaire que reçoivent les journaliers en Russie ; mais au Bengale, l'argent vaut au moins dix fois plus qu'en Russie, comparé à la nourriture et aux autres objets nécessaires à l'existence de l'homme: ainsi pour trouver le *prix réel* du salaire au Bengale, comparativement à ce qu'il est chez nous, il faut le multiplier

(1) Ce fait, que j'avance ici sans preuves, sera constaté dans la suite.

par dix, et alors il nous paroîtra bien plus considérable.

Ce n'est pas seulement aux théoriciens qu'il importe de distinguer le prix réel d'avec le prix numérique; cette distinction est encore d'une grande utilité dans plusieurs affaires de la vie. Le même prix réel est toujours de même valeur; mais le même prix numérique exprime souvent des valeurs fort différentes. Ainsi, par exemple, quand une propriété foncière est aliénée sous la réserve d'une rente perpétuelle, il est important pour la famille au profit de laquelle la rente est réservée, que cette rente ne soit pas stipulée en une somme d'argent fixe. Sa valeur, dans ce cas, seroit sujette à éprouver deux espèces de variations: 1°. celles qui proviennent des altérations des monnaies, et 2°. celles qui proviennent des variations dans la valeur de l'argent. Je vous ai déjà dit que la plupart des gouvernemens ont cru de leur intérêt de diminuer la valeur intrinsèque de leurs monnaies; mais on ne trouve guère qu'ils se soient imaginé avoir quelqu'intérêt à l'augmenter: ainsi les variations de cette espèce tendent presque toujours à diminuer la valeur d'une rente en argent. Si, pour éviter cette perte, on stipuloit la

rente payable, non en un certain nombre de pièces de monnaie, mais en une certaine quantité d'argent pur, on risqueroit toujours de voir la valeur de la rente diminuée par la baisse de l'argent. Par l'effet de ces deux causes réunies, on a vu d'anciennes rentes d'une valeur originairement très-considérable, se réduire presqu'à rien.

Ces observations nous conduisent à distinguer une troisième espèce de variations dans les prix, savoir les variations *nominales*, qui, dans le fond, ne sont point des variations. Une marchandise dont le prix est exprimé en une quantité d'argent fin ou en monnaie, quand elle conserve le même prix réel ou courant, paroît cependant hausser lorsque la valeur de l'argent ou celle de la monnaie diminue, comme elle paroît baisser lorsque le contraire arrive. Ces hausses et ces baisses nominales produisent souvent des erreurs dont il faut être en garde quand il s'agit d'apprécier les variations des prix. Telle cherté dont on se plaint, ou tel bon marché dont on se réjouit, ne sont que l'effet des variations qu'a subies le numéraire, tandis que les denrées n'ont éprouvé aucun changement dans leur prix. Quand ce numéraire n'est autre chose qu'un papier-monnaie sans valeur intrinsèque,

les variations auxquelles il est sujet sont d'autant plus fortes et plus fréquentes, et dans ce cas il est doublement nécessaire de se défier de tous les prix numériques.

J'ai tâché, Messeigneurs, de vous expliquer la théorie du prix comparatif: l'application la plus utile que nous en pouvons faire, c'est d'examiner la *marche naturelle que tient le prix des différentes marchandises à mesure qu'un peuple s'enrichit.* A la vérité, quand on considère que les denrées ne baissent de prix que par le perfectionnement de l'industrie, et que ce perfectionnement lui-même n'est provoqué que par l'accroissement des capitaux, on seroit tenté de croire que le prix de toutes les marchandises doit être fort haut chez les nations pauvres, et qu'il doit diminuer à mesure qu'elles s'enrichissent. Ce raisonnement est juste, en tant que les marchandises sont le produit du travail et des capitaux. Mais ces deux sources de production ne sont pas les seules: le fonds de terre en est une troisième, non moins nécessaire, et sa fécondité n'est pas toujours en raison du perfectionnement de l'industrie et de l'accumulation des capitaux. Un peu de réflexion nous fait apercevoir qu'il y a des produits du sol que l'industrie humaine

feroit de vains efforts pour multiplier, et qu'il y en a d'autres sur la multiplication desquels l'industrie n'a qu'une puissance bornée ou incertaine. Cependant, à mesure que la richesse et la population d'un pays s'accroissent, la demande de tous ces produits va toujours en augmentant.

Ainsi, dans les progrès qu'un pays fait vers l'opulence, le prix de certaines marchandises s'élève naturellement; celui d'autres marchandises baisse; enfin il y en a quelques-unes dont le prix reste à-peu-près le même dans toutes les situations possibles de la société.

Les chapitres suivans seront consacrés au développement de ces principes. Nous y examinerons d'abord les circonstances qui déterminent le prix des *produits agricoles* les plus importans. Cette recherche nous conduira naturellement à celle des causes qui font varier le taux de la rente foncière; car ces deux objets sont nécessairement liés l'un à l'autre, la rente foncière ne pouvant exister qu'autant que le prix courant des produits agricoles laisse un surplus au-delà de leur prix intrinsèque. Nous tâcherons ensuite de découvrir quel est l'effet de l'avancement

de la richesse nationale sur le prix des *ouvrages manufacturés*, et enfin comment ces progrès influent sur le prix de *toutes les marchandises* par le perfectionnement du commerce.

CHAPITRE VIII.

Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des produits agricoles, et conséquemment sur la rente foncière.

Denrées nourrissantes : Blés.

Vous avez déjà reconnu, Messeigneurs, que de tous les produits de la terre, ceux qui fournissent à l'homme sa nourriture, sont les premiers à recevoir une valeur constante et régulière (1). Les hommes, comme toutes les autres espèces animales, se multipliant naturellement en proportion des moyens de leur subsistance, il y aura toujours plus ou moins de demande de nourriture, et par conséquent celle-ci aura toujours de la valeur ; elle pourra toujours acheter autant de travail qu'elle peut en faire subsister. Or la terre dans presque toutes les situations possibles, produit plus de nourriture que ce qu'il faut pour faire subsister le travail qui concourt à produire cette nour-

(1) Voyez p. 73.

riture et à la mettre au marché. Le surplus est aussi toujours plus que suffisant pour remplacer avec profit le capital qui fait mouvoir ce travail. Ainsi il reste toujours quelque chose pour donner une rente au propriétaire.

C'est donc avec raison que nous commençons l'analyse du prix comparatif des produits agricoles, par celui des *denrées nourrissantes*.

La nourriture de l'homme, en tant que le travail concourt à la produire, est le résultat, soit de l'industrie qui se borne à *recueillir les produits spontanés de la nature*; soit de celle qui *détermine à son gré la production de la nature.* Cette division, que je vous ai fait connoître dans le commencement de ce Cours (1), peut nous être utile dans ce moment: elle nous servira à distinguer deux espèces de denrées nourrissantes, savoir celles que la nature ne fournit jamais spontanément en assez grande quantité pour satisfaire la demande, même de la plus chétive population; et celles qu'elle fournit avec profusion dans les pays incultes. La première espèce se compose surtout de

(1) T. I, p. 182.

productions végétales; la seconde, de productions animales.

Première espèce: nourriture végétale de l'homme.

Vous sentez bien que l'article le plus important de cette division, ce sont les *plantes céréales* ou les *blés*. Jamais, dans aucun climat, la nature n'en produit assez pour la subsistance des hommes: partout et dans toutes les périodes de la société, le seigle, le froment, le riz, le maïs, n'ont été que des plantes sauvages qui croissoient isolées parmi une foule d'autres herbes, la plupart inutiles à l'homme. C'est son industrie qui a reconnu la faculté nutritive de leurs grains, qui les a rassemblés, améliorés, multipliés au point où nous les voyons aujourd'hui. Il s'ensuit que leur prix, dès le commencement de l'agriculture, a dû payer le travail qu'ils coûtoient à produire; et comme ce travail est à-peu-près le même chez les nations industrieuses et opulentes qu'il est chez les peuples barbares et pauvres, il en résulte encore que dans le même pays et pour les blés de la même espèce, le prix ne peut guère varier beaucoup avec les progrès de

l'industrie et de la richesse nationale; quoiqu'il soit exposé à varier considérablement d'une année à l'autre, suivant l'abondance ou la disette des récoltes. Comme ces conséquences sont très-importantes pour la suite de nos recherches, il est nécessaire de les développer.

Dans le même pays, le *prix nécessaire* des blés ne peut pas beaucoup varier, parce que les fraix de production en sont à-peu-près toujours les mêmes. Quels que soient les perfectionnemens introduits dans l'agriculture, il faudra toujours à-peu-près des quantités de travail égales, ou ce qui revient au même, le prix de quantités de travail égales, pour faire croître des quantités égales de seigle, de froment, de riz ou de maïs dans le même sol; l'augmentation qui a lieu dans les facultés productives du travail, à mesure que la culture se perfectionne, étant plus ou moins contrebalancée par la hausse de la rente foncière et du prix des bestiaux, qui sont les principaux instrumens de l'agriculture. D'ailleurs, la principale source du perfectionnement de l'industrie, la division du travail, est très-limitée dans ses progrès par la nature des travaux agricoles, et nous avons déjà reconnu que c'est une des causes

pourquoi les pays pauvres, malgré l'infériorité de leur culture, peuvent rivaliser avec les pays riches pour la bonté et le bon marché du blé (1). Les procédés des Anciens dans l'agriculture valoient les nôtres à beaucoup d'égards, et peut-être les surpassoient en quelques points. Dans le moyen âge, où tous les arts ont tant dégénéré, l'agriculture s'est soutenue à un point de perfection qui n'est pas très-inférieur à celui où nous la voyons actuellement.

Voilà pour le prix nécessaire des blés. Leur *prix courant* ne peut pas non plus varier considérablement à des époques éloignées. Le blé est toujours un produit de l'industrie, et jamais un don spontané de la nature: or le produit moyen de toute espèce d'industrie s'assortit toujours avec plus ou moins de précision à la consommation moyenne ou à la quantité moyenne de la demande. D'un autre côté, le blé étant la principale nourriture des hommes dans tous les pays agricoles, si sa production s'accroît, sa consommation augmente nécessairement et dans la même proportion; car si la quantité

(1) T. I, p. 210 et suiv.

du blé s'accroît, elle fait encore accroître la population qui le consomme.

Comme ces circonstances ne se réunissent en faveur d'aucune autre denrée, on en peut conclure avec beaucoup de vraisemblance qu'il n'y en a aucune dont le prix réel change moins dans un long espace de tems que celui des blés, quoique ce dernier soit exposé à varier considérablement d'une année à l'autre, par l'inégalité des récoltes. Ce qui confirme cette conjecture, c'est que le prix numérique même du blé, pourvu qu'il soit calculé sur un grand nombre d'années, ne présente que peu de variations; que ce prix est resté partout à-peu-près le même, dans les tems anciens comme dans les tems modernes, chez les peuples barbares comme chez les nations florissantes; qu'il n'a baissé sensiblement qu'à ces époques où l'argent est devenu plus rare, et qu'il ne s'est élevé sensiblement que lorsque l'argent est devenu plus commun: observation de laquelle on peut inférer avec la plus grande probabilité, que ces variations dans le prix relatif du blé et de l'argent sont dues à l'instabilité de la valeur de l'argent, plutôt qu'à celle de la valeur du blé; ou que c'est le prix numérique du blé qui a varié, et non son prix réel.

Afin de prouver ces faits et de les mettre en évidence, Garnier, dans les notes savantes qui accompagnent sa traduction de Smith, a recueilli sur le prix du froment chez les Anciens, les indications qui se trouvent dans les ouvrages des auteurs contemporains; il y a joint une liste très-détaillée des prix annuels du froment en France, depuis le commencement du treizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième. J'en ai extrait le tableau suivant, qui ne présente que les prix moyens, calculés sur un grand nombre d'années. J'y ai ajouté les prix moyens du froment en Angleterre, suivant les données fournies par Smith et par d'autres auteurs plus récens; enfin, pour faciliter la comparaison, j'ai réduit les mesures étrangères au tchetvert, et les monnaies au rouble d'argent.

Prix moyen du tchetvert de froment en Europe:

1°. *Depuis les anciens tems jusqu'à l'année 1545, époque à laquelle l'irruption des richesses métalliques du Nouveau-Monde devint sensible:*

	Rbl.	Cop.
En Attique, au tems de Solon . .	1	00
A Rome, au tems de Cicéron . .	1	43

	Rbl. Cop.
Sous Valentinien III, l'an 446 . . .	1 68

Dans l'Europe occidentale,

	En France.	En Angleterre.
Sous Charlemagne . . .	1 33	
de 1201 à 1300	2 03	
de 1301 à 1400	2 61	2 64
de 1401 à 1500	2 11	2 42
de 1501 à 1545	2 96	1 83
2°. *Depuis l'année* 1546 :		
de 1546 à 1600	7 38	5 96
de 1601 à 1700	7 88	7 28
de 1701 à 1800	6 63	6 99

Un coup-d'oeil sur ce tableau suffit pour vous convaincre que, depuis deux-mille ans à-peu-près, et même dans plusieurs pays fort différens par rapport à leur fertilité et à l'état de leur culture, le prix du blé n'a éprouvé qu'un seul changement important. Or comme l'époque de ce changement est en même tems celle de l'irruption des richesses métalliques du Nouveau-Monde, nous sommes suffisamment autorisés à regarder cet événement comme la cause d'une hausse si subite et si inouie. En d'autres termes, le prix réel du froment est resté à-peu-près le même, mais

son prix numérique a triplé et méme quadruplé.

Le même principe est encore applicable à toutes les autres plantes céréales qui constituent la principale nourriture du peuple dans les pays agricoles, telles que le seigle, le riz, le maïs. En comparant le prix moyen de chacun de ces produits dans des périodes de longue durée, on trouve que ce prix s'est toujours maintenu à-peu-près au même taux, à moins que le numéraire n'ait augmenté ou diminué de valeur. Or ces variations dans la valeur du numéraire sont faciles à constater, parce que leur effet sur le prix numérique des marchandises est universel, le numéraire servant à les acheter toutes. Si la valeur de l'argent avoit varié relativement à la valeur du blé seul, on pourroit croire que c'est la valeur du blé qui a varié et que celle de l'argent est restée fixe; mais on trouve que le prix de l'argent a varié relativement à presque toutes les denrées, dont les prix sont restés à-peu-près les mémes comparés entr'eux.

Tout ceci ne veut pas dire que la valeur du blé soit absolument invariable: nous venons de voir que l'inégalité des récoltes la fait extrêmement varier d'une année à l'autre; et

lors même qu'on la compare dans des périodes de longue durée, on trouve qu'elle est quelquefois sujette à des variations. Mais alors on reconnoît aussi les causes qui la font varier. Telles étoient, par exemple, au moyen âge l'anarchie féodale et le défaut de sûreté pour le cultivateur et le commerçant; telles sont encore aujourd'hui les guerres, les révolutions, les faux systêmes d'administration.

En comparant le prix du froment en Angleterre dans les deux moitiés du 18e siècle, on trouve que le prix moyen du tchetvert étoit de 5 roub. 82 cop. dans la première, et de 8 roub. 17 cop. dans la dernière. Cette hausse paroît être plutôt réelle que nominale, car on sait que la population de l'Angleterre, fondée en partie sur les manufactures et le commerce, s'est accrue dans une proportion plus forte que la culture de ses terres (1). Un rapport fait à ce sujet en 1795

(1) La population de l'Angleterre seule étoit évaluée en 1700 à 5 millions et $\frac{1}{2}$, en 1750 à 6 millions et $\frac{1}{2}$, en 1780 à 8 millions, et en 1812 à 9,534,685 individus. Ce dernier nombre comprend 2,013,127 familles, dont 708,017 sont principalement employées à l'agriculture; 923,798 appartiennent à la classe commerçante et manufacturière. Les autres font partie du clergé et des employés de l'État, ou appartien-

au parlement, prouve que dans une année abondante la récolte du blé donnoit un excédent sur la consommation; mais que la moyenne des importations des douze dernières années annonçoit un déficit annuel de 225,000 quarters (1). Or il est clair qu'à l'époque où un pays achète des blés, leur prix réel doit y être plus haut qu'à l'époque où il en vend.

Le prix du blé doit baisser quand les fraix de sa production diminuent, et ces fraix peuvent diminuer quand la nourriture devient moins coûteuse. Dans plusieurs pays de l'Europe, la substitution des pommes de terre au blé, a réduit considérablement les besoins du journalier. En Italie, la farine de blé de Turquie et celle de châtaignes, qui

nent aux professions libérales, ou vivent de leurs rentes. (*Nemnich, neueste Reise durch England*, p. 3. *D'Ivernois, Napoléon administrateur et financier*, p. 303.)

Il n'y a donc en Angleterre que le *tiers* environ de la population occupé à l'agriculture, tandis que dans les autres pays agricoles c'est au moins la *moitié*. Malthus prétend même que le nombre des cultivateurs en Angleterre fait à peine le *cinquième* de la population, et il cite les derniers récensemens en témoignage de cette assertion. (*An Essay on the principle of population*, 3e édit. Londres 1806. *Liv. III. ch.* 7.)

(1) *Baert, Tableau de la Grande-Bretagne, T. III*, p. 483.

coûtent la moitié moins que celle de froment, excluent presqu'absolument cette dernière de la nourriture de l'homme de travail (1).

Enfin les mesures administratives des gouvernemens ne contribuent pas peu à rendre le prix des blés plus variable encore qu'il ne l'est déjà par la nature des choses. Il n'y a peut-être pas de denrée qui soit plus l'objet de la prétendue sollicitude des administrateurs, et dont par conséquent la vente et l'achat soient soumis à plus de règlemens et souffrent plus d'entraves. Tantôt l'exportation des grains est défendue sous des peines sévères, tantôt elle est encouragée par des primes et des récompenses; il en est de même de leur importation. Tel gouvernement maintient les jachères et les terres communales, tel autre s'efforce de les abolir. Toutes ces mesures, jointes à la grandeur et au mode des impositions dont le cultivateur est chargé, influent sensiblement sur le prix des blés, et le font varier suivant le système d'administration que suit le gouvernement.

Au reste, quand il s'agit de comparer les prix moyens d'une espèce de blés dans des

(1) *Simonde, De la richesse commerciale, T. I. p.* 326.

périodes différentes, si l'on veut obtenir des résultats sûrs, il ne faut comparer que ceux d'un même endroit; car la différence du terroir, du climat, et plusieurs autres circonstances font encore varier le prix de la même espèce de blés d'une contrée à l'autre. Le froment qui croît en Finlande, doit être nécessairement plus cher que celui qui vient dans les plaines de la Lombardie. Le riz qu'on cultive au Bengale, où le sol donne trois à quatre récoltes, doit être nécessairement meilleur marché que celui de l'Amérique septentrionale, où le sol n'en donne qu'une. Ces différences ne se font pas seulement sentir d'un hémisphère à l'autre, mais souvent même d'un pays ou d'un canton à l'autre. En France, le prix moyen de l'hectolitre de blé-froment varioit, au mois de nivôse an 13, suivant les départemens, de 10 francs 14 centimes à 28 fr. 99 c., ou comme de 1 à $2\frac{86}{100}$ (1). En Russie, cette différence est encore bien plus frappante, à cause de la grande étendue de cet Empire et de l'extrême variété des climats: aussi le prix moyen du seigle y varioit-il dans les quatre derniers mois de l'année

(1) *Peuchet, Statistique de la France, p. 450.*

1804, suivant les gouvernemens, de 1 r. 95 c. assign. à 12 r. 50 c., ou comme de 1 à $6\frac{41}{100}$ (1). Sans doute ces différences doivent être mises en partie sur le compte des inégalités dans les récoltes de chaque province; mais souvent aussi elles sont permanentes, c'est-à-dire que le blé est constamment plus cher ou meilleur marché dans telle province que dans telle autre.

D'autres circonstances locales contribuent quelquefois à augmenter cette différence. Dans un pays fertile, mais qui manque de débouchés pour le superflu de ses productions, le blé aura peu de valeur, comparativement à un autre pays qui n'en produit pas assez pour la consommation de ses habitans, ou qui en exporte une partie. Dans la contrée extrêmement fertile de Krasnoyarsk en Sibérie, où le défaut de communications empêche le transport des blés, la farine de seigle s'achetoit en 1772 à 3 copeks le poud, et celle de froment à 5, tandis qu'à Tobolsk la première se payoit 11 cop. et $\frac{1}{2}$, et la seconde 23 (2). Les gouvernemens de Kief et

(1) Отчетъ Министра внутреннихъ дѣлъ за 1804 г. Табл. III.

(2) *Pallas, Reise durch Russland, T. III. p. 5. Falk, Beyträge zur Kenntniss des russ. Reichs, T. I, p. 276.*

de Tambof doivent être comptés parmi ceux qui produisent un superflu de blés dont ils approvisionnent les autres provinces moins fertiles ; les gouvernemens d'Astracan, de Moscou et de St. Pétersbourg, au contraire, qui sont moins fertiles et qui renferment de grandes villes, en importent annuellement une quantité considérable. Les prix des blés y sont en conséquence. Dans les années 1797 à 1803, le prix moyen du seigle étoit à Kief 23 cop., à Tambof 27, à Astracan 46, à Moscou 62, et à St. Pétersbourg 90 copeks assignats. Ces différences sont réelles et non nominales.

Après avoir considéré le prix du blé par rapport aux variations dont il est susceptible, voyons maintenant dans quelle proportion il se trouve avec le prix des autres produits agricoles.

Sauf quelques exceptions dont il s'agira tout-à-l'heure, on peut admettre comme une règle générale, que le genre de culture qui est le plus commun par tout un pays, est encore celui qui donne les plus forts profits; car si un genre de culture devenoit plus avantageux que celui-là, on y consacreroit indubitablement une partie des terres actuellement destinées à la culture la plus com-

mune. S'il en est ainsi, il s'ensuit que le prix de la nourriture la plus commune règle le prix de toutes les autres denrées, et que la rente de la terre qui produit cette nourriture, règle la rente de toutes les autres terres cultivées.

En Europe, c'est le *blé* qui est la nourriture la plus générale. Ainsi on peut raisonnablement supposer, que c'est aussi la culture qui donne les plus grands bénéfices, et conséquemment celle qui donne la rente foncière la plus forte. La Russie n'est donc pas dans le cas d'envier à la France ses vignobles, ni à l'Italie ses plantations d'oliviers. A l'exception de quelques vignobles qui donnent des produits uniques, et dont l'étendue est trop petite pour satisfaire la demande, le rapport de ces sortes de cultures se règle sur le rapport du blé: or, en blé, la fertilité de la Russie n'est pas inférieure à celle de ces deux pays.

Le défaut de données sur le rapport de nos terres ne me permet pas de rendre cette comparaison plus exacte: bornons-nous donc à comparer le produit territorial de l'Angleterre, qui est un pays-à-blé, au produit territorial de la France, dont le sol fournit en-

core, outre le blé, des fruits, des vins et de l'huile d'olive.

Arthur Young, après avoir parcouru l'Angleterre, la plume à la main, et avoir pris l'état de 250 fermes, contenant plus de 70,000 acres, donne le calcul suivant sur le produit agricole de ce pays: en supposant le produit brut de l'Angleterre à 20, il estime que 12 seront les fraix de culture, 3 le montant des impositions, et 5 la rente du propriétaire, déduction faite de l'impôt (1). Il donne pour terme moyen du produit brut 45 shillings 4 pence par acre.

Lavoisier estime que les fraix de culture en France (et il s'agit ici des fraix moyens de

(1) Voici le détail de son évaluation.

Il compte 4. 7 pour le prix du travail et l'usé de l'ouvrier,
2, 8 pour les semences, l'entretien des bestiaux et des instrumens de l'agriculture, et
4. 5 pour le profit du fermier; en tout
12, 0 pour les *fraix de culture*.
1, 7 pour la dixme,
0, 5 pour l'impôt territorial, et
0, 8 pour la taxe des pauvres; en tout
3, 0 pour les *impositions*. Reste
5, 0 pour la *rente du propriétaire*.

Total 20, 0

toutes les cultures qui y sont en usage) font un peu plus de la moitié du produit total, et que le surplus est partagé en portions égales entre le trésor public et les propriétaires. En nous tenant aussi près que possible de cette évaluation, et en divisant le produit brut de la France pareillement en 20 parties, nous pouvons donc admettre que les fraix de culture en prélèvent 11, les impositions 4 et $\frac{1}{2}$, et qu'il en reste autant au propriétaire comme rente foncière dépouillée de toutes charges quelconques. Young, qui a voyagé en France, et qui y a étudié l'état de l'agriculture, évalue le taux moyen du produit brut de ce pays à 44 francs par arpent.

Réduisez les données sur l'Angleterre aux mesures et aux monnaies de France, et vous trouverez qu'un arpent de terre en France donne un produit total inférieur à celui d'un arpent en Angleterre; mais que les fraix de culture étant moindres dans le premier pays, la rente y seroit supérieure à celle du second, si les impositions n'en enlevoient pas une portion relativement plus forte (1). Je dois cependant vous observer que les calculs de Young et de Lavoisier ont été faits dans

(1) Comme 11 acres d'Angleterre font 13 arpens de

les années 1787 et 1789, et que la révolution et ses suites peuvent avoir changé ce rapport.

Si, dans un pays quelconque, la nourriture végétale la plus ordinaire du peuple étoit tirée de quelque plante dont le terrain le plus commun, avec la même culture, pût produire une plus grande quantité que les terres les plus fertiles ne produisent de blé, alors la rente du propriétaire seroit nécessairement beaucoup plus considérable. C'est le cas dans plusieurs *pays-à-riz*. Une rizière produit une plus grande quantité de nourriture que le champ de blé le plus fertile de la même étendue; par conséquent, dans les pays-à-riz où ce végétal est la nourriture ordinaire et favorite du peuple, il doit appartenir au propriétaire, dans ce plus grand

---

France, et qu'un shilling fait 1 fr. 20 cent., il s'ensuit qu'un *arpent* de terre donne

	En France.		En Angleterre.	
	fr.	*cent.*	*fr.*	*cent.*
Un produit total de	44	—	46	—
En déduisant les fraix de culture	24	20	27	60
On voit que la rente foncière est	19	80	18	40
Sur laquelle l'État prélève . .	9	90	6	90
Reste la rente dépouillée de toutes charges	9	90	11	50

excédent, une portion plus forte que celle qui lui revient dans les pays-à-blés. Dans la Caroline, la culture du riz est regardée comme plus profitable que celle du blé, quoique les rizières n'y donnent qu'une récolte par année (1), et quoique le peuple n'y fasse point du riz sa nourriture végétale la plus commune. A la Louisiane, on compte qu'un arpent de terre produit communément, en froment 8 barils, et en riz 18.

Cependant, même dans les pays-à-riz, la rente des terres qui produisent le riz, ne peut pas régler la rente des autres terres cultivées, puisque celles-ci ne peuvent pas se transformer en rizières. Un champ de riz est une vraie fondrière dans toutes les saisons de l'année, et dans une saison c'est une fondrière couverte d'eau. Un pareil champ n'est propre ni au blé, ni au pâturage, ni à aucune autre production végétale bien utile aux hommes; et les terres propres aux autres cultures ne le sont nullement à celle du riz.

D'après les recherches les plus soigneuses, un arpent de *pommes de terre* produit autant de nourriture que trois arpens et demi de

(1) Dans les pays plus chauds de l'Asie, une rizière produit ordinairement deux récoltes par an; l'Indostan comprend des contrées où l'on en fait trois et même quatre.

blé (1). Avec cela, un arpent de pommes de terre coûte moins à cultiver qu'un arpent de blé, l'année des jachères qui précède en général les semailles, étant plus qu'une compensation du travail à la houe et des autres façons extraordinaires qu'on donne aux pommes de terre. Si cette racine devenoit jamais dans quelque partie de l'Europe, comme le riz dans certains pays-à-riz, la nourriture végétale la plus commune du peuple, il en résulteroit que la même quantité de terres cultivées feroit subsister une bien plus grande quantité de monde, et que la culture des terres fourniroit un excédent bien plus considérable au-delà du prix nécessaire du produit. La population augmenteroit et les rentes foncières s'élèveroient

(1) Dans cette comparaison on ne fait entrer que la substance nourrissante qu'on peut tirer de chacun de ces deux végétaux ; car, par rapport au poids, un arpent de pommes de terre produit six fois plus de nourriture qu'un arpent de blé.

Les pommes de terre, la plus utile de toutes les acquisitions que nous devons au Nouveau-Monde, furent introduites en Europe en 1578 par *Francis Drake*, et pendant un siècle entier leur culture ne s'étendit pas au-delà de l'Irlande. Il y a à peine 80 ans qu'elles s'introduisirent dans les potagers de l'Angleterre; mais leur culture en plein champ, comme supplément au grain, ne date que depuis 40 ans environ.

beaucoup au-dessus de ce qu'elles sont aujourd'hui.

La terre propre à produire des pommes de terre est propre à presque tous les autres végétaux utiles: donc, si elles occupoient autant de terres cultivées à proportion que le blé en occupe actuellement, elles régleroient, comme lui, la rente de la plupart des terres.

Suivant le témoignage de Smith, les portefaix à Londres, et ces malheureuses qui y vivent de prostitution, c'est-à-dire les hommes les plus robustes et les plus belles femmes du royaume, viennent pour la plupart des dernières classes du peuple d'Irlande, qui vivent principalement de cette racine (1). Y a-t-il un aliment dont la qualité nourrissante et l'analogie particulière avec la constitution de l'homme soit démontrée d'une manière plus décisive?

---

(1) Je ne sais, dit *Baert*, si l'humidité du climat ou le grand usage des pommes de terre et du laitage contribuent à la beauté; mais je ne connois pas de peuple généralement plus beau que les Irlandais. On trouve à la campagne et sous les haillons les plus dégoûtans, des figures frappantes par la noblesse, la régularité et les grâces; on y rencontre, se vautrant au milieu du fumier et des cochons, des enfans d'une beauté qu'on admireroit en Grèce et en Italie. *Tableau de la Gr. Bret. T. I. p.* 370.

La difficulté de conserver les pommes de terre, est sans doute le principal obstacle qui s'oppose aux progrès de leur culture. Peut-être disparoîtra-t-il un jour, quand on aura trouvé de meilleurs moyens de les préparer. On a essayé de les sécher, et dans cet état elles ont supporté de longs voyages sur mer. La farine de pommes de terre séchées s'est de même conservée dans ces voyages sans se gâter, et elle a mieux résisté à l'influence des climats chauds et humides que la farine de froment.

Ce que les graminées céréales, le froment, l'orge et le seigle sont pour l'Asie occidentale et l'Europe, ce que les nombreuses variétés de riz sont pour le Bengale et la Chine, le *bananier* l'est pour tous les habitans de la zone torride (1). Le produit des bananes est à celui du froment comme 133 à 1; à celui des pommes de terre il est comme 44 à 1. Mais si l'on récolte sur le même espace de terrain en poids 133 fois autant de bananes que de froment, il ne faut pas en conclure que les premières peuvent nourrir 133 fois autant d'individus que le froment. Les bananes sont réduites, comme les pommes de

(1) Les observations suivantes sont tirées du *Voyage de Mr. de Humboldt, l. c. Liv. IV. Ch.* 9.

terre, à un poids beaucoup moindre étant séchées. Suivant les recherches de Mr. de Humboldt, un arpent de terrain éminemment fertile, cultivé en bananes de la grande espèce, peut nourrir plus de 50 individus ; tandis qu'en Europe le même arpent, cultivé en froment, ne donneroit par an, en supposant le huitième grain, qu'une quantité de farine suffisante à peine pour la subsistance de 2 individus. Aussi rien ne frappe plus l'Européen arrivé dans la zone torride, que l'extrême petitesse de terrains cultivés autour d'une cabane qui renferme une famille nombreuse d'indigènes.

La facilité avec laquelle le bananier renaît de ses racines, lui donne un avantage extraordinaire sur les arbres fruitiers, même sur l'arbre-à-pain, qui, pendant huit mois de l'année, est chargé de fruits farineux. Lorsque des peuplades se font la guerre, et qu'elles détruisent les arbres, ce malheur se fait sentir pendant longtems. Une plantation de bananes se renouvelle par des drageons dans l'espace de peu de mois.

La même région qui fournit le bananier, produit aussi la *Juca*, cette plante précieuse dont la racine offre la farine de *manioc*. Le fruit vert du bananier se mange cuit ou rôti,

comme le fruit de l'arbre-à-pain, ou comme les pommes de terre. La farine du manioc et celle du maïs sont converties en pain. Il existe deux espèces de la Juca, l'une douce, l'autre amère; cette dernière est vénéneuse. Les deux peuvent servir à faire du pain; cependant on n'emploie généralement à cet usage que la racine de la Juca amère, dont le suc vénéneux est séparé soigneusement, avant de faire le pain de manioc, appelé *cassave*. La culture du manioc nécessite plus de soins que celle des bananiers; elle ressemble à celle des pommes de terre. Un peuple qui sait planter la Juca, a déjà fait un certain pas vers la civilisation.

Le *maïs* ou *blé turc* est une plante américaine, que le nouveau continent a donné à l'ancien, comme les pommes de terre. Il présente le grand avantage de pouvoir être cultivé sous les tropiques depuis le niveau de l'océan jusqu'à des élévations qui égalent celles des plus hautes cimes des Pyrénées. Il jouit de cette flexibilité d'organisation extraordinaire qui caractérise les graminées: il la possède même dans un plus haut degré que les céréales de l'ancien continent, qui souffrent sous un ciel brûlant, tandis que le

maïs végète vigoureusement dans les pays les plus chauds.

La fécondité du maïs, dans ces contrées, est au-delà de tout ce qu'on peut imaginer en Europe. Dans les contrées les plus fertiles du Mexique, sa culture rend jusqu'à 800 fois la semence; des terrains moins favorisés en donnent, année commune, 3 à 400. Dans les environs de Valladolid, on regarde comme mauvaise une récolte qui ne donne que 130 ou 150 fois la semence. Là où le sol est le plus stérile, on compte encore 60 ou 80 grains. Cependant le maïs est moins nourrissant que le blé d'Europe. Malgré cette extrême fertilité du Mexique, le peuple y souffre périodiquement des suites funestes d'une famine générale: les grandes sècheresses et les gelées précoces y font souvent manquer les récoltes du blé et du maïs dans les régions montueuses.

Quoique l'on cultive au Mexique une grande quantité de blé, le maïs doit être regardé comme la nourriture principale du peuple: ainsi c'est apparemment cette plante qui y régle la rente des terres. Aussi Mr. de Humboldt dit-il que le prix du maïs modifie celui de toutes les autres denrées, dont il est en quelque manière la mesure naturelle. Le maïs

est encore la principale nourriture de la plupart des animaux domestiques; il s'ensuit que lorsque la récolte est mauvaise, les effets de la disette s'étendent aussi sur ces animaux, et qu'ainsi les hommes en sont atteints directement et indirectement.

Ces observations sur les denrées qui constituent la principale nourriture des hommes, dans les différentes parties du monde, se lient naturellement à celles que nous avons faites sur le salaire du travail. Le taux normal du salaire nécessaire se détermine surtout par le prix de la nourriture; et ce prix, à son tour, est déterminé surtout par la fertilité du territoire. Ainsi, pour nous en tenir aux pays dont il vient d'être question, ce salaire doit être plus bas aux Mexique qu'en Europe; et plus bas au Bengale qu'au Mexique. Le produit moyen du froment au Mexique est de 25 à 30 grains pour un, ce qui, d'après les calculs de Lavoisier et de Necker, excède cinq à six fois le produit moyen de la France; d'ailleurs nous avons vu que la principale nourriture du peuple mexicain consiste en maïs, dont le produit est au moins 20 fois plus grand que celui du froment en France. Au Bengale, où le sol donne deux ou trois

récoltes par an, le produit du riz est encore bien plus grand que celui du maïs au Mexique.

Vous voyez, Messeigneurs, que la simple connoissance du prix numérique du travail ne nous donne qu'une idée très-vague, et souvent même tout-à-fait fausse, du sort de l'ouvrier et de l'état d'aisance ou de gêne dans lequel il se trouve. Si vous apprenez, par exemple, que le prix moyen de la journée au Bengale est de 7 cop et $\frac{1}{2}$, et qu'il est de 43 cop. en France, gardez-vous d'en conclure que l'ouvrier est moins largement payé dans le premier de ces pays que dans le second. Au Bengale, la culture du riz est moins dispendieuse que celle du blé en France, ses récoltes sont bien plus abondantes, et le peuple y est si frugal que la consommation d'une famille de cinq individus consiste journellement en 4 kilogrammes ($9\frac{4}{5}$ livres) de riz, 2 kilogrammes ($4\frac{9}{10}$ livres) de pois, et deux onces de sel: de là vient que la nourriture d'un journalier ne lui coûte pas plus de 2 cop. et $\frac{1}{2}$, tandis que dans la plupart des provinces de la France elle lui revient à 28 cop. (1). Ainsi, en France, le salaire néces-

---

(1) *Humboldt, Essai polit. sur la Nouvelle-Espagne, T. II*,

saire fait les deux tiers du salaire courant; au Bengale il n'en fait qu'un tiers, et le salaire superflu est en raison inverse de cette proportion (1). Au Mexique, le prix moyen de la journée est de 36 cop.; dans les États-Unis d'Amérique il est de 94 cop. (2). Ce rapport paroît être en faveur des États-Unis; mais la nourriture y est beaucoup plus chère, et le climat y fait naître plus de besoins indispensables.

---

p. 410. *Turner, Voyage au Thibet et au Boutan, Vol. I. p.* 26. En France, le prix de la journée varie de 37 cop. et ½ jusqu'à 50 cop. (*Peuchet*).

(1) Ces données paroissent démentir en grande partie l'opinion de Smith sur la décadence du Bengale, opinion sur laquelle je me suis fondé dans le Livre précédent (Voy. p. 14.). Dans les environs de Calcutta, les salaires sont encore bien plus hauts que dans les villes de province ou à la campagne; là, le salaire d'un simple ouvrier est 12 cop. par jour; celui d'un maçon 18, d'un forgeron ou d'un charpentier 22 ½. (*Playfair, Statistical Breviary*, 1801. *p.* 60.)

(2) Au Mexique, le prix de la journée varie de 32 cop. et ½ jusqu'à 40; aux États-Unis de 87 cop. et ½ jusqu'à un rouble. (*Humboldt.*)

CHAPITRE IX.

Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des produits agricoles, et conséquemment sur la rente foncière.

Denrées nourrissantes. Continuation: Légumes, fruits, vins, épiceries.

Après les plantes céréales, ce sont les *légumes*, les *fruits*, les *vins* et les *épiceries* (1) qui forment les principales denrées nourrissantes que l'homme tire du règne végétal. Tous ces produits demandent pareillement le secours de l'industrie humaine pour devenir des alimens communs; jamais un pays inculte n'en produit assez pour que leur quantité puisse répondre à la demande de la population la plus foible; d'ailleurs ce n'est que par les soins de l'homme qu'ils deviennent des alimens agréables, sains et nourrissans. Ainsi, du moment que leur culture

(1) Sous ce nom je ne comprends pas seulement les épiceries proprement dites, mais encore le café, le thé, le sucre, et en général tous les produits nourrissans dont la culture se fait dans les *plantations*.

commence dans un pays quelconque (1), le prix du produit doit être assez haut, non seulement pour payer les frais de leur culture ou leur prix intrinsèque, mais encore pour laisser quelque chose au-delà qui puisse fournir une rente au propriétaire.

Vous venez de voir, Messeigneurs, qu'aucune espèce de culture ne peut donner pendant longtems une rente plus forte que celle des terres qui produisent la principale nourriture de l'homme: ainsi la rente des vignobles, des vergers, des potagers et des plantations ne devroit jamais, ni surpasser celle

(1) On est étonné quand on apprend combien la culture des fruits et des légumes les plus ordinaires est nouvelle dans la plupart des pays de l'Europe. Ce n'est que depuis 1712, dit Peuchet, que le luxe des desserts a admis en France ces beaux fruits, qui, d'abord cultivés pour la table et dans les jardins des riches, sont devenus communs en se multipliant et même en s'améliorant. — Chalmers soutient qu'avant le règne de Henri VIII, il n'y avoit en Angleterre ni carottes, ni navets, ni choux, ni salades; dans le 17e siècle, dit Smith, la majeure partie des pommes et des oignons consommés en Angleterre, venoit de Flandres. Il y passe encore beaucoup de pommes de Calais et de Dunkerque. — En Russie, suivant le récit d'Oléarius, la culture de la vigne n'a commencé à Astracan, qu'en 1613; et Kilburger nous raconte qu'en 1672 on ne trouvoit à Moscou des artichauts, des asperges et des choux-fleurs que chez les étrangers qui y étoient établis.

des terres-à-blé, ni lui être inférieure. A la vérité, une livre d'asperges ou de petits pois se vend souvent beaucoup plus cher qu'une livre de la meilleure farine; cependant, beaucoup de terres-à-blé pouvant se transformer en potagers, il est plus que probable, que si elles ne rapportoient pas en blé tout autant que les autres en légumes, on y cultiveroit des légumes. Il en est de même de tous les autres produits que je viens de nommer. S'il y a quelques-uns de ces produits qui paroissent rapporter, soit plus de profit d'entrepreneur, soit une plus forte rente que le blé, cette supériorité apparente de gain, quand on l'examine soigneusement, se réduit pour la plupart à la compensation, ou d'une plus grande dépense primitive, ou d'une plus forte dépense annuelle, ou enfin d'un risque plus considérable pour le cultivateur.

Par exemple, un vignoble, un jardin fruitier ou potager paroît rendre, tant au fermier qu'au propriétaire, en profit et en rente, plus qu'une pièce de blé; mais il faut aussi plus de dépense primitive pour mettre la terre en cet état: de là il est dû une plus forte rente au propriétaire. Elle exige plus de soin, d'attention et d'habileté dans la culture:

de là un plus grand salaire est dû au fermier. La récolte est aussi plus précaire: il faut donc qu'elle lui rapporte une plus forte prime d'assurance (1). Le sort des jardiniers, bien peu aisé en général et toujours médiocre, nous garantit assez qu'un métier aussi difficile n'est pas trop payé. Il y a tant de gens riches qui se livrent par amusement à cet art agréable, qu'il y a peu de profit à faire pour ceux qui le pratiquent comme métier, parce que les personnes qui naturellement seroient leurs meilleurs chalands, se fournissent par elles-mêmes des productions les plus précieuses de ce métier. Quoique les vignerons ne soient pas exposés à cette concurrence, leur sort, en général, n'est pas plus heureux que celui des jardiniers.

Enfin, lorsque la culture des vignobles, des vergers et des potagers rapporte effectivement une rente plus forte, cet avantage

---

(1) En Angleterre, on évalue actuellement la rente d'une terre-à-blé au quart du produit total, et celle d'une houblonnière seulement à un ou deux dixièmes de ce produit; tant cette espèce de culture exige plus de travail et de soins, et tant le risque qui l'accompagne est supérieur à celui qu'on court dans la culture du blé. Voyez *Baert*, *Tabl. de l'Anglet. T. III*, *p.* 262.

est en général moins dû à la nature de leurs productions qu'à d'autres circonstances accessoires, qui ont le même effet à l'égard des terres-à-blé, quand elles se trouvent accompagner leur culture. Dans presque tous les pays, le commerce des blés est soumis à des règlemens qui diminuent les profits de sa culture; un tiers des champs est régulièrement en jachères; les autres, étant sans clôtures, sont exposés à des dégâts de la part des hommes et des animaux: inconvéniens qui ne se rencontrent pas dans la culture des fruits et des légumes. D'ailleurs les vergers, les potagers, et même les vignobles, se trouvent communément plus près des villes, qui leur offrent en même tems un marché voisin pour leurs produits, et une source abondante d'engrais pour fertiliser la terre. Quand on considère toutes ces circonstances, on n'est plus étonné de la forte rente que donnent ces terrains, comparativement à celle que donnent les terres-à-blé.

Suivant l'évaluation que Peuchet donne de l'étendue des terres cultivées en France, et celle que Lavoisier a faite du produit net de ces terres (1), on peut supposer que

(1) *Peuchet, Statistique, de la France; p.* 283 *et* 286.

66,188,774 arpens de terres-à-blé donnent 765 millions et ½ de francs de rentes, ce qui fait 11 francs 50 cent. par arpent. Selon les mêmes auteurs, 4,868,730 arpens de terres-à-vignes donnent 80 millions de francs de rentes, ce qui fait 16 francs 50* cent. par arpent. Ainsi, l'exactitude du calcul supposée, un arpent de vignobles, pris en général, ne donne qu'un tiers environ de plus en rente, qu'un arpent de terre-à-blé pris en général. Cette supériorité de profit est si médiocre, qu'on peut raisonnablement douter si elle suffit pour compenser la supériorité de dépenses primitives qu'exige la culture des vignobles. On assure, que dans la plupart des endroits de la France, il en coûte plus de 200 francs de fraix, avant qu'un arpent de terre planté en asperges, puisse rapporter (1). Peut-être faut-il le triple ou le quadruple de fraix primitifs pour préparer le terrain à produire du vin.

M. Krug évalue la rente moyenne d'un arpent de terre cultivée en potager, pour

---

* Dans ces évaluations de la rente foncière, Lavoisier comprend l'impôt qui tombe à la charge du cultivateur.

(1) *Peuchet*, *l. c. p.* 336.

tous les Etats prussiens, à 4 rixdalers, tandis qu'il n'estime celui d'un arpent de terre-à-blé qu'à 2 rixd. et $\frac{1}{12}$. Il trouve la cause principale de cette supériorité de profit dans la plus grande sûreté dont jouissent les jardiniers, et dans l'éloignement des entraves qui pèsent sur le cultivateur, telles que les terres communales, les jachères, la gêne dans la vente du produit, la taxe des denrées etc. (1). Ainsi cette supériorité de gain est due à des circonstances étrangères à la culture, et non pas à la nature du produit.

Vous voyez que si les vignobles, les vergers et les potagers ne donnent pas des bénéfices inférieurs à ceux des terres-à-blé, ils n'en donnent pas non plus qui leur soient supérieurs. Il n'en peut pas être autrement; car s'il arrivoit que les vignobles et les jardins donnassent un profit supérieur, on consacreroit à ces cultures une quantité de terres-à-blé; et dans la supposition contraire, des terres-à-vignes et des jardins seroient transformés en champs de blé, jusqu'à ce que l'équilibre dans les profits soit rétabli.

Cette règle souffre cependant une excep-

(1) *Krug, Betrachtungen über den Nationalreichthum des preussischen Staats, T. I. p.* 262.

tion remarquable : c'est celle qu'il faut faire pour les *bons crûs*, c'est-à-dire pour les terrains qui fournissent un produit d'une qualité éminente (1). Il y a des différences dans la qualité de tout produit agricole, même dans celle du blé ; mais dans les vins, les fruits et les légumes ces différences sont bien plus sensibles que dans tous les autres produits. Si l'étendue du terrain qui est *de bon crû* pour quelqu'une de ces productions, ne suffit pas pour répondre à la demande qu'on fait de ce produit, le prix en peut monter beaucoup au-delà du prix intrinsèque, et fournir au propriétaire une rente beaucoup plus forte que celle des terres-à-blé.

Ainsi ce que j'ai dit de la proportion naturelle entre la rente que rapporte le blé et celle par exemple que donne le vin, ne doit s'entendre que pour ces vignes qui ne produisent qu'un vin ordinaire, tel qu'il en peut croître à peu près partout où il se trouve un climat analogue et un terrain léger, pierreux ou sablonneux. Ce n'est qu'avec ces sortes de vignes que les terres-à-blé d'un pays peuvent être comparées par rapport à la rente

(1) Voyez sur ces terrains et sur le monopole qu'ils entraînent, p. 179.

qu'elles rapportent; mais il est évident que cela ne peut avoir lieu à l'égard des vins d'une qualité particulière.

La vigne est de tous les arbres-à-fruit, celui sur lequel la différence du terroir a le plus d'effet. Certains terroirs donnent au vin un fumet qu'aucune espèce de culture ou de soins ne pourroient obtenir sur tout autre sol. Cet avantage, réel ou imaginaire, est quelquefois particulier au produit d'un petit nombre de vignes; quelquefois il s'étend sur la majeure partie d'un petit canton, et quelquefois sur une partie considérable d'une vaste province. Si la quantité de ces vins qui va au marché, est au-dessous de la demande, le prix en est élevé nécessairement au-dessus du prix des vins ordinaires, et la différence est plus ou moins grande, selon que la vogue ou la rareté du vin donne plus ou moins d'activité à la concurrence des acheteurs. Quelle que soit cette différence, la majeure partie en tourne au profit de la rente, laquelle, par là, est élevée au-dessus de la rente des terres-à-blé, comme au-dessus de la rente que donnent les vignobles ordinaires.

Par exemple, nous venons de voir qu'en France le taux moyen de la rente des vigno-

bles est de 16 fr. et ½ par arpent: or les vins de Bordeaux donnent 20 fr., ceux de Champagne 34 fr., et les vins muscats de la France méridionale 58 fr. par arpent. Ce sont des évaluations moyennes, faites sur le produit de toutes les terres produisant du vin appelé de Bordeaux, de Champagne ou muscat; mais les différences dans les rentes que donnent les divers territoires produisant le même vin, sont encore bien plus sensibles. Les vins de Côte-rôtie et de l'Hermitage qui viennent dans l'Auvergne, ne donnent que 22 francs par arpent, ceux du Dauphiné en donnent 30; enfin ceux des territoires de Limonie, Ste.-Colombe, St.-Georges-de-Renein et de Côte-rôtie, dans le Lyonnais, donnent 144 fr. par arpent. Les vins de Bourgogne des territoires de Châlons-sur-Saône, Beaune et Dijon donnent 89 fr.; ceux du territoire de l'Auxerrois donnent 127 fr. par arpent (1).

J'ai dit, d'après Smith, que la majeure partie du surplus que donne le haut prix des bons crûs, comparativement aux vins ordinaires, tourne au profit de la rente foncière. Si cette assertion étoit prise à la rigueur,

(1) *Peuchet*, p. 324, et 451.

vous pourriez croire que la rente des vignobles est toujours en proportion du prix de leur produit: mais quoiqu'il en soit ainsi en général, cette règle souffre beaucoup d'exceptions. C'est la proportion des fraix de culture au prix courant du produit, qui détermine la rente: si les fraix atteignent le prix de très-près, quelqu'élevé que soit ce dernier, il ne suffira que pour payer une rente médiocre. Au contraire, si les fraix sont fort au-dessous du prix qui les paye, tout bon marché que sera le vin, son prix suffira pour donner une rente considérable. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à parcourir la liste suivante, dans laquelle j'ai comparé la rente des principaux vignobles de France avec leur produit total.

Produit d'un arpent de vignobles.	Prix de la vente du vin, ou produit total.	Produit net ou rente foncière.	Proportion du produit net au produit total.
	fr.	*fr.*	*p.ct.*
Côte-rôtie, Lyonnais	750	144	19 1/5
Bourgogne, Auxerrois	400	127	31 3/5
Champagne	250	34	13 3/5
Bourgogne, territoire de Châlons, Beaune, Dijon	225	89	39 5/9
Côte-rôtie, Auvergne	160	22	13 3/4

Muscats	120	58	$48\frac{1}{3}$
Côte-rôtie, Dauphiné	108	30	$27\frac{7}{9}$
Bordeaux	100	20	20

Ainsi, par exemple, les vins de Côte-rôtie, Lyonnais, sont les plus chers, et ils donnent aussi la plus forte rente; mais cette rente ne fait que $19\frac{1}{5}$ pour cent du produit total, tandis que celle des vins muscats, qui sont au sixième rang pour le prix, et au quatrième pour le produit net, fait $48\frac{1}{3}$ pour cent du produit total. C'est que les fraix de culture sont bien plus considérables dans le Lyonnais que dans les environs de Marseille et d'Aix.

Quoique la propriété du terroir n'ait pas une influence aussi marquée sur la qualité des fruits et des légumes que sur celle des vins, cette circonstance ne laisse cependant pas de produire quelquefois une grande diversité dans la rente que donnent les potagers et les vergers. Dans les environs de Laon, par exemple, où les artichauts passent pour avoir une excellente qualité, un arpent propre à cette culture se loue de 75 à 90 fr. (1). Or, nous avons vu que le taux moyen de la rente d'un arpent de terre-à-blé en France, est évalué à $11\frac{1}{2}$ fr. Lors même qu'elle seroit

---

(1) *Peuchet*, p. 336.

communément le double pour les potagers, par les raisons que j'ai indiquées ci-dessus, un arpent de potager à Laon donneroit toujours 52 à 67 fr. de plus que les autres terres propres à cette culture. Cette différence est trop grande pour pouvoir s'expliquer par la supériorité des dépenses primitives; ainsi elle ne peut être due qu'à la propriété particulière du territoire de cette ville, lequel n'a pas assez d'étendue pour répondre à la demande des environs, et surtout de Paris, qui n'en est qu'à trente lieues.

C'est dans cette exception des *bons crûs* que Smith range les produits des plantations dans les colonies européennes des Indes-Occidentales, produits que j'ai compris dans la règle générale. « La totalité du produit de ces colonies, dit-il (1), est audessous de la demande de l'Europe, et elle peut trouver son débit parmi ceux des consommateurs qui consentent à payer plus que le prix intrinsèque des denrées coloniales transportées en Europe. En conséquence, la rente que donne une plantation de sucre, de café, de coton, etc. dans ces colonies, ne garde nulle proportion avec la rente d'un

(1) *Wealth of nat. Vol. I, p.* 243.

champ de blé ou de riz en Europe ou en Amérique. On dit ordinairement qu'un planteur s'attend à être défrayé de toutes ses dépenses de culture par le rum et les mélasses (1), et que son sucre est pour lui un profit net. Si cela est vrai, c'est comme si le fermier d'une terre-à-blé s'attendoit à payer toute la dépense de sa culture avec ses pailles, et que le grain fût tout profit pour lui. »

Cette opinion de Smith seroit fondée, si les denrées coloniales ne venoient que dans le sol de l'Amérique, ou s'ils y avoient une qualité supérieure: mais il y a tant de pays dans les quatre parties du monde qui sont propres à la culture de ces denrées, que la quantité qu'ils en pourroient produire, surpasse de beaucoup celle que l'Europe en peut jamais demander. Même en Amérique, l'étendue des terres de cette nature seroit plus que suffisante pour cet effet, si elle étoit entière-

(1) La *mélasse* est cette partie du suc ou du jus exprimé de la canne qui ne se crystallise point après la clarification dans les chaudières; on le vend comme sirop, ou bien on le soumet à la distillation, et, dans ce cas on en obtient une liqueur spiritueuse qu'on appelle *rum*.

ment cultivée. Si la culture de ces produits occupe beaucoup de bras, en revanche elle n'exige que fort peu de terrain. Mr. de Humboldt présume que tout le sucre consommé en France, et qu'il évalue à 1,225,000 pouds, pourroit être produit sur un terrain de sept lieues carrées, étendue qui n'est pas la trentième partie du plus petit département de la France (1).

Quant à la qualité des denrées coloniales, elle n'est guère de nature à leur assurer un prix de monopole. Le sucre des Indes orientales ne le cède en rien à celui des îles de l'Amérique. Il y a même plusieurs de ces denrées qui réussissent mieux dans d'autres contrées de l'ancien continent: le café de l'Arabie surpasse infiniment le meilleur café des Antilles; les bois de teinture et le coton de l'Indostan sont préférables à ceux du Nouveau-Monde (2).

Ces observations suffisent pour exclure les plantations de cette classe de terres dans la-

---

(1) *Humboldt Essai polit. sur la Nouv. Esp., Vol. II. p.* 432.

(2) La supériorité du café de l'Arabie est reconnue de tout le monde; celle des deux autres articles est attestée par *Le Goux de Flaix, Essai histor. géograph. et polit. sur l'Indostan, T. II., p.* 164 *et* 181 *de la traduct. allem.*

quelle il faut ranger les bons crûs pour les vins, les fruits et les légumes. Il n'y a d'exception à cette remarque que pour les bons crûs parmi les denrées coloniales, tel par exemple que le territoire de l'Arabie, qui est pour le café ce que les territoires d'Épernay et de Troyes sont pour les vins de Champagne, ou ce que celui de Laon est pour les artichauts. Si le prix des denrées coloniales est un prix de monopole, cette circonstance ne provient pas du privilège exclusif qu'ont les terres de l'Amérique de produire ces denrées ou d'en produire d'une qualité supérieure: elle est l'effet du défaut de capitaux et de population dans les colonies, qui fait que la production de ces denrées reste inférieure à la demande de l'Europe; elle est encore l'effet de cette politique mercantile qui force les sujets des puissances maritimes à tirer ces produits de leurs colonies, lors même qu'ils pourroient s'en pourvoir ailleurs à meilleur marché. A mesure que ces causes disparoîtront, le prix des denrées coloniales cessera d'être un prix de monopole, et il baissera plus ou moins, comme il a déjà baissé considérablement depuis un siècle.

Suivant les témoignages de Labat et d'Hovel de Garènes, 25 pour cent étoient en

1696 le profit ordinaire d'une plantation de sucre dans les îles, tandis qu'Edwards n'évalue ce profit, en 1791, pour la Jamaïque, qu'à 10 ou 14 pour cent. Il va même jusqu'à soutenir que, vu la plus grande sûreté des rentrées en Europe, une culture qui y donneroit 3 et ½ pour cent de profit net, seroit préférable à une plantation de sucre en Amérique (1). Cette dernière assertion, à la vérité, semble un peu suspecte, surtout quand on considère qu'elle vient d'un planteur, intéressé à représenter ses profits comme très-médiocres. Au Mexique, selon le rapport de Mr. de Humboldt, un terrain de la même étendue rend au cultivateur pour 80 à 100 francs de froment, pour 250 de coton, et pour 450 de sucre (2). Quoique ce voyageur n'entende ici que le produit total, ce qu'il ajoute fait cependant comprendre que le produit net est à-peu-près en raison du prix. „Il n'est donc pas étonnant, poursuit-il, que le propriétaire mexicain préfère la culture des denrées coloniales à celle de l'orge et du froment de l'Europe.“ Si nous nous en

(1) *Zimmermann, Die Erde und ihre Bewohner nach den neuesten Entdeckungen. T. II. p.* 193 *suiv.*

(2) *Essai polit. sur la Nouvelle-Espagne. T. II. p.* 424.

tenons à la première estimation d'Edwards, le profit des plantations de sucre dans les Antilles a diminué environ de moitié depuis un siècle; et cette expérience nous garantit qu'il diminuera encore, par la même raison qui l'a fait baisser jusqu'ici, c'est-à-dire par l'accroissement de la richesse et de la population de l'Amérique. Or cet effet eût été impossible si les denrées coloniales étoient des *produits uniques;* dans ce cas, ne pouvant être multipliées au-delà d'un certain terme, leur prix, loin de diminuer, auroit dû hausser en proportion de la demande, qui s'est prodigieusement accrue depuis un siècle.

Suivant les calculs de Mr. de Humboldt (1), on peut admettre que toutes les îles de l'Amérique fournissent actuellement à l'Europe au-delà de 12 millions et ½ de pouds de sucre brut, dont la valeur, dans les colonies mêmes, est de 40 millions de piastres, ou de 52 millions de roubles. La révolution de St. Domingue ayant causé la destruction des plantations de cette île, qui fournissoit comparativement à son étendue et à sa population le plus grand produit en sucre, on auroit dû s'attendre à une hausse prodigieuse dans le

(1) *Essai polit. sur la Nouvelle-Espagne, T. II. p.* 424.

prix de cette denrée recherchée: cependant il est à-peu-près le même qu'il étoit avant cette époque désastreuse. Voici les causes qui ont concouru à le maintenir au même taux:

1°. L'introduction de la canne-à-sucre d'Otahiti, qui, sur la même étendue de terrain, donne un tiers de *vezou* (1) de plus que la canne commune.

2°. Les progrès que la culture de la canne-à-sucre a faits sur le continent de l'Amérique. Depuis la révolution de St. Domingue, cette culture a prodigieusement augmenté dans la Nouvelle-Espagne, où l'exportation formoit déjà dans ces dernières années une valeur de 1,875,000 roubles. Heureusement l'introduction des nègres n'a pas augmenté au Mexique dans la même proportion que la production du sucre. Presque tout le sucre mexicain est fabriqué par les Indiens, qui jouissent de la liberté personnelle.

3°. L'importation du sucre des Grandes-Indes en Europe. Il y a à peine dix ans, dit Mr. de Humboldt, que le sucre du Bengale étoit aussi peu connu au grand marché de

(1) On appelle ainsi le suc ou le jus exprimé de la canne-à-sucre.

l'Europe, que le sucre de la Nouvelle-Espagne; et déjà l'un et l'autre rivalisent avec le sucre des Antilles. La grande fertilité du sol, jointe à une population immense, donnent au Bengale de si grands avantages sur tous les autres pays du globe, que le sucre exporté de Calcutta, après avoir fait un trajet de 5200 lieues, est encore à New-York à plus bas prix que le sucre de la Jamaïque, qui n'a à parcourir qu'une distance de 860 lieues. Mais aussi au Bengale, le produit du sol en sucre est le double plus grand qu'aux Antilles, tandis que le prix de la journée de l'Indien libre est presque trois fois moindre que le prix de la journée du nègre esclave de l'île de Cuba. Au Bengale, 6 livres de vezou donnent une livre de sucre crystallisé, tandis qu'à la Jamaïque il en faut 8 livres pour produire la même quantité de sucre. Aussi le sucre des Grandes-Indes est à si bas prix que le cultivateur le vend à 6 copeks et ½ le kilogramme, ce qui est à-peu-près le tiers de la valeur de cette denrée au marché de la Havanne.

Le Bengale n'est pas la seule contrée des Grandes-Indes où le sucre est à si bas prix. Mr. Poivre, qui a observé avec le plus grand soin l'agriculture aux Indes, nous dit que le

plus beau sucre blanc, à la Cochinchine, se vend communément 3 piastres le quintal, ce qui, selon Smith, ne faisoit pas le quart de ce qu'on payoit de son tems le sucre brun ou la moscouade qu'on importe des colonies en Europe, et pas la sixième partie de ce qu'on payoit le plus beau sucre blanc (1).

(1) *Poivre, Voyages d'un philosophe. Smith, Vol. I, p. 244.*

CHAPITRE X.

Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des produits agricoles, et conséquemment sur la rente foncière.

Denrées nourrissantes. Continuation : Viande de boucherie.

Nous avons considéré le prix de ces denrées alimentaires que la nature ne fournit jamais spontanément en assez grande quantité pour satisfaire la demande : examinons maintenant le prix de celles qu'elle produit avec profusion dans les pays incultes. Les denrées comprises dans cette classe sont celles qui constituent la *nourriture animale* de l'homme, savoir les viandes, le gibier et le poisson. Vous pressentez d'avance, *Messeigneurs*, que le prix réel de ces denrées ne peut pas être le même dans les différentes périodes de la société. Tant que la population et l'industrie sont foibles, il y a surabondance de ces denrées et elles sont à vil prix ; mais avec le progrès de la richesse nationale, la quantité des produits de cette espèce va toujours en diminuant, tandis qu'en

même tems la demande qu'on en fait, s'accroît toujours de plus en plus. Ainsi leur prix s'élève par degrés, jusqu'à ce qu'enfin il monte assez haut pour en faire un produit aussi avantageux que toute autre production venue à l'aide de l'industrie sur les terres les plus fertiles et les mieux cultivées. Quand il est monté jusque-là, il ne peut plus guère aller plus haut; autrement, pour augmenter la quantité du produit, on y consacreroit bientôt plus de terre et plus d'industrie.

Appliquons d'abord ce raisonnement à la *viande de boucherie.* Dans les commencemens de l'agriculture, les terres inhabitées et sans culture, qui forment alors la très-majeure partie du pays, sont toutes abandonnées au bétail; ainsi il y en a plus qu'on ne peut consommer, et le bétail ou la viande de boucherie est à très-bas prix. Ulloa nous dit qu'à Buénos-Ayrès, il y a 70 à 80 ans, le prix ordinaire d'un bœuf, choisi sur un troupeau de deux ou trois-cents, étoit de 4 réaux, qui font environ 55 copeks. Ce fait est confirmé par Mr. Grant, le dernier voyageur qui nous a fait connoître ce pays: il assure qu'on y tue un grand nombre de bœufs, seulement pour en avoir les cuirs. Byron, dans son voyage autour du monde, rapporte

que dans la capitale du Chili, le prix d'un bon cheval étoit de son tems 16 shillings sterling, qui répondent à 4 roubles 80 copeks. En 1772, lorsque Pallas étoit en Sibérie, un bœuf se vendoit à Krasnoyarsk 1 roub. 50 cop., un bon cheval 2 à 3 roubles, une vache 1 rouble, un mouton ou un porc 30 à 40 cop. Dans les provinces méridionales de la Russie, le bétail a si peu de valeur qu'on n'en retire souvent que les peaux et le suif; la viande est jetée comme inutile. Suivant le rapport de Dauxion Lavaisse, les propriétaires de la Guiane espagnole entretiennent des troupeaux de 30 à 40,000 bœufs, chevaux, ânes et mulets. Comme il leur est impossible de garder des troupeaux si nombreux, ils se contentent de leur imprimer une marque avec un fer rouge, et ils leur abandonnent le soin de chercher leur nourriture dans les terres incultes. Cinq ou six fois l'année on leur fait la chasse, et dans le nombre des animaux pris, chaque propriétaire choisit ceux qui portent sa marque. Outre ces troupeaux à demi domestiques, il en existe encore de sauvages, parmi lesquels les chevaux seuls se montent quelquefois au nombre de mille (1).

(1) Si je cite ici les *chevaux* parmi les produits nourrissans,

Tant que le pays produit plus de viande que de pain, la première est meilleur marché que l'autre. Dans l'Amérique méridio-

---

cela n'a rien qui doive vous surprendre. Chez les peuples d'Europe, auxquels un préjugé fait dédaigner cette nourriture (*), ces animaux ne sont élevés que pour servir à la monture et au trait; mais il n'en est pas ainsi chez les nomades, ni même chez tous les peuples agricoles. Nos Tatares, qui sont de fort bons cultivateurs, préfèrent la viande de cheval à celle de bœuf. Outre la chair, ces peuples tirent encore des jumens une immense quantité de lait, qui est leur boisson ordinaire, et dont une partie est employée à faire du fromage et de l'eau-de-vie.

Pallas croit que les chevaux sauvages qui se trouvent dans les steppes du Don, de l'Oural et de la Baraba, ne sont point une race originairement sauvage, mais que ces troupeaux se sont formés par des chevaux échappés aux nomades. Ils paissent par familles, et cherchent pendant l'hiver leur nourriture sur los hauteurs, où le vent emporte ordinairement la neige. On regarde comme impossible de les apprivoiser, et c'est la raison pourquoi les Cosaques et les Tatares leur font la chasse: ils les tuent pour se procurer la viande de ces animaux. (*Pallas, Reise durch Russland, T. I., p. 211. T. III., p. 510.*)

Mais s'il est douteux qu'il existe encore des chevaux sauvages en Russie, du moins cet Empire nous offre-t-il chez les peuples nomades qu'il renferme, le spectacle de troupeaux nombreux de ces animaux utiles. Parmi les Bachkirs, par

---

(*) On a essayé de la réintroduire en Danemarc et dans quelques autres contrées de l'Europe, et cette mesure paroît réussir.

nale et en Sibérie, un bœuf ne coûte guère plus que la peine de le prendre; mais nullepart le blé ne peut croître sans une grande quantité de travail et par conséquent sans des fraix considérables. Il en est autrement quand la culture s'est étendue à la majeure partie du pays: le prix de la viande devient plus fort que celui du pain. D'un côté la demande s'accroît avec l'accroissement de la population; de l'autre, la quantité de bétail diminue avec la diminution des terres incultes qu'on lui avoit abandonnées jusque-là. Ces deux causes font monter le prix de la viande. Dans tous les pays peuplés et bien cultivés, une livre de viande vaut deux, trois ou quatre livres du meilleur pain blanc.

Il n'y a pas plus d'un siècle, dit Smith (1), que dans plusieurs endroits de la partie montagneuse de l'Écosse, la viande de boucherie étoit à aussi bon ou à meilleur marché que le pain même de farine d'avoine; son prix ordinaire est à présent environ trois fois

---

exemple, il n'est pas rare de voir un seul homme posséder deux-mille à quatre-mille chevaux, et cependant ils sont si peu soignés que leurs maîtres ne recueillent pas même assez de foin pour les nourrir jusqu'au printems. (*Ibid.*)

(1) *Vol. I*, *p.* 231.

plus haut. Dans les provinces méridionales de la Russie, le poud de viande de bœuf se vendoit, il y a quelques années (1), à Kief, 107 cop. assign. tandis que le prix d'un poud de froment étoit 51 cop., et celui d'un poud de seigle seulement 24 cop.; ainsi la viande avoit deux fois la valeur du froment, et quatre fois et demie celle du seigle. A la même époque, le poud de bœuf se vendoit à Astracan 160 cop. ass., le poud de froment 69 cop., et le poud de seigle 46; ainsi la proportion du prix de la viande y étoit à celui du froment comme $2\frac{3}{10}$ est à 1, et à celui du seigle comme $3\frac{1}{2}$ à 1. En 1795 le poud de seigle se vendoit à Tobolsk 20 cop. ass., le poud de froment 40 cop., et le poud de bœuf 65 cop.; ainsi une livre de viande y valoit plus de 3 livres de seigle, et environ 1 livre et $\frac{1}{2}$ de froment. S'il en est ainsi dans les provinces de l'Empire où les meilleurs pâturages sont en abondance et qui fournissent le plus de bétail au commerce, on peut admettre qu'il n'y a plus en Russie de contrées, excepté celles qui sont habitées par

(1) Les prix suivans sont des prix moyens, calculés sur ceux des années 1797, 1799, 1801 et 1803.

des nomades, où le prix de la viande soit inférieur à celui du pain.

Quand le prix du bétail s'élève assez haut pour qu'il y ait autant de profit à cultiver la terre en nature de subsistances pour le bétail qu'en nature de subsistances pour l'homme, ce prix ne peut plus guère monter. Si cela arrivoit, une plus grande quantité de terres-à-blé seroit bientôt convertie en pâturages. L'extension du labourage, en diminuant la quantité des vaines pâtures (1), diminue la quantité de viande de boucherie que le pays produisoit spontanément; et elle en accroît la demande, parce qu'elle augmente la population. Ainsi le prix de la viande de boucherie ou du bétail, doit s'élever par degrés, jusqu'à ce qu'on trouve autant de profit à employer les terres les plus fertiles et les mieux cultivées à y faire venir de la nourriture pour le bétail qu'à y faire venir du blé. Mais il faut que l'avancement ait déjà fait

(2) Il est nécessaire de distinguer trois sortes de pâturages: 1°. les *vaines pâtures*, c'est-à-dire les terres incultes, les bruyères et les landes où on laisse paître le bétail; 2°. les *prés* qu'on soigne, qu'on améliore, et dont on recueille l'herbe ou le foin pour nourrir le bétail à l'étable; et 3°. les *prairies artificielles* qu'on laboure et qu'on ensemence de même que les terres-à-blé. Nous comprendrons ces trois sortes de terres sous le nom de *pâturages*.

bien des progrès, avant que le labourage se soit assez étendu pour faire monter à ce point le prix du bétail; et jusqu'à ce que ce prix ait atteint une telle hauteur, il ira toujours en s'élevant, si le pays est constamment dans un état progressif. Il y a bien des endroits en Europe, et particulièrement en Russie, où le prix du bétail n'a pas encore atteint cette hauteur. Dans un pays où il y a beaucoup de terre qui n'est bonne qu'à nourrir les bestiaux, il est difficile que le prix du bétail monte assez haut pour qu'il y ait profit à cultiver la terre dans la vue d'en nourrir, à moins que ce pays ne soit situé de manière à pouvoir exporter ses bestiaux ou quelque produit provenant de ses bestiaux. Le prix de la viande de boucherie n'est monté à ce taux dans plusieurs contrées de l'Écosse que depuis que l'Union a ouvert à ce pays le marché de l'Angleterre; l'Irlande peut espérer le même avantage du nouveau lien qui identifie ses intérêts commerciaux avec ceux de la Grande-Bretagne (1). Si le prix

(1) *Smith, Vol. I, p.* 344. *D'Ivernois, Effets du blocus continental sur le commerce etc. des îles Britanniques, p.* 52. — L'Union de l'Ecosse à l'Angleterre eut lieu en 1707; celle de l'Irlande en 1800.

du bétail monte toujours de plus en plus en Russie, nous en sommes redevables en grande partie à l'exportation des bestiaux vivans et de la viande salée et fumée qui se fait principalement par la frontière sèche, comme à celle du suif, des peaux crues, des cornes, des laines, etc., dont le principal débouché se trouve dans le commerce maritime.

Pour vous faire connoître tous les avantages que procure à un pays la hausse du prix de son bétail, il est nécessaire, Messeigneurs, de nous écarter pour un moment de notre sujet, et d'entrer dans quelques détails sur l'économie rurale. Dans toutes les terres qui sont trop éloignées d'une grande ville pour s'y fournir d'engrais, c'est-à-dire dans la très-majeure partie des terres de tous les pays étendus, la quantité de champs bien cultivés doit être proportionnée à la quantité d'engrais que produit la terre, et cette quantité d'engrais est elle-même proportionnée à la quantité de bétail que la terre entretient. On engraisse la terre, soit en y laissant paître les bestiaux, soit en les nourrissant dans l'étable et en transportant de là leur fumier sur les champs. Or, à moins que le prix des bestiaux ne soit suffisant pour payer et la rente et le profit d'une terre cultivée, le cultivateur ne peut trouver son compte à les

mettre en pâture sur une pareille terre, et il l'y trouveroit encore moins à les nourrir dans l'étable. Le bétail ne peut être nourri dans l'étable qu'avec le produit d'une terre cultivée et améliorée, parce qu'il faudroit beaucoup trop de travail et de dépense pour faire la récolte du produit maigre et épars des terres incultes. Ainsi, si le prix des bestiaux ne suffit pas à payer le produit d'une terre cultivée, quand on les y laisse paître, à plus forte raison ne suffira-t-il pas à payer ce produit, s'il faut ajouter encore à la dépense un surcroît de travail pour le recueillir et le porter à l'étable.

Dans cet état de choses donc, on ne peut nourrir dans l'étable avec profit plus de bestiaux que ce qui est nécessaire au labourage: or ceux-ci ne peuvent jamais donner assez d'engrais pour tenir constamment en bon état tous les champs qui sont capables de recevoir de la culture. L'engrais qu'ils donnent étant insuffisant pour toute la terre, on le réservera naturellement pour les champs sur lesquels il y a plus de profit ou de commodité à l'employer; ce sera pour les plus fertiles, peut-être pour ceux qui seront voisins de l'habitation du cultivateur. Ceux-ci seront tenus en bon état et mis en labourage; le reste du

terrain, pour la plus grande partie, sera laissé en friche, et ne produira qu'une chétive pâture à peine suffisante pour entretenir misérablement quelque peu de bêtes, qu'on y laisse errer de côté et d'autre. Une portion de cette terre en friche, après avoir servi de pâture pendant plusieurs années de suite, pourra être labourée, et rendra peut-être une ou deux maigres récoltes de mauvaise avoine ou de quelques autres menus grains; et ensuite, se trouvant épuisée, elle sera laissée en repos et abandonnée en vaine pâture, comme auparavant, tandis qu'une autre portion sera pareillement labourée, pour être à son tour abandonnée de même.

Aussi, tel est en général le système d'exploitation dans tous les pays où le prix des bestiaux n'a pas encore atteint ce taux qui permet de cultiver pour leur nourriture les terres mises en valeur: tel il est dans la plupart des gouvernemens de la Russie, dans la ci-devant Pologne, en Hongrie, dans les colonies de l'Amérique; tel il étoit encore avant l'Union dans tout le plat pays d'Ecosse. Dans tous ces pays, les terres qu'on tient constamment bien fumées et en bon état ne font presque jamais plus d'un tiers ou d'un

quart de la totalité du terrain, et quelquefois ne montent pas au vingtième. Le reste n'est jamais fumé; néanmoins il y en a toujours une certaine portion qui est à son tour régulièrement cultivée et épuisée. Il est évident que, sous une pareille régie, cette partie même des terres qui est susceptible d'une bonne culture, ne peut produire que très-peu, en comparaison de ce qu'elle est en état de produire. Mais quelque désavantageux que puisse paroître ce système, le bas prix des bestiaux dans ces pays le rend presqu'inévitable.

Cependant il ne faut pas s'imaginer que la hausse du prix des bestiaux, même quand elle seroit uniforme et constante, puisse changer subitement un système de culture aussi défectueux. Sans parler ici de l'ignorance du peuple et de son attachement à ses anciens usages, le cours naturel des choses oppose deux obstacles à l'établissement prompt et immédiat d'un meilleur système. Ces obstacles sont 1°. la pauvreté d'un grand nombre de propriétaires et de tenanciers, qui les empêche d'acquérir en peu de tems un fonds de bétail suffisant pour une culture complète de leurs terres; car cette même hausse du prix des bestiaux qui leur fait trouver du

profit à en entretenir un plus grand nombre, leur en rend aussi l'acquisition plus difficile; et 2°. le défaut de tems qui ne leur permet pas de mettre leurs terres en état d'entretenir un plus grand fonds de bétail, même en supposant qu'ils soient dans le cas de pouvoir l'acquérir. L'augmentation du fonds de bétail et l'amélioration de la terre sont deux choses qui doivent marcher de pair et dont l'une ne peut guère aller plus vîte que l'autre. On ne sauroit améliorer la terre sans quelqu'augmentation de bestiaux; mais on ne peut pas faire d'augmention de bestiaux un peu importante, à moins d'une amélioration déjà considérable de la terre; autrement la terre ne pourroit les entretenir. Ces obstacles naturels ne peuvent céder qu'à une longue suite de travaux et d'économies; et il faut qu'il s'écoule plus d'un demi siècle, plus d'un siècle peut-être, avant que l'ancien système, qui se détruit de jour en jour, puisse être complètement aboli dans tout un pays (1).

(1) Les fabriques d'eau-de-vie, établies depuis une trentaine d'années en Livonie, ont mis les propriétaires de cette province en état d'améliorer leurs terres sans faire les fraix d'un fonds de bétail plus considérable. La pâte qui reste des grains après en avoir tiré l'esprit vineux par la distillation, est une excellente nourriture pour les bestiaux : les

Les observations que nous venons de faire sur le prix des bestiaux, nous indiquent en même tems quel sera le taux de la rente des pâturages dans les différentes périodes de la société. La nourriture végétale de l'homme est principalement fournie par les terres-à-blé, dont le produit nourrit immédiatement les hommes; leur nourriture animale se tire principalement des pâturages, dont le produit nourrit immédiatement les bestiaux qui servent de nourriture aux hommes. Ainsi les pâturages, comme les terres-à-blé, donnent

propriétaires qui possèdent des fabriques d'eau-de-vie en profitent pour prendre en pension le bétail destiné à la consommation de St.-Pétersbourg, qui a besoin d'être engraissé, puisqu'il est amené de fort loin. Cet arrangement procure aux habitans de la capitale l'avantage de manger de la viande délicate, et aux propriétaires de la Livonie celui de se fournir d'engrais sans avoir besoin d'augmenter le nombre de leurs bestiaux. Ils en retirent encore un gain pécunière, car la nourriture de chaque pièce de bétail se paye en raison de la durée du tems qu'il passe à la campagne. Une partie de ces avantages a lieu partout en Russie, où les fabriques d'eau-de-vie facilitent la nourriture des bestiaux.

L'Angleterre étant généralement regardée comme le pays de l'Europe où l'agriculture a fait le plus de progrès, je crois utile, Messeigneurs, de vous présenter en raccourci le tableau de sa situation actuelle sous ce rapport : il vous mettra à même de mesurer la distance que la Russie doit parcourir pour arriver à ce terme. Voyez la Note III.

toujours de quoi payer une rente; c'est-à-dire le prix courant du blé et de la viande de boucherie est toujours assez haut pour laisser quelque chose au-delà du prix intrinsèque de ces produits. Mais laquelle de ces deux espèces de terres donnera la rente la plus forte? C'est ce qui dépendra de l'état de l'agriculture dans la société dont il s'agit.

Une pièce de blé, d'une fertilité médiocre, produit une beaucoup plus grande quantité de nourriture végétale, que la meilleure prairie d'une pareille étendue n'en produit d'animale. Ainsi en supposant qu'une livre de viande de boucherie ne valût jamais plus qu'une livre de pain, les terres-à-blé rapporteroient toujours une rente plus forte que les prairies. Mais nous venons de voir que la valeur relative de ces deux espèces de nourriture est très-différente selon les différentes périodes de l'agriculture.

Dans l'enfance de cet art, le pays produit beaucoup plus de viande que de pain, et par conséquent la première est meilleur marché que l'autre. Dans cet état de choses, les terres-à-blé donnent une rente plus forte que celle des pâturages. Il en est autrement quand la culture s'est étendue à la majeure partie du pays: le prix de la viande devient

alors plus fort que celui du pain, et on peut employer une grande partie des terres cultivées à produire des fourrages pour le bétail. Alors, quand les bestiaux sont venus au même marché, ceux qui ont été nourris au milieu des friches les plus incultes, sont, à proportion du poids et de la quantité, vendus au même prix que ceux qui ont été élevés sur la terre la mieux cultivée. Les propriétaires de ces friches en profitent, et ils haussent la rente de leurs terres en proportion du prix du bétail qu'elles nourrissent.

Cependant, à considérer la totalité des terres d'un pays, la rente des pâturages ne peut jamais monter beaucoup au-delà de celle que donnent les terres-à-blé, par les raisons que je vous ai exposées dans le chapitre VIII. Il est vrai qu'on vend la livre de viande plus du double de ce que vaut la livre de pain; cependant beaucoup de terres-à-blé pouvant se transformer en prairies artificielles, il est plus que probable que si elles ne rapportoient pas en blé tout autant que les autres en viande, on y élèveroit des bestiaux. D'ailleurs, cette supériorité du prix de la viande ne prouve rien pour la supériorité de la rente des pâturages. Le blé est une récolte annuelle; la viande de boucherie

est une récolte qui met quatre ou cinq années à croître. Ainsi, comme un arpent de terre produira une beaucoup plus petite quantité de bétail que de blé, il faut que l'infériorité de quantité soit compensée par la supériorité de prix. S'il y avoit plus que compensation, on remettroit plus de terres-à-blé en nature de pâturages; et si la compensation n'y étoit pas, une partie des pâturages seroit remise en nature de terres-à-blé.

Ces principes, fondés sur le raisonnement, s'accordent très-bien avec les calculs que les agronomes nous donnent sur le produit net ou la rente des terres dans les différens pays de l'Europe. Partout la rente des terres-à-blé l'emporte sur celle des pâturages; preuve qu'il y a encore partout des terres incultes à défricher: mais cette différence est moindre dans les pays dont la culture est plus étendue et qui ont plus de villes populeuses que les autres.

Par exemple, suivant l'évaluation faite en 1804 par M. de Liechtenstern pour la totalité des Etats autrichiens, le produit net d'un arpent (*joch*) de terre-à-blé y étoit 5 florins; celui d'un arpent de pâturages n'étoit que de 2 florins (1). S'il en est ainsi, la rente des

(1) *Hassel, Statist. Abriss des Oesterr. Kaiserth. p.* 90.

pâturages ne se monte pas même à la moitié de la rente des terres-à-blé.

M. Krug estimoit en 1805, pour toute la monarchie prussienne, le produit net d'un arpent (*morgen*) de terres-à-blé à $\frac{2}{5}$ du produit total; et celui d'un arpent de pâturages y compris le produit des basses-cours et des ruches, entre $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{5}$ du produit total (1). Ainsi la rente des pâturages y atteint à-peu-près la moitié de celle des terres-à-blé.

En France, cette proportion doit être différente, car la culture plus étendue de ce pays y diminue la quantité de pâturages, tandis que le grand nombre des villes y augmente la consommation des fourrages pour les chevaux de luxe, et celle de la viande de boucherie, du laitage, etc. pour la population de ces villes. Quand on compare la division agricole de la France, telle que Peuchet l'évalue pour l'année 1789, avec le calcul de Lavoisier sur le produit net des terres à cette époque, il en résulte que 21,043,289 arpens de pâturages donnoient un produit net de 231 millions de francs (2), ce qui ne

(1) *Krug, Ueber den Nat. Reichth. des Preuss. Staats, T. I, p.* 100 *et* 260.

(2) *Peuchet, Statist. de la France, p.* 283 *et* 286. —

fait pas tout-à-fait 11 francs par arpent : or nous avons vu dans le chapitre précédent p. 240, que la rente moyenne des terres-à-blé en France est 11 francs et $\frac{1}{2}$. Ainsi, sauf les erreurs de calcul, la rente des pâturages étoit très-près d'atteindre la hauteur de celle des terres-à-blé (1).

C'est ainsi que dans les progrès de l'amélioration des terres, les rentes des vaines pâtures viennent à se régler en quelque sorte sur les rentes des prairies artificielles, et celles-ci, à leur tour, sur les rentes des terres-à-blé. Mais aucune espèce de culture ne peut donner pendant longtems une rente plus forte que celle des terres qui produisent la principale nourriture de l'homme.

L'estimation de cet auteur ne comprend que les riches pâturages et les prairies artificielles, qu'il évalue à 14,094,672 arpens. Pour y faire entrer la quantité de vaines pâtures, qui est encore très-considérable en France, j'ai estimé ces dernières à un tiers de la terre inculte, c'est-à-dire de l'étendue de terre qui reste quand on en déduit les terres de labour, les vignobles, les bois et les prairies naturelles et artificielles. Cette étendue, selon Peuchet, fait 20,845,850 arpens.

(1) Quand on compare les différentes données sur la rente du sol en France, que j'ai rassemblées dans ces chapitres, on trouve qu'elles s'accordent très-bien entr'elles.

Cependant, comme il n'y a point de règle sans exception, celle-ci a aussi les siennes. Dans le voisinage des villes, la nécessité de nourrir beaucoup de chevaux, la grande consommation de viande et de lait qui s'y fait, donnent peut-être quelqu'avantage aux prairies. Dans le gouvernement de St.-Pétersbourg, par exemple, la plupart des agriculteurs ne cultivent de blé que ce qu'il leur faut pour leur subsistance; mais ils recueillent assez de foin et ils élèvent assez de bétail pour en pouvoir amener une partie considérable à la capitale. Il paroît donc qu'ils trouvent plus de profit à conserver leurs terres en nature de pâturages que de

---

Nous avons vu que les terres-à-blé y donnent par arpent 11 fr. 50 c.; les pâturages environ 11 fr.; les potagers de la meilleure qualité de 75 à 90 fr.; les vignobles de 20 à 144 fr.; dans le chap. XIII nous verrons que les bois y donnent une rente de 7 fr. 38 c. par arpent: ainsi l'estimation de la rente moyenne de toutes les terres de ce pays, portée à 19 fr. 80 c. (voyez pag. 224) semble très-approchante de la vérité. Si les terres-à-blé paroissent être évaluées trop bas, il faut considérer que c'est encore une évaluation moyenne. Suivant Young, les terres-à-blé en Angleterre se louent à 5, à 16, à 20 et même à 30 shillings par acre, selon la nature du terrain et les circonstances particulières; cependant il n'évalue la rente moyenne de ces terres qu'à 11 shill. 4 den.

les destiner au labour. Il en seroit encore ainsi, quand même le sol humide et l'apreté du climat de cette province ne seroient pas d'aussi grands obstacles à la culture du blé qu'ils le sont effectivement; car la grande consommation de foin, de viande, de lait et de beurre qui se fait dans la capitale, rend la production de ces articles plus avantageuse que celle du blé, dont le prix est beaucoup plus réduit par la concurrence des provinces éloignées. — Quand tout un pays devient excessivement populeux, et qu'il ne peut plus produire à la fois les bestiaux et les grains nécessaires à sa consommation, comme c'est le cas de la Hollande, alors il cultive de préférence les fourrages, élève des bestiaux, et tire ses grains du dehors, parce que les grains sont d'un transport plus facile. Dans ce cas, c'est la culture des prairies qui devient la plus générale, et les profits de celle-là règlent les profits de toutes les autres cultures.

CHAPITRE XI.

Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des produits agricoles, et conséquemment sur la rente foncière.

Denrées nourrissantes. Continuation: Produit des basses-cours et des laiteries.

Quoique, dans les progrès de la richesse nationale, le bétail n'arrive que tard à ce maximum de prix qui fait trouver du profit à cultiver la terre exprès pour le nourrir, cependant de tous les différens articles qui composent la nourriture animale de l'homme, c'est peut-être le premier qui atteigne ce maximum, parce que, jusqu'à ce qu'il l'ait atteint, il paroît impossible que la culturre des terres approche jamais de ce degré de perfection, auquel nous la trouvons dans quelques pays de l'Europe et en Chine.

Après la viande de boucherie, c'est peut-être la *volaille* qui atteint la première ce maximum. Dans chaque établissement rural, les rebuts de la grange et de l'étable peu-

vent en entretenir un nombre considérable. Comme elle est nourrie de ce qui seroit perdu sans cela, on les a seulement pour faire profit de tout; et comme elle ne coûte presque rien au cultivateur, il peut trouver encore son compte à la vendre pour très-peu de chose. Presque tout ce qu'il en retire est gain, et son prix ne peut guère être assez bas pour le décourager d'en nourrir le même nombre.

Dans les pays mal cultivés, et par conséquent foiblement peuplés, les volailles qu'on élève ainsi, sont souvent suffisantes pour fournir largement à toute la demande. Ainsi, dans cet état de choses, elles sont souvent à aussi bon marché que la viande de boucherie ou que tout autre nourriture animale. Mais toute la quantité de volailles qu'une terre produit ainsi sans fraix, doit toujours être beaucoup moindre que toute la quantité de viande de boucherie qu'on y élève, et dans les temps d'opulence et de luxe, à mérite presqu'égal, ce qui est rare est pour cela seul préféré à ce qui est commun. A mesure donc que l'opulence et le luxe viennent à s'accroître, le prix de la volaille vient aussi à s'élever par degrés au-dessus du prix de la viande de bou-

cherie, jusqu'à ce qu'enfin il monte assez haut pour qu'il y ait profit à cultiver la terre exprès pour en nourrir. Quand le prix a monté jusqu'à ce point, il ne peut plus monter davantage; autrement on consacreroit plus de terre à cet usage.

Dans plusieurs provinces de France, l'éducation des volailles est regardée comme un article très-important de l'économie rurale, et comme suffisamment lucratif pour encourager le fermier à cultiver une quantité considérable de blé d'Inde et de blé sarrazin exprès pour les nourrir. Un fermier médiocre aura quelquefois quatre cents têtes de volailles dans sa basse-cour. En Angleterre, l'éducation des volailles n'est pas encore regardée généralement comme un objet aussi important. Cependant elles sont plus chères en Angleterre qu'en France, puisqu'en tems de paix l'Angleterre en tire une quantité considérable de ce pays. Ce phénomène s'explique aisément. L'époque à laquelle la pratique de cultiver exprès pour multiplier une espèce de viande devient générale, doit naturellement être précédée par l'époque à laquelle cette espèce de viande est la plus chère; car c'est ce

prix élevé qui détermine les cultivateurs à embrasser cette pratique.

Lorsqu'elle est généralement établie, on découvre communément de nouvelles méthodes d'élever les animaux qui donnent cette viande particulière, de manière que le cultivateur se trouve en état d'en élever une plus grande quantité sur la même étendue de terre. Non-seulement l'abondance de cet article l'oblige à vendre à meilleur marché, mais encore ces meilleures méthodes le mettent à même de trouver son compte en vendant à meilleur marché; car s'il ne l'y trouvoit pas, l'abondance ne pourroit durer longtems. C'est vraisemblablement ainsi que l'introduction des luzernes, des turneps, des choux, des carottes, etc. a contribué à faire baisser le prix courant de la viande de boucherie au marché de Londres, de quelque chose au-dessous de ce qu'il étoit il y a un siècle.

Le *cochon*, qui trouve à se nourrir dans l'ordure, et qui dévore avidement mille choses que rebutent les autres animaux utiles, est un animal qu'on a dans l'origine, comme la volaille, pour faire profit de tout. Tant que le nombre de ceux qu'on élève ainsi pour rien, suffit pour remplir la demande,

cette sorte de viande vient au marché à beaucoup plus bas prix qu'aucune autre. Mais quand la demande excède ce que cette quantité-là peut fournir, quand il devient nécessaire de faire croître de la nourriture exprès pour nourrir et engraisser des cochons, alors le prix de cette viande hausse nécessairement, et devient à proportion ou plus haut ou plus bas que le prix de l'autre viande de boucherie, suivant que, par la nature du pays et l'état de sa culture, il se trouve que les cochons coûtent ou plus ou moins à nourrir que d'autre bétail. Selon le témoignage de Buffon, le prix du porc en France étoit approchant le même que celui du bœuf. Du tems où Smith écrivoit, il étoit en Angleterre tant soit peu plus haut. Chez nous il est considérablement plus élevé, du moins à St.-Pétersbourg et à Moscou. Dans cette dernière ville c'étoit précisément le contraire au dix-septième siècle: les prix de l'année 1674 que Kilburger nous a conservés, prouvent que le porc étoit alors meilleur marché que le bœuf.

La *laiterie* s'établit également dans l'origine pour mettre tout à profit. Le bétail que le cultivateur est obligé de tenir, donne plus de lait qu'il n'en faut pour élever les petits

et pour la consommation de son ménage, et cet excédent est encore plus fort dans une saison particulière. Or de toutes les productions agricoles, le lait est peut-être le plus périssable. Dans les tems chauds, où il est le plus abondant, à peine se garde-t-il vingt quatre heures. Le cultivateur en convertit une partie en beurre frais, laquelle, à ce moyen, pourra se garder pendant une semaine; une autre en beurre salé, qui se conservera pendant une année; et une plus grande partie en fromages, qui pourra se garder plusieurs années. Il réserve une partie de toutes ces denrées pour l'usage de sa famille; le reste va au marché pour y être vendu au meilleur prix qu'on en pourra trouver. Ce prix, quelque bas qu'il soit, ne le découragera pas d'y envoyer tout ce qui excède la consommation de son ménage; parce que cet excédent est un véritable superflu, et qu'il seroit pourtant obligé de tenir des vaches, quand même il ne pourroit pas vendre le produit de la laiterie. A la vérité, si le prix est extrêmement bas, il est probable que le cultivateur tiendra tout ce qui concerne le laitage d'une manière fort négligée et fort mal-propre.

Les mêmes causes qui font monter le prix

de la viande de boucherie, c'est-à-dire l'accroissement de la demande et la diminution de la quantité de bétail qu'on peut nourrir pour rien ou presque rien, résultat nécessaire de l'amélioration du pays, concourent de la même manière à faire monter le prix du produit de la laiterie. L'augmentation de ce prix paye un surcroît de peine, de soins et de propreté. Le laitage mérite alors davantage l'attention du cultivateur, et sa qualité se perfectionne de plus en plus. Le prix enfin en monte assez haut pour qu'il vaille la peine qu'on cultive la terre exprès pour nourrir les bestiaux qui donnent du lait; et quand le prix a monté jusqu'à ce point, il ne peut guère aller plus haut. S'il montoit davantage, on y consacreroit bientôt plus de terre.

Il paroît que le prix du laitage a atteint ce maximum dans la plupart des pays de l'Europe, surtout dans le nord de l'Allemagne, en Danemarc, en Hollande, en Angleterre, dans la Belgique, en Suisse et en Italie. Mais, si vous en exceptez le voisinage d'un petit nombre de grandes villes, il ne paroît pas encore être arrivé à ce point dans aucun endroit de la Russie, où il est rare de voir les cultivateurs travailler la terre afin de

nourrir avec le produit de cette terre des bestiaux uniquement pour en tirer du lait. Le prix du laitage est probablement trop bas pour le permettre ; il est encore trop bas pour exciter les soins et le raffinement du cultivateur concernant cette partie de l'économie rurale ; car le beurre russe est d'une qualité fort inférieure, et l'art de préparer les fromages y est encore presqu'inconnu.

Vous voyez, Messeigneurs, que les terres d'un pays ne peuvent jamais parvenir à un état d'amélioration et de culture complète, avant que le prix de chaque produit que l'industrie se propose d'y faire croître, ne soit d'abord monté assez haut pour payer la dépense d'une amélioration et d'une culture complète. Pour que les choses en soient là, il faut que le prix de chaque produit particulier suffise à payer d'abord la rente d'une bonne terre-à-blé, qui est celle qui règle la rente de la plupart des autres terres cultivées, et à payer en second lieu le travail et les avances du fermier, aussi bien qu'ils se payent communément sur une bonne terre-à-blé. Cette hausse dans le prix de chaque produit agricole doit évidemment précéder l'amélioration et la culture de la terre destinée à faire venir ce produit. Le gain est le

but qu'on se propose dans toute amélioration, et rien de ce qui entraîne à sa suite une perte nécessaire, ne peut s'appeler amélioration. Or, préparer et cultiver la terre dans la vue d'y faire venir un produit dont le prix ne rapporteroit jamais la dépense, est une chose qui entraîne une perte nécessaire.

En conséquence, si l'amélioration et la culture complète d'un pays est le plus grand de tous les avantages publics, comme on n'en peut guère douter, cette hausse graduelle dans le prix réel des produits agricoles, bien loin d'être regardée comme une calamité publique, doit être envisagée comme l'avant-coureur et comme la cause nécessaire du plus grand de tous les avantages pour la société. Smith n'hésite pas de mettre la hausse du prix des bestiaux en Écosse au-dessus de tous les bienfaits que ce pays doit à son union avec l'Angleterre; à son exemple, loin d'être effrayée de la hausse progressive qu'on peut remarquer chez nous dans le prix de presque tous les produits agricoles, nous y trouverons au contraire un indice certain des progrès que font l'amélioration et la culture de nos terres.

CHAPITRE XII.

Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des produits agricoles, et conséquemment sur la rente foncière.

Denrées nourrissantes. Continuation : Gibier, poisson.

De tous les produits spontanés de la nature que l'industrie humaine se borne à recueillir, il n'y en a guère dont le prix soit plus exposé à varier suivant l'état de la société, que le *gibier*. Dans les contrées peu peuplées et peu cultivées, cette denrée se trouve en si grande abondance, que ce qu'on en amène au marché surpasse presque toujours la demande ; en conséquence elle est à vil prix. Mais à mesure que croissent la richesse et le luxe qui l'accompagne, la demande de produits de cette espèce croît en même tems ; néanmoins, tant que l'industrie se borne à exploiter les forêts, elle n'est pas capable d'augmenter l'approvisionnement de gibier fort au-delà de ce qu'il étoit avant l'accroissement de la demande. Ainsi la quantité de

ces marchandises restant la même ou allant toujours en diminuant, tandis que la concurrence des acheteurs va toujours en croissant, leur prix doit nécessairement s'élever de plus en plus.

Voilà la raison pourquoi le gibier est actuellement beaucoup plus cher à St.-Pétersbourg qu'il n'étoit autrefois, et pourquoi il y est encore à bien plus bas prix qu'à Londres ou à Paris. Suivant le récit d'un témoin oculaire (1), du tems de Pierre Ier. le gibier étoit dans une telle abondance à St.-Pétersbourg, qu'un grand coq de bruyère se vendoit 8 ou 10 copeks, une paire de gelinottes 4 à 5 copeks, et qu'en général cette volaille étoit si commune qu'en hiver on la réservoit pour la nourriture des domestiques. Cependant toutes les autres denrées y étoient excessivement chères à cette époque. Aujourd'hui, un coq de bruyère se vend 65 cop., une paire de gelinottes 25 à 30 copeks; ainsi ces deux espèces de gibier sont environ sept fois plus chères qu'elles n'étoient alors. Peut-être dans un siècle d'ici, le prix de ces volailles sera le décuple de ce qu'il est ac-

(1) *Weber*, *Das veränderte Russland*, *T. I*, *p.* 480. L'auteur étoit résident de la cour d'Hannovre en Russie.

tuellement; car plus la richesse et le luxe augmentent, plus le prix des objets de cette espèce s'élève, et il n'a guère d'autres bornes que le goût et les facultés des consommateurs.

C'est encore de cette manière qu'on peut s'expliquer le haut prix de quelques espèces de gibier et d'oiseaux rares chez les anciens Romains. Nous lisons par exemple dans Pline, que Séius acheta un rossignol blanc pour en faire présent à l'Impératrice Agrippine, au prix de 6000 sesterces, valant environ 130 roubles de notre monnaie (1). Toute surprenante que nous paroisse la hauteur prodigieuse de ce prix, nous la voyons pourtant encore, au premier coup-d'œil, des trois quarts au-dessous de ce qu'elle étoit réellement. L'argent, comme vous le savez, avoit alors, relativement au blé, quatre fois plus de valeur qu'il n'en a aujourd'hui: ainsi Séïus céda pour son rossignol le droit de disposer d'autant de subsistances et de travail

---

(1) *Pline*, *Hist. natur. Liv. IX*, *ch.* 17, *et Liv. X*, *ch.* 29. *Smith*, *Vol. I*, *p.* 342. — Dans l'évaluation des monnaies romaines, je suis les principes de *Garnier*. Voyez ses excellens traités : *De la monnaie des peuples anciens*, et *Sur la valeur de l'argent dans les tems anciens*, *Traduct. de Smith*, *Vol. V.*

qu'en pourroient acheter maintenant 520 roubles. L'élévation excessive de ce prix, comme de plusieurs autres que nous trouvons marqués dans les ouvrages des Anciens, provenoit de la richesse et du luxe qui régnoient alors dans cette capitale du monde; et le luxe, en général, recherche moins la jouissance que l'ostentation. Ainsi plus il y a de richesse et de luxe, plus on rivalise de faire montre de sa richesse par l'acquisition de choses rares, et plus aussi la demande de ces choses s'accroît.

Cependant, malgré le prix exorbitant auquel peut monter le gibier dans une société florissante, cet article de la nourriture animale de l'homme est peut-être un des derniers qui atteignent leur maximum de prix. Quelqu'excessif que puisse paroître par exemple le prix du daim en Angleterre, où il est un mets fort recherché, ce prix est encore loin de compenser la dépense d'un parc de bêtes fauves. S'il en étoit autrement, ce seroit bientôt un objet d'industrie ordinaire que d'élever des daims, comme c'en étoit un chez les anciens Romains d'élever et d'engraisser des sangliers, des lièvres, des paons et d'autres oiseaux sauvages, même des huitres, des limaçons et jusqu'à des sou-

ris, qui paroissoient un mets délicat aux gourmands blasés de Rome. C'étoit autrefois une industrie assez lucrative pour certains endroits de la France, d'engraisser des ortolans, sorte d'oiseaux de passage qui arrivent maigres dans le pays. La viande d'ours est un article courant chez les bouchers de St.-Pétersbourg; mais comme la demande en est modique et que ces animaux sont encore assez communs dans les contrées voisines de cette ville, le produit de la chasse suffit pour en approvisionner le marché. Au reste, il n'y auroit rien d'étonnant à voir élever exprès des ours pour servir de nourriture à l'homme, puisqu'on en élève assez fréquemment pour les tenir à la chaîne, comme un objet de curiosité ou d'amusement.

La quantité de *poisson* qui peut être mise au marché, dépend de différentes circonstances qui n'ont aucune liaison avec le progrès de la richesse nationale, telles que la situation locale du pays, la distance ou la proximité où ses différentes provinces sont de la mer, le nombre de ses lacs et de ses rivières; enfin ce qu'on peut appeler la fertilité ou la stérilité de ces eaux. Il s'ensuit que le prix du poisson dépend beaucoup plus de la situation d'un pays que de l'état de son

industrie et de sa richesse, et que ce prix, dans différens pays, peut être le même, quand même les degrés d'amélioration de ces pays seroient très-différens.

Cependant, la situation locale du pays une fois donnée, le prix du poisson y suivra la même marche que tiennent toutes les autres denrées nourrissantes du règne animal. A mesure que la population augmente et que l'opulence s'accroît de plus en plus, la demande de poisson et les facultés des demandeurs augmentent aussi. Mais en général il sera impossible d'approvisionner ce marché ainsi agrandi, sans employer pour cela une quantité de travail et de capitaux qui croisse au-delà de la proportion de celle qu'exigeoit l'approvisionnement de ce marché quand il étoit circonscrit dans des limites plus étroites. Un marché qui, d'abord approvisionné avec mille tonneaux de poisson, vient par la suite à en absorber dix-mille tonneaux, ne pourra guère être approvisionné à moins d'un travail et d'un capital qui sera plus que décuple de ceux qu'il falloit pour l'approvisionner dans le premier état. Il faut alors, en général, aller chercher le poisson à de plus grandes distances, il faut employer de plus grands bâtimens et mettre en œuvre des

machines plus dispendieuses de tout genre. Ainsi le prix de cette denrée doit angmenter naturellement avec les progrès de la richesse nationale; et c'est ce qui est aussi arrivé plus ou moins en tout pays.

La multiplication artificielle des poissons d'eau douce étant moins coûteuse que celle des poissons de mer, le prix des premiers atteint bien plutôt que celui des derniers ce maximum qui rend possible de les élever dans des viviers. Dans presque tous les pays, l'industrie s'applique à multiplier les poissons d'eau douce, mais nulle-part on ne trouve son compte à élever des poissons de mer. Dans les dîners d'apparat qui se donnent à Londres, une tortue se paye souvent jusqu'à 25 guinées ou 158 roubles (1); cependant il paroît que ce prix n'est pas encore suffisant pour payer les fraix d'une multiplication artificielle de ces animaux, puisque personne ne fait de pareilles entreprises. Il n'y a qu'un peuple corrompu, et riche, non par le travail, mais par ses rapines, tel que les anciens Romains, chez lequel le prix du poisson de mer puisse monter assez haut pour

---

(1) *Baert, Tableau de la Gr. Bret, T. IV, p.* 175.

compenser les fraix de leur multiplication artificielle. C'est avec une surprise mêlée d'indignation que nous lisons dans les anciens auteurs quelle dépense énorme il falloit pour la construction et pour l'entretien de ces réservoirs que le luxe et la gourmandise des Romains destinoient à y élever des poissons. Luculle, pour cet effet, fit percer des montagnes entre Baies et Naples, creuser d'immenses lacs très-profonds, construire des digues jusque bien avant dans la mer, et y pratiquer des écluses, afin de pouvoir renouveller à volonté l'eau des viviers. Ceux d'Hortensius exigèrent un plus grand nombre d'esclaves pour les soigner, que les troupeaux les plus nombreux ne demandoient de pâtres. Cependant, quels que furent les fraix de ces établissemens, qui attestent également la richesse et la dépravation des Romains, le prix du poisson étoit si excessif, qu'il suffisoit, non-seulement pour payer la dépense, mais encore pour enrichir quelquefois les propriétaires. Pline rapporte qu'Asinius Céler acheta un surmulet au prix de 8000 sesterces, ce qui revient à 175 roubles; en multipliant cette somme par quatre, nous trouvons que le prix réel que lui coûtoit ce poisson, étoit égal à la valeur qu'ont

actuellement 700 roubles. Les viviers d'Hirrius lui rapportoient 12 millions de sesterces par an, ou environ 262,500 roubles; somme d'argent dont la valeur réelle étoit 1,050,000 roubles; mais telle étoit la passion de ce Romain pour ses viviers, qu'il consacra ce revenu immense uniquement à leur extension et à leur perfectionnement. Ce même Hirrius, lors du grand repas que Jules-César donna au peuple de Rome, lui céda 2000 surmulets, non pas pour de l'argent, mais à condition qu'il lui rendroit le même poids dans un nombre égal de poissons (1).

Les fonds de terre propres à être exploités par la chasse ou la pêche, quoique fournissant de la nourriture, ne sont pas toujours dans le cas de donner une rente au propriétaire. Dans les pays où le gibier abonde, son prix courant n'est pas assez haut pour laisser quelque chose au-delà du prix intrinsèque; et à mesure que le prix s'élève, les forêts, qui sont le principal terrain propre à la chasse, se détruisent peu à peu, et le gibier

---

(1) *Varro, de re rust. III, c.* 2, 3, 17. *Sallust. de bello Catilin. c.* 13, 20. *Valer. Max. IX, c.* 1. *Vellej. Paterc. II, c.* 33. *Plin. Hist. nat. IX, c.* 54. *Cicero, Epist. ad Atticum, I.* 18.

diminue. Néanmoins, lorsque cette rente existe dans un pays peuplé et bien cultivé, elle ne laisse pas que d'être fort considérable. M. Krug évalue celle que donnent en général dans la monarchie prussienne les terres propres à la chasse, à un tiers de leur produit total en gibier (1).

La pêche se fait, soit dans les étangs, soit dans les rivières et les lacs, soit enfin dans la mer. Comme les étangs sont de la création de l'homme, et que leur construction et leur entretien occasionnent des fraix, la rente qu'ils donnent comprend toujours un loyer de capital fixe plus ou moins considérable. Pour vous donner une idée de ce que les étangs peuvent rapporter en rente, il suffira de l'exemple suivant. M. Krug cite une terre dans la Prusse méridionale, où la ferme des étangs se monte à 8000 écus par an.

La rente des rivières et des lacs est pour la plupart une rente primitive. Or comme la pêche n'est pas plus abondante dans une rivière inféodée que dans une rivière publique, il seroit à souhaiter que toutes les eaux

(2) *Betracht. über den Nat. Reicht. des preuss. Staats, T. I, p.* 201.

intérieures fussent regardées comme des propriétés communes à tous les habitans du pays. En France, l'équité et l'utilité de ce principe furent senties pendant la révolution; en conséquence le droit de pêcher dans les rivières fut abandonné à tout le monde: mais depuis, le gouvernement Impérial s'en est fait un revenu, de sorte que personne ne peut pêcher dans les eaux intérieures, s'il n'est muni d'une licence, ou s'il n'est adjudicataire de la ferme d'une pêche (1). Ainsi toutes les eaux poissonneuses en France sont regardées comme la propriété de l'État, et lui seul en tire la rente. Dans les pays où la pêche d'eau douce n'est pas un droit régalien comme en France, il est presqu'impossible d'évaluer son produit, parce qu'elle est répartie sur une multitude de points, et exercée sans aucune redevance qui puisse servir de moyen d'appréciation. M. le Comte Kotchoubey, dans son Compte rendu par le ministre de l'intérieur pour l'année 1804, a donné un aperçu du produit total ainsi que du produit net de la pêche en Russie. Ce tableau est divisé selon les gouvernemens,

(1) *Peuchet, Stat. de la Fr., p. 359.*

et les données sont fondées sur les rapports officiels des autorités locales (1); mais vous concevez bien que toutes les évaluations de ce genre ne peuvent être qu'approximatives. C'est encore de cette manière que M. Krug évalue le produit net de la pêche dans les États prussiens à un quart du produit total.

La mer n'étant point susceptible d'appropriation, la pêche maritime ne peut donner une rente que lorsqu'elle est exercée sur les côtes, ou à l'embouchure des fleuves, comme par exemple celle d'Astracan. Les côtes de la mer Caspienne qui se trouvent dans les limites de la Russie, étoient devenues, depuis l'année 1770, la propriété de quelques particuliers, qui les donnoient en ferme aux entrepreneurs des pêches, et en retiroient pour la plupart une rente prodigieuse. L'Empereur actuel a rendu la liberté à cette branche intéressante de l'industrie nationale, et maintenant c'est un principe adopté dans la législation de cet Empire, que la pêche maritime ne peut jamais être inféodée (2).

(1) Voyez: Отчетъ Министра внутреннихъ дѣлъ за 1804 годъ. Табл. XIII.

(2) Voyez l'Édit du 27 Août 1802, et le Mémorial du Sénat dirigeant du 30 Juin, qui fut confirmé le 11 Sept. de la même année.

Entre cette époque des progrès de la richesse nationale qui porte au maximum le prix d'un article aussi nécessaire que le bétail, et celle qui y porte le prix d'un article aussi superflu que la venaison ou les poissons rares, il y a un intervalle immense, dans le cours duquel plusieurs autres espèces de denrées nourrissantes arrivent par degrés au plus haut point de leur prix, les uns plus tôt, les autres plus tard, selon différentes circonstances. Il seroit aussi fastidieux qu'inutile d'examiner séparément le prix de toutes ces denrées: maintenant que vous connoissez la marche que tiennent les prix des produits nourrissans dans les différentes situations de la société, il vous sera facile d'appliquer ces principes à tous les produits de la même espèce.

CHAPITRE XIII.

Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des produits agricoles, et conséquemment sur la rente foncière.

Matières pour le vêtement, le logement et le mobilier. Chanvre, lin, indigo, coton, bois, peaux crues, suif, laines.

La demande de produits nourrissans est occasionnée par ces produits mêmes, parce que la population augmente en raison de l'augmentation de ces produits: ainsi ils sont toujours demandés, ou en d'autres termes, ils ont toujours de la valeur. Il n'en est pas ainsi des produits agricoles qui satisfont aux autres besoins de l'homme. La demande de ces produits n'est pas occasionnée par leur production; elle dépend de la population, c'est-à-dire de la quantité de produits nourrissans: ainsi ils ne sont pas toujours en demande, ou en d'autres termes, ils n'ont pas nécessairement de la valeur. Le développement suivant rendra cette différence plus sensible.

Les deux plus grands besoins de l'homme, après la nourriture, sont le vêtement et le logement. Cependant les pays ne se peuplent pas en proportion du nombre d'habitans que leur produit peut vêtir et loger, mais en raison de celui que leur produit peut nourrir. La nourriture est de tous nos besoins le plus impérieux et le plus constant. Dans la plupart des pays on peut à la rigueur vivre sans vêtement et sans abri ; mais sous aucun climat, à aucune époque de notre existence, nous ne pouvons la conserver sans nourriture. D'ailleurs, le besoin de nourriture est encore le plus difficile à satisfaire. Voyez ce Lapon: en deux jours il se sera procuré les peaux nécessaires pour le vêtir, la cabane où il logera pendant plus d'une année: mais sa nourriture l'obligera à des travaux toujours renaissans.

Il en est à-peu-près de même quel que soit le degré de prospérité où un peuple est monté. Il a toujours assez de denrées vêtissantes, logeantes et meublantes, lorsqu'il a assez de denrées nourrissantes. Il y a des bornes à celles-ci que ne reconnoissent point les autres, et si l'on pouvoit admettre que la Russie pût nourrir dix fois plus d'habitans qu'elle n'en a, on concevroit aisé-

ment qu'elle pourroit les habiller et les loger.

Quand au moyen de la culture et de l'amélioration des terres, le travail d'une seule famille peut produire la nourriture de deux, alors le travail d'une moitié de la société suffit pour nourrir le tout. Ainsi l'autre moitié peut être employée à fournir le vêtement, le logement et le mobilier de la société.

Le besoin de nourriture est borné par la constitution physique de l'homme, mais il n'y a point de limites au désir des commodités et des ornemens qu'il peut rassembler dans ses bâtimens, sa parure, ses équipages et son mobilier. Un homme riche ne consomme pas plus de nourriture que le plus pauvre de ses voisins. Elle peut être fort différente quant à la qualité; mais quant à la quantité il n'y a presqu'aucune différence. Comparez au contraire le vaste palais, l'ameublement, la garderobe et tout le train de l'un avec la bicoque et les guénilles de l'autre, vous trouverez que la différence entre ces choses est presqu'aussi grande en quantité qu'elle l'est en qualité.

Ainsi ceux qui ont plus de nourriture qu'ils ne peuvent en consommer personnellement, cherchent toujours à échanger le surplus

pour se procurer des jouissances d'un autre genre. Les artisans, pour obtenir de la nourriture, s'occupent à satisfaire les fantaisies de ceux qui peuvent leur en fournir. Leur nombre augmente à mesure qu'augmente la quantité de nourriture; et comme la nature de leur industrie admet une extrême subdivision de travail, la quantité de produits qu'ils fournissent, augmente dans une proportion infiniment plus forte que leur nombre. De là naît la demande de toute espèce de matières qu'ils peuvent mettre en œuvre, soit pour la nécessité, soit pour la décoration des bâtimens, de la parure, de l'équipage ou du mobilier; de là la demande de fossiles, de métaux précieux et de pierres précieuses.

Ainsi, non-seulement c'est de la nourriture que la rente foncière tire sa première origine; mais si quelqu'autre produit de la terre vient aussi par la suite à rapporter une rente, elle doit cette addition de valeur à l'accroissement de puissance qu'a acquis la terre pour produire de la nourriture, au moyen de la culture et de l'amélioration.

Cependant, ces autres genres de produits qui par la suite peuvent rapporter une rente, ne la rapportent pas toujours. La demande n'en est pas toujours assez forte, même dans

les pays cultivés et améliorés, pour que le prix qu'elles rendent, soit au-delà du prix intrinsèque. Sous ce rapport, tous les matériaux et toutes les matières premières qui servent aux manufactures, peuvent se diviser en deux classes : 1°. celles dont l'augmentation dépend de l'industrie humaine, et 2°. celles qu'elle ne peut point augmenter à volonté. La première classe comprend les matières animales et végétales; la seconde, les matières minérales.

Si l'on emploie, pour faire venir des *matières végétales*, un terrain propre à produire de la nourriture, c'est une preuve que le prix de ces matières est assez haut pour laisser une rente au propriétaire, et que cette rente n'est pas inférieure à celle que donneroit le produit nourrissant; autrement le terrain seroit employé à produire de la nourriture. Le *chanvre* et le *lin* ne peuvent pas donner une moindre rente que le blé, puisque, s'il en étoit autrement, la culture du blé seroit préférée. Par la même raison il est clair que la rente qu'ils fournissent, ne peut pas être supérieure à celle du blé, du moins pas pour longtems.

Les seules matières qui feroient exception à cette règle, s'il en existoit, seroient celles dont la culture exigeroit un terrain d'une pro-

priété particulière et dont l'étendue ne suffiroit pas pour satisfaire la demande (1); mais je crois qu'il seroit difficile de trouver un exemple d'un pareil produit. Il n'y a peut-être pas de plante dont la culture soit plus bornée par le climat que celle de l'*anil*, qui donne la belle couleur bleue connue sous le nom d'*indigo*. Cependant, l'étendue de terrain qui seroit propre à la culture de cette plante, est si grande, qu'on peut raisonnablement douter si jamais la demande d'indigo peut surpasser la quantité qu'on en pourroit produire. Suivant les observations de Mr. le Goux de Flaix, les habitans de l'Indoustan choisissent pour cette culture les terres les plus légères et les plus maigres, par ce qu'elle y réussit également bien ; et quant au climat qu'elle exige, les essais faits en Piémont ont prouvé que la température de ce pays n'y met point d'obstacle (2).

Nous avons vu que dans les pays-à-riz, la rente des terres qui produisent cette nourriture, ne peut pas régler la rente des autres terres cultivées, puisque celles-ci ne peuvent

---

(1) Voyez p. 242.

(2) *Le Goux de Flaix, Essai sur l'Indoustan, T. II. p.* 144.

pas se transformer en rizières (1). Ainsi, dans ces pays, les plantes qui servent de matériaux aux manufactures, peuvent quelquefois donner une rente plus considérable que la nourriture végétale la plus commune. C'est de quoi nous voyons un exemple dans l'Indoustan. Un arpent cultivé en *coton* y donne annuellement 780 francs de produit total, tandis qu'un arpent de riz, en supposant même les meilleures terres pour cette culture, ne donne qu'un produit de 312 fr. (1). La raison en est que les terres propres à la culture du coton, ne le sont pas à celle du riz. Pareillement, si la culture du riz étoit plus profitable que celle du coton, le prix de cette matière ne pourroit pas s'élever au niveau de celui du riz, parce que les rizières ne peuvent point se transformer en plantations de coton. Mais dans les pays-à-blé, où les terres propres à la culture du blé le sont aussi à la plupart des autres cultures, le prix de presque tous les végétaux, et par conséquent la rente que donnent les terres qui les fournissent, doivent se régler sur ceux des terres-à-blé.

(1) Voyez p. 225.

(2) *Le Goux de Flaix, l. c. p. 177.*

Parmi les matériaux que l'industrie humaine peut augmenter à volonté, il y en a que la nature fournit spontanément dans une telle abondance, que leur quantité surpasse de beaucoup la demande: tel est par exemple le *bois*. Le prix de ce matérial varie suivant l'état où est l'agriculture, presque de la même manière, et précisément pour la même raison que le prix du bétail. Quand la culture est encore dans sa première enfance, le pays est en grande partie couvert de forêts, qui ne sont alors pour le propriétaire qu'une surcharge, et qu'il donneroit volontiers à qui en voudroit pour la peine de les couper. Dans quelques provinces septentrionales de la Russie, faute de moyens de transporter le bois, l'écorce, la résine et les cendres en sont les seules parties qu'on puisse envoyer au marché, et le bois pourrit souvent sur la place.

Quand il y a une telle surabondance de bois, la partie dont on fait usage n'a d'autre valeur que la dépense qu'on a faite pour la conduire au marché, et elle ne rapporte point de rente au propriétaire, excepté dans le cas où la position de la forêt facilite le transport du bois, et permet de l'envoyer là où il est en demande. C'est ainsi que les bois

des provinces russes qui ont des communications avec la Baltique, trouvent dans les autres pays de l'Europe un marché qu'ils ne pourroient pas trouver sur les lieux, et qu'à ce moyen ils fournissent souvent une rente très-considérable. Celle que donne le bois de construction dans les contrées situées sur la Duna et les rivières qui s'y jettent, peut être évaluée à un sixième du prix que l'étranger paye ce produit, lorsqu'il vient le chercher à Riga; or il y a peu de produits agricoles qui donnent une rente plus forte (1).

A mesure que l'agriculture fait des progrès, les bois en partie s'éclaircissent par l'extension du labourage, et en partie dépé-

---

(1) D'après un calcul fait en 1799, le prix du bois de construction qui s'exporte du port de Riga, se compose des articles suivans:

Prix d'achat sur les lieux	16 pour cent
Fraix de coupe et de transport	47
Fraix d'emmagasinage, profit du marchand à 20 pour cent du prix d'achat . . .	12
Droits de sortie	25
Total .	100

Ainsi le prix d'achat fait plus d'un sixième du prix total, et il est entièrement une rente primitive; car le bois ne demande ni capital fixe ni culture, et les fraix de coupe et de transport retombent sur le marchand.

rissent à cause de la multiplication des bestiaux. De nombreux troupeaux qu'on laisse errer à travers les bois, quoiqu'ils ne détruisent pas les arbres âgés, empêchent la pousse des jeunes, de manière que dans le cours d'un siècle ou deux, toute la forêt s'en va en ruines. Alors la rareté du bois en fait monter le prix: ce produit rapporte une forte rente, et quelquefois le propriétaire trouve qu'il ne peut guère employer plus avantageusement ses meilleures terres qu'en y faisant croître du bois propre à la charpente, qui, par la grosseur du profit, compense souvent la lenteur des retours. Tel est à-peu-près aujourd'hui l'état des choses dans la plupart des provinces de l'Angleterre, de la France (1), de l'Allemagne, et même dans quelques gouvernemens de la Russie méridionale, où l'on trouve autant de profit à faire venir du bois qu'à exploiter la terre en blé ou en prairies. Mais nulle-part le bénéfice qu'un propriétaire retire d'une plantation de bois, ne peut l'emporter, au moins pour longtems,

(1) Suivant l'évaluation de Peuchet et de Lavoisier, la France contient 16.269,432 arpens de bois, qui rapportent 120 millions de francs de rente; ce qui fait 7 fr. 38 cent. par arpent.

sur la rente que rapportent les produits nourrissans, quoique dans un pays enfoncé dans les terres et très-bien cultivé, il puisse arriver que ce bénéfice n'y soit pas inférieur. Dans un pays florissant, situé sur les côtes, si on peut se procurer facilement du charbon de terre pour son chauffage, on trouvera quelquefois mieux son compte à tirer le bois de charpente des pays étrangers moins cultivés, que de le faire croître chez soi. Dans la nouvelle ville d'Édimbourg, bâtie il y a environ cinquante ans, il ne se trouve peut-être pas une seule pièce de bois crû en Ecosse (1).

Il y a des produits agricoles servant aux manufactures, qui sont des accessoires de certains produits nourrissans, de manière que la quantité qu'un pays peut fournir des premiers, est toujours limité par la quantité qu'il peut fournir des seconds. Par exemple, la quantité de *peaux crues*, de *suif*, de *cornes*, de *laines* qu'un pays peut fournir, est nécessairement limitée par le nombre du gros et menu bétail qu'on y entretient; celle de *cire*, par le nombre de ruches qu'on élève; celle de *colle de poisson*, par la quantité de poisson d'une certaine espèce qu'on prend, etc.

---

(1) *Smith, Vol. I. p.* 260.

Ces produits doivent être considérés en particulier ; car la marche que tient leur prix, dans les différentes situations de la société, diffère beaucoup de celle que tiennent les prix des autres matériaux.

Dans les pays peu cultivés, les habitans ont principalement en vue de se procurer cette partie du produit qui leur fournit la nourriture ; l'autre peut bien aussi leur être utile, mais ils en ont presque toujours plus qu'ils n'en peuvent employer. Dans ce cas, cette partie du produit, qui consiste en matérial pour les manufactures, est communément sans valeur chez eux, et n'en obtient que lorsqu'elle est demandée par quelqu'autre nation plus industrieuse et plus riche. A quoi, par exemple, les Kirguises emploiroient-ils l'excédent de suif que leur donnent leurs troupeaux, ou les Bachkirs l'excédent de cire qu'ils tirent de leurs ruches, si le commerce avec les Russes ne leur fournissoit pas le moyen d'échanger ce superflu contre d'autres marchandises qui leur sont utiles ? La laine d'Angleterre, qui dans les anciens tems ne pouvoit se manufacturer dans le pays, trouvoit un marché dans la Flandre, et obtenoit par là un prix qu'elle n'auroit jamais pu trouver en Angleterre.

Vous voyez, Messeigneurs, que les causes qui, dans les progrès de l'amélioration, font hausser par degrés le prix de la nourriture animale de l'homme, ne produisent pas le même effet sur le prix des accessoires de cette nourriture qui servent aux fabriques, et qu'elles ne font point monter le prix de ces accessoires dans la même proportion. Le marché pour ces derniers n'est jamais renfermé dans des bornes aussi étroites que le marché pour la nourriture animale; et c'est pourquoi ces accessoires sont souvent à un prix bien plus haut que cette nourriture, surtout dans les commencemens de la prospérité d'un pays.

Arrêtons-nous au bétail et aux principaux accessoires qu'il fournit. Presque partout le marché pour la viande de boucherie est borné au pays qui la produit. A la vérité, les Kirguises nous vendent annuellement une quantité considérable de bétail vivant; de même, la Russie, l'Irlande et les États-Unis d'Amérique font un commerce assez important en viandes salées; mais ce sont, je pense, les seuls pays du monde commerçant qui exportent à d'autres pays une partie considérable de leur viande de boucherie.

Au contraire, le marché pour la laine,

les peaux crues et le suif, est bien rarement borné au pays qui les produit, même dans les commencemens de sa prospérité. La laine, sans qu'il soit besoin d'aucun apprêt, les peaux et le suif avec fort peu, se transportent facilement dans des pays éloignés; et comme ce sont les matériaux pour beaucoup d'ouvrages de manufactures, l'industrie des autres pays peut donner lieu à une demande de ces denrées, quand même celle du pays n'en occasionneroit aucune. En prenant la moyenne des deux années 1802 et 1803, l'exportation de la Russie en bétail et viandes salées n'alloit qu'à la valeur de 1,075,000 roubles, tandis que celle de suif, de laines et de peaux crues faisoit un objet de 7,885,000 roubles. Encore la Russie manufacture-t-elle une grande partie de ces matières, et envoie-t-elle dans l'étranger des savons, des chandelles et des cuirs pour une somme très-considérable.

Une conséquence nécessaire de cet ordre de choses est, que dans les pays mal cultivés et foiblement peuplés qui peuvent exporter leurs laines, leur suif et leurs peaux crues, le prix de ces accessoires est toujours beaucoup plus grand, relativement au prix de la bête entière, que dans les pays qui,

étant plus avancés en richesse et en population, ont une plus grande demande de viande de boucherie. Hume observe qu'en Angleterre, du tems des Saxons, la toison étoit estimée valoir deux cinquièmes de la valeur de la brebis entière, et que cette proportion est fort au-dessus de l'estimation actuelle. Dans quelques provinces d'Espagne il arrive fréquemment de tuer une brebis, uniquement pour avoir la toison et le suif. La même chose se pratique chez nous. Dans les gouvernemens de Koursk, d'Orel, de Voronèje et de Kharkof, qui produisent beaucoup de bétail et qui en tirent encore une immense quantité des Kirguises, les marchands de bestiaux, après avoir dépouillé les bœufs et les moutons de leurs peaux, jettent le corps entier de l'animal dans de grands chaudrons, pour en extraire le suif par la cuisson; la viande est souvent jetée comme inutile (1). Si cela arrive dans quelques con-

(1) Cette pratique, qui est le résultat nécessaire du degré d'industrie et de richesse nationale où se trouvent ces provinces, fut dénoncée en 1797 au gouvernement, comme nuisible au bien de l'Etat. L'édit qui s'en suivit, mérite d'être cité, comme une preuve des lumières de l'administration sur des objets d'économie politique. „ Considérant, y est-il dit, que le haut prix de la viande de boucherie est le plus grand

trées de l'Espagne et de la Russie, c'est presque partout le cas au Chili, à Buénos-Ayrès et dans les autres parties de l'Amérique méridionale.

Lorsque, dans l'avancement des arts et de la population, le prix de la bête entière s'élève, il est probable que cette hausse portera beaucoup plus sur le prix du corps de la bête que sur celui de la laine, du suif et de la peau. Le marché pour le corps de la bête qui se trouve presque toujours borné au pays qui la produit, s'agrandit dans la même proportion que l'industrie et la population du pays. Mais comme le marché pour la

---

encouragement pour l'éducation des bestiaux et pour l'agriculture en général; que le suif est un des principaux articles du commerce maritime, et que cette manière de l'extraire est la plus avantageuse, tant pour la quantité que pour la qualité du produit, nous permettons de continuer cette méthode, pourvu qu'on ait soin de dépouiller les bêtes à cornes des peaux et les moutons de la laine, avant de cuire le corps de l'animal." (*Oukas du* 21 *Nov.* 1797.)

Les entrepreneurs d'Astracan qui font la pêche à Sallian, sur les côtes persiques de la mer Caspienne, agissent précisément comme ces marchands de bestiaux: de l'immense quantité d'esturgeons qu'ils y prennent, ils ne gardent que le caviar et la vessie qui donne la colle de poisson; le corps de l'animal est jeté à la mer. (*Voyage de Pallas dans les prov. mérid. de la Russie.*)

laine, le suif et les peaux, même dans un pays pauvre, s'étend toujours à tout le monde commerçant, il ne peut presque jamais s'agrandir dans cette même proportion. A la vérité, si les manufactures dont ces denrées sont les matières, venoient à fleurir dans le pays, le marché, sans être fort agrandi par là, se trouveroit au moins beaucoup plus rapproché qu'auparavant du lieu où croissent ces matières, et le prix de celles-ci augmenteroit au moins de ce qu'avoit coûté auparavant le transport de ces matières au loin. Ainsi, quoique ce prix ne puisse pas s'élever dans la même proportion que celui de la viande de boucherie, il doit naturellement s'élever de quelque chose, et du moins il ne doit certainement pas baisser (1).

(1) Ces observations ne peuvent pas s'appliquer dans la même extension aux peaux crues comme aux laines. La nature des peaux ne les rend pas tout-à-fait aussi propres à être transportées au loin que la laine. Elles risquent plus à être gardées. Un cuir salé est regardé comme inférieur à un cuir frais, et se vend moins cher. Cette circonstance doit nécessairement tendre à faire baisser le prix des peaux crues, produites dans un pays qui ne les manufacture point, mais qui est obligé de les exporter, et à hausser comparativement le prix de celles qui sont produites dans un pays où on les manufacture. Elle doit tendre à baisser leur prix dans un pays pauvre, et à le hausser dans un pays riche et manufacturier.

Si le prix de ces denrées baissoit pourtant dans un pays dont la prospérité seroit croissante, cette dégradation ne pourroit être l'effet que de la contrainte. Voilà ce qui est arrivé en Angleterre (1). Malgré l'état florissant des manufactures dans ce pays, le prix des laines y a baissé de moitié depuis le tems d'Edouard III. Cette dégradation n'auroit jamais pu arriver dans le cours naturel des choses. Elle procède 1°. de la prohibition absolue d'exporter la laine d'Angleterre; 2°. de la permission de l'importer de l'Espagne sans payer des droits; et 3°. de la défense de l'exporter de l'Irlande en tout autre pays qu'en Angleterre. En conséquence de ces règlemens, le marché pour la laine d'Angleterre, au lieu d'avoir reçu quelqu'extension par l'amélioration de ce pays, a été confiné au marché intérieur, où la laine de tous les autres pays peut venir en concurrence avec elle, et où celle d'Irlande est forcée d'y venir.

Tous règlemens qui tendent à abaisser le prix, soit de la laine, soit du suif ou des peaux crues, au-dessous de ce qu'il seroit naturellement, doivent de toute nécessité,

---

(1) *Smith, Vol. I, p.* 363.

dans un pays cultivé et amélioré, avoir quelque tendance à faire monter le prix de la viande de boucherie. Il faut que le prix du bétail qu'on nourrit sur une terre améliorée et cultivée, suffise à payer les rentes et le profit que le propriétaire et le fermier sont en droit d'attendre d'une terre améliorée et cultivée. Sans cela, ceux-ci cesseront bientôt d'en nourrir. Ainsi toute cette partie de ce prix qui ne se trouve pas payée par la laine, le suif et la peau, il faut que le corps la paye. Moins on paye pour l'un de ces articles, plus il faut payer pour l'autre. Ainsi les propriétaires et les fermiers d'un pays cultivé et amélioré ne peuvent guère être blessés, comme tels, par de pareils réglemens, quoiqu'ils puissent en souffrir comme consommateurs, par la hausse du prix des vivres.

Cependant il en seroit tout autrement dans un pays sans amélioration et sans culture, où la majeure partie des terres ne pourroit être employée qu'à nourrir des bestiaux, et où la laine, le suif et la peau feroient la plus grande partie de la valeur de l'animal. Dans ce cas, leur intérêt comme propriétaires et comme fermiers souffriroit extrêmement de semblables réglemens, et leur

intérêt comme consommateurs en souffriroit très-peu. Dans ce cas, la baisse du prix de la laine, du suif et de la peau ne feroit pas monter le prix du corps, parce que la majeure partie des terres ne pouvant servir qu'à nourrir du bétail, on en nourriroit toujours tout autant. Il viendroit toujours au marché la même quantité de viande de boucherie. La demande n'en seroit pas plus forte qu'auparavant; ainsi son prix resteroit le même. Le prix total de l'animal baisseroit, et avec lui, tant la rente foncière que le profit de toutes ces terres dont le bétail faisoit le produit principal, c'est-à-dire de la majeure partie des terres du pays. Dans de telles circonstances, la prohibition permanente d'exporter la laine, le suif ou les peaux crues, seroit le règlement le plus destructif qu'on pourroit imaginer. Non-seulement il diminueroit la valeur actuelle de la majeure partie des terres, mais encore en abaissant le prix de l'espèce de bétail la plus importante; il retarderoit prodigieusement l'amélioration ultérieure du pays. D'après ces principes, dont la vérité est évidente, vous pouvez apprécier le raisonnement de ces personnes qui ne cessent de provoquer en Russie la défense de l'exportation de nos

laines et de nos peaux, exportation qu'elles regardent comme incompatible avec l'accroissement de nos fabriques de draps et de cuir. En voulant favoriser l'intérêt d'une industrie naissante, ces personnes ne s'aperçoivent pas qu'elles conseillent de sacrifier l'intérêt d'une industrie généralement répandue, de celle qui est pour le moment la plus importante en Russie, puisqu'elle est le fondement de l'agriculture et la condition indispensable sans laquelle cette dernière ne peut jamais s'améliorer.

CHAPITRE XIV.

Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des produits agricoles, et conséquemment sur la rente foncière.

Matières pour le vêtement, le logement et le mobilier. Continuation: Minéraux.

Les matériaux qu'on tire du *règne minéral*, sont en général les derniers à recevoir une valeur constante et régulière. La tourbe et le charbon de terre n'en reçoivent ordinairement que lorsque le bois de chauffage vient à manquer; les pierres à construction, la chaux, les pierres à pavé n'obtiennent une pareille valeur que lorsque le bois de charpente devient rare, etc. Il n'y a que les métaux précieux et le fer qui font exception à cette règle: les premiers, parce que dans tous les pays que le lien du commerce réunit, ils servent à représenter toutes les autres valeurs; le fer, parce qu'il est indispensable à presque tous les travaux agricoles, de même qu'à la défense des propriétés.

Cependant, même dans un pays riche et

où le bois vient à manquer, le prix des minéraux qui y suppléent, n'est pas toujours assez haut pour fournir une rente au propriétaire de la carrière ou de la mine. C'est ici surtout que se fait sentir l'influence de la fécondité du terrain et de la situation (1). Quelque haut que soit par exemple le prix des *pierres de taille*, dans un pays opulent dont les villes se multiplient et s'embellissent, il n'y a que les carrières qui sont à portée de fournir des pierres à ces villes, qui peuvent être exploités, et parmi ces carrières il n'y a que les plus voisines qui donneront une rente. Ainsi, quant aux carrières de pierres ordinaires, ce n'est pas leur fécondité, mais leur position qui est décisive. Dans le voisinage de St.-Pétersbourg, une pareille carrière fournira une rente considérable; dans l'intérieur des gouvernemens d'Arkhangel ou de Vologda, non-seulement elle n'en rapportera aucune, mais la demande de pierres de taille y sera si bornée que la carrière ne pourra pas être exploitée. Il en est de même des terrains qui fournissent de la tourbe, de la chaux, de la terre-glaise pour les tuileries,

(1) Voyez p. 75 et suiv.

les poteries, etc. Le pavé des rues de Londres a fourni aux propriétaires de quelques rochers stériles de la côte d'Écosse, le moyen de tirer une rente d'un terrain qui n'en avoit jamais rapporté auparavant.

Une mine de *charbon de terre* rapportera-t-elle une rente, c'est-à-dire, le prix du charbon sera-t-il assez haut pour laisser quelque chose au-delà du prix intrinsèque? C'est ce qui dépend en partie de sa fécondité, et en partie de sa situation. On peut dire d'une mine en général qu'elle est stérile ou qu'elle est féconde, selon qu'il en coûte plus ou moins de dépense pour en extraire le minéral, comparativement aux autres mines de cette espèce. Quelques mines de charbon avantageusement situées ne peuvent être exploitées à cause de leur stérilité: le produit n'en vaut pas les fraix; elles ne peuvent rapporter, ni le prix intrinsèque du charbon, ni la rente. Il y en a dont le produit est purement suffisant pour payer le prix intrinsèque: elles donnent quelque profit à l'entrepreneur, mais point de rente au propriétaire. Personne ne peut les exploiter que le propriétaire: il n'en permettroit pas l'exploitation à d'autres sans exiger une rente, et personne ne trouveroit moyen de lui en

payer une. Enfin il y a des mines de charbon qui seroient bien assez fertiles, mais qui ne peuvent être exploitées à cause de leur situation: dans ce cas, le charbon paye bien les fraix de l'exploitation, mais pas ceux du transport au marché où il peut être vendu.

Le charbon de terre est un chauffage moins agréable que le bois; on dit de plus qu'il n'est pas aussi sain. Il faut donc qu'en général la dépense d'un feu de charbon soit de quelque chose moindre pour le consommateur, que celle d'un feu de bois. Dans les endroits où un feu de charbon coûte presqu'autant qu'un feu de bois, le prix du charbon est aussi haut qu'il peut l'être; mais dans les pays à mines de charbon il est partout fort au-dessous de ce prix extrême; sans cela il ne pourroit pas supporter un transport au loin, par terre, ni même par eau.

La rente, quand le charbon de terre en donne une, compose pour l'ordinaire une plus petite portion du prix qu'elle ne le fait dans la plupart des autres produits agricoles. En Angleterre, la rente d'un terrain à la surface de la terre, monte communément au *tiers* du produit total (1), et c'est pour l'or-

(1) C'étoit ainsi du tems de Smith, auquel j'emprunte

dinaire une rente fixe et indépendante des variations accidentelles de la récolte. Dans les mines de charbon, un *cinquième* du produit total est une très-forte rente; un *dixième* est la rente ordinaire, et cette rente est rarement fixe, mais dépend des variations accidentelles dans le produit. Ces variations sont si fortes, que, dans ce pays, où les propriétés foncières sont censées vendues à un prix modéré au denier trente, c'est-à-dire moyennant 30 années de revenu, une mine de charbon vendue au denier dix, ou pour 10 années de revenu, est réputée vendue à un bon prix.

A mesure que la population et l'industrie d'un pays s'accroissent, il s'y fait toujours une plus grande demande des *métaux* les plus utiles, tels que le *fer* et le *cuivre*. Cependant on n'est pas tout-à-fait sûr qu'on

---

cette évaluation; mais à présent le prix de la main-d'œuvre ayant augmenté en Angleterre, on ne porte la rente d'un terrain cultivé qu'au *quart* du produit total. (Voyez le chap. VIII de ce Livre, p. 222.) Au reste, ce changement n'influe point sur ce que Smith dit ici sur la proportion entre les rentes des terres cultivées et des mines de charbon ; car la même cause ayant aussi élevé les frais d'exploitation des mines, leur rente en doit être diminuée dans la même proportion.

découvrira des mines assez abondantes pour satisfaire cette demande; et d'ailleurs les bois, qui sont absolument nécessaires à leur exploitation, diminuent avec le progrès de la culture. En effet, il suffit de réfléchir sur l'immense quantité de charbon de bois que consomme la fonte du minérai et sa réduction en métal, sur la quantité non moins immense que consomment les forges et usines où l'on affine le fer et le cuivre, pour se convaincre que, quelqu'abondant que puisse être le minéral, il ne peut être mis en valeur qu'autant qu'il se trouvera à portée d'une très-grande quantité de bois, et qu'autant que ces bois auront peu de valeur. Aussi le principal intérêt qu'on envisage dans l'établissement d'une forge, est celui de donner une valeur et un débouché à des bois qui n'en avoient point.

Il suit de là qu'à mesure que les bois deviennent rares, à mesure qu'ils acquièrent de la valeur par de nouveaux débouchés, par l'ouverture des chemins, des canaux navigables, par l'augmentation de la culture, de la population, la fonte et la fabrication des métaux communs, et surtout du fer, doit être moins lucrative et diminuer peu à peu. Il suit de là qu'a proportion de ce que les

nations sont plus anciennement policées, à proportion des progrès qu'elles ont fait vers la prospérité, elles doivent fabriquer moins de fer et en tirer davantage des étrangers. C'est pour cela que l'Angleterre, qui de toutes les nations de l'Europe est la plus avancée à cet égard, ne tire d'elle-même que très-peu de fer brut, et qu'elle en achète beaucoup en Allemagne et dans le Nord, auquel elle donne une plus grande valeur en le convertissant en acier et en ouvrages de quincailleries. Le commerce des fers est assigné par la nature aux peuples nouveaux, aux peuples qui possèdent de vastes forêts incultes, éloignées de tout débouché, où l'on trouve un avantage à brûler une immense quantité de bois pour la seule valeur des sels qu'on retire en lessivant leurs cendres. Ce commerce, foible en Angleterre, encore assez florissant en France et en Allemagne, et beaucoup plus dans les pays du Nord, doit, suivant le cours naturel des choses, se porter en Suède, en Russie, et dans les États-Unis d'Amérique, jusqu'à ce que ces pays, se peuplant à leur tour, et toutes les nations se trouvant en équilibre à cet égard, l'augmentation du prix des fers devienne assez forte pour qu'on retrouve de l'intérêt

à en fabriquer dans les pays même où l'on en avoit abandonné la production, faute de pouvoir soutenir la concurrence des pays pauvres.

La quantité de *métaux précieux* qui peut exister dans un pays, n'est bornée par rien qui tienne à la situation locale de ce pays, tel que la fertilité ou la stérilité de ses propres mines. Ces métaux se trouvent souvent en abondance dans des pays qui ne possèdent point de mines. Leur quantité dans chaque pays en particulier, paroît donc dépendre des deux circonstances suivantes : 1°. du pouvoir d'acheter qu'a le pays, c'est-à-dire de l'état de son industrie et de sa richesse; et 2°. de la fécondité ou de la stérilité des mines qui approvisionnent le monde commerçant au moment dont il s'agit.

Vu la première circonstance, le prix des métaux précieux, comme celui de toute autre denrée superflue et de luxe, doit vraisemblablement monter à mesure de la richesse et de l'amélioration du pays, et baisser à mesure de sa pauvreté et de sa décadence. Les pays riches sont en état de dépenser plus, pour se procurer ces métaux, que les pays pauvres.

Vu la seconde circonstance, le prix des

métaux précieux baissera sans aucun doute à proportion de la fécondité des mines qui approvisionnent le monde commerçant, et haussera à proportion de leur stérilité.

La fécondité ou stérilité des mines qui se trouvent, à une époque donnée, approvisionner le monde commerçant, est toutefois une circonstance qui n'a aucun rapport avec l'état de l'industrie dans un pays quelconque. Elle semble même n'avoir aucune liaison nécessaire avec l'état de l'industrie du monde en général. Il est vrai qu'à mesure que les arts et le commerce se répandent sur une plus grande partie du globe, la recherche de mines nouvelles offrant aux spéculateurs une plus vaste surface, il peut y avoir quelques chances de plus de réussite, que lorsque cette recherche étoit circonscrite dans des bornes plus étroites. Avec cela, rien n'est plus incertain au monde, que de savoir si on parviendra à découvrir des mines nouvelles à mesure que les anciennes viennent successivement à s'épuiser, et il n'y a pas d'industrie ou de savoir humain qui puisse en répondre. Il est reconnu que toutes les indications sont douteuses, et que la seule chose qui puisse assurer la valeur réelle d'une mine, ou même son existence, c'est sa dé-

couverte actuelle et le succès de son exploitation (1).

Vous avez vu, Messeigneurs, que la rente que peut fournir une carrière de pierres, dépend principalement de la situation de la carrière, et que celle que peut donner une mine de charbons de terre, dépend autant de la fécondité de la mine que de sa situation. La rente que peuvent donner les mines métalliques, dépend davantage de leur fécondité, leur situation étant moins décisive, à cause de la facilité que leur produit présente au transport. Le prix des charbons dans un comté d'Angleterre ne peut influer que peu sur leur prix dans un autre comté, parce qu'il seroit difficile de les y transporter. Au contraire, les métaux, même grossiers, ont assez de valeur relativement à leur volume, pour pouvoir supporter les fraix d'un long transport par terre, et du trajet le plus lointain par mer. Leur marché ne se borne pas aux pays qui avoisinent la mine, mais il s'étend au monde entier. Le fer de Sibérie,

(1) L'application de ces principes à l'état actuel du monde commerçant et au prix qu'ont eu les métaux précieux depuis la découverte de l'Amérique, est réservée pour le Livre suivant.

le cuivre du Japon, sont des articles du commerce de l'Europe; l'argent du Pérou se fait un chemin, non-seulement jusqu'en Europe, mais encore de l'Europe à la Chine.

Ainsi le prix des métaux, même grossiers (et à plus forte raison celui des métaux précieux) aux mines les plus fécondes qui existent, influe nécessairement sur le prix de ces métaux à toute autre mine du monde. Il n'y a pas de marchandise qui se répande partout plus facilement que celle-là, et il n'y en a pas en conséquence dont le prix, dans un endroit du globe, influe davantage sur le prix qu'elle a dans un autre endroit. Les mines les moins fécondes et les plus dispendieuses sont donc obligées de la donner à peu près au même prix que les mines les plus fécondes. Le prix du cuivre au Japon ou en Sibérie a nécessairement quelqu'influence sur le prix de ce métal aux mines de cuivre d'Europe. Le prix de l'argent au Pérou doit régler plus ou moins le prix de l'argent, non-seulement aux mines d'Europe, mais même à celles de Nertchinsk. Après la découverte des mines du Pérou, les mines d'argent d'Europe furent pour la plupart abandonnées. La valeur de l'argent fut tellement réduite que le produit de ces dernières ne

suffisoit plus à payer les fraix de leur exploitation. La même chose arriva à l'égard des mines de Cuba et de Saint-Domingue, et même à l'égard des anciennes mines du Pérou, après la découverte de celles du Potosi.

Le prix de chaque métal à chaque mine étant ainsi réglé plus ou moins par le prix qu'a ce métal à la mine la plus féconde qui soit pour le moment exploitée dans le monde, il en résulte qu'à la plus grande partie des mines ce prix ne doit guère que suffire à payer les fraix de l'exploitation, et qu'il peut rarement fournir une bien forte rente au propriétaire. Il en résulte encore que, si la rente foncière est petite aux mines de métaux communs, elle doit être encore moindre à celles de métaux précieux. L'expérience confirme ce raisonnement.

M. Krug (1) évalue la rente moyenne des mines dans les Etats prussiens à *un dixième* du produit total, et celle des terres-à-blé, comme je l'ai déjà rapporté, à *quatre dixièmes*. Il trouve que de tous les fossiles qu'on y exploite, les charbons de terre donnent le produit net le plus considérable. Plusieurs

(1) *Betracht. über den Nat. R. des preuss. Staats*, *T. I.* . 265.

productions métalliques de la Prusse qui paroissent donner une rente, n'en donneroient point, et ne payeroient pas même leur prix intrinsèque, si l'exploitation n'en étoit soutenue par le monopole que le gouvernement leur accorde dans le marché du pays, contre de pareilles productions étrangères. La rente même que donnent les mines de fer, n'est souvent que celle des forêts qui fournissent le bois nécessaire à leur exploitation (1).

Suivant le témoignage de Smith (2), la rente de plusieurs mines de *plomb* très-fécondes, situées en Ecosse, est *d'un sixième* du produit total; celle des mines d'*étain* de Cornouailles, les plus fécondes qu'on con-

(1) M. Krug cite à l'appui de cette assertion l'exemple d'une terre en Silésie, dont les mines de fer et les usines sont affermées pour la somme de 15,000 écus par an, ce qui paroît une rente très-considérable comparativement aux terres de labour de ce bien-fonds, qui ne rapportent que 13,000 écus. Mais ces mines ne sont proprement qu'un moyen pour mettre en valeur une grande forêt qui se trouve sur cette terre; et comme le fermier reçoit gratis chaque année 12,500 toises de bois pour l'exploitation des mines, la rente qu'elles donnent, doit être mise presqu'entièrement sur le compte de la forêt.

(2) *Wealth of nat. Vol. I, p.* 264.

noisse dans le monde, ne va pas non plus au-delà *d'un sixième.* Or vous avez vu, Messeigneurs, qu'en Angleterre la rente moyenne d'une *terre labourable* est évaluée à *un tiers* du produit total: ainsi un champ de blé médiocre y donne une rente double de celle que rapportent les mines d'étain ou de plomb les plus fécondes.

Comparons maintenant ces mines à celles d'*argent.* La rente foncière des mines du Pérou, les plus riches qu'on connoisse, est absorbée toute entière par les droits de la Couronne d'Espagne; tellement que le propriétaire n'impose souvent d'autre condition à l'entrepreneur de la mine que celle de se servir de son moulin pour broyer ou brocarder le minerai, en lui payant le prix d'usage pour cette préparation. Or le droit que perçoit le roi d'Espagne, est d'un dixième du métal extrait de la mine; et si ce droit emporte la rente foncière, cette rente ne peut donc être estimée qu'à *un dixième* du produit total. Vous voyez qu'il est plus profitable de posséder une mine de plomb ou d'étain en Angleterre, que d'être propriétaire d'une mine d'argent au Pérou; et qu'une terre-à-blé, quelque mauvaise qu'elle soit, donne toujours à son propriétaire un revenu

plus considérable et plus fixe que toutes les mines ensemble.

Quant au profit des entrepreneurs des mines du Pérou, on ne peut pas non-plus s'en former une grande idée d'après ce qu'en disent Frézier, Ulloa (1) et d'autres voyageurs qu'on regarde comme très-exacts et très-bien informés. Suivant eux, un homme qui entreprend une exploitation, est regardé comme destiné à la ruine et à la banqueroute; chacun évite de lui prêter des fonds; on considère son entreprise comme une loterie, dont quelques gros lots peuvent tenter un esprit avide, mais dont les personnes sages ont soin de s'éloigner. Ces observations sont confirmées par le voyageur le plus récent et le mieux instruit qui ait visité ces contrées. La recherche des mines et leur exploitation, dit M. de Humboldt (2), sont une sorte de jeu, auquel beaucoup de gens se ruinent, tandis que quelques-uns, en très-petit nombre, y font des fortunes prodigieuses. Telle fut celle de MM. d'Obrégon et d'Otero, qui, après avoir vécu longtems dans un état peu

(1) L'un Français, l'autre Espagnol; auteurs de deux voyages dans l'Amérique méridionale.

(2) *Essai polit. sur la Nouvelle-Espagne, Liv. IV, ch. XI.*

aisé, devinrent tout-à-coup, par la découverte de la Valenciana (1), les particuliers les plus riches du monde. D'autres, après s'être enrichis par une exploitation heureuse, se sont ruinés dans une malheureuse tentative. Enfin il en est qui ont ainsi passé plusieurs fois de la plus grande richesse à la misère la plus profonde.

Comme le roi d'Espagne tire une partie considérable de son revenu de la taxe mise sur le produit des mines d'argent, les lois du Pérou encouragent par tous les moyens possibles la découverte et l'exploitation de ces mines. Bien des mines ont été abandonnées, parce que leur produit ne suffisoit plus pour acquitter le droit. Afin de prévenir cet abandon, le roi d'Espagne a successivement baissé ses droits. Originairement ils étoient de la moitié du produit total; on les réduisit bientôt après au tiers, ensuite au cinquième, et enfin au dixième; taux auquel ils sont restés depuis. Quand une personne découvre une veine nouvelle, elle est autorisée à mesurer un espace de 246 pieds de long, large de moitié, dans la direction quelle suppose

(1) Cette mine, découverte depuis 50 ans, a constamment donné un produit annuel de 3 millions et $\frac{1}{2}$ de roubles.

être celle du filon, et elle en est reconnue propriétaire.

Les droits sur l'exploitation de l'*or* ne sont que d'un vingtième au Chili et au Pérou; et néanmoins, s'il est rare de voir quelqu'un qui ait fait fortune par le moyen des mines d'argent, il est encore plus rare que cela soit arrivé par l'exploitation des mines d'or. Il est bon de remarquer en outre, que les droits du souverain sur l'argent, et surtout ceux sur l'or, sont très-souvent fraudés, de sorte que ces gains douteux seroient moindres encore, si, comme nous venons de le supposer, les droits étoient fidèlement acquittés.

Si l'exploitation des mines du monde les plus riches donne des profits si médiocres, quels doivent être ceux des mines infiniment plus pauvres d'Europe et d'Asie? Il est très-probable que l'exploitation de la plupart de ces mines ne se soutient que parce qu'on regarde comme perdus les capitaux fixes employés à leur ouverture, et qu'on ne compte plus, ni sur le loyer de ces capitaux, ni sur une rente foncière quelconque. Si toutes ces mines étoient la propriété de particuliers, la plupart seroient abandonnées depuis long-tems; mais comme il y en a beaucoup dont les gouvernemens se réservent la possession,

les sacrifices qu'ils font paroissent moins sensibles, étant supportés par toute la société (1).

Les *pierres précieuses* étant moins utiles que les métaux précieux, la demande en est aussi moins universelle et moins constante. En conséquence elles valent rarement audelà de leur prix intrinsèque ou de ce qu'elles coûtent à extraire de la mine. La rente foncière n'entre dans leur prix que pour une très-foible partie ; très-souvent elle n'y entre pour rien. Lorsque le célèbre joaillier Tavernier alla visiter les mines de diamans de Golconde et de Visapour, on lui dit que le souverain du pays, pour le compte duquel on les exploitoit, avoit ordonné de les fermer toutes, à l'exception de celles qui donnoient les pierres les plus grosses et les plus belles. Les autres, à ce qu'il semble, ne valoient pas pour le propriétaire la peine de les faire exploiter.

En réfléchissant sur ce qu'il vient d'être dit, vous trouverez, Messeigneurs, que l'exploitation des mines de métaux précieux et de pierres précieuses diffère de la culture des terres d'une manière extrêmement remarqua-

(1) Voyez la Note IV, sur la richesse comparative des mines d'argent dans l'ancien continent et en Amérique.

ble. Le prix de ces métaux et de ces pierres étant réglé pour le monde entier par le prix qu'ils ont à la mine la plus féconde, il s'ensuit que la rente que peut rapporter une mine des uns ou des autres, est en proportion, non de la fécondité *absolue* de la mine, mais de sa fécondité *relative*, c'est-à-dire de sa supériorité sur les autres mines du même genre. Si on découvroit de nouvelles mines supérieures en fécondité à celles du Potose, la valeur de l'argent pourroit par là se dégrader au point que les mines, même du Potose, ne vaudroient plus la peine de les exploiter, comme il est arrivé aux mines de l'Europe lors de la découverte de celles du Potose.

Mais dans le cas même où le produit total d'une pareille mine augmente et que sa rente s'accroît, il ne s'ensuit pas nécessairement que la valeur de ce produit et de cette rente s'accroisse dans la même proportion. Avant la découverte de l'Amérique, il se peut que les mines les plus fécondes de l'Europe aient rapporté à leurs propriétaires une rente aussi forte que celle que rapportent à présent les plus riches mines du Pérou. Quoique la quantité d'argent fût beaucoup moindre, il se peut qu'elle s'échangeât contre tout autant

de marchandises, et par conséquent que la part revenant au propriétaire mît à sa disposition une quantité égale de toute autre marchandise. Si l'on exploite actuellement 40 pouds d'argent avec la même quantité de travail et de subsistances avec laquelle on obtenoit alors 10 pouds seulement, et si la rente faisoit alors un dixième du produit total comme aujourd'hui, il ne s'ensuit pas que ce produit et cette rente, pour être quatre fois plus forts aujourd'hui, procurent aussi quatre fois plus de revenu à la société et au propriétaire de la mine: la valeur de l'argent peut être quatre fois moindre, et dans ce cas le revenu de la société, comme celui du propriétaire, seront exactement les mêmes qu'ils étoient alors. Vous voyez que la découverte de mines plus abondantes, soit en métaux précieux, soit en pierres précieuses, ne pourroit qu'ajouter très-peu à la richesse du monde. L'abondance dégrade nécessairement la valeur d'un produit qui ne tire sa principale valeur que de sa rareté. Tout l'avantage que cette abondance procureroit au monde, se réduiroit à pouvoir acheter moyennant une moindre quantité de marchandises, de la vaisselle d'argent et d'autres ornemens frivoles de la parure et du mobilier.

Il en est autrement des richesses qui sont le fruit de la culture des terres. La valeur, tant de leur produit que de leur rente, est en proportion de leur fertilité *absolue*, et non de leur fertilité *relative*. La terre qui produit une certaine quantité de nourriture, peut toujours nourrir un certain nombre de personnes; et quelle que soit la proportion dans laquelle le propriétaire prendra part dans ce produit, cette part mettra toujours à sa disposition une quantité proportionnée de travail, de subsistances et de commodités. La valeur des terres les plus stériles n'éprouve aucune diminution par le voisinage des terres les plus fertiles; au contraire, elle y gagne en général une augmentation. La population nombreuse que les terres fertiles font subsister, procure à maintes parties du produit des terres stériles un marché qu'elles n'auroient jamais trouvé parmi la population que leur propre produit eût pu faire subsister.

Tout ce qui tend à rendre la terre plus fertile en subsistances, augmente non-seulement la valeur des terres sur lesquelles se fait l'amélioration, mais contribue encore à augmenter pareillement la valeur de plusieurs autres terres, en faisant naître de nou-

velles demandes de leur produit. Ce superflu de subsistances, suite de l'amélioration des terres, dont beaucoup de personnes se trouvent avoir à disposer au-delà de leur propre consommation, est la grande cause qui donne lieu à la demande de métaux précieux, de pierres précieuses, aussi bien que de tout autre objet qui ne sert pas immédiatement au soutien de la vie. Les subsistances indispensables constituent non-seulement le principal article des richesses du monde; mais c'est encore l'abondance de cet article qui donne de la valeur à tous les autres genres de richesses.

CHAPITRE XV.

Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des ouvrages de manufacture.

Nous venons de voir que le progrès de l'opulence et de l'industrie a l'effet de hausser en général le prix des produits agricoles; il fait au contraire *baisser* celui de presque tous les *ouvrages de manufacture*. De meilleurs outils, des machines plus ingénieuses, une division de travail mieux entendue, une plus grande dextérité dans les ouvriers, enfin la baisse de la rente des capitaux et du profit des entrepreneurs: toutes ces circonstances, effets immanquables de l'enrichissement du pays, sont cause qu'en général les objets manufacturés viennent à être produits avec beaucoup moins de fraix, ou à un prix nécessaire beaucoup moindre. Et quoique, par suite de l'état progressif de la société, les salaires doivent s'élever considérablement, néanmoins la grande diminution dans la quantité de travail fait plus que compenser

quelque hausse que ce soit qui puisse survenir dans le prix de ce travail (1).

Il existe, à la vérité, certains genres de manufactures, comme je l'ai déjà observé ailleurs, dans lesquelles la hausse naturelle des salaires l'emporte sur la diminution de la quantité du travail; savoir les manufactures qui mettent en œuvre des matières premières de peu de valeur, et qui leur en donnent une très-considérable par le travail (2). Il faut encore ranger dans cette cathégorie les manufactures dans lesquelles la hausse naturelle des matières premières et des matériaux est trop forte pour pouvoir être compensée par les avantages qui naissent de l'avancement du pays pour l'exécution de l'ouvrage. Par exemple, dans les produits de la charpenterie et de la menuiserie, la hausse naturelle du prix du bois, résultante de l'amélioration de la terre, fera plus que compenser tous les avantages qu'on pourra retirer de la perfection des outils, de la dextérité de l'ouvrier et de la division du travail. Mais pour tous les ouvrages de manufacture,

(1) Voyez p. 153.

(2) Voyez p. 155.

dans lesquels le salaire ou le prix des matériaux ne l'emporte pas sur les autres élémens du prix, ils sont toujours produits à moindres fraix et conséquemment vendus à meilleur marché, à mesure que le pays avance en richesse et en industrie.

En voulez-vous des exemples? Les pays de l'Europe qui se sont considérablement enrichis depuis deux ou trois siècles, nous en fournissent de très-remarquables, dans tous les genres de manufacture.

Vers la fin du quinzième siècle, une aune de *drap fin* se vendoit en Angleterre 19 roubles 95 copeks, et une aune de *gros drap*, à l'usage des valets de labour et des manœuvres 2 roubles 62½ cop. Aujourd'hui 6 roubles 30 cop. peuvent passer pour le prix le plus haut du drap fin, et 1 rouble 20 cop. pour celui du gros drap; encore ces draps sont-ils certainement, chacun dans son espèce, fort supérieurs à ceux d'alors (1).

---

(1) *Smith, Vol. I, p.* 386. Dans cette comparaison, Smith a eu soin de réduire le prix *numérique* au prix *réel*; il a eu égard, non-seulement à la différence dans la valeur des *monnaies*, mais encore à celle dans la valeur de l'*argent*, aux différentes époques qu'il compare. Lorsque j'exprime ce prix en monnaie de Russie, je ne fais que substituer une autre dénomination à la même quantité d'argent fin.

Vous voyez que la réduction qui a eu lieu dans le prix des gros draps, quoiqu'elle ait été considérable, n'a pas été aussi forte que celle qui a eu lieu pour les draps fins. Cette différence provient des deux circonstances suivantes. Dans les anciens tems, les fabriques grossières étoient établies en Angleterre sur le même pied où elles se trouvent encore aujourd'hui en Russie, et où elles l'ont toujours été dans les pays pauvres. C'étoient des fabriques de ménage, où les différens membres de la famille exécutoient au besoin les différentes parties de l'ouvrage, mais de manière qu'ils n'y travailloient que dans les momens de loisir que leur laissoit leur métier principal, dont ils tiroient la plus grande partie de leur subsistance. Or vous vous rappelez sans doute, que l'ouvrage qui se fait de cette manière, est toujours mis en vente à meilleur marché que celui qui se fait par des ouvriers de profession et qui tirent toute leur subsistance de leur métier (1). D'ailleurs les draps fins, qui se fabriquoient alors dans les Pays-Bas, étoient assujétis à leur entrée en Angleterre à des droits qui en haussoient le

(1) Comparez T. I, p. 365.

prix, quoique ces droits fussent pour la plupart assez légers.

Les causes qui ont fait baisser le prix des draps, non-seulement en Angleterre, mais dans tous les pays manufacturiers de l'Europe, ne peuvent être cherchées que dans l'accumulation des capitaux et ses suites, la division du travail et le perfectionnement des machines. Celles qu'on employoit au quinzième siècle dans les manufactures de laineries, tant pour le gros que pour le fin, étoient en bien plus petit nombre, et bien plus imparfaites qu'elles ne le sont maintenant. Depuis cette époque on en a inventé une foule de nouvelles, qui contribuent infiniment à diminuer la quantité de travail et à rendre le produit plus parfait. Je n'en citerai que les plus importantes (1).

1°. La machine pour carder la laine (*scribbling machine*).

2°. Celle qui la desserre et la rend propre à la filature (*slubbing machine*). Ces deux machines n'ont été inventées que depuis peu en Angleterre.

3°. Le *rouet à filer*, substitué au *fuseau*,

(1) *Smith, Vol. I, p.* 389. *Becmann, Technologie* et *Geschichte der Erfindungen. Nemnich, neueste Reise durch England.*

ce qui, avec le même travail, met à même de faire deux fois autant d'ouvrage. On attribue l'invention du rouet à un paysan du pays de Brunsvic, nommé *Jurgens*, et on la place dans l'année 1530.

4°. Le moulin à filer *(jenny spinning machine)*. Ces moulins paroissent avoir été inventés en Italie pour filer la soie; on est ensuite parvenu à filer par leur moyen, d'abord le coton, et ensuite la laine; mais jusqu'à présent on n'a pas encore réussi à les adapter à la filature du lin.

5°. Plusieurs machines fort ingénieuses qui facilitent et abrègent le dévidage des laines filées, ou l'arrangement convenable de la trame et de la chaîne avant qu'elles soient placées sur le métier; opération qui a dû être extrêmement lente et pénible avant l'invention de ces machines.

6°. La *navette anglaise*, inventée par *Jean Kay*, qui la fit connoître en 1737. Par le moyen de cet outil, un seul ouvrier suffit pour tisser les draps les plus larges, travail pour lequel il falloit auparavant plusieurs tisserands. Encore ce seul ouvrier fait-il plus d'ouvrage dans le même espace de tems.

7°. Le *moulin à foulon*, pour donner du corps au drap, au lieu de fouler dans l'eau,

comme on faisoit auparavant. Cette machine ne peut avoir été inventée que depuis le commencement du seizième siècle; car avant cette époque on ne connoissoit nulle-part en Europe, au nord des Alpes, aucune sorte de moulins à vent ni à eau; ils avoient été introduits en Italie quelque tems auparavant. Depuis l'invention des pompes à vapeur, on ne se sert presque plus en Angleterre que de ces pompes, pour mettre en mouvement le moulin à foulon, comme la plupart des autres machines.

8°. La machine pour tondre les draps (*shearing machine*). L'inventeur de cette machine vit encore à Sheffield, et se fait payer, tant que dure son privilège, 50 livres sterling la pièce; elle ne lui revient qu'à 5 livres environ.

Je passe sous silence un grand nombre de légères améliorations dans la fabrication des draps, dont l'utilité et l'importance seroient difficiles à constater. Celles que j'ai citées suffisent pour vous expliquer en partie pourquoi le prix des draps étoit si haut dans les anciens temps, à proportion de ce qu'il est aujourd'hui. Il en coûtoit une plus grande quantité de travail pour mettre la marchandise au marché.

Vers la fin du quinzième siècle, le prix d'une paire de *bas* à l'usage de la dernière classe du peuple étoit en Angleterre 1 r. 57½ c. On y regarderoit aujourd'hui cette somme comme un prix excessivement haut pour une paire de bas à l'usage des gens de la plus pauvre classe (1). Les bas d'alors étoient faits de drap; c'est ce qui étoit une des causes de leur cherté. L'art de faire des bas *à l'aiguille* n'étoit probablement connu en aucun endroit de l'Europe, à l'époque dont nous venons de parler. On dit que la reine Élisabeth est la première personne qui ait porté en Angleterre des bas tricotés; elle les avoit reçus en présent de l'ambassadeur d'Espagne. En France, ils étoient connus du tems de Henri II. Depuis ce tems, l'usage du *métier à tricoter* en a encore réduit le prix. On prétend (1) que cette superbe machine, l'une des plus ingénieuses qu'on connoisse, a été inventée en 1589 par *Guillaume Lee*, Anglais, qui, ne trouvant point d'encouragement dans sa patrie, porta son invention en France, où il s'établit à Rouen. Le métier

(1) *Smith, Vol. I, p.* 389.

(2) *Nemnich, p.* 422.

pour faire des bas n'a été réintroduit en Angleterre qu'en 1656.

Le prix des *soieries* a également subi une baisse considérable depuis un siècle ou deux; moins, à ce qu'il paroît, par le perfectionnement de la fabrication, que parce que la matière première est devenue beaucoup plus commune en Europe. La France seule qui n'en produisoit point du tout, du tems de Henri IV, en fournit aujourd'hui deux à trois millions de livres pesant (1); d'ailleurs on en tire beaucoup plus qu'autrefois des échelles du Levant, de la Perse, des Indes et de la Chine. L'amélioration la plus importante qu'ait reçu la fabrication de la soie, c'est le *moulin pour la filature*, inventé en Italie, on ne sait, ni par qui, ni à quelle époque. Dans sa perfection actuelle, qu'on doit surtout aux Anglais, cette belle machine a 26,582 roues, et 97,746 mouvemens. Elle reçoit son impulsion par un courant d'eau, et tourne trois fois dans une minute; à chaque tour elle donne 73,726 aunes anglaises de fil (2).

---

(1) *Peuchet, p.* 346.

(2) *Nemnich, p.* 415.

Mais de tous les tissus, ceux qui ont éprouvé la baisse la plus remarquable dans leur prix réel, ce sont les *cotonnades*. Cette baisse est moins l'effet d'une diminution dans le prix de la matière première, que des améliorations qui ont eu lieu dans les travaux et les machines. C'est principalement à l'invention des *moulins à filer* le coton qu'il faut attribuer cette baisse. L'Anglais *Arkwright* en fit construire les premiers en 1780, et les avantages immenses qu'il en a retirés, les ont fait multiplier à un point étonnant en Angleterre. Déjà en 1788 il y en avoit 143, qui avoient coûté 715,000 liv. st.; il y avoit en outre 20,500 *jennys*, moulins à bras, qui filent de vingt à cinquante fils à la fois, et qui avoient coûté 285,000 livres st., ce qui fait, avec les moulins, un million de livres st. ou six millions de roubles. Les moulins mettoient en mouvement 286,000 fuseaux, et les jennys 1,665,000 (1). Depuis cette époque, ces machines se sont encore fort multipliées en Angleterre, et on les a introduites dans presque tous les pays de l'Europe. La Suisse et la France en font surtout un grand usage.

---

(1) *Baert, T. III, p.* 287.

Je ne finirois pas si je voulois étendre cette comparaison sur les articles de manufacture qui servent de mobilier aux nations modernes de l'Europe. Bornons-nous donc à citer une seule branche de ces manufactures, celles qui travaillent les métaux communs.

« On auroit peut-être aujourd'hui, dit Smith (1), pour 20 shillings (6 roubles) un meilleur *mouvement de montre*, que celui qu'on auroit payé 20 livres (120 roubles) vers le milieu du dix-septième siècle. » Ainsi cet auteur circonspect suppose que ces ouvrages sont actuellement vingt fois meilleur marché en Angleterre qu'ils n'étoient alors. En 1808, le prix d'une montre ordinaire d'argent de fabrique anglaise étoit 3 guinées ou 18 r. 90 c.; celui d'une montre d'or de même qualité 7 guinées ou 44 roubles (2). L'invention des *montres* ne remonte pas au-delà de l'année 1500; on l'attribue à un mécanicien Nurembergeois, *Pierre Hele;* ce qui est certain, c'est qu'elles furent d'abord appelées *œufs de Nuremberg*. *Chrétien Huygens*, Hollandais, imagina les *pendules*

(1) *Wealth of nat. Vol. I, p.* 385.

(2) *Nemnich, p.* 138.

en 1627. Les premières *montres à répétition* furent fabriquées par *Barlow*, Anglais, en 1676. Charles II fit présent d'une pareille montre à Louis XIV, comme d'une grande rareté.

Quoique moindre que dans l'horlogerie, il y a eu aussi une grande réduction de prix, pendant la même période, dans les ouvrages de *coutellerie* et de *serrurerie*, dans tous les petits ustensiles faits des métaux communs, et dans toutes ces marchandises connues sous le nom de *clinquailleries*. Mais aussi il paroît qu'il n'y a pas de manufactures où l'on puisse porter aussi loin la division du travail, et où les instrumens qu'on emploie soient susceptibles d'être perfectionnés d'autant de manières différentes, que les manufactures dont les métaux communs sont la matière première. Dans un seul atelier de Sheffield, M. Nemnich a vu fabriquer plus de 500 espèces de *couteaux;* les plus ordinaires au prix de 2 den. et $\frac{1}{2}$ ($6\frac{1}{4}$ cop.) Ce bas prix seroit inconcevable si l'on ignoroit qu'un pareil couteau passe par les mains de plus de soixante ouvriers, etqu'ainsi la division de travail y est portée au suprême degré (1).

(1) *Nemnich*, *p.* 407.

La fabrication d'une *aiguille* exige pareillement soixante opérations distinctes (1); et plus chacune d'elles est la tâche d'un ouvrier particulier, plus elles sont vendues à bas prix.

C'est surtout dans la fabrication des métaux que les *pompes à vapeur* deviennent utiles, et leur invention n'a été faite que dans ces derniers tems. La première idée en est due au *marquis de Worcester*, qui la publia en 1663 dans son livre *Century of inventions*. Elles furent successivement perfectionnées par différentes personnes; mais le degré de perfection qu'elles ont aujourd'hui, ne leur fut donné que vers 1773 par *James Watt* et le célèbre *Boulton*. Nulle part en Europe ces machines ne peuvent être employées avec plus de facilité qu'en Angleterre, à cause de l'abondance du combustible. Ce sont les mines inépuisables de charbons de terre qui ont rendu en Angleterre les pompes à vapeur la première force motrice et l'ame de toutes les grandes machines. On a calculé que l'épargne qu'elles procurent actuellement aux fabriques de

(1) *Nemnich*, p. 325.

l'Angleterre, comparativement au tems avant leur invention, s'élève à 450,000 roubles tous les jours (1).

En résumant les observations que nous venons de faire sur le prix comparatif des marchandises, nous pouvons en tirer les résultats suivans.

Il y a des marchandises *dont le prix varie très-peu* avec le progrès de la richesse nationale. Tels sont les produits agricoles que la nature ne fournit jamais spontanément en assez grande quantité pour satisfaire la demande, à la production desquels le travail humain concourt toujours, et qu'il lui est possible d'augmenter en proportion de la demande. Exemples: la plupart des produits qui constituent la *nourriture végétale* de l'homme, tels que les blés, les légumes, les fruits, les vins, les épiceries; quelques espèces de *matériaux pour les manufactures*, tels que le coton, le chanvre, le lin, les plantes teinturières. Cependant le prix de ces produits ne peut acquérir quelque stabilité, qu'autant que leur culture est commune et généralement pratiquée; car, pour qu'une nouvelle culture s'introduise dans un

(1) *Nemnich*, *p.* 66.

canton, il faut toujours que le prix de son produit soit plus haut que celui des produits des autres cultures en usage, et qu'il offre un profit plus considérable. Ainsi la plupart de ces produits sont chers quand leur culture commence, et leur prix diminue à mesure qu'elle s'étend et se perfectionne. Mais quelque haut que puisse monter par la suite le prix de ces denrées, il a de certaines limites au-delà desquelles il ne peut guère aller pendant une suite de tems un peu longue. La seule exception à cette règle est celle qu'il faut faire en faveur des bons crûs ou des produits uniques.

Le prix de plusieurs autres marchandises *monte* à mesure que la société s'enrichit: cette classe comprend les produits agricoles que la nature fournit spontanément avec profusion dans les pays incultes, et dont la quantité diminue avec le progrès de la culture des terres, en même tems que la demande en devient plus forte. Exemples: la plupart des produits qui constituent la *nourriture animale* de l'homme, tels que la viande de boucherie, les volailles, le lait, le gibier, le poisson; plusieurs espèces de *matériaux* pour les manufactures, comme le bois, les peaux crues, le suif, la laine. Plus un produit de cette

classe présente de difficultés à être multiplié, plus son prix s'élève; il peut même s'élever jusqu'au degré le plus haut qu'on puisse imaginer, et il ne semble avoir aucune borne.

Il y a encore des marchandises dont le prix *baisse* avec le progrès de la richesse nationale. C'est le cas de presque tous les *produits de manufactures*, à moins que la hausse naturelle des matériaux et des salaires ne l'emporte sur les circonstances favorables à la baisse de ces produits.

Enfin il y a des marchandises *dont le prix tient une marche incertaine.* Tels sont les *minéraux*, produits sur la multiplication desquels l'industrie n'a qu'une puissance bornée et incertaine. Quoique leur prix ait une tendance naturelle à s'élever dans l'avancement progressif du pays vers l'opulence, cependant, le degré d'avancement du pays étant le même, ce prix peut venir quelquefois à baisser, quelquefois demeurer fixe, et quelquefois hausser plus ou moins; le tout selon que les efforts de l'industrie réussiront plus ou moins à multiplier ces produits.

Ce résumé, Messeigneurs, nous conduit à une conséquence qui est d'une haute importance dans l'application. Comme, en géné-

ral, le prix des produits bruts a une tendance à hausser avec les progrès de la richesse nationale, et qu'au contraire le prix des produits manufacturés a une tendance à baisser, il s'ensuit qu'un peuple agricole qui achète les objets manufacturés de sa consommation chez un peuple manufacturier, fait des marchés d'autant plus avantageux que les progrès des deux peuples sont plus sensibles. Par exemple, jusqu'ici la Russie achetoit de l'étranger la plupart des marchandises manufacturées dont elle avoit besoin, et les payoit avec les produits bruts de son sol (1). A mesure que sa population et son industrie faisoient des progrès, le prix de ses produits agricoles s'élevoit de plus en plus; et à mesure que l'industrie des peuples manufacturiers, des Anglais, des Français, des Allemands, se perfectionnoit, le prix de leurs produits manufacturés baissoit de plus en plus: en conséquence, la même quantité de marchandises russes achetoit d'année en année une quantité toujours plus considérable de mar-

(1) Je dis *jusqu'ici*, car vous n'ignorez pas que dans ce moment l'importation de presque toutes les marchandises manufacturées de l'étranger est entièrement défendue en Russie, en vertu d'un manifeste qui a paru le 19 Décembre 1810.

chandises étrangères. Comme cette observation est contraire au systéme prohibitif que nous suivons depuis quelques années, il importe de la développer davantage et de l'appuyer sur des faits. C'est l'objet de la note que je joins à ce chapitre (1).

(1) Voyez la note Ve., sur l'avantage qu'il y a pour les peuples agricoles à échanger leurs produits bruts contre les marchandises manufacturées de l'étranger.

CHAPITRE XVI.

Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix de toutes les marchandises par le perfectionnement du commerce. Inductions qu'on peut tirer du prix de certaines marchandises pour juger de la richesse d'un pays.

Pour achever les considérations sur la cherté et le bon marché des marchandises, il ne nous reste qu'à examiner les effets que produit sur leur prix réel la *situation du commerce* dans les différentes époques de l'opulence nationale. La première chose que nous devons observer à cet égard, c'est que l'influence du commerce sur le prix des marchandises ne se borne point à une seule classe de produits, mais qu'elle les embrasse toutes; qu'elle élève ou qu'elle fait baisser le prix nécessaire tant des produits agricoles que des produits manufacturés de toutes les espèces, et tous dans la même proportion. Ainsi tout ce qui est marchandise se ressent également de la situation du commerce. Lorsque le commerce est dans l'enfance, ses opérations étant plus coûteuses, elles renchéris-

sent tous les produits qui deviennent marchandises; et à mesure qu'il se perfectionne, il trouve le moyen d'opérer à moins de fraix, ce qui fait baisser le prix de toutes les marchandises.

Le perfectionnement du commerce comprend les améliorations suivantes : la formation d'une classe séparée de marchands, qui s'occupent exclusivement de la circulation, en se constituant les intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs ; la division du commerce en autant de branches qu'il est susceptible d'être sous-divisé ; le perfectionnement des communications par les routes, les canaux, les ports marchands, la construction navale, les postes, etc.; le perfectionnement du système monétaire ; l'établissement des assurances et du crédit, ainsi que de tous les moyens qu'il présente pour faciliter les échanges ; enfin la baisse de l'intérêt et du profit des commerçans. Or je n'ai pas besoin de vous prouver que toutes ces circonstances dépendent de l'avancement de la société en général, et particulièrement du progrès de la richesse nationale.

Le perfectionnement du commerce étant lié au progrès de la richesse nationale, il s'ensuit qu'à mesure que la société s'enri-

chit, toutes les marchandises sans exception deviennent meilleur marché, en tant que leur prix nécessaire se compose de fraix occasionnés par la production commerciale. Ainsi les progrès de la richesse nationale, par le perfectionnement du commerce qu'ils amènent, contrebalancent en quelque manière la hausse qu'ils entraînent, par l'accroissement de la demande, dans le prix de la plupart des productions agricoles; et par le même moyen, ils rendent meilleur marché encore les ouvrages de manufacture, qu'ils tendent déjà à faire baisser par le perfectionnement des manufactures. Dans un pays pauvre, la plupart des produits agricoles sont meilleur marché que dans un pays riche, parce qu'il est plus facile, dans le premier, de satisfaire la demande; mais ils y seroient encore bien meilleur marché si leur prix nécessaire n'étoit pas élevé par les fraix de la circulation, qui y sont toujours plus considérables que dans les pays riches. Dans un pays pauvre, la plupart des ouvrages de manufacture préparés dans le pays sont plus chers que dans un pays riche, et cela pour deux raisons, par l'état imparfait des manufactures, et par l'état imparfait du commerce. Ainsi, à voir les choses en général,

la différence entre les prix des marchandises agricoles dans un pays riche et dans un pays pauvre, ne sera jamais aussi grande, que la différence entre les prix des marchandises manufacturées. C'est aussi ce que l'expérience confirme. Les marchandises brutes de la Russie ne sont pas, à beaucoup près, meilleur marché que celles d'Angleterre; dans la même proportion que ses marchandises manufacturées sont plus chères que celles de ce dernier pays.

De même qu'il est de l'intérêt d'une nation pauvre, d'acheter chez les nations riches les ouvrages de manufacture que celles-ci fabriquent à meilleur prix qu'elle, il est encore de son intérêt de leur abandonner cette partie de son commerce qu'elles peuvent faire à moins de fraix, c'est-à-dire son commerce extérieur. En suivant ce système, non-seulement elle vendra ses marchandises d'exportation avec un profit plus considérable, mais elle achetera encore ses marchandises d'importation à un prix moindre que si elle se chargeoit elle-même de ce commerce. Cette dépendance industrielle peut quelquefois choquer l'orgueil d'une nation pauvre, surtout quand elle jouit d'une grande indépendance politique; mais dans l'examen que

nous faisons, il ne s'agit pas des conseils qu'inspirent les passions, mais de ceux que dicte la raison. L'indépendance industrielle est précisément le but auquel vise l'économie politique; mais s'il est prouvé qu'une nation pauvre ne peut se rendre indépendante qu'à mesure qu'elle s'enrichit, et que rien n'est plus contraire à l'enrichissement que de manufacturer et de commercer quand on y perd, il est évident qu'elle s'éloigne du terme de son indépendance par là même qu'elle veut l'anticiper.

Avant de quitter la matière du prix comparatif, je ne crois pas inutile de vous faire observer que ce prix, dans certaines marchandises agricoles, est un indicateur presqu'infaillible de la situation du pays qui les a produites. Si le bas prix des marchandises agricoles en général ne prouve nullement la pauvreté et la barbarie d'un pays, d'un autre côté le bas prix de quelques espèces particulières de ces marchandises, telles que le bétail, la volaille, le gibier, relativement à celui du blé, en est une des preuves les plus décisives. Il démontre clairement, d'abord la grande abondance de ces sortes de denrées relativement au blé, et par conséquent la grande étendue de terre qu'elles

occupent, relativement à celle qui est occupée par le blé. Il démontre, en second lieu, le peu de valeur de ces terres, relativement à la valeur des terres-à-blé, et par conséquent l'état négligé et inculte de la très-majeure partie des terres du pays. Il démontre clairement que la population du pays et son capital ne sont pas, relativement à son territoire, dans la proportion où ils sont ordinairement dans les pays prospères, et que, dans un tel pays ou dans un tel tems, la société n'en est encore qu'à son enfance.

Du haut ou du bas prix des marchandises en général, ou du blé en particulier, nous ne pouvons inférer autre chose, sinon que les mines d'or et d'argent qui, à cette époque, approvisionnoient le monde de ces métaux, étoient fécondes ou étoient stériles, mais non pas que le pays fût riche ou pauvre. Mais du haut ou bas prix de certaines marchandises, relativement au prix de certaines autres, nous pouvons inférer, avec un degré de probabilité qui approche de la certitude, que le pays étoit riche ou pauvre, que la majeure partie de ses terres étoient améliorées ou abandonnées, et qu'il étoit alors, ou dans un état plus ou moins barbare, ou dans un état plus ou moins civilisé.

Toute hausse dans le prix des denrées qui proviendroit d'une dégradation dans la valeur de l'or et de l'argent, tomberoit également sur toutes les marchandises, et feroit monter universellement leur prix d'un tiers, d'un quart ou d'un cinquième, selon que ces métaux viendroient à perdre un tiers, un quart ou un cinquième de leur première valeur. Mais cette hausse du prix des denrées qui prouve l'état progressif de la société, ne tombe pas également sur tous les genres de denrées. Si la hausse dans le prix des marchandises est universelle, elle est due à une baisse dans la valeur de l'argent, circonstance de laquelle on ne peut inférer autre chose que la fécondité des mines qui approvisionnent à cette époque le monde commerçant. Malgré cette circonstance, la richesse réelle du pays, le produit annuel de ses terres et de son industrie, peuvent aller, soit en déclinant soit en avançant par degrés. Mais si la hausse dans le prix des marchandises n'est que partielle, si elle est due à une hausse dans la valeur réelle de la terre qui les produit, à un accroissement dans sa fertilité, ou à ce qu'en conséquence de l'extension des améliorations et de la bonne culture, elle a été rendue propre à la production du blé, alors

cette hausse est due à une circonstance qui indique de la manière la plus évidente l'état de prospérité et d'avancement du pays. La terre constitue la très-majeure, la plus importante et la plus durable portion de la richesse de tout pays. Il est donc de quelqu'utilité pour toute nation, d'avoir un indicateur exact qui puisse lui montrer si la portion, de beaucoup la plus grande, la plus importante et la plus durable de la richesse nationale va en augmentant de valeur ou en diminuant.

La distinction que nous venons d'établir entre la hausse universelle du prix des marchandises produite par la baisse du prix de l'argent, et la hausse partielle du prix de quelques marchandises qui provient de l'amélioration du pays, cette distinction, dis-je, peut encore être de quelqu'utilité à l'État, lorsqu'il s'agit de régler la récompense pécuniaire des fonctionnaires qui le servent.

Si la hausse dans le prix des marchandises est due à une baisse dans la valeur de l'argent, il faut certainement augmenter, à proportion du degré de cette baisse, leur récompense pécuniaire, à moins qu'elle ne fût trop forte auparavant. Si on ne la leur augmente point, leur récompense réelle en sera évidemment

diminuée d'autant. Mais si cette hausse de prix est due à une hausse de valeur, occasionnée par l'amélioration de la terre qui produit ces denrées, c'est alors une affaire beaucoup plus délicate, de juger dans quelle proportion il faut augmenter cette récompense pécuniaire, ou s'il faut l'augmenter en rien.

Si l'extension de l'amélioration et de la culture élève nécessairement le prix de la nourriture animale, relativement au prix du blé, d'un autre côté elle fait aussi nécessairement baisser le prix de toute nourriture végétale. Elle élève le prix de la nourriture animale, parce qu'une grande partie de la terre qui produit cette nourriture, étant rendue propre à la production du blé, doit rapporter au propriétaire et au fermier la rente et le profit d'une terre-à-blé. Elle fait baisser le prix de la nourriture végétale parce qu'en ajoutant à la fertilité de la terre, elle accroît l'abondance de cette sorte de nourriture. Les améliorations dans la culture introduisent aussi plusieurs espèces de nourriture végétale, qui, exigeant moins de terre que le blé, et pas plus de travail, viennent au marché à beaucoup meilleur compte que le blé. Telles sont les pommes de terre et le maïs, les deux

plus importantes acquisitions que l'agriculture de l'Europe et peut-être que l'Europe elle-même ait faites par la grande extension de son commerce et de sa navigation. D'ailleurs il y a beaucoup d'espèces d'alimens du genre végétal, qui, dans l'état imparfait de l'agriculture, sont confinés dans le jardin potager, et ne croissent qu'à l'aide de la bêche, mais qui, lorsqu'elle s'est perfectionnée, viennent à se semer en plein champ, et à croître à l'aide de la charrue; tels sont les turneps, les carottes, les choux, etc.

Si donc, dans les progrès que fait l'amélioration, le prix d'une espèce de nourriture vient nécessairement à hausser, celui de l'autre espèce vient à baisser tout aussi nécessairement, et c'est alors une matière qui devient très-épineuse, que de savoir jusqu'à quel point la hausse de l'une peut se trouver compensée par la baisse de l'autre. Quand une fois le prix de la viande de boucherie a atteint son maximum, alors quelque hausse qui puisse arriver par la suite dans le prix de toute autre espèce de nourriture animale, elle ne peut guère influer sur le sort des gens de la classe inférieure du peuple. Certainement une baisse dans le prix des choux ou des pommes de terre contribuera infiniment

plus à améliorer la condition du pauvre en Russie, que ne pourroit l'agraver une hausse quelconque dans le prix de la volaille, du poisson ou du gibier (1).

---

(1) Les choux, exposés à la fermentation et préparés de manière à se conserver pendant toute l'année, font, après le pain bis, la principale nourriture du bas peuple en Russie. La culture des pommes de terre est loin d'y être aussi répandue qu'il le seroit à désirer, surtout pour ces contrées où l'intempérie du climat fait souvent manquer la récolte du seigle; les essais qu'on a faits pour les multiplier en Russie, ont prouvé qu'elles viennent très-bien, même dans le gouvernement d'Arkhangel et au Kamtchatka. Les jeûnes fréquens de l'église grecque diminuent de beaucoup la consommation des viandes; ils augmentent à la vérité celle du poisson; cependant, chez le peuple, cet article ne se compose que des espèces les plus communes qui sont ordinairement à très-bas prix.

FIN DU TOME SECOND.

